INÈS PARKER

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI.

Marcel revint presque étonné de son bonheur. Tout était sauvé. Il n'était pas en effet jusqu'à cette histoire de mariage supposé qui ne l'eût servi en lui créant une situation romanesque, dont le dénoûment ne pouvait que témoigner de l'ardeur de sa flamme. Après un tel sacrifice aussi simplement accompli, comment miss Parker douterait-elle d'une passion sans bornes?.. En dépit de la froideur, de la fierté de son accueil, il avait deviné le trouble et l'agitation de son cœur. Il avait cru lire dans ses yeux l'émotion d'une joie attendrie et profonde, quand, justifiant d'un mot sa conduite, il avait dissipé jusqu'à l'ombre du soupçon. L'entrée de M[rs] Parker avait seule interrompu l'effusion de leurs deux âmes... Dans son ravissement d'avoir, par un tel coup de maître, rétabli ses affaires, il se reprenait à l'ivresse étrange de cette liaison cachée, où elle avait livré déjà presque tout d'elle-même, avec cet abandon, cette faiblesse, cet entraînement d'une nature à la fois si sensuelle et si délicieusement tendre. Déjà presque sa maîtresse, pouvait-elle avoir d'autre pensée que d'être un jour sa femme? Dans sa lettre, M[me] de Sandiez, en lui dénonçant un rival, avait voulu sans doute le détourner d'un mariage que ses préventions lui représentaient comme un imprudent coup de tête. Influencée d'avance, elle avait dû apporter dans son entretien avec les Américaines des idées préconçues. Elle s'y était maladroitement prise. — Et pourquoi la jeune fille lui aurait-elle dévoilé ses sentimens?.. N'avait-elle pas dû, au con-

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] mai.

traire, s'efforcer de dérober le secret d'une déception qu'elle avait tant d'intérêt à ne point laisser deviner?.. Pouvait-elle se trahir, se livrer? Son orgueil, sa fierté même ne lui ordonnaient-ils pas de feindre une indifférence qui détournât les propos?.. Rassuré, plus confiant que jamais, Marcel attendait avec impatience le moment de la revoir pour combiner, comme à leur ordinaire, le rendez-vous du soir ou du lendemain.

Bien avant le commencement du concert de jour, il était au casino. Sans doute elle devancerait l'heure habituelle pour le retrouver plus tôt. Le temps était merveilleux. Sur la terrasse les enfans jouaient, tandis que les groupes se formaient par coteries, à leurs places accoutumées, accaparant les chaises et les plians. Il eut bientôt revu son monde d'amis, allant d'un cercle à l'autre échanger les poignées de mains. Au milieu de sa cour, la jolie baronne de C... l'accueillit avec une grâce dégagée du meilleur effet, accompagnée d'un sourire railleur, où il crut deviner l'ironie satisfaite de le voir tombé en quelque mésaventure à propos de ses amours nouvelles. Trop sûr d'avoir reconquis ses avantages et de le prouver avant peu, il répondit d'un ton plaisant, de l'air d'un vaincu qui avoue galamment sa défaite, l'œil sur l'entrée de la terrasse et guettant l'arrivée des Parker.

Cependant, l'orchestre avait déjà joué quelques morceaux, et Marcel ne voyait rien venir. La foule des baigneurs était au complet. Il se promena avec indifférence, craignant que la mère et la fille ne fussent à quelque endroit écarté, ou qu'elles n'eussent descendu sur la plage sans qu'il les eût aperçues au passage. Il se convainquit bientôt qu'elles n'étaient point en vue. Ce retard le troubla. Qu'était-il survenu? Dans son impatience fiévreuse de revoir Inès, il avait compté qu'après la scène du matin, elle aurait hâte de le rejoindre. Il songea à quelque toilette extraordinaire, destinée à fêter son retour. Il attendit anxieux; mais le concert fini, presque tout le monde était parti sans qu'il les eût vues paraître. Il se sentit pris d'une inquiétude affreuse. Si elles étaient venues sans qu'il les eût rencontrées?.. Il était trop tard pour courir à la villa. D'ailleurs, ne lui avaient-elles point assigné ce rendez-vous? Arpentant la terrasse, d'une porte à l'autre, espérant toujours en vain, dépité d'une si longue attente, il allait enfin quitter la place, quand tout à coup, du côté du pont de pierre, il les reconnut dans une superbe calèche qu'il avait vue le matin dans la cour de la villa. Cinq minutes après, la voiture s'arrêtait devant lui.

Un jeune homme était assis en face des deux femmes.

— Ah! notre ami, M. de Chabal! dit M[rs] Parker.

L'inconnu sauta lestement à terre et offrit son bras à la mère, pour qu'elle s'y appuyât. Inès était déjà descendue de l'autre côté.

Mrs Parker présenta les deux jeunes gens l'un à l'autre, après avoir d'abord nommé Marcel.

— M. le duc de Uriguën, un de nos vieux amis, dit-elle avec son sourire charmant.

Marcel salua, ayant grand'peine à dissimuler quelque surprise.

— Je vous attendais depuis longtemps, dit-il, s'adressant à Inès, d'un ton où perçait le chagrin.

— Nous avons été jusqu'en forêt, répondit-elle tranquillement. Ma pauvre maman avait sa migraine.

Marchant tous quatre de front, ils traversèrent la terrasse pour aller s'installer sur la plage.

Le jeune duc de Uriguën était un Espagnol de Séville, grand, mince, très brun, au profil fin et pur, aux grands yeux brillans comme des diamans noirs. Aimable, enjoué, galant, il semblait fort à l'aise auprès des Parker. A ses façons avec Inès, Marcel flaira d'emblée le fameux rival que lui avait dénoncé Mme Sandiez. Il n'en conçut que médiocrement d'ombrage à première vue, en toisant les mérites de l'intrus, bien qu'il ressentît une sorte d'impatience qu'augmentaient encore les petits bouts de dialogue en espagnol où l'on s'oubliait comme malgré soi. On s'assit en regardant la mer. Marcel eût préféré la promenade. Impossible d'espérer là l'occasion d'un tête-à-tête; il se résigna. Pourtant, à un moment, Inès, renversée dans une jolie pose sur son pliant bas, ayant laissé pendre ses mains derrière son dos, profitant de la position du duc qui ne pouvait le voir, il glissa son bras, et saisit les petites mains, qu'il garda dans les siennes, durant la causerie.

— Nous viendrons ce soir au théâtre, veux-tu, Inès? dit Mrs Parker.

Inès sourit à ce projet, et Marcel, en entendant le duc se mettre de la partie, songea qu'il ne trouverait pas à lui parler ce jour-là. Enfin, quand vint l'heure de rentrer, les deux jeunes gens escortèrent la mère et la fille jusqu'à la route. Pendant que Uriguën remontait en voiture avec elles, Inès tendit la main à Marcel, et la lui serrant d'une façon significative :

— A ce soir! dit-elle.

Au regard dont elle accompagna cet adieu, Marcel ressentit un mouvement de joie délicieuse. Il est tant de choses qu'une femme peut mettre dans un regard! Il comprit que leur adorable complicité d'amour était décidément renouée, et ce fut, cette fois, avec le plus aimable sourire qu'il répondit au salut du Castillan.

Cependant il s'aperçut bientôt qu'il n'était pas au bout de ses ennuis en voyant le soir entrer miss Parker au bras de M. de Uriguën. Une sorte de rayonnement dans les yeux, l'Espagnol, avec des façons de galanterie déclarée, s'assit auprès d'elles, à des places

qu'il avait sans doute réservées, et ce ne fut qu'à grand'peine que Marcel réussit à se caser derrière Mrs Parker. Sous les lorgnettes fixées sur leur groupe, il eût été maladroit de montrer son dépit. La soirée s'écoula sans qu'il lui fût possible de glisser un mot à Inès, et même, l'opérette achevée, comme il s'apprêtait à lui offrir son bras pour la ramener à sa voiture, le duc encore le devança. Pourtant, au moment où la jeune fille sautait dans la calèche :

— Montez-vous demain ? lui demanda Marcel furtivement.

— Oui ; à huit heures, soyez à la villa.

— Ouf! se dit-il, nous serons là, du moins, débarrassés des Castillans.

VII.

Le lendemain, à huit heures moins dix minutes, Marcel, monté sur un fort bel alezan, entrait à la villa Parker. Inès l'attendait déjà, droite et gracieuse sur sa jument anglaise arrivée de Naples.

— C'est ma gentille Cora ! dit-elle.

La jolie coquette lui parut encore plus adorable en son amazone grise, un long voile de gaze enroulé autour du cou. Ils partirent. Une fois sur la route :

— Enfin, dit-il, en serrant longuement la petite main qu'elle lui tendit, je vous vois, mon Inès. Dieu ! la vilaine journée que j'ai passée hier !

— Vraiment ? à mes côtés ?

— Non ; vous n'êtes pas à moi quand je ne vous ai pas seule.

Elle le regarda avec son joli sourire railleur.

— Oh ! le vilain jaloux ! dit-elle.

— C'est vrai ; il me semble qu'on me vole si l'on vous regarde. Et puis, vous m'aviez fait si cruellement souffrir le matin, par ce manque de confiance et par ces affreux soupçons...

— Pauvre jeune homme ! dit-elle avec cet air de coquetterie souveraine qui lui seyait si bien.

— Vous en riez, barbare ?

— C'est cette mauvaise fée Carabosse de Mme Sandiez qui m'avait tourné la tête. Enfin, c'est passé !

Ils mirent les chevaux au trot, dépassèrent rapidement la terrasse et le pont. Arrivés au chemin de Saint-Gatien :

— Maintenant, dit Inès, allons au pas ; nous voici à l'abri des curieux.

Les deux grooms, suivant loin derrière, les amoureux pouvaient jaser à l'aise par les chemins familiers, où tant de fois déjà ils étaient venus. En cette promenade matinale, sous le ciel bleu, à

travers les sentiers du bois ensoleillé, le front caressé par la brise tiède de mer qui mêlait des senteurs d'algues aux aromes pénétrans des massifs de lauriers, Inès avait des gaîtés plus exubérantes, de mystérieux silences, de longs regards plus émus, plus tendres. Parfois, rapprochés dans quelque étroite allée, elle lui laissait prendre un baiser sur les boucles de cheveux voltigeant sur son cou. Gagné par le charme de l'heure et par de si adorables grâces, oubliant le prosaïsme de ses soucis, Marcel, grisé de son triomphe, s'abandonnait à ses espérances folles, quand l'étrange fille lui dit ces mots :

— Et votre baronne de C.., comment vous a-t-elle reçu hier?

— La baronne?.. répondit-il surpris; mais, je ne l'ai aperçue qu'un instant, au milieu de tout le monde.

— Bon ! la grande nouvelle que vous apportez a dû lui faire plaisir. Vous voici tout à elle !

— Méchante ! reprit-il d'un ton de reproche, pourquoi rappeler encore ces ridicules propos de plage, qui n'ont jamais eu rien de vrai ?

— Un amant doit toujours être discret, dit-elle en riant. — Elle est jolie, d'ailleurs !..

Ils avaient atteint la ferme, où, d'ordinaire, Inès s'arrêtait pour prendre sa tasse de lait. En reconnaissant les jeunes gens, une paysanne occupée à filer sur la porte accourut au-devant d'eux.

— Si nous descendions?.. dit Inès.

Ayant fait signe aux grooms, Marcel sauta à terre et la reçut dans ses bras.

Devant la maisonnette, un jardinet où croissaient pêle-mêle dahlias et roses. Au milieu, sous une tonnelle de vigne sauvage, une table rustique entourée de quelques chaises.

— Mère Mathieu, dit Inès, allez traire la rousse et apportez-moi un morceau de pain bis bien dur.

Elle releva la queue de son amazone et prit le bras de Marcel.

— Ce doit être très gentil d'être fermière, dit-elle, en effarouchant une bande de petits poussins du bout de sa cravache.

— Pour une heure.

— Mais non, cela dépendrait du fermier! répliqua-t-elle de son ton hardi.

La paysanne arriva bientôt avec une jatte de lait écumant, qu'elle posa sur la table, entre une miche de pain bis et une belle assiette de pêches.

Pour les amoureux, tout est prétexte d'amour et de tendresse. Marcel but dans la tasse d'Inès et mordit après elle dans une pêche qu'elle lui tendit.

— Prenez garde, dit-il, je vais connaître le fond de vos pensées.

— Sorcier! qu'y verriez-vous?

— Qui sait? je pourrais bien aussi être jaloux, peut-être...

— Victoire! ce serait ma vengeance.

— Oh! le cas est bien différent. Pour vous, dans mon fait, il n'y a même pas un fantôme.

— Et dans le mien il y a un Espagnol, n'est-ce pas, que vous n'aimez pas parce qu'il vous gêne?

— Vous l'avez dit.

— Eh bien! reprit-elle en se penchant vers lui, il me gêne aussi, là... Êtes-vous content?

A cet aveu charmant, il lui prit les deux mains qu'il baisa l'une après l'autre.

Les yeux brillans de plaisir, les joues colorées par le grand air, elle avait un éclat de jeunesse et de grâce, un charme inconnu qu'il croyait découvrir pour la première fois. Ces deux semaines de séparation avivaient-elles pour lui l'attrait de cette intimité troublante? La joie qu'il goûtait se doublait-elle au souvenir des terreurs un instant ressenties? Inès elle-même avait-elle plus d'abandon, plus de caresse dans la voix, plus de rayonnement au front?.. A coup sûr, il était aimé. Pourtant, par instans, quelque mot de la singulière fille le rejetait tout à coup dans ses alarmes, comme s'il eût pressenti, sous le sourire de ce joli sphinx, quelque serpent caché parmi les fleurs.

— Allons, il faut rentrer, dit-elle, en se levant.

— Déjà!

— Mais maman m'attend pour l'heure du bain... et don Juan Uriguën aussi!..

— Encore! soupira Marcel.

— Quel crampon! hein? s'écria-t-elle, employant ce libre langage que Marcel lui enseignait volontiers.

Une fois en selle, la causerie continua de plus belle. Tous deux d'ailleurs étaient d'accord pour maudire les importunités de l'Espagnol. Inès répéta à Marcel ce que lui avait appris déjà sa mère. Elles avaient connu M. de Uriguën à Naples.

— Maman aime les couronnes, ajouta-t-elle, et elle raffole de son duc. Il faut donc le subir et lui faire bonne mine.

Marcel ayant promis obéissance, tous deux se moquèrent gaîment du favori de Mrs Parker.

— Nous voici presque arrivés, dit Marcel, comme on touchait à la terrasse, vous verrai-je ce soir?..

— Impossible, don Juan dîne à la villa. Venez y passer la soirée!..

— Prenez garde, dit-il en riant, l'appeler don Juan, c'est presque avouer le rôle galant qu'il joue auprès de vous.

— Mais c'est son vrai nom, s'écria miss Parker. — Il lui va bien, n'est-ce pas? ajouta-t-elle d'un ton moqueur.

VIII.

Bien que ses amours fussent raccordées à miracle et que cette promenade eût presque dissipé ses doutes sur sa rentrée complète en ses droits de *lover* attitré, Marcel revint à son logis secrètement agité, comme si quelque nuage eût voilé l'azur de son ciel. A coup sûr, avec la conscience d'une certaine supériorité d'allures et de ton sur le duc d'Uriguën, il avait en outre trop d'avance auprès de miss Parker pour le redouter beaucoup comme rival. Pourtant il ne pouvait se défendre d'une sorte de trouble à la pensée de ces assiduités réglées dont, à chaque pas, depuis son retour, il ressentait la gêne. Si confiant qu'il fût dans toutes les preuves d'une passion exaltée et dans les aveux d'Inès, ce titre de duc l'effrayait. Mrs Parker en était éblouie, et le délabrement de ses propres affaires n'était point pour le rassurer. Comment lutter contre ce prestige d'une couronne ducale, si la mère se faisait l'alliée d'un pareil prétendant?.. Inès résisterait-elle à l'enivrante tentation de devenir duchesse?.. Après ces deux mois passés à Naples, il flairait vaguement un mystère dans cette arrivée à Deauville. L'étrange nature de miss Parker, faite d'audacieux caprices et de coups de tête de fille américaine, offrait un mélange de fougues et de volontés hautaines qui l'avaient souvent surpris. Même assuré de son amour, après les significatives privautés qu'il avait obtenues d'elle, il se sentait devant une de ces énigmes étranges dont on cherche en vain le mot...

Cependant, réconforté par la pensée de la revoir dans quelques heures, il se reprit à espérer.

Le soir, vers neuf heures, Marcel arrivait à la villa. Le groupe des habitués était déjà réuni. Dans cet élégant salon, magnifiquement éclairé, malgré quelques nouvelles recrues, on sentait l'absence d'un vrai monde et la difficulté de relations du « cirque Parker. » Quatre ou cinq dandys du meilleur style, de ces amateurs de *flirt* qui recherchent de préférence les étrangères, comme plus accessibles à un hommage d'une saison, partageaient leur cour entre la mère et la fille : un général hongrois très chamarré, un Vénitien à barbe blanche, deux ou trois artistes encore inconnus, enfin, un Russe escorté de sa femme et de sa fille, bref, tous baigneurs de rencontre, gardant les uns avec les autres des façons de voyageurs à table d'hôte.

Quand Marcel entra, Uriguën causait avec Inès, assis côte à côte, sur un divan, lui, penché sur elle, effleurant presque son cou de

sa moustache brune, tandis qu'elle riait follement à demi abritée derrière son éventail. Fort à son aise d'ailleurs, comme un favori de la maison, le duc l'appela auprès d'eux, puis, gai, plein d'entrain, il repartit dans une causerie où les maudits mots d'espagnol trouvaient sans cesse à se glisser. M. de Uriguën avait de l'esprit et Inès semblait l'apprécier. Malgré ses efforts, Marcel éprouvait un dépit qui éteignait sa verve habituelle. La jeune Russe, s'étant rapprochée, vint prier son rival de chanter le boléro de l'autre soir. L'Espagnol céda de bonne grâce et Inès le suivit pour l'accompagner au piano. Marcel comprit qu'il y avait là tout un train organisé pendant son absence. Le duc semblait en pays conquis. Mrs Parker lui prodiguait ses attentions les plus charmantes et semblait le traiter hautement en principal personnage du lieu. Le *lover* comptait bien se venger par quelque critique, mais le duc avait une fort jolie voix et chantait à ravir. Épiant tout, il dut subir de ces supplices d'amant que l'imagination rend encore plus cruels. Il crut surprendre, pendant les ritournelles, des regards, des sourires, des paroles murmurées à voix basse. Cependant, au cours de la soirée, pendant que le duc chantait de nouveau au piano, s'accompagnant lui-même cette fois, Marcel put se trouver seul auprès d'Inès sous la vérandah.

— A quoi songez-vous donc ce soir, demanda-t-elle, que vous êtes si sérieux ?

— Pouvez-vous le demander ?..

— Non, j'ai tort, répliqua-t-elle d'un petit ton doux, puisqu'on dit que l'amour rend rêveur.

Il prit sa main qu'elle lui laissa.

— Quelle jolie voix ! n'est-ce pas ? dit-elle.

— Ce duc-là doit avoir chanté quelque part les ténors, répondit Marcel.

— Oh ! impertinent ! un grand d'Espagne !

— C'est extraordinaire comme il a l'air d'être ici chez lui.

— Bon ! voilà que vous dites encore cela comme un jaloux...

A ce moment, la voix d'Uriguën appela du salon :

— Doña Inesita, voulez-vous chanter notre duo ?

— Je viens !

Elle jeta du bout des doigts un baiser à Marcel :

— Tiens, ingrat !.. dit-elle.

Et elle s'enfuit.

Resté quelques secondes sous le charme, Marcel se décida à rentrer et se montra plus enjoué pendant le reste de la soirée. Au moment de se retirer, il trouva le moyen de dire à Inès, en prenant congé d'elle :

— A demain, huit heures ?

— Non, je ne monterai pas !

Cependant, ce joli baiser, si gracieusement envoyé, avait presque effacé l'impression mélancolique que les façons et les airs de ce duc avaient causée. Il revint chez lui à demi rassuré, ne comprenant guère qu'il pût douter de cette ravissante créature. Inès n'était-elle pas obligée d'accueillir avec grâce les invités de sa mère, et puis Uriguën n'était-il pas presque un compatriote? Quoi de plus naturel qu'elle s'oubliât parfois à répondre dans sa langue maternelle et qu'elle prît plaisir à l'entendre parler?

IX.

Bien que ce train charmant d'existence, où Marcel pouvait voir Inès chaque jour, fût renoué, leurs rencontres étaient pourtant quelque peu entravées. Ces jolies amours, rehaussées encore par le piquant du mystère, n'avaient plus les libres allures d'autrefois. Il fallait compter maintenant avec un tiers toujours prêt à tomber entre eux, les accompagnant partout, survenant à toute heure, dérangeant les rendez-vous, faisant obstacle à tous les projets. Uriguën était des promenades du matin, on le retrouvait sur la plage, l'après-midi il accompagnait la mère et la fille au casino, ou bien il restait près d'elles et dînait à la villa. Aux yeux de tous, M. de Uriguën passait pour un poursuivant d'Inès. Il avait pour elle des galanteries charmantes, des surprises superbes en bouquets, bien qu'il fût impossible de voiler une cour sous des allures plus discrètes et plus délicates. Il avait d'ailleurs dans les façons un air de galanterie castillane qui semblait donner un véritable prix à toutes ses attentions. Inès en témoignait quelque orgueil et paraissait charmée d'être en coquetterie avec un duc. Marcel le comprenait, le sentait, mais il n'osait rien dire. Il est toujours, ou souvent, maladroit d'avouer sa jalousie. En forçant Inès à voir clair dans sa pensée, n'éveillait-il point un danger? En pareil cas, un bandeau devient presque une sauvegarde. Plus que jamais protégé hautement par Mrs Parker, Uriguën avait pris pied dans la maison. C'était lui qui organisait les parties, tranchait, dirigeait, commandait. Quoi qu'il fît, il était approuvé d'avance. Comment lutter contre un tel pouvoir? Marcel ne l'essayait même pas. Il affectait une quiétude habile et cachait de son mieux à Inès le dépit qu'il ressentait.

Ils ne montaient plus à cheval, mais pourtant deux ou trois échappées de grand matin le consolèrent un peu de tant de gêne. Ils partaient seuls, à pied, dans les bois. Inès, ravie de ce mystère qui rappelait leur première rencontre, parla un jour de combiner une fugue dès l'aube pour aller pêcher la crevette.

— Et pour être plus à l'aise, dit-elle, je mettrai un de mes costumes de gamin.

— Quoi ! s'écria-t-il, vous avez des habits de garçon ?

— Certainement ! Et je les ai souvent portés en voyage. Demandez à ma mère.

— Oh ! ce devait être charmant !

— Eh bien ! si vous êtes sage et gentil, ajouta-t-elle de son air coquet, je vous montrerai un de ces jours le jeune señor Inesito, ce joli frère que j'ai.

— Quand ?

— Oh ! il faut me laisser préparer cette affaire.

Pourtant, quelles que fussent les instances pressantes de Marcel et malgré les promesses d'Inès, cette gracieuse partie, deux fois préméditée, fut deux fois empêchée par quelque obstacle. Il enrageait ; mais qu'y faire ? Une épreuve plus cruelle l'attendait.

Il y avait une quinzaine de jours qu'il subissait ces alternatives de joies ou de transes, à peine récompensées de quelques bonheurs furtifs, quand un matin, comme il arrivait à la villa, il fut surpris de trouver maison vide.

Mrs Parker et sa fille étaient parties pour les régates du Havre.

Ce fut un coup terrible. C'était la première fois qu'il se trouvait exclu d'une de ces excursions qu'il dirigeait d'ordinaire, et le mystère qu'on lui en avait fait disait assez qu'Inès était complice, puisqu'elle ne l'avait point averti la veille, ni même en partant, par un mot. L'incident était d'importance, et dénonçait une entente avec son rival sur laquelle il était impossible désormais de s'aveugler.

Frappé en pleine sécurité, il lui sembla que tout s'écroulait ; mille souvenirs de soupçons fugitifs, de regards et de sourires surpris çà et là entre le duc et Inès, l'éblouirent comme dans une clarté soudaine. Inès le trompait, le leurrait sur ces relations avec Uriguën, qu'il avait dès le premier jour suspectées !.. Vingt fois, dans les causeries indifférentes de leurs soirées à la villa, lorsqu'ils s'échappaient devant lui à parler espagnol, il avait cru saisir tout à coup des inflexions d'une intimité presque tendre, que n'effarouchait point la présence de Mrs Parker, dont il avait déjà éprouvé, lui, l'indolente indulgence... Ce fut une sorte de révélation subite dans son esprit. Il était supplanté, trahi, destitué de toute espérance. Le mariage et la dot à vau-l'eau, il se retrouvait plus que jamais ruiné... Il se vit ridicule, berné comme un sot, par cette fille coquette, hautaine et sans cœur, qui se jouait de son amour par orgueil d'être courtisée ; il se devina raillé par ce duc, arrivé de Naples, pour reprendre des droits acquis peut-être... Il revint à son logis dans un état de désappointement et de rage impossible à décrire, médi-

tant quelque éclat qui le vengeât du moins de cette mésaventure déjà publique, et sur laquelle les propos de son monde ne l'avaient point épargné... Une querelle avec le duc, en plein casino, ne pouvait manquer d'atteindre l'ingrate; le premier motif venu, d'ailleurs, ne laisserait aucune illusion sur la cause d'un duel dont miss Parker resterait l'héroïne. D'une humeur massacrante, il passa la journée seul chez lui, combinant son projet. Résolu à ne point retourner à la villa de peur de marquer du dépit, il voulut attendre le lendemain. Il rencontrerait alors Inès et sa mère sur la terrasse et les aborderait en beau joueur, le sourire aux lèvres, comme si rien ne fût survenu...

Mais quand arriva le soir et qu'il eut vu de loin rentrer dans le port le bateau du Havre, il se sentit pris d'une horrible crainte... Si elles n'étaient point revenues?.. Si, entraînées par un de ces caprices de leur imagination voyageuse, elles allaient demeurer quelques jours absentes, et, qui sait, peut-être continuer en touristes, avec le duc, l'itinéraire catalogué des côtes de Normandie?.. A cette pensée, il lui monta un flux de colère qu'il eut peine à maîtriser. Cependant il réfléchit bientôt qu'il pouvait du moins s'assurer de leur retour, en allant explorer les environs de la villa. Il y courut par un détour, de peur d'être surpris dans son espionnage...

En dix minutes il eut gagné un petit sentier qui dominait le jardin... Les fenêtres étaient encore éclairées dans la salle à manger, et, sous la vérandah du salon illuminé, il aperçut les ombres de M[rs] Parker et d'Inès, assises sur des fauteuils de cannes. Le duc, se balançant dans un *rocking-chair*, fumait négligemment son cigare...

Craignant d'être reconnu, Marcel passa rapidement pour aller se poster plus loin. Pendant un quart d'heure, il arpenta la route, ne sachant plus que résoudre. Décidé à tirer vengeance du rôle niais qu'il sentait qu'on lui faisait jouer, il luttait contre le désir fou qui le tenait d'entrer, d'apparaître au milieu d'eux... N'était-ce pas compromettre ce projet d'un éclat public qu'il avait médité?.. Mais plus il se défendait et plus les attirances devenaient impérieuses, sous l'aiguillon de jalousie qui le poignait au cœur... A bout de résistances et de combats, il prit la résolution d'en finir ce soir-là, quoi qu'il en dût arriver. En quelques pas, il atteignit la grille qu'il franchit, longea la pelouse et gravit les marches du perron.

— Ah! c'est M. de Chabal, dit M[rs] Parker comme il apparut au salon. Apportez votre siège pour prendre ici le frais.

— Nous arrivons du Havre, dit Inès en lui tendant la main. Vous nous avez bien manqué!..

— Vraiment? dit Marcel en affectant la gaîté; si je l'avais su, j'aurais frété un yacht pour vous rejoindre.

— Nous sommes partis à l'improviste, reprit le duc en soufflant un rond de fumée. Voyant le bateau, avec de grandes affiches de régates, nous avons monté dessus, pour aller déjeuner là-bas.

— Je me console, mon cher duc, à la pensée que vous aurez pu vous y amuser sans moi, répliqua un peu sèchement Marcel; il n'en faut pas moins pour atténuer mes regrets.

A cette réponse, miss Parker lui jeta un regard surpris; il avait cru deviner, à cet empressement d'expliquer leur fugue, que le hasard en avait été quelque peu prémédité. Pourtant il comprit aussi qu'il serait ridicule en se montrant froissé et qu'il valait mieux, en tout cas, prendre de haut sa mésaventure en n'y attachant nulle importance. S'efforçant donc d'effacer toute apparence de dépit, ce fut du ton le plus délibéré qu'il interrogea ces dames sur les plaisirs de la journée.

Mrs Parker était ravie; Inès toute joyeuse ne tarissait pas, lui racontant d'abondance la traversée, le déjeuner à Frascati, la promenade dans le port et, sauf qu'elle laissa échapper « qu'un petit yacht avait été retenu d'avance... et qu'elles se trouvaient en toilette à neuf heures du matin, » il put se convaincre des vifs regrets, qui ne les avaient point quittées, de n'avoir pas eu le temps de l'avertir pour qu'il vînt les rejoindre. L'incident épuisé, la soirée tout intime reprit son cours ordinaire. Marcel s'y montra fort gai, avec assez de naturel pour faire illusion, se réservant de prendre sa revanche.

Pourtant, malgré son empire sur lui-même et si résolu qu'il fût de ne rien hasarder ce soir-là, à un moment le duc s'échappant, comme souvent, à parler espagnol en riant avec miss Parker, il ne put se défendre d'un mouvement de colère imprudente et, interrompant leur causerie, il se mit à parler anglais de son côté avec Inès, puis, s'arrêtant tout à coup, comme s'apercevant d'un oubli :

— Ah! pardon, mon cher duc, s'écria-t-il, je parle anglais et vous ne le savez pas!

Le duc le regarda sans comprendre.

— Pourquoi vous excuser? dit-il, surpris. C'est inutile entre nous.

— Si! si!.. je le dois! reprit Marcel avec une intention évidente; parce que je trouve d'une suprême inconvenance, en s'adressant à une femme devant un tiers, d'employer un langage que ce tiers ne comprend pas.

L'agression était si directe, et dans la forme et par le ton, qu'elle produisit un silence subit. Le duc se mordit les lèvres; mais

presqu'aussitôt, après un coup d'œil jeté sur Mrs Parker, il répondit en riant :

— Votre excuse ressemble diablement à une leçon, mon cher monsieur de Chabal : soit! Pour ces dames, je l'accepte sous ces deux formes, puisque vous y tenez.

— Oh! les convenances! oh! les convenances! s'écria Inès en enflant la voix avec sa mutinerie plaisante.

Cette diversion et les rires que provoqua ce mot, qu'elle avait souvent sur les lèvres, amenèrent une heureuse détente qui réduisit l'incident aux proportions d'une boutade mal comprise. Marcel se garda d'insister. Un domestique apportait le thé au salon. On se leva.

— Quelle belle nuit!.. reprit miss Parker, en montrant la mer calme et la plage éclairée par la lune. — Qu'il serait charmant d'aller là-bas s'asseoir sur la grève!..

— Eh bien! allons! dit le duc.

— Oh! non, merci, répondit Inès avec un petit bâillement, je suis trop fatiguée.

Il était près de minuit quand les deux rivaux se disposèrent à partir. Comme Uriguën causait debout avec Mrs Parker, Marcel vit Inès qui, près de la vérandah, lui faisait un geste furtif : il alla la rejoindre.

— Partez avant le duc et revenez m'attendre à la petite porte, dès qu'il nous aura quittées, lui dit-elle rapidement.

Ce mot inattendu ramenait Marcel de si loin qu'il faillit commettre la maladresse de se trahir.

— Alors, bonsoir, ajouta Inès, tout haut, et, lui tendant la main, comme s'il s'était approché d'elle pour prendre congé; allez vite à votre rendez-vous du casino!..

X.

Dix minutes plus tard, Marcel revenu par le sentier détourné, se postait en embuscade, caché dans l'ombre de la villa. Il vit bientôt sortir Uriguën. Après tant de rage, de soupçons ténébreux et d'hallucinations folles, il se retrouvait tout à coup pleinement assuré de l'amour de cette fille étrange dont l'humeur fantasque le déroutait. Elle allait venir. Elle était toute à lui... Il l'attendait... Pourtant elle tardait; les lumières avaient disparu du salon, les gens étaient tous rentrés depuis une demi-heure, et le silence enveloppait la villa... Qu'était-il survenu? A travers les persiennes closes, il ne pouvait rien discerner et l'inquiétude le gagnait. Avait-elle modifié son caprice depuis qu'elle l'avait congédié?.. Tout à coup l'idée lui vint qu'il s'était mépris sur la nature de ce rendez-

vous. Si elle ne le lui avait assigné que pour une explication de rupture?..

Enfin, comme il commençait à perdre patience, une petite porte du jardin s'ouvrit doucement, une ombre qu'il ne reconnut pas se dessina sur le chemin. Il se montra, l'ombre aussitôt vint à lui, en courant, les bras ouverts...

C'était Inès, vêtue en garçon, coiffée d'un petit chapeau de matelot orné d'une ancre d'or, ses cheveux tombant sur ses épaules; on eût dit quelque jeune échappé d'Oxford ou de Cambridge, en costume de *yachting*. Gracieuse, adorable à rendre fou.

— Comment trouvez-vous votre Inesito?.. dit-elle.

Il l'étreignit dans un transport de joie, osant à peine croire à tant de bonheur après tant d'alarmes; puis, il la contemplait, émerveillé; c'était la plus étonnante métamorphose: élégante, fine, hardie comme un jeune *bachelor* de seize ans, dans ces habits pimpans qu'elle portait à miracle avec ses jolies allures décidées. Quand il l'eut bien admirée :

— Maintenant, vite, sauvons-nous, dit-elle; on pourrait nous apercevoir! J'ai dit à Fanny de ne pas m'attendre.

Ils descendirent et gagnèrent en courant la plage, déserte à toute heure de ce côté éloigné du casino. Quand ils eurent dépassé la terrasse :

— Enfin, nous voilà libres! dit-elle. Ouf! que c'est long tout un grand jour sans nous voir!

— Perfide! A qui la faute? murmura-t-il dans un baiser.

— Mais c'est lui! c'est lui qui avait tout comploté, sans me le dire, avec maman!

Il faisait une nuit claire et splendide. La marée, à mi-pleine, contournait le rivage d'une ligne de phosphorescences diamantées. Mais ils avaient à peine fait cent pas sur la grève qu'il fallut s'arrêter. Inès était chaussée de petits souliers mignons qui s'emplissaient de sable et qu'elle perdait. Elle les quitta sans façon et les donna à Marcel : puis, ravie bientôt de courir, comme elle le disait, « en petit mousse normand, » elle ôta ses bas et se mit pieds nus pour ressentir mieux cette impression douce d'entrer jusqu'à la cheville dans ce tapis mouvant et tiède. Et c'étaient des rires d'enfant émerveillée d'avoir découvert un jeu charmant. Arrivée au bord de la mer, elle voulut mouiller ses petits pieds dans l'écume et parlait de venir un soir, avec lui, se baigner à cette heure.

— Oh! quand? s'écria-t-il, enflammé de cette idée.

Elle ne répondit point.

Puis se laissant tomber sur la pente d'un remous de sable :

— Asseyons-nous là, dit-elle.

Mais Marcel tenait à sa question. Il insista.

— Nous verrons! répondit-elle. Mais il faut pour cela que vous ne soyez pas un vilain fou, comme vous l'avez été tout à l'heure. Je vous ai détesté pendant toute la soirée.

— Chère Inès, c'est ce maudit duc...

— Qu'est-ce qu'il a fait?

— Il vous fait la cour.

— Eh bien! qu'y voyez-vous de mal? lui demanda-t-elle avec son ton de hardiesse railleuse.

— Mais... je suis jaloux...

— Cela vous sied bien... notamment à cette place? reprit-elle en lui laissant sa main qu'il tenait sur ses lèvres.

— Je vous aime tant!..

— Alors, pourquoi ne m'aimerait-il pas aussi, lui?

— Et vous osez me l'avouer? s'écria-t-il. Infidèle! coquette effrontée! cela vous amuse...

— C'est bien mon droit pendant que je suis fille, peut-être! répondit-elle avec cette étrange liberté hautaine qui lui donnait une grâce si originale. Aussitôt que je serai mariée, il ne sera plus temps de m'amuser et de me laisser faire la cour, comme vous dites.

C'était la première fois que ce mot de mariage était prononcé entre eux. Marcel eut un battement de cœur.

— Mais quand vous serez mariée, ange que vous êtes, dit-il tendrement, vous aurez au contraire ce bonheur de vivre à deux, chérie, adorée, avec un esclave vous donnant toute sa vie, n'ayant d'autre soin que d'accomplir vos moindres souhaits, vos moindres caprices...

— Oh! oui, c'est toujours ainsi!.. reprit-elle en l'interrompant avec un joli rire. A moins que cet esclave « donnant toute sa vie » ne soit un mari comme tous les autres, s'érigeant en maître, imposant ses volontés...

— Un maître, à vous?.. chère Inès! s'écria-t-il avec un élan convaincu.

— Oh! à moi, non! répliqua-t-elle de son petit ton net d'Américaine. Un maître, c'est ce que je n'aurai jamais!.. Je parle en théorie!

— Oui; et que vous savez bien quel sera le pouvoir de ces deux grands yeux que j'aime et qui sont à la fois si effrayans et si doux!

— Bien vrai? dit-elle, son regard alangui noyé dans le regard de Marcel. Vous croyez qu'on n'y résistera pas?

— Je le jure! je le jure! s'écria-t-il enivré.

— Alors il faudra donc me risquer, répondit-elle avec un adorable sourire; mais, en tout cas, quelque mari que je prenne, ce sera

le plus tard possible, et il sera toujours temps d'y penser, car je veux jouir de ma liberté.

Marcel se garda d'insister. Avec une fille aussi originale, et devant les fougues de ce caractère si plein de bizarres contrastes, qui le jetaient des espérances les plus folles dans les terreurs les plus justifiées, il savait qu'il était imprudent de rien heurter. A quoi bon d'ailleurs effaroucher cet indomptable orgueil que l'ombre même d'un joug révoltait? Ces idées hautaines d'indépendance, ce *self-government* audacieux, absolu jusque dans les incroyables entraînemens des sens où l'égarait souvent la nature de flamme qu'elle tenait de sa mère, ne faibliraient-ils pas un jour?.. Après leurs aveux, et presque déjà avec les droits d'un amant, dans cette extraordinaire liaison cachée avec une fille d'un tel monde, qu'avait-il besoin de presser l'heure d'un engagement formel?.. Aimante, passionnée, n'était-elle pas d'ailleurs à la merci d'un moment d'oubli qui la conduirait trop loin pour que leurs amours pussent avoir d'autre dénoûment que celui qui ferait, dans quelques mois, du *lover* un époux?

Dans cette nuit claire et chaude, enivré des vagues parfums des jardins de la rive qu'un souffle tiède apportait jusqu'à eux, Marcel, agenouillé sur la pente du talus sur lequel elle était accoudée, se croyait dans un rêve. Après les terreurs qui l'avaient tenu palpitant tout le jour, il l'avait crue perdue pour lui. Elle était là, seule, en cet état d'intimité inouï et presque comme une maîtresse, nonchalamment couchée dans le sable, appuyée sur son bras, en ces habits de garçon qui dessinaient les formes adorables de son corps, à l'aise sous la petite veste ouverte, et laissant voir une chemise de fine toile à raies bleues, que bombaient délicieusement les formes de son buste élégant, son cou très dégagé par le col rabattu... A un moment, il baisa avec transport ses petits pieds blancs et nus, encore humides de l'écume qui les avait baignés et qu'elle lui laissa presser sur ses lèvres.

— Oui, demandez pardon, criminel! dit-elle avec l'accent d'un tendre reproche et abjurez vos torts envers moi, vos jalousies d'ingrat!

— J'abjure! j'abjure! s'écria-t-il, en joignant les mains dans une attitude suppliante.

— Et vous serez aimable avec le duc!.. articula-t-elle en levant son joli doigt en signe de commandement.

— Est-ce qu'il faudra aussi que je l'encense?.. demanda-t-il avec un soupir.

Un éclat de rire accueillit ce mot.

— Oh! le vilain rebelle! s'écria-t-elle, regardez-moi cette moue!..

Ne le croirait-on pas une victime!.. Et tout cela parce qu'il est sans foi et aveugle... Voyons, promettez-vous d'être toujours soumis et confiant ?.. Je vais vous révéler quelque chose...

— Mettez-moi un bandeau, et dites votre terrible secret.

— Eh bien! vous êtes un grand fou.

— Depuis que je vous connais. — Je le sais!

— Un étourneau, qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez, continua-t-elle, un jaloux, un félon...

— A sept, nous ferons une croix!.. Et le duc?..

— Le duc est un chevalier fidèle, courtois, noblement épris...

— Encore!..

— Toujours! — Ne m'interrompez pas. — Et celui-là vient à la villa, chaque jour, sans prendre ombrage de certain méchant querelleur... qu'il ne craint pas comme rival...

— Vous en convenez?.. reprit Marcel.

— Je lui rends justice, voilà tout!.. Mais, grand fou, répéta-t-elle, ne voyez-vous donc pas que le duc n'est que le protégé de ma mère... mais qu'il n'est pas le mien?

— Quoi! s'écria-t-il, s'est-il donc déjà déclaré?

— Il s'est déclaré!

— Et vous l'avez refusé?..

— Chut! ajouta-t-elle vivement. Je n'ai rien dit... si ce n'est qu'il se pourrait bien que la jalousie mît quelquefois des écailles sur les yeux des gens qui se croient des lynx...

— Oh! chère Inès, pardon! pardon!

A ce moment, une horloge lointaine sonnait trois heures.

— Mon Dieu! si tard ? dit-elle en se levant. Vite, vite, il faut rentrer.

XI.

L'amour ne vit que dans les extrêmes. Et déjà, sur des pentes fleuries, en dépit de ses roueries de sceptique, Marcel avait glissé comme un naïf. Assuré d'avoir reconquis la position, et délivré de ses transes, il revint chez lui la tête dans le ciel. Comment douter de son bonheur? L'explication si naturelle que lui avait donnée miss Parker du séjour du duc de Uriguën à Deauville et de son échec ne mettait-elle point à néant toutes ses craintes folles ? Après les agitations de cette journée, il n'en était plus à se faire illusion sur son état. Il avait trop réellement souffert pour ne pas reconnaître qu'il était pris beaucoup plus grièvement qu'il ne le croyait. Il sentait vaguement sévir en lui des symptômes de passion avec ses délires, ses transports, ses

rages de jalousie, ce que, dans sa langue volontiers imagée, il avait appelé jusqu'alors le bataclan du sentimental. Certes, et il le comprenait, il y avait dans ce désarroi de quoi le rendre rêveur. Il allait en résulter fatalement une déperdition de ses forces, et par conséquent de ses chances. Déséquilibré, atteint dans son sang-froid, le pourchas d'Inès n'était plus pour lui l'affaire qu'il comptait diriger d'une façon méthodique, par les sentiers ombreux du Tendre américain. Touché dans ses œuvres vives, désemparé, battant de l'aile, il ne pouvait plus se dissimuler que d'épervier il était devenu colombe. Il allait être à la merci de cette imagination fantasque, qui, depuis son retour, le menait par un fil... Et, cependant, englué déjà dans ce piège qu'il avait cru dresser avec la rouerie d'un ravisseur habile, il se sentait si émerveillé de ces belles émotions toutes neuves qu'il avait toujours ignorées, qu'il en oubliait presque ce côté si sérieux de l'entreprise de flirtation qui l'avait ramené à Deauville, à savoir : la conquête de cette dot fabuleuse connue du seul Lewis Bacon.

Les jours qui suivirent furent un enchantement. Tout nuage dissipé par la hardie confidence d'Inès, à sa première rencontre avec Uriguën, Marcel, soudainement pris d'affection pour ce compagnon aimable désormais évincé, avait réparé d'une façon si galante une sortie un peu vive, qu'on avait pu mal interpréter, que le duc, naïvement convaincu qu'il s'était mépris sur le fond de l'incident, n'en avait gardé nulle souvenance. Il en était résulté entre eux une sympathie définitive accroissant l'agrément des relations jusque-là toujours un peu cahotées. Quelques parties d'un train de gaîté charmant en furent la suite. Marcel, devenu confiant, s'y montra vraiment supérieur par ses grâces élégantes. S'attachant à voiler avec un goût extrême ses ententes secrètes avec Inès, et, désireux de témoigner de sa foi ardente et de la quiétude de son amour, il affectait de la laisser parfois au bras du Castillan, dans leurs promenades au casino. Il en recueillait d'elle mille jolis sourires, dénonçant ce doux mystère à deux qui le tenait palpitant. Il souffrait toujours un peu pourtant de cette présence importune, qui mettait des obstacles sans cesse renaissans à la liberté de leurs heureux rendez-vous, quand, pour comble de fortune, un événement inattendu vint lui rendre tout à coup l'espoir des joies perdues.

Un jour, le duc de Uriguën, arrivant à la villa, annonça que sa mère et sa sœur ayant quitté Brighton pour venir passer à Dieppe la fin de la saison, il devait partir le soir même, afin d'aller les recevoir et les installer. Un regard furtif d'Inès croisa celui de Marcel. C'était une aubaine inespérée d'au moins une semaine. L'indolente Mrs Parker parut supporter cette nouvelle sans de trop grands regrets, et l'on accompagna le duc au bateau, avec

des démonstrations d'amitiés vives, et des souhaits d'heureux voyage et de prompt retour.

Affranchi de toute gêne, Marcel n'avait plus qu'à mettre le temps à profit. Dès le lendemain, les amans avaient repris leurs courses dans les bois, avec la liberté des anciens jours, les longs tête-à-tête et les excursions à deux, lorsqu'une idée merveilleuse de miss Parker le jeta tout à coup dans un transport de joie qui dépassait toutes ses plus audacieuses prévisions.

Un matin que Marcel déjeunait à la villa, les lettres et les journaux étant arrivés, comme il était longuement question d'une féerique illumination annoncée pour le lendemain, Inès proposa à sa mère de partir pour Paris. Ce serait d'ailleurs une occasion de surveiller l'aménagement de l'hôtel que leur intendant disait à peu près terminé.

— Allons, décide-toi, paresseuse chérie, dit-elle.

— Une telle fatigue! Es-tu folle?

— Mais il est nécessaire que nous voyions notre logis...

— A quoi bon? Tomaso est là. Tu lui donnes tous les ordres.

— Ce n'est pas la même chose!.. Et ta chambre? et la mienne? Je veux que ce soient deux nids.

Inès avait beau prier, elle n'obtenait rien, M[rs] Parker affirmant qu'elle ne pourrait supporter une telle chaleur. « Elle serait morte avant d'arriver. » Enfin Inès, à bout d'insistances, eut une inspiration lumineuse.

— Si j'y allais avec Marcel? s'écria-t-elle, Fanny nous accompagnerait et, après demain, nous pourrions être de retour.

A cette étonnante proposition, Marcel eut un sursaut et demeura presque étourdi.

— Mais Tomaso ni sa femme ne sont avertis, répondit tranquillement M[rs] Parker, rien ne serait préparé pour te recevoir...

— Bon! il suffit d'une dépêche qu'ils auront dans deux heures. Nous, nous partons ce soir, et demain matin tout sera prêt là-bas à mon arrivée.

— Mais,.. répéta la mère hésitante.

— Oh! pas de *mais*, mignonne chérie, s'écria Inès en se levant et en la saisissant dans ses bras. Ce sera si gentil pour ta pauvre Inesita, qui a tant envie de voir Paris. J'en grille!

— Folle, tu l'as déjà habité six mois.

— Oh! j'avais cinq ans, papa était malade, et je n'ai jamais quitté l'hôtel!.. *Mamita, querida de mi corazon!* ajouta-t-elle de sa voix câline.

— Eh bien! si tu le désires tant, fille volontaire, dit M[rs] Parker d'un ton dolent, envoie bien vite la dépêche.

XII.

Bien qu'il n'en fût plus à s'étonner de rien, Marcel, en courant chez lui préparer son départ, eut besoin de tout son sang-froid pour se convaincre qu'il ne rêvait pas. Par instans, il se reprenait à douter d'une aussi étonnante aubaine et tremblait que quelque accident imprévu ne contrecarrât ce hardi caprice d'Inès. Si, après avoir cédé, Mrs Parker allait réfléchir aux périls d'un projet si fou!..

Quoi qu'il en fût, il réglait tout pour cette fugue, redoutant quelque contre ordre. Rien ne vint. Le soir, il se rendit à la villa.

Miss Parker l'attendait, prête, en costume de voyage, enveloppée tout entière d'un cache-poussière; un voile épais sous lequel brillaient ses grands yeux dissimulait si bien son visage qu'il hésita presque à la reconnaître. Ces précautions, qui donnaient à leur escapade toutes les allures d'un enlèvement, eurent pour l'imagination de Marcel un montant extrême. N'était-ce point accuser entre eux une situation décidée, acceptée, et sur laquelle il ne pouvait plus y avoir de retour? Quel autre dénoûment qu'un mariage après une telle aventure?..

Inès était ravie. Mrs Parker, avec son sourire tranquille, s'amusait de sa joie, comme s'il se fût agi d'une simple partie de plaisir, à la fête du village voisin.

Enfin Fanny attendant avec les bagages :

— Tu me jures bien, ma chérie, que tu ne t'ennuieras pas pendant ces deux jours? dit Inès en embrassant sa mère.

— Non, non.

— Tu sortiras; tu iras à la plage, au casino?

— Oui.

— Bien. Je t'enverrai des dépêches de chaque bureau devant lequel nous passerons.

Tout avait été combiné d'avance. Une voiture devait les conduire à la station de Pont-l'Évêque, où ils prendraient le train de nuit.

— Bon voyage! dit Mrs Parker, à sa fille, qui lui jeta encore un baiser du bout des doigts.

Au chemin de fer, un coupé avait été retenu. Marcel ne se crut réellement parti que lorsqu'ils y furent installés. Fanny, à l'autre bout du wagon, en fille discrète et bien stylée, ne semblait ni voir ni entendre.

— Quel bonheur de revoir enfin Paris! dit Inès.

La nuit était claire, transparente. Une belle nuit d'été, scintil-

lante, tiède, avec les lueurs bleues des rayons de lune. Tout en continuant son babil, Inès, la tête à la portière ouverte, regardait. Parfois, quelque joli tableau apparaissait tout à coup, puis s'effaçait, comme une vision à peine entrevue. C'était quelque castel isolé, dont la construction élégante se dessinait à travers un bouquet de bois; une rivière qui s'enfuyait sous une double rangée de saules; un hameau, pittoresquement groupé; ou bien, quelque maisonnette aux murs blancs, plantée tout au bord du chemin, et la silhouette d'un moulin avec ses grandes ailes étendues, les larges ombres des pommiers se détachant presque noires sur les champs dorés.

— Je n'avais jamais vu la campagne ainsi, dit-elle; on se croirait emporté dans quelque monde magique...

A un moment, une étoile filante traça comme un sillon d'éclair.

— Vites, faites un vœu ! s'écria-t-elle.

Fanny dormait dans un coin, les laissant pour ainsi dire seuls en ce tête-à-tête charmant...

Au bout d'une heure pourtant, la causerie se ralentit. Comme bercée par le mouvement, miss Parker ferma les yeux et finit par s'endormir à son tour, sa main dans la main de Marcel. Étourdi, ému, agité, envahi d'une sorte de trouble, il la contemplait. Il avait peine à croire à ce qui lui arrivait. En plein dans ces singulières mœurs américaines, il songeait à ce qui pouvait résulter de cette liberté. Certes, Inès était une fille de tête que les défaillances n'avaient guère chance d'atteindre. Mais, de ce voyage qui avait tout le piquant d'un enlèvement, de ces deux longues journées d'isolement où tout rapproche et lie, de cette intimité enfin de toutes les heures, quels hasards pouvaient naître ? Marcel avait bien, en quelque coin de lui-même, un certain fonds de loyauté qui n'était point sans lui susciter de vagues scrupules. Quoique épris, il lui était impossible de se dissimuler que toute tentative de séduction aurait quelque chose d'inélégant, d'odieux. Cependant cette hardiesse sans bornes, ce calme qui s'abandonnait si naïvement et si entièrement à lui, n'étaient-ils pas déjà comme un encouragement tacite, ou, qui sait même, une provocation préméditée?.. Des pensées folles lui montaient au cerveau. Inès, venant d'elle-même au-devant du péril, et lui assurant ainsi la conquête de cette dot qui le remettait à flot !..

Il admirait ce joli sommeil tranquille : ses longs cils tranchaient sur ses joues roses, et ses lèvres rouges, un peu écartées, découvraient ses dents nacrées. A un moment, il n'y sut tenir. Feignant de se pencher sur elle pour la recouvrir, il mit un baiser sur sa bouche. Elle eut un frémissement léger, et, sans se réveiller, le lui rendit.

A cinq heures du matin, on arrivait à Paris. Inès dormait tou-

jours. Marcel dut l'appeler plusieurs fois. Elle eut un petit détirement plaintif, comme un enfant dépité d'être arraché à un songe d'or.

— Allons ! dormeuse, nous sommes arrivés, répéta-t-il.

Avec une adorable petite moue, elle entr'ouvrit ses grands yeux bouffis de sommeil, se secoua, et, encore à moitié engourdie, sans le regarder, éleva gentiment sa main, qu'elle lui donna à baiser.

— Bonjour ! dit-elle.

Puis, tout aussitôt, elle se dressa.

— Mais je dois être effrayante ! s'écria-t-elle. Vite, Fanny, ma toilette.

La femme de chambre déboucla le nécessaire ; Inès y prit une petite glace qu'elle donna à tenir à Marcel.

La mantille enlevée, elle se peigna, s'attifa, s'arrangea, se recoiffa, tout en babillant.

— Quelle heure est-il ?

— Quatre heures et demie.

— C'est incroyable ! Il fait déjà jour. J'ai tout à fait bien dormi. Et vous, Marcel ?

— Non... oui... je ne sais pas...

— Ah ! je suis sûre, méchant, que vous m'avez regardée, et que vous vous êtes moqué... Maman dit que je fais la grimace quand je dors...

— Oh ! au contraire...

— Au contraire ?.. Ah ! donc, vous n'avez pas fermé l'œil... Et cette Fanny qui ne m'a pas avertie ! Enfin, vous n'en direz rien, je l'espère...

— Jamais ! répondit Marcel. Ce sera un secret entre nous deux.

— Là, me voilà correcte, ajouta-t-elle, en donnant un dernier petit coup à l'alignement de ses cheveux sur son front.

Devant cet abandon empreint d'une grâce si naturellement chaste, si franchement confiante, Marcel se trouvait tout surpris du rôle étonnant qui lui était échu. Il était tout dérouté de voir ainsi tourner cette aventure à laquelle il avait imaginé tant d'émotions troublantes. Inès le traitait en camarade, rien de plus. Son sourire était tranquille. Une sorte d'expression sereine, des attitudes, des façons à la fois aisées et candides. Tout cela semblait si bien éloigner la moindre idée de danger pour elle que, en dépit des marivaudages du *flirt*, il pénétrait de moins en moins l'énigme de caractère bizarre, résultant d'une éducation si complètement faussée. Cette quiétude si sûre lui inspirait même un certain respect ; dominé peut-être par un sentiment plus tendre, il s'accusait d'avoir pu concevoir les coupables pensées qui l'avaient assiégé durant la nuit, et malgré lui, sans s'en rendre compte, il devenait d'autant plus timide qu'elle semblait se livrer avec une plus audacieuse impru-

dence. Des idées toutes neuves d'innocence, de vertu, de chasteté sainte, qu'il avait toute sa vie raillées, lui montaient au cerveau et le laissaient tout rêveur.

Le train arrêté en gare, on descendit. Un porteur prit les deux valises qui formaient tout le bagage et marcha à une voiture. Inès, accoutumée aux voyages comme un garçon, jeta elle-même l'adresse au cocher.

Marcel monta auprès d'elle. La femme de chambre s'installa sur le siège.

Durant le trajet, les deux amoureux convinrent de l'emploi de la journée. Inès décida que Marcel viendrait la prendre à neuf heures.

— Non, c'est trop tôt, dit-il, il faut vous reposer, après une nuit de chemin de fer.

— Y songez-vous? Nous n'avons que deux jours pour tout voir.

Le temps se passa à discuter. Marcel insista. Inès s'entêta.

— D'abord, vous êtes là pour faire toutes mes volontés! conclut-elle.

La voiture arriva avenue Friedland, entra dans la cour d'un hôtel très grandiose que Marcel avait souvent remarqué. Une dépêche ayant, dès la veille, averti les gens, Tomaso et sa femme étaient levés.

— Madame n'est pas venue? demanda Tomaso voyant miss Parker seule.

— Ma mère est restée à Deauville, répliqua Inès, tout en sautant de la voiture. Je ne viens que pour un jour.

Avec leurs bonnes figures d'Italiens, souriantes et attentives, les gens ne marquèrent nul étonnement de voir leur jeune maîtresse ainsi escortée.

— Mais, rien n'est prêt dans l'hôtel, reprit la femme de charge; il faudra que mademoiselle se contente de notre logement.

— Très bien! c'est au mieux.

Inès apportait dans tout cela une extrême aisance, avec ces manières de haut ton qui lui étaient naturelles. Elle tendit la main à Marcel.

— Allons, dit-elle, à neuf heures juste, juste, bien juste!

Dix minutes plus tard, Marcel était chez lui. Encore tout abasourdi de cette extraordinaire échappée, joyeux, ravi, transporté, il se résumait pourtant avec sang-froid le côté positif et pratique de son affaire. Il n'en était plus à redouter de se compromettre en compromettant la réputation d'Inès. Les excentricités de l'éducation américaine prenaient à ses yeux un caractère tout à fait raffiné, depuis qu'il connaissait la vraie situation de fortune de Mrs Parker.

Explique qui voudra l'inconséquence humaine. En dépit d'une morale égalitaire qui tend à régler pour tous le même idéal de perfection ou de vertu, il est évident que le point de vue change étonnamment selon les régions plus modestes ou plus hautes où se passent les mêmes faits. Dans la pensée de Marcel, la miss Parker d'autrefois, suspectée par tout Deauville de n'être que la fille d'une intrigante, et qu'il fuyait comme un joli traquenard dressé sous ses pas, n'avait certes aucun rapport avec la *fast young lady* plusieurs fois millionnaire, accomplissant avec une désinvolture du plus grand ton, cette fugue née d'un caprice de son imagination ardente et folle jusqu'à la témérité. Il voyait-là, maintenant, des allures d'héroïne à la Diana Vernon, dont le romanesque, ébruité, allait le poser dans son monde avec un éclat sans pareil, et lui créer mille envieux...

A huit heures et demie, Marcel, devançant l'heure, sortit de chez lui et gagna l'avenue Friedland.

— Mademoiselle est dans l'hôtel, lui dit le portier.

Un coup de timbre ayant annoncé le visiteur, Inès accourut au-devant de lui jusque sur le péristyle. Tomaso l'accompagnait.

— Venez d'abord visiter la maison, dit-elle.

En entrant dans cette demeure des Parker, Marcel éprouva le sentiment aimable d'une prise de possession, comme s'il s'en fût déjà senti le maître, et, dès le premier pas, il fut très satisfait. Le rez-de-chaussée, d'aspect monumental, dans ce goût américain qui n'a d'autre souci que d'entasser des richesses, avait fort bon air. M. Parker l'avait acheté d'un compatriote ruiné. Vastes et très artistement aménagés pour de splendides réceptions, les superbes salons, meublés au dernier genre du tapissier le plus célèbre, furent examinés en détail. Marcel fit quelques critiques, indiqua des changemens nécessaires dans l'art de disposer les objets et de les faire valoir. La conférence fut longue, mais non sans fruit. Après quoi, on visita le premier étage, pièce par pièce, Inès prenant sur tout son avis. Dans la magnifique chambre de M[rs] Parker, elle le fit arrêter devant un beau portrait peint par ***.

— C'est mon père ! dit-elle.

Grand, de charpente nerveuse et solide, les cheveux et la barbe d'un blond d'or, les traits intelligens, énergiques, avec une sorte de placidité têtue d'Irlandais, tout révélait en M. Parker une de ces natures trempées pour la vie de hasards et de luttes d'un pionnier du Nouveau-Monde. Rien qu'à le voir, on devinait que les accidens et les audaces avaient marqué le cours de sa carrière. En pendant, une autre toile représentait Inès enfant, ses longues boucles sur ses épaules nues, potelées et roses, ses grands yeux curieux et naïfs, sa petite bouche souriante, ses joues rondes trouées de fossettes. Elle tenait une énorme poupée dans ses bras.

— La fameuse Mira, dit-elle, vous savez bien, le présent du comte Horace?

Marcel regardait, tout ravi de retrouver dans ce délicieux *baby* comme l'ébauche de la belle créature d'aujourd'hui.

— Comment me trouvez-vous? demanda-t-elle.

— Laide, répondit-il en riant.

— Oh! menteur! s'écria-t-elle.

Tomaso s'apprêtait à ouvrir une porte dans la tenture.

— Ici, la chambre de mademoiselle, dit-il.

Toute rougissante d'un sentiment de pudeur, Inès s'élança pour l'arrêter.

— Non, non, ce n'est pas fini, s'empressa-t-elle d'ajouter.

La visite étant enfin achevée, Fanny apporta le chapeau de sa maîtresse, qui se coiffa, se mira, posa sa voilette et fut bientôt prête.

— Partons vite, dit-elle; voilà déjà une heure dépensée.

XIII.

La porte de l'hôtel franchie, ils se trouvèrent seuls, marchant par l'avenue, l'un près de l'autre, gais, ravis. Inès touchait à son rêve: voir Paris! et le voir librement, à sa guise, courir à pied, s'arrêter, tout regarder et jouir de tout, interroger sur tout, conduite par le mieux renseigné des guides.

— A qui est cet hôtel, Marcel?

— Au marquis de R...

— Et ce petit nid qui se cache sous ce bouquet d'arbres?

— C'est la cage d'un de ces oiseaux qu'on ne nomme pas à une jeune fille.

— Bon! Alors vous connaissez le perchoir?

— Méchante!

— Voyons! reprit-elle avec malice, comment est-ce là dedans? Racontez. Est-ce joli?

— Je ne sais guère. Un de mes amis m'en a parlé.

— Très bien! on sait comment il s'appelle, l'ami!

Ils gagnèrent les Champs-Élysées, parés dans leurs parterres d'été touffus de feuillages et de fleurs épanouies. Le soleil filtrait de gais rayons à travers les déchirures des arbres, semant l'asphalte de taches d'or.

Tout intéressait Inès, tout l'amusait: la mine des gens, les groupes des nourrices, les petites voitures traînées par les chèvres et bondées de *babies*. Elle se retournait pour regarder la longue avenue dominée par l'Arc-de-Triomphe, qui se détachait d'un beau ton gris brûlé sur le bleu laiteux du ciel. De vagues souvenirs se réveillaient dans son esprit.

Arrivés à la place de la Concorde :

— Suivons-nous par les Tuileries? demanda Marcel.

— Je le crois bien! Prenons les Tuileries, j'y venais jouer.

Rien de plus charmant que ce métier de cicérone auprès d'un être aimé, avide, enthousiaste. Miss Parker, avec son humour à la fois original et exotique qui jetait tant d'imprévu dans cette fugue, ne tarissait pas. Le jardin traversé, on gagna les quais. En apercevant le panorama magnifique formé par le Louvre, le Pont-Neuf et la Cité, elle eut un cri d'émerveillement. La vue des tours de Notre-Dame décida leur itinéraire.

— Allons-y, dit-elle.

Ils repartirent, son ombrelle blanche appuyée sur l'épaule. Le long des quais, les échoppes des libraires en plein vent l'amusèrent et l'arrêtèrent plus d'une fois. Elle ouvrit même au hasard un petit bouquin à la couverture d'un rose vif, ornée de chiffres cabalistiques.

— Tiens! *la Clé des songes,* dit-elle. De quoi avez-vous rêvé?

— De vous.

— Oh! le vilain flagorneur. — Allons! payez, et j'emporte.

Elle lui confia le livre et ils continuèrent leur route.

Sur la place du Parvis, l'admiration d'Inès éclata. Ils entrèrent dans la vieille cathédrale, déserte à cette heure. L'église semblait endormie sous l'ombre de ses gigantesques arceaux, les hautes colonnes doucement teintées des mille couleurs des vitraux. Subitement recueillie, Inès marchait lentement sur les dalles sonores. Arrivée à la chapelle de la Vierge, elle s'agenouilla par terre, à l'espagnole, et, cachant son front dans ses mains, murmura dévotement sa prière.

La visite achevée, tout en lui faisant admirer les sculptures du portail, Marcel lui montra de loin les arbres du Jardin des Plantes.

— Allons-y, dit-elle.

Une voiture découverte passait. Marcel l'appela. Ils y montèrent gaîment. A cette heure matinale, le Jardin des Plantes est à peu près solitaire. Ils s'engagèrent dans la grande allée, bordée de roses et de pâquerettes entremêlées. C'était le premier moment où ils fussent enfin vraiment seuls, loin de la rue, des passans et des boutiques, n'entendant d'autre bruit que le gazouillement des oiseaux qui s'ébattaient dans les larges platanes se rejoignant en berceau au-dessus de leurs têtes. Ils gagnèrent le labyrinthe, d'où le merveilleux panorama de Paris apparut à Inès enthousiasmée... Pourtant, au bout d'une heure de ces joies de *lovers* en escapade, il fallut bien songer au prosaïque.

— Je meurs de faim, dit-elle.

Marcel proposa un restaurant voisin; Inès, ayant entendu parler

du fameux Café Anglais, avait mis dans son programme d'y déjeuner. Par un sentiment de réserve délicate, disons-le à sa louange, Marcel avait songé à plus de mystère ; il eut un instant la pensée de résister. Mais Inès était absolue dans ses caprices. A quoi bon d'ailleurs atténuer des imprudences qui, resserrant plus étroitement le lien, rendaient définitivement nécessaire un mariage entre eux? Ils remontèrent donc en voiture et il donna cet ordre au cocher :

— Au Café Anglais!

Une demi-heure plus tard, ils étaient installés dans un grand cabinet formant l'angle du boulevard et que Marcel connaissait bien. Le maître d'hôtel, accouru en personne comme pour un client d'importance, dressa lui-même le menu, qu'il soumettait à Inès en l'appelant « madame, » ce qui la faisait rire sous cape. En attendant le déjeuner commandé, elle se mit à la croisée. A la fenêtre contiguë était une famille d'étrangers : la mère jouait avec son baby dans les bras d'une nourrice. Ayant aperçu Inès et Marcel, elle dit quelques mots à l'oreille de son mari :

— Ils nous prennent pour deux nouveaux épousés en voyage de *honey-moon*, dit miss Parker.

Le repas servi, ils s'attablèrent l'un en face de l'autre. Inès, enchantée d'être en partie fine, dévorait à belles dents. Elle n'était pas de ces filles qui se nourrissent d'eau claire et de rayons de lune. Elle osait avoir faim et le dire. Tout à ses soins attentifs, Marcel ne pouvait se défendre pourtant de souvenirs d'un tout autre ordre que ce cabinet lui retraçait. Il croyait rêver, en se revoyant là, en pareille compagnie. Par la pièce, le garçon allait et venait, vaquant au service avec ces airs de gravité discrète que jamais rien ne déconcerte. Miss Parker, de plus en plus ravie de s'entendre appeler « madame, » jetait à Marcel de jolis sourires. Enfin, le café servi, ils restèrent seuls.

— C'est pourtant vrai, dit-elle, que nous avons l'air d'un nouveau ménage.

— Méfiez-vous, répliqua-t-il en souriant, si c'était un présage d'avenir?

— Oh! qui sait si vous ne le regretteriez pas bien vite?..

— Ingrate! dit-il d'un ton de reproche, en lui saisissant la main, que voilà un vilain mot que vous ne diriez pas si vous m'aimiez comme je vous aime.

— Bien vrai?.. demanda-t-elle d'un air coquet, comme il baisait le bout de ses doigts.

— Eh bien! non, je ne t'aime pas! reprit-il en plongeant ses yeux dans ses yeux.

— L'impertinent! s'écria-t-elle avec un joli mouvement de dépit

pour se dégager du bras passé autour de sa taille. — Voyez comm j'ai raison de vouloir rester fille!

— Ce n'est pas un état.

— Trouvez-en donc un plus charmant.

— Bon. Vous vous en lasserez. Et c'est ce qui me rassure un peu pour m'entretenir dans l'espérance.

— Fi! dit-elle. Vous n'êtes pas digne de votre liberté. — Ah! si j'avais été un garçon!

— Eh bien! vous auriez infailliblement rencontré un joli démon comme vous... et vous auriez souffert comme moi!

— Pauvre jeune homme! comme il est malheureux! Et que le moment est encore bien choisi pour douter qu'on l'aime!

— Bien vrai, à votre tour? dit-il, sincèrement ému de tant de grâces.

— Eh bien! non, je vous déteste! répliqua-t-elle avec un adorable sourire de langueur mille fois plus significatif qu'un aveu.

Sur ces mots, s'échappant des bras de Marcel, elle se leva brusquement, secouant son joli front comme pour en chasser une pensée importune et marcha vers la fenêtre ouverte, où elle respira longuement.

— Allons, il faut partir, dit-elle.

Ils reprirent leur course à pied par les boulevards. L'éclat d'élégance et de fraîcheur de miss Parker, et l'éclair de ses grands yeux sous son voile faisaient retourner plus d'un passant, frappé de cette démarche de jeune reine. Escortée de Marcel, elle allait de ce pas fier que donne l'assurance d'être belle, s'arrêtant tout à coup aux devantures des boutiques. Pour s'isoler en quelque sorte, ils parlaient anglais, accroissant ainsi la liberté de leur causerie au milieu de la foule. Comme elle voulait tout voir de ce qu'elle avait souvent entendu citer du courant de la vie mondaine, il lui prit l'envie d'aller au bois. Marcel, prévoyant ce désir, avait donné à un cocher du club l'ordre de se tenir tout le jour à sa disposition.

Une élégante victoria les conduisit donc au lac. Peu d'équipages y figuraient à cette heure. Marcel fit prendre par les allées désertes pour gagner la cascade et le champ de courses. Sous la voûte des platanes et des hauts marronniers, ils retrouvèrent leur tête-à-tête d'amoureux. Marcel avait peine à croire à son bonheur. Si loin de Deauville, il lui semblait par instans qu'un long temps s'était écoulé depuis leur départ, qu'Inès était déjà sa femme, et qu'ils ne se quitteraient plus. Cette extraordinaire escapade autorisée par Mrs Parker n'était-elle point comme une reconnaissance tacite de son titre de fiancé? Disons-le à la louange de Marcel Chabal, si

satisfait pourtant qu'il fût de la réussite de son entreprise de roué, et de cet heureux coup du sort qui le remettait à flot, aux beaux yeux de la dot d'Inès se joignaient à cette heure les fougueuses attirances d'une passion sincère et vraie. Éperdûment épris pour la première fois, son scepticisme évanoui, il sentait que toute sa vie était désormais engagée dans cet amour. Il lui passait parfois des terreurs folles à la pensée de ce qu'il adviendrait de lui si quelque malheur imprévu faisait écrouler son rêve. La voiture allait au pas par les allées ombreuses. Une fois loin des promeneurs et du bruit, ils descendirent pour couper à travers les futaies. Le charme de cette heure et la solitude du bois jetaient Marcel dans un courant de pensées enivrantes.

La cascade et le champ de courses visités, il fallut songer au retour. Inès avait fait assigner un rendez-vous à l'architecte, et devait dîner chez elle; il la ramena à l'hôtel de l'avenue Friedland, en attendant l'heure de venir la reprendre pour les illuminations.

Pour qui n'a pas vu Paris le soir de cette féerie, toute description serait superflue; un feu d'artifice et des flamboiemens magiques ne se racontent pas. Un fourmillement de foule se pressant par les boulevards, par les rues, éclairées comme en plein jour entre deux lignes de feux, les girandoles traversant l'espace, accrochées d'une maison à l'autre; l'air embrasé par cette animation populaire, gaie, chantante, contagieuse, dont nulle cité au monde ne connaît les effervescences spontanées, qu'il s'agisse d'une révolution ou d'une fête patriotique: jamais spectacle ne fut plus inouï, plus grandiose, et plus effrayant peut-être, que ce cratère de volcan en joie.

Après avoir parcouru les quartiers populeux les plus curieux à voir, Marcel ramenait miss Parker aux Champs-Élysées, lorsque, au bout de la rue de Rivoli, les voitures, presque soulevées par le flot pressé de la foule, ne passant plus, il leur fallut descendre pour essayer d'avancer. Mais une fois emportés par la houle, arrivés près du ministère de la Marine, il leur fut impossible d'aller plus loin. Le coup d'œil de la place de la Concorde et de ses girandoles était éblouissant. Les masses d'arbres s'éclairaient de feux de Bengale, rouges, verts, bleus, les fontaines jaillissantes s'embrasaient dans une pluie d'or. La foule était devenue si compacte qu'il fallait marcher pas à pas, avec le flot. Par endroits, des courans inverses s'établissaient, une trouée où l'on se suivait en file, un à un, deux à deux, avec une régularité de peloton. Marcel avait presque peur pour Inès, qui malgré sa bravoure ne pouvait se défendre de laisser voir un certain effroi. Tout à coup, un remous les emporta dans la rue Royale, où bientôt l'embrasure

d'une porte les protégea; mais il était devenu impossible de se rejeter dans ce tumulte effrayant...

— Tenez, voici mon logis, dit-il en lui montrant ses fenêtres de l'autre côté de la rue.

— Eh bien! entrons-y, s'écria étourdiment Inès; nous attendrons la retraite aux flambeaux.

A cette proposition, Marcel eut presque un sursaut; mais aucune hardiesse de cette singulière fille ne l'étonnait plus.

— Entrons, répondit-il réellement inquiet, c'est un port au milieu de cette bourrasque.

Mais il n'était point facile de traverser la chaussée, et l'entreprise était encore ardue. Par bonheur, une bande de gamins qui marchaient en chantant, des lanternes de couleur attachées à leurs casquettes, produisit une trouée qui favorisa le passage; ils atteignirent enfin la maison.

Marcel n'ayant aucun de ses gens, le concierge s'empressa de monter pour tout éclairer. Quelques instans après, confortablement installée à une fenêtre, les bras sur une rampe de velours, Inès s'amusait comme une enfant de ce spectacle mouvant qui l'avait un instant véritablement épouvantée. Déjà, de l'avenue des Champs-Élysées, on entendait la batterie des tambours annonçant la retraite aux flambeaux; l'animation était à son comble. Puis enfin, le cortège apparut au tournant de la place, précédé par les torches que portaient des soldats. La multitude essayait en vain de se tasser sur les côtés pour leur livrer passage; ils avançaient pas à pas, piétinant sur place. Au milieu de la rue, il y eut un temps d'arrêt absolu, la musique jouant avec ses sonorités puissantes, répercutées dans l'espace fermé par les deux lignes des hauts hôtels illuminés et pavoisés.

— Oh! Marcel, voyez donc, s'écria Inès dans un élan d'enthousiasme et comme grisée par le bruit, c'est magnifique!

Enfin, le cortège atteignit le boulevard et disparut. Au-dessous des fenêtres, la foule coulait toujours compacte, pressée. Inès ne pouvait s'arracher à cette étrange vision, qui ressemblait à un de ces bizarres tableaux apocalyptiques de Durer ou de Martinn.

— Ce torrent vous donne à la fin le vertige, dit-elle.

— Eh bien! reposez-vous, chère Inès, car vous êtes ma prisonnière pour au moins encore une heure ou deux, dit Marcel en riant, comme elle se retournait pour prendre un fauteuil qu'il lui avançait.

— Oh! le donjon n'a rien d'effrayant... Mais, savez-vous que c'est charmant, votre repaire? ajouta-t-elle, en parcourant du regard l'arrangement des trois pièces se communiquant par les larges baies ouvertes.

— C'est l'apparition de la fée qui vient de créer tout cela, reprit-il.

— Flatteur! comme vous savez bien mentir!.. Tiens, c'est un Pérugin, cette toile?

Et elle se mit à marcher dans le salon, attirée çà et là par quelques tableaux de prix.

Miss Parker était trop accoutumée aux richesses d'art pour ne point découvrir, du premier coup d'œil, les pièces et les meubles rares qui ornaient le logis. Aussi à l'aise, dans son joli air délibéré, que si elle fût entrée chez quelque marchand, elle fouillait, examinant tout, gardant sa grâce hautaine, sans songer un seul instant que sa présence en ce lieu pût être même suspectée. Marcel était ravi.

Cependant, il ne se sentit plus tout à fait aussi tranquille, lorsqu'elle arriva à un petit salon qui lui servait de pièce intime, et où se trouvaient épars ces menus objets familiers qui dénoncent tout un train de vie : des lettres, des portraits, souvenirs plus ou moins vivans de quelque aventure scabreuse.

Bien que, profitant d'un moment, il se fût hâté de faire disparaître les dénonciations les plus apparentes de ses fredaines de garçon, il n'avait pu tout cacher du premier coup. Les yeux de miss Parker découvrirent, sur la cheminée, une mignonne paire de souliers de satin blanc, rappel indiscret de quelque Cendrillon du ballet de l'Opéra.

— Oh! s'écria-t-elle, vous portez des mules de satin?..

— Une relique de la Guimard, dit Marcel avec aplomb. Ce sont ses derniers chaussons de danse...

— Ils ont gardé une extraordinaire fraîcheur, ajouta-t-elle en lui riant au nez.

Marcel était sur les épines. Mais le repaire éveillait chez la belle Inès mille curiosités de fille téméraire et folle. Furetant, l'interrogeant sur chaque chose avec malice, elle jouissait de ses déconvenues, sans pourtant perdre rien de son assurance souveraine.

— Voulez-vous que je jette tout cela par la fenêtre? dit-il tout à coup comme elle lui demandait, non sans se moquer, les noms à mettre au-dessous de quelques photographies mal dissimulées.

— Et les passans? s'écria-t-elle avec un éclat de rire.

Pour faire diversion, il l'emmena bien vite dans un élégant fumoir attenant au salon, réduit charmant qu'on eût pris pour un boudoir de duchesse. Un thé était servi près d'une table chargée d'un souper délicat, où deux couverts étaient mis.

— Mais vous êtes décidément un enchanteur! dit-elle à cette galanterie impromptue.

— L'enchanteur, c'est mon portier, à qui j'ai donné ordre de me faire venir tout cela du restaurant voisin, répliqua Marcel.

— Non. J'aime mieux croire à une baguette de fée, reprit-elle en prenant son bras.

Pendant que, au dehors, on entendait toujours le bruit de la foule, ils s'assirent gaîment. Marcel se croyait dans un rêve. N'était-ce point la plus étrange victoire que ce délicieux tête-à-tête, amené si bien à point par la crainte d'un réel péril? — Inès chez lui!

Sans se départir de ces façons un peu hautaines que la conscience de son orgueil suffisait à justifier, enchantée d'un surcroît d'aventures dont le romanesque l'amusait comme un original incident de voyage, miss Parker se livrait avec un abandon charmant à cette invincible attirance de toute fille d'Ève vers le fruit défendu. Le souper fut un éclat de joie, de cette joie de haut ton, empreinte du naturel parfum d'élégance qu'elle exhalait dans la moindre attitude et dans le moindre geste.

— C'est pour le coup, chère Inès, que nous avons l'air d'être en excursion de *honey moon!* dit Marcel en riant.

— Oui, c'est gentil tout à fait, dans ces conditions d'imprévu, répondit-elle avec sa gaîté d'enfant rebelle.

Un baiser sur sa main, qu'elle ne retira pourtant pas trop vite, valut à Marcel une gentille menace du doigt.

— Soyez sage, dit-elle en se levant; le samovar chante, il est temps de faire le thé. C'est moi qui vais le verser à votre seigneurie.

C'était en vérité pour Marcel d'une grâce à le rendre fou, que de voir Inès agir ainsi, sans le moindre embarras, comme si elle se fût déjà sentie chez elle. N'était-ce point déclarer une sorte de prise de possession et, comme dans un aveu charmant, dénoncer que la conscience des droits acquis sur le *lover* impliquait ces droits de maîtresse du logis? Quelle reconnaissance plus complète de leurs liens de fiançailles jusqu'alors inavoués par cette orgueilleuse fille, mettant son indépendance à si haut prix? Avec sa jolie attitude de tête toujours un peu fière, tout en présentant à Marcel une tasse de thé, elle promena son regard autour d'elle, comme s'il lui manquait quelque chose.

— Ah! voilà! dit-elle.

Et, allant à la cheminée, elle y prit une boîte de cigarettes qu'elle rapporta. Elle en choisit une, l'alluma à la bougie, puis la lui tendant, après en avoir tiré deux ou trois bouffées :

— A l'espagnole! dit-elle.

Les bruits de la rue, s'éteignant peu à peu avec l'écoulement de la foule, n'arrivaient plus que par instans, à travers les portières baissées, et l'isolement qui se faisait autour d'eux accroissait le charme intime de cette ravissante équipée d'amoureux.

La main dans la main, ils devisaient gaîment, Marcel mêlant à leurs propos ces exquises privautés du *flirt* accoutumées entre eux

et qu'Inès ne repoussait qu'avec cette adorable rigueur, à demi consentante, de fille trop sûre d'elle-même et de celui qu'elle aime pour redouter un oubli de sa fierté. Les mœurs américaines ne connaissent rien d'ailleurs de ces dangers d'une séduction absolument déshonorante pour qui la tenterait.

Confiante en Marcel, tout en causant, elle s'abandonnait imprudemment à ces douces étreintes d'amans où, les yeux dans les yeux, les paroles d'amour se changent en baisers. Troublée par l'éveil de ses sens, il la sentait frémir dans ses bras. Puis c'étaient de longs silences pendant lesquels on eût dit qu'ils écoutaient les battemens de leurs cœurs trop pleins.

Il est des heures douces et fatales, où l'âme éperdue s'envole et perd terre, laissant la raison sans guide, obscurcie par ces troublantes ivresses qui ressemblent à l'enchantement d'un songe. Marcel, subjugué, impuissant à régir sa passion, se laissait gagner par le délire... A un moment, leurs lèvres se touchèrent. A demi pâmée, elle tomba dans ses bras, défaillante, vaincue sans lutte!

Certes, Marcel n'avait point prémédité pareil triomphe. Il demeura un instant presque étourdi de son bonheur; et, devant la soudaineté d'une telle chute qui faisait de miss Parker sa maîtresse, ce fut presque une stupéfaction naïve qui le saisit au réveil de son enivrement. Éperdue, sans défiance d'une de ces brusques surprises des sens que couvent les natures de flammes, la fière Inès, tout à coup sans forces, s'était jetée dans cet embrasement sans même songer à se défendre contre ces attirances de voluptés inconnues qui s'emparaient de tout son être et la précipitaient dans un péril imprévu. — Elle était à lui! Dans sa pensée indécise et flottante, il entrevoyait déjà vaguement le bonheur et le glorieux avenir qui devait couronner forcément cette heure d'égarement et d'oubli.

Assise, ou plutôt affaissée, sur le divan, dans une attitude encore alanguie, miss Parker, les yeux attachés au tapis, et oubliant sa main dans les mains de Marcel agenouillé à ses pieds, semblait s'éveiller d'un rêve surprenant, dont elle cherchait à pénétrer le sens incompris. Il voulut la distraire de cette prostration par le serment obligé d'un éternel amour.

— Inès, mon Inès, je t'aime! dit-il d'une voix émue et profonde.

Elle eut un tressaillement subit; puis, lentement, sans répondre, elle tourna vers lui ses grands yeux noirs encore fiévreux et le regarda avec une étrange expression.

— Cher ange, à quoi pensez-vous? reprit-il tendrement comme pour dissiper le songe.

Avec une sorte de geste égaré, elle posa la main sur sa tête, le forçant à relever le front comme pour y scruter sa pensée.

— Je pense que vous êtes un lâche! répondit-elle froidement, et je cherchais par quel mot vous exprimer mon mépris.

— Inès, mon Dieu! que dites-vous? balbutia-t-il, atterré et s'efforçant à ressaisir sa main qu'elle lui avait arrachée. Ne savez-vous pas que toute ma vie vous appartient, que je vous adore?..

— Envoyez chercher une voiture! dit-elle en se levant violemment, le laissant à ses pieds.

Il voulut la retenir, dans un élan désespéré, pressant ses genoux, cherchant à la calmer d'une voix suppliante.

— Ah! relevez-vous et laissez-moi! s'écria-t-elle avec une explosion de dégoût. Ne comprenez-vous pas que vous me faites horreur?

Et, se dégageant d'un mouvement brusque, le repoussant presque du pied, elle marcha vers un meuble, prit son chapeau, ses gants...

Consterné, stupéfait, il la regardait.

— M'avez-vous entendue? reprit-elle; demandez une voiture.

Machinalement, il se leva, sortit pour aller appeler le concierge, et rentra un instant après.

Inès était debout devant la cheminée, pâle, glacée, rajustant en hâte, d'une main tremblante, le désordre de ses vêtemens et de sa guimpe froissée. Muette, se regardant sans se voir dans la glace qui reflétait l'expression sombre de ses traits, ses grands yeux fixes, presque hagards, les lèvres frémissantes, elle se pressait, comme assiégée de l'unique pensée de fuir.

Marcel la considérait en silence, n'osant proférer un mot. Dans son accablement subit, il ne trouvait rien pour essayer d'apaiser cette agitation folle.

En nouant les bouts de son voile, elle se piqua à une épingle cachée; le sang tacha la blancheur de la gaze.

— Vous vous êtes blessée? dit-il.

Elle haussa les épaules sans lui répondre. Puis, comme elle était prête, sans même lui jeter un regard, elle passa devant lui pour gagner l'antichambre. Il s'élança.

— Mais laissez-moi vous accompagner, s'écria-t-il.

Elle se retourna hautaine, méprisante, indignée.

— Je vous défends de me suivre! dit-elle. — Adieu, je ne vous reverrai de ma vie!

MARIO UCHARD.

(La troisième partie au prochain n°.)

UNE

IDYLLE MONACALE

AU XIIIe SIÈCLE

CHRISTINE DE STOMMELN.

Les savans physiologistes qui, de nos jours, ont porté hardiment l'expérience sur les confins mal définis du corps et de l'âme ont très bien aperçu combien l'histoire des exaltations religieuses du passé projetait de lumière sur leurs recherches. Lues avec attention et au grand jour des découvertes nouvelles, les légendes des extatiques, les récits de possessions ont reçu la plus éclatante des confirmations, ou, pour mieux dire, le plus décisif des commentaires. Les faits qu'ils racontent ont pu être observés, analysés, presque reproduits à volonté. Entre toutes les mystiques du moyen âge, Christine de Stommeln est peut-être celle dont la vie se prête le mieux à ce genre d'étude. Nous avons sa correspondance, le journal de ses épreuves. Tout cela est d'une naïveté au-dessus du soupçon. La patience des Bollandistes (1), qui ont consacré trois cents pages in-folio à ces chimères, nous permet de suivre dans

(1) *Acta SS. Junii*, t. IV, p. 270 et suiv. Comparez Quétif et Échard, *Script. ord. Præd.*, I, p. 407 et suiv.

les derniers détails un des cas pathologiques les plus bizarres que présentent les annales de l'hallucination, et de voir en même temps combien l'âme pouvait mêler de sentimens touchans aux plus étranges erreurs des sens.

La pieuse extatique dont nous parlons naquit en l'année 1242. Elle eut pour parens des paysans aisés du village de Stommeln, situé à environ cinq lieues au nord-ouest de Cologne. Son père s'appelait Henri Bruso, sa mère Hilla. La maison où elle vit le jour existe encore, et a conservé le nom de *Brusius Haus*. Son éducation fut très ordinaire; elle n'apprit pas à écrire, et ne savait guère lire que son Psautier, où il semble qu'elle acquit une certaine habitude du latin. Elle comprenait cette langue, quand on la lui lisait lentement. Sa vie ne différa pas essentiellement de celle de tant d'autres saintes femmes qu'une dévotion ardente et un tempérament troublé conduisirent aux visions, aux sensations extraordinaires, aux stigmates. Dès l'âge le plus tendre, elle contracta, comme sainte Catherine de Sienne, un mariage mystique avec celui qu'elle appelait « son très doux, très cher, son intime époux. » Elle avait des hallucinations dévotes, des extases, des spasmes, qui duraient fort longtemps. Elle voyait Jésus-Christ, croyait sentir sa main la toucher, et restait des journées sous l'impression de ce contact. Certains cantiques allemands la faisaient tomber dans des pâmoisons qui la tenaient des heures.

Bientôt sa patience fut mise à la plus singulière des épreuves. Les démons s'emparèrent d'elle, lui firent subir les plus atroces tortures, obsédèrent son imagination des plus hideuses images, lui suggérèrent les plus affreux conseils. Le P. Papebroch s'est livré à une longue dissertation pour montrer qu'un tel fait n'est pas unique et que souvent Dieu se plaît à soumettre ses élus à cette cruelle tentation. Christine resta inébranlable. Le martyre qu'elle endurait était inouï. Toutes les douleurs de la passion de Jésus-Christ semblaient réunies en sa personne. Plongée dans la méditation non interrompue de ce que souffrit le Christ, elle sentait se renouveler en elle tous les détails de ce drame sanglant. Le plus caractérisé de ces détails, les stigmates aux pieds et aux mains, ne tardèrent pas à se montrer. Depuis que les compagnons de saint François d'Assise avaient cru devoir relever la sainteté de leur maître par cette similitude étrange avec le Christ, les stigmates passaient pour un trait de la plus haute sainteté. Pierre de Dace, dont nous parlerons bientôt, avoue qu'il y rêva depuis son enfance. Un autre ordre d'idées avait été mis en vogue, un demi-siècle avant notre Christine, par une extatique nommée comme elle Christine, de Saint-Trond-en-Hasbain, et surnommée *Mirabilis :*

c'était la possibilité de descendre dans le purgatoire et l'enfer et d'en partager les suplices. Il est plus que probable que Christine de Stommeln connut la réputation de sa devancière, rendue célèbre par Thomas de Cantimpré. Elle lui dut peut-être son nom, étant née, dit-on, le jour de sa fête, et voulut être l'héritière du privilège surnaturel qu'avait eu *Christina Mirabilis* de prendre pour elle la part de purgatoire réservée à certaines âmes qu'elle avait aimées. Seulement, par l'usage immodéré qu'elle en fit, Christine de Stommeln dépassa de beaucoup la sainte qu'elle prit pour modèle et qui avait pratiqué ces singuliers actes de dévoûment avec moins de prodigalité.

Sa famille accueillit d'abord très mal ses prétentions, surtout quand, s'autorisant des droits de sa sainteté précoce, elle quitta la maison paternelle pour aller mener à Cologne une vie de vagabondage et de mendicité, qui, sans une protection spéciale du ciel, eût été pleine de dangers. Dans un béguinage où elle se fixa, elle fut également méconnue. On la traita de folle; les bizarres épreuves auxquelles la soumettaient les démons provoquaient le sourire. Il est certain que, de nos jours, l'étrange journal qui nous en a été gardé trouverait sa place dans les annales des maladies nerveuses. Ces hideuses visions, ces alternatives de joies célestes et de tristesses mortelles, ces tentations de suicide, ces accès de catalepsie, ces perversions totales du sens du goût, ces aberrations du tact, aboutissant aux plus horribles sensations, prises pour des réalités, sont des symptômes de maladies classées et soigneusement observées. La pauvre fille qui en était le sujet fût certainement restée inconnue, si elle n'eût rencontré, comme sainte Catherine de Sienne et comme, de nos jours, Catherine Emmerich, une personne d'un certain talent, capable d'être l'interprète de ses sentimens et l'auteur véritable de sa réputation.

C'était un jeune dominicain suédois, originaire de l'île de Gothland, et qu'on appelait, selon l'usage du temps, *Petrus de Dacia*. Ses supérieurs l'envoyèrent, comme presque tous les jeunes religieux de son âge, faire ses études théologiques d'abord à Cologne, puis à Paris. C'était une âme rêveuse, portée à ce qu'il appelle lui-même l'*acedia*; quoique très pieux, il trouvait dans la vie monastique beaucoup de tristesse. La méditation assidue de la passion de Jésus-Christ, des douleurs de la Vierge, des supplices des martyrs, le tenait dans un état de mélancolie habituelle. Il cherchait une âme qui fût en harmonie avec la sienne et où il pût trouver réalisé l'idéal de sainteté souffrante qu'il avait conçu. Le 21 décembre 1267, il vit pour la première fois Christine, et ce jour décida de sa vie. Les sentimens de joie et de consolation intérieure qu'il

éprouva, l'ardente dévotion dont il fut pénétré, lui parurent quelque chose de surnaturel. Il se sentit tout changé. Les miracles qu'il crut voir l'émerveillèrent. Ce qu'il y avait d'égaré et de touchant dans l'état de la jeune fille parla vivement à ses sens. Christine fut pour lui bienveillante et familière. Elle l'appela par son nom, le prit tout d'abord pour son frère spirituel, l'admit aux confidences les plus délicates, lui permit de lui rendre les services les plus intimes. Il passa toute la nuit auprès d'elle. La pitié qu'il éprouva en voyant couler son sang et naître ses plaies redoubla son amour. Il la soutenait en lui citant les exemples des saints. A deux reprises, la patiente porta la main sous ses vêtemens et en retira un clou sanglant portant des lambeaux de sa chair. Elle donna au jeune moine l'un des clous, tout chaud encore de la chaleur de son sein. Pierre le garda comme une relique, dont ne se détachèrent plus ni ses yeux ni son cœur. *O felix nox*, s'écria-t-il, *o beata nox!........ O dulcis et delectabilis nox, in qua mihi primum est degustare datum quam suavis est Dominus!*

Rendu à son couvent de Cologne, Pierre ne fit que rêver de ce qu'il avait vu à Stommeln. Il maudissait la nuit qu'il y avait passée de s'appeler *nox*, mot de chétif augure, *eo quod oculis noceat;* c'est *jour* qu'elle aurait dû s'appeler. De même que la Vierge conçut le Fils de Dieu dans la nuit, lui aussi conçut Dieu dans cette nuit. Il passa les fêtes de Noël qui suivirent dans une sorte d'extase. Son âme s'était tellement attachée à la pensée de la touchante martyre, qu'il ne pouvait plus penser à Dieu sans penser à elle. Ses lectures de l'Écriture sainte ne servaient qu'à lui fournir des textes en rapport avec sa passion : *Nox illuminatio mea in deliciis meis.... Dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.*

Naturellement Pierre chercha toutes les occasions de retrouver l'amie spirituelle qui l'avait blessé au cœur. Ces occasions furent assez fréquentes. Les dominicains de Cologne venaient souvent visiter le village de Stommeln, qui était en quelque sorte dans leur clientèle religieuse. Pierre ne manquait jamais une de ces visites. Le 24 février 1268, il revit la personne qui avait fait sur lui une si profonde impression. Cette fois, elle était dans un de ses momens de calme. Le curé l'invita à dîner. Christine, en dehors de ses heures d'épreuve, paraît avoir été une jeune fille fort attachante, simple, souriante, aimable, innocente, pleine de grâce en ses mouvemens. Son vêtement religieux, composé d'un grand voile qui la drapait de la tête aux pieds, lui donnait beaucoup de charme. Le pauvre Pierre fut plus ravi que jamais, et son enthousiasme lui inspira une pièce de vers qui est sûrement une des plus bizarres compositions qu'on puisse citer. L'auteur se crut obligé de la com-

menter lui-même et de donner sur chaque mot des explications philosophiques, théologiques, mystiques, pleine de subtilité.

Cette visite fut suivie, dans le courant de l'année 1268 et dans les premiers mois de 1269, de plusieurs autres, dont Pierre nous a soigneusement raconté les détails. Ses récits sont d'une extrême sincérité. Pierre ne crut pas évidemment un seul instant manquer à ses devoirs en se laissant aller pour sa compagne spirituelle aux sentimens les plus tendres. De son côté, celle-ci témoignait au jeune religieux le plus entier abandon. Elle vivait à cette époque dans sa famille, et faisait assez souvent le voyage de Cologne pour gagner les indulgences et voir son ami. Quand Pierre et ses compagnons venaient à Stommeln, le curé faisait appeler Christine; parfois même les religieux étaient invités à la ferme du père de la jeune fille. Celle-ci versait l'eau sur les mains des hôtes et les servait; Pierre passait auprès d'elle les journées et les nuits, priant avec elle, répondant à ses questions pieuses, lui expliquant tantôt les hiérarchies de Denys l'Aréopagite, tantôt les degrés de la contemplation de Richard de Saint-Victor. Pendant ses extases, il la touchait, comptait ses soupirs, mesurait sa respiration. Ces deux âmes innocentes se racontaient leurs rêves et s'exaltaient réciproquement. Il y a quelque chose de touchant dans le récit d'une promenade qu'ils firent ensemble et où Christine lui adressa les questions les plus naïves.

Les compagnons de Pierre, presque tous Suédois comme lui, ne trouvaient pas moins de douceur à ces visites. Les frères prêcheurs de Cologne avaient, comme nous l'avons dit, les plus intimes relations avec Stommeln. Il en résulta une petite société dominicaine, composée de Christine, du curé de Stommeln, de sa sœur Gertrude, qui chantait les cantiques d'une voix très douce, de quelques pieuses femmes, portant le costume des béguines, de la vieille et respectable Géva, abbesse de l'abbaye de Sainte-Cécile de Cologne, qui avait à Stommeln sa maison de campagne. Pierre a pris plaisir à nous laisser le portrait de ces différentes personnes, et il y a mis quelque talent. Celle qu'il préfère est évidemment Hilla van den Berghe, l'amie intime de Christine. Il fait les plus grands éloges de la sérénité qui régnait dans son âme, du parfum virginal qui s'exhalait de toute sa personne. « Sa gaîté, dit-il, était sérieuse, et son sérieux plein de gaîté... Après Christine, je ne crois pas avoir vu une jeune fille d'une plus grande pureté; il me semblait qu'elle ne savait pas pécher, et Dieu m'est témoin que je n'ai jamais surpris en elle un geste, un signe, un mot lascif, quoique je la considérasse attentivement et que j'aie vécu avec elle souvent et longtemps dans la plus grande familiarité. » La vieille Aléide, qui avait

perdu les yeux à force de pleurer, était un modèle de patience. L'abbesse Géva, toujours entourée de jeunes demoiselles nobles dont elle faisait l'éducation, était dans les meilleurs termes avec l'ordre de Saint-Dominique (1). Tout cela formait une sorte de coterie dévote, où régnait beaucoup de cordialité.

Pierre en était en quelque sorte l'âme. Ces pieuses dames aimaient à l'entendre discuter les questions les plus ardues de la théologie, commenter les cantiques pieux, expliquer par les cercles de Ptolémée l'hymne qu'on chante à l'office des vierges : *Post te canentes cursitant.* Géva n'avait jamais assisté à une argumentation théologique. Elle voulut un jour que Pierre et son compagnon italien, frère Aldobrandini, discutassent la question : « Jésus a-t-il plus donné à saint Pierre, en lui confiant son église, qu'à saint Jean, en lui confiant sa mère? » Aldobrandini, qui était du patrimoine de saint Pierre, plaida pour Pierre ; le Suédois plaida pour Jean. Les frères mineurs, comme on devait s'y attendre, décriaient fort cette petite société, où ils n'étaient pas admis. Ils ne s'interdisaient même pas les calomnies, et leur mauvaise humeur contre Christine s'exprimait de toutes les manières. Celle-ci, sans avoir jamais appartenu, même comme tertiaire, à l'ordre de Saint-Dominique, était néanmoins affiliée à l'ordre par des lettres de confraternité ; elle y avait ses confesseurs, ses confidens ; elle était dès lors *virgo devota ordinis Prædicatorum.*

Ces relations, qui firent évidemment le bonheur des âmes simples qui y prirent part, ont fourni à Pierre des tableaux frappans de vérité et qui ne manqueraient pas de charme, si, trop souvent, des détails d'un matérialisme choquant n'interrompaient les effusions d'une spiritualité à laquelle on est parfois tenté de dire :

Fallit te incautum pietas tua.

L'affection tendre de ces saintes personnes, la naïveté avec laquelle elles avouent le plaisir qu'elles ont à se trouver ensemble et les rares qualités qui les rendent aimables les unes aux autres, les petits cadeaux qu'elles se font, ne rendent que plus pénibles à lire les passages consacrés à des méfaits sataniques, toujours ridicules, et qui montrent chez le bon frère Pierre un manque complet de goût et de tact. On s'étonne qu'une jeune fille aussi accomplie que Christine ait pu trouver dans son imagination ces horribles tableaux. Tantôt c'est un immonde crapaud qu'elle sent monter lentement sous sa robe, qui se réchauffe sur sa poitrine, applique ses hideux

(1) *Mater quasi fratrum erat.*

baisers sur ses seins, enfonce ses griffes dans sa chair; elle l'écarte en passant sa main entre lui et sa poitrine; la bête tombe à terre en faisant le bruit creux et sourd d'une vieille chaussure crevée. Tantôt il lui semblait que ses alimens se changeaient en araignées, en crapauds; elle sentait le froid de ces animaux dans sa bouche; elle vomissait. A diverses reprises, elle crut qu'un serpent se glissait dans son corps, s'insinuait dans toutes les parties, lui dévorait les entrailles. Une fois, cela dura huit mortelles journées, qui furent l'équivalent d'un purgatoire. Le plus choquant de ces épisodes est sûrement celui qui amena pour la neuvième fois Pierre de Dace à Stommeln. Aucune plume ne voudrait plus transcrire ces pages, que le bon Bollandus a copiées sans s'arrêter. D'autres épreuves, d'une nature plus délicate, sont racontées avec une touchante simplicité. Dans ces âmes étrangères à notre éducation raffinée, des sentimens doux et purs allaient fort bien à côté de grossièretés que personne maintenant n'essaierait d'excuser.

Le plus souvent, Christine cachait ses stigmates et témoignait du mécontentement quand on lui en parlait. Pierre était avide de les voir et saisissait les momens où les mains de son amie sortaient de ses voiles pour les apercevoir à la dérobée. Ils avaient d'ordinaire l'aspect de cicatrices rougeâtres, de la largeur d'un esterlin, sans profondeur, variant de grandeur. D'autres fois, ils ressemblaient à des croix rouges ornées de fleurs. Quelquefois on eût dit une croix principale, des bras de laquelle naissaient deux autres plus petites. D'autres fois enfin, la paume de la main montrait autour de la blessure centrale quinze taches rougeâtres, distribuées symétriquement. Les pieds offraient des blessures analogues et saignaient fréquemment. Enfin le front et le cœur présentaient aussi l'impression sanglante des plaies du Christ. A la vue de ces merveilles, la dévotion de frère Pierre éclatait en larmes, en cris d'enthousiasme, et quelquefois il employait des fraudes pour se procurer et procurer aux autres le spectacle qui le ravissait : « Un sentiment intérieur m'assurait, dit-il, que l'affection que j'avais pour Christine venait du ciel. » Un jour qu'il dut la porter entre ses bras dans une de ses épreuves, il ressentit une douceur qu'il n'avait jamais éprouvée jusque-là.

Ces délices spirituelles eurent leur fin vers Pâques de l'an 1269. Pierre de Dace reçut alors de ses supérieurs l'ordre de partir pour Paris, afin de continuer ses études de théologie. Échard fait remarquer qu'il dut y avoir pour maître saint Thomas d'Aquin. Pierre, en tous cas, ne perdit pas un moment à Paris le souvenir de son amie. Ce fut l'origine d'une correspondance qui s'étend du 10 mai 1269, jour de l'arrivée de Pierre à Paris, jusqu'au 27 juillet 1270, jour de son départ, et qui peut passer pour un des documens les

plus curieux qui nous soient parvenus sur les détails intimes de la vie mystique au XIIIe siècle. Conservée par Pierre de Dace lui-même et par les amis de Christine à Stommeln, puis portée avec le corps de la bienheureuse à Juliers, elle y fut plus tard copiée par Bollandus. Christine, à cette première époque, empruntait pour écrire la plume de son confesseur, Gérard de Griffon. Elle dictait sans doute en allemand. Le latin de ces lettres est simple et tout à fait différent de celui de Pierre de Dace. Des expressions telles que *mille bene valete* ne sauraient être d'un latiniste aussi recherché que l'était Pierre.

La séparation avait été cruelle. La première lettre que Pierre écrit à son amie est un morceau touchant, malgré les afféteries de rhétorique pieuse qui la déparent. Il hésite à dire ce qu'il sent, parce qu'il ne peut l'exprimer, et peut-être parce qu'il ne le doit pas. Le souvenir du passé le remplit de tristesse. Il lui rappelle les larmes qu'elle versa lors de son départ. Il regrette d'avoir trop cédé à la timidité, de ne pas lui avoir dit plus longuement adieu, de ne pas l'avoir saluée familièrement une dernière fois.

Les réponses de Christine sont pleines de cœur. Elle avait toujours espéré qu'il l'ensevelirait de ses mains. Elle avait encore à lui faire beaucoup de confidences. Son état est plus déplorable que jamais. Elle ne pense jamais à lui sans larmes; elle est sûre de sa fidélité; sa seule consolation est d'entendre lire ses lettres, qu'elle garde toutes soigneusement jusqu'à son retour. Elle ne peut voir sans tristesse frère Maurice, qui l'accompagnait quand il vint pour la dernière fois à Stommeln. Elle aussi ne sut à ce moment-là dire ce qui était dans sa pensée. Personne ne le remplacera jamais près d'elle. Ce dont elle le supplie par-dessus tout, pour l'amour de Dieu, c'est que, s'il quitte ce monde, il ne l'y laisse pas plus longtemps en exil.

Les Ve, VIIIe, IXe et Xe lettres du recueil sont de beaux morceaux de littérature mystique. Pierre essaie de prouver que leur affection réciproque n'a et ne doit avoir que Dieu pour objet. Cette mysticité n'empêche pas les effusions les plus tendres : « Je ne puis tout dire, ajoute Christine; vous savez combien je rougis facilement. » Pierre la reprend doucement de ces mots : *Conqueror vobis de absentia Dilecti;* ce qui ne l'empêche pas de se livrer aux plus vifs transports d'une métaphysique amoureuse.

Des lettres de frère Gérard, de frère Maurice, du curé de Stommeln se mêlent à ces confidences et en augmentent l'intérêt. De petits cadeaux, parfois d'une nature bien naïve, bien personnelle, sont échangés entre ces pieuses personnes. L'aimable Hilla van den Berghe et la vieille aveugle Aléide figurent sans cesse. Maurice apprend à Pierre les commérages de la cure. Tout cela se passe

sous les yeux des supérieurs, qui, loin d'y trouver à redire, n'écrivent jamais à Pierre que pour lui parler de celle qu'ils appellent « votre bien-aimée Christine. » Pierre redouble alors les beaux effets de son style artificiel, chargé d'assonances et de colifichets, qui ne l'empêchent pas d'être vrai et plein d'onction. La dernière lettre qu'il écrit de Paris sur l'état de son âme est une des meilleures pages à lire pour se représenter la vie religieuse du XIII[e] siècle. Il trouve à Paris des modèles de parfaits religieux; mais il éprouve de grandes sécheresses; c'est seulement en disant la messe qu'il a des joies sensibles et qu'il retrouve « sa vierge » : *Tunc nova progenies cœlo demittitur alto; tunc redit et virgo. Heu mihi! dilectissima, quid dixi et quid memini.* On se rappelle involontairement ce que Fénelon disait de saint Augustin : — « Je n'ai jamais trouvé qu'en lui seul une chose que je vais vous dire : c'est qu'il est touchant, lors même qu'il fait des pointes. »

Vers Pâques 1270, Pierre fut rappelé par ses supérieurs à Cologne. Il essuya divers retards et ne revit Stommeln que le 13 août. Son séjour ne devait d'abord y être que très court; mais divers incidens, qu'il regarda comme providentiels, le prolongèrent. Ses rapports avec Christine eurent le même caractère de naïveté et d'abandon. Christine subvenait à ses dépenses et avait économisé huit sous de Cologne pour lui acheter une tunique, dont il avait grand besoin. Le diable les vola. Le 29 septembre, Pierre fit une dernière visite à Stommeln. « Frère Pierre, lui dit Christine, puisque tu vas me quitter, laisse-moi te demander un secret intime. Si tu le sais, dis-moi la cause de notre mutuelle affection. » Pierre, étonné, hésita, et répondit vaguement : « Dieu est l'auteur de toute affection, de toute intimité. — Non, dit-elle, j'ai des doutes sur cette réponse. Je te demande si tu n'as pas reçu sur ce point quelque indication, quelque grâce particulière. » Pierre, embarrassé, garda le silence. Christine ajouta : « Je sais que proche est le moment de notre séparation et de ma désolation; c'est pourquoi je vais te révéler un secret que sans cela je ne te manifesterais pas (1). Vous souvenez-vous que, quand vous vîntes la première fois me voir, avec frère Walter, de bonne mémoire, vers le crépuscule, quand je vous vis d'abord, je fis placer entre vous et moi un coussin, sur lequel je m'inclinai? — Je m'en souviens. — En ce temps-là, le Seigneur m'apparut, et je vis mon bien-aimé, et je l'entendis me dire : « Christine, regarde attentivement l'homme près de qui tu es inclinée, car c'est ton ami, et il le sera toujours. Sache de plus qu'il demeurera à côté de toi dans la vie éternelle. » Et voilà la cause, frère Pierre, pour laquelle je t'aime

(1) Nous avons conservé les *vous* et les *tu*, comme ils s'entremêlent dans l'original.

et suis si intime avec toi. Je te révèle cela en ce moment, et ne l'ai point fait jusqu'ici, car nous allons bientôt être séparés corporellement l'un de l'autre, et je ne sais si nous nous reverrons encore dans cette vie. Je te dis donc cela pour que tu puisses en tirer ta consolation. »

Le départ eut lieu le lendemain. Toute la petite société de Stommeln accompagna le bon Suédois sur la route. Le récit que Pierre nous a fait de la séparation est plein de naturel. Son compagnon, Suédois comme lui, était touché jusqu'aux larmes. Il fut, à partir de ce jour-là, le dévot de Christine, et donna à la béate ses patenôtres, qu'il portait sur sa personne depuis quatre ans.

A diverses reprises, Pierre avait demandé à Christine de mettre par écrit le récit de ses états intérieurs et de ses épreuves. Elle l'avait fait, se servant pour cela de la plume du curé de Stommeln. En partant, elle remit le cahier à Pierre, qui l'emporta avec lui. Ces espèces de confessions, qu'il destinait à une Vie de Christine, nous ont été conservées, et, malgré un grand trouble d'imagination, elles révèlent une âme droite. La plus curieuse page est celle où Christine décrit *de visu* le purgatoire et l'enfer. Sa description est sommaire et n'approche pas de celle de Christine de Saint-Trond, où l'on a voulu voir un des antécédens de *la Divine Comédie*.

Le voyage fut long et difficile. Il se fit en plein hiver, et le froid, cette année-là, fut extrême. Deux lettres de Pierre nous ont été conservées, l'une de Minden, l'autre de Halmstad, dans le Halland, Ces deux lettres sont fort belles et en font regretter d'autres du même voyage qui se sont perdues. Le sentiment y est vraiment élevé; on n'y trouve nulle tache de croyances superstitieuses. Ces deux lettres mériteraient d'être citées comme modèles de ce latin dévot du XIIIe siècle, qui a son charme. Une douce tristesse, ou, si l'on veut, une joie triste les remplit. Pierre était crédule, mais honnête et affectueux. De belles paroles de l'Écriture et la joie mystique d'un amour partagé lui font trouver légères les fatigues du chemin. Très sincèrement, les deux pieuses personnes n'ont qu'une préoccupation : mourir ensemble, ne pas se survivre d'un jour.

De retour en Suède (6 février 1271), Pierre fut nommé lecteur à Skenninge (diocèse de Linköping). Il écrivit un grand nombre de lettres à Christine; mais deux ans s'écoulèrent avant qu'il reçût aucune lettre d'elle. Les lettres de Christine passaient par le couvent des dominicains de Cologne, et souvent, ce semble, y étaient retenues. Celles de Pierre subissaient aussi de grands retards, et quelquefois, pour arriver à Stommeln, passaient par Paris. Au chapitre d'Aarhuus (1272), Pierre reçut enfin de son amie quatre lettres désolées. A cette époque, c'est le curé de Stommeln qui sert

de secrétaire à Christine. Elle est désormais absolument seule; car, bien que les frères soient pour elle pleins de bonté, elle n'a pu trouver un cœur comme celui de Pierre, qui compatisse à ses infirmités, qui sache comprendre ses confidences. Elle vit de ses lettres, qu'elle se fait lire sans cesse, qu'elle arrose de ses larmes. Le démon la tente de la plus horrible manière. La plus grande souffrance qu'elle ait éprouvée a été quand le malin lui a suggéré pendant huit jours cette affreuse pensée : « Frère Pierre est mort; il a été tué par des voleurs. » Pierre, dans une de ses lettres, a osé lui dire : « Vous m'oublierez. » Ignore-t-il donc que sa seule espérance est de partager la vie éternelle avec lui? Encore si elle pouvait lui écrire directement, lui dire des secrets qu'elle ne peut révéler qu'à lui! Elle est bien sûre qu'elle est seule dans son cœur. Elle ne porte qu'aux grandes fêtes la robe qu'il lui a envoyée; cette robe doit durer toute sa vie. Il a été si bon pour elle! Mais maintenant quelle différence! « J'impose silence à ma bouche, écrit-elle; car je ne trouve personne qui vous ressemble; à vrai dire, je ne me soucie pas de chercher. » Pendant son voyage, elle était toujours à regarder le vent, à songer à ses fatigues, aux réceptions qu'on lui ferait. Qu'il tâche, si elle doit lui survivre, de lui trouver un ami fidèle, ou plutôt qu'il obtienne que Dieu ne la laisse pas vivre après sa mort. Entrer ensemble au royaume du ciel, appuyés sur le bien-aimé, quel beau rêve! Si c'est possible, qu'il la visite encore une fois avant de mourir; sans cela, une foule de secrets merveilleux ne seront connus de personne.

Caro, cariori, carissimo fratri... Christina sua tota. Tel est le début d'une autre lettre désolée de 1272. Tous ses amis meurent ou quittent Cologne. Gérard de Griffon est nommé prieur à Coblentz. Son père a été ruiné, il vit pauvre à Cologne; sa mère s'est cassé le bras en allant le voir et a failli mourir. Christine est seule dans la ferme, ses blessures aux pieds l'empêchent de se chausser; elle a froid et souffre.

Pierre la console. Il a des tristesses; au sein de son ordre, il trouve de nombreuses difficultés; mais Dieu lui a donné de nouvelles filles spirituelles, dont les unes portent l'habit de son ordre, d'autres l'habit séculier, d'autres l'habit des béguines. L'une, âgée de soixante-douze ans, est favorisée de dons surnaturels. Une autre mène une vie aussi extatique et souffrante que celle de Christine. Elle a aussi quelquefois les stigmates et les signes de la passion. Nulle trace de jalousie entre ces deux saintes personnes : « Elle tient bien de son père, écrit le dominicain, car elle vous aime étonnamment. Elle vous appelle sa sœur, car je lui ai dit que vous étiez ma fille. » La stigmatisée de Suède désire voir Christine, et lui il espère voir un

jour ses trois amies miraculeuses réunies en Suède dans un même couvent. Il songe toujours à son paradis de Stommeln. Perdu qu'il est dans un pays sauvage, sans nulle communication avec le reste du monde, il est comme seul. Il prie son amie de saluer « toutes les Hillas, » tous ses anciens amis.

Les infortunes temporelles de Christine redoublent vers 1276. Son père meurt; elle devient tout à fait pauvre; le monde l'abandonne; la ferme a été vendue; la maison où ils ont demeuré ensemble tombe en ruine. Elle n'a personne à qui dire ses secrets. Ah! si elle pouvait les révéler à Pierre avant de mourir! Pierre l'a invitée à venir en Suède se fixer dans un couvent de religieuses dominicaines; elle n'osera partir que s'il lui en donne le conseil de vive voix. Ces tristes nouvelles vont au cœur de Pierre. A tout prix il veut la voir; l'année ne passera pas sans qu'il ait eu ce bonheur. Qu'elle vienne; il a six filles religieuses, avec lesquelles elle demeurera et qui subviendront à ses besoins de leur patrimoine.

La maison a fini par s'écrouler (1277); le curé est mort; la mère de ce dernier accuse Christine d'avoir détourné les biens du défunt. L'excellent Pierre n'y résiste plus. Il semble que, vers ce temps, il était devenu lecteur dans l'île de Gothland, sa patrie, sans doute à Wisby (1278). *Amor improbus omniat vincit*, se dit-il sans cesse, et en effet, en 1279, il obtient la permission de repartir pour Cologne, sous divers prétextes, dont le principal était de se procurer quelques-unes de ces reliques dont la métropole religieuse de l'Allemagne était l'inépuisable dépôt. Sa santé s'était fort affaiblie; mais lui, qui s'évanouissait deux ou trois fois dans l'espace d'un mille, fait maintenant sans fatigue un voyage énorme. Le récit de la surprise qu'il causa aux dévotes de Stommeln en tombant chez elles à l'improviste est habilement ménagé. C'était le 15 septembre 1279, à l'heure de la messe. Plusieurs personnes ne le connaissaient déjà plus; la femme du sonneur lui demanda son nom, sa patrie. Au nom de Pierre de Dace, elle sort à la hâte, court sur la place en criant : « Christine, Christine, viens vite. » Le bonheur de Christine, ses extases, quand frère Pierre prêcha après vêpres sur des paroles évangéliques qu'elle-même avait choisies, se laissent deviner; elle ne sort de son extase que pour dire deux fois : « Aimons Dieu, car il est trop aimable. » Elle vivait alors chez les recluses ou béguines. Elle se crut obligée à quelques précautions : soit qu'elle voulût prévenir les médisances, soit qu'elle fût obsédée de quelques-uns de ces scrupules qui lui étaient habituels, elle affecta, dans son extase, de ne pas le reconnaître : « Frère Pierre, dit-elle, si tu veux parler de Dieu, c'est bien; sinon, fais tes affaires le plus vite possible et pars; sans cela, nous nous ennuierons

bientôt de toi. » On parla beaucoup de cette singularité; elle prétendit, le lendemain, n'en avoir aucun souvenir.

Pierre resta trois jours auprès d'elle, puis alla visiter son couvent de Cologne. Gérard de Griffon était devenu sous-prieur. Celui-ci aimait toujours Christine; les deux frères ne causèrent que d'elle. Le 30 septembre, Pierre revint à Stommeln; il y eut un beau dîner, donné par les béguines, et où assista toute la pieuse confrérie. On parla du miracle de sainte Agnès, tel que le rapporte la Légende dorée, de cet anneau donné et accepté par l'image de la sainte en signe de noces mystiques. Cela excita vivement l'imagination de Christine. Elle affirma que pareille chose lui était arrivée: « Je vais, dit-elle à Pierre, te livrer un secret que je n'ai jamais révélé à personne vivante. Dès mon enfance, je vous ai connu en esprit, je savais discerner votre face et votre voix, et je vous ai aimé plus que les autres hommes, à tel point que j'ai souvent craint qu'il n'en résultât pour moi quelque tentation. Jamais, en effet, dans l'oraison, je n'ai pu séparer votre pensée de mon intention; je priais pour vous autant que pour moi, et, dans toutes mes tribulations, je vous ai eu pour mon compagnon. Or, ayant longtemps demandé à Dieu si cela était de lui, j'en fus assurée le jour de la fête de sainte Agnès. Car, au moment de la communion, me fut donné visiblement un anneau, qui fut placé à mon doigt. Et quand vous me saluâtes pour la première fois, je discernai ta voix et je reconnus distinctement ton visage. Et plusieurs preuves m'en furent divinement données, que par pudeur je ne peux te révéler; par exemple, je reçus souvent visiblement l'empreinte d'un anneau. » Effectivement, le défunt curé disait avoir vu cet anneau, non pas peint sur la peau, mais inscrit dans la chair avec divers ornemens. Tantôt on y voyait la forme d'une croix, tantôt le nom de Jésus-Christ, tracé en lettres hébraïques, grecques, latines. Le maître d'école attestait la même chose.

Le 21 octobre, Pierre revint à Stommeln faire sa visite d'adieu. Il était à la lettre chargé de reliques. Le 24 au soir, eut lieu le dernier souper. Christine n'était pas triste comme d'habitude; elle montrait même une certaine gaîté. En disant ses vêpres sous un arbre, elle avait reçu du Christ lui-même l'assurance que le voyage de Pierre serait heureux. « J'ai planté en moi votre amour mutuel, ajouta le Christ, et je le conserverai en moi. » Le lendemain, après la messe, on dîna. Pierre fit la collation sur *Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus beneficit tibi*, et l'on se quitta en se recommandant à Dieu.

Les lettres recommencent à partir de cette date. De Lubeck, Pierre écrit au moins trois lettres, l'une à Christine, l'autre au

maître d'école Jean, l'autre à Hilla van den Berghe. Il félicite le maître d'école de la faveur que Dieu lui a faite en lui confiant son tabernacle, son épouse. Il le compare à saint Jean, à qui Marie fut confiée. Avec quel bonheur, si l'ordre le permettait, il échangerait sa place contre la sienne! Il le supplie d'écrire toutes les merveilles dont il sera témoin. Sa patrie va être pour lui un exil; il y sera comme Adam chassé du paradis terrestre. La lettre à Hilla van den Berghe a beaucoup de charme. Il la complimente, sans nul embarras, sur sa chasteté et sa simplicité.

De Calmar (3 janvier 1280), Pierre écrit de nouveau à Christine, à Jean et aux béguines de Stommeln. La lettre à Christine est d'une mysticité plus ardente que jamais. Plusieurs évidemment souriaient de ses transports. « Eh bien! dit-il, que le monde crie, qu'il raille, qu'il médise, qu'il s'irrite, il ne m'empêchera pas d'aimer l'épouse de mon Dieu, de l'aimer pour son époux même. » Nul danger qu'il aime Christine plus que le Christ; car il est de règle que « ce pourquoi est une chose est plus que cette chose. » Christine est la voie qui l'a conduit à honorer, à aimer, à goûter le Christ. Pierre félicite Jean de ce que Dieu l'a constitué « domestique, secrétaire et chapelain de son épouse. » Il eût été si heureux, lui, d'une seule des trois charges!

Pierre reprend ses fonctions de lecteur à Wisby. Les lettres de Christine des années 1280, 1281, 1282 sont remplies par le récit d'épreuves démoniaques plus cruelles encore que les précédentes. Maître Jean sert de secrétaire, et parfois raconte directement ces étranges accidens. Les démons arrivent à des excès vraiment incroyables : un jour ils coupent la tête de Christine; ce qui n'empêche pas l'extatique de triompher d'eux, et d'avoir la force de souffrir le purgatoire pour le curé. Le maître d'école, loin de modérer son imagination, l'encourage à de vraies folies.

La pauvre fille a d'autres soucis plus sérieux : elle songe à placer son frère Séguin et à le faire entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Tout le monde est devenu bien pauvre à Stommeln. Le maître d'école a perdu ses élèves; il meurt de faim. Il va être ordonné prêtre; Pierre enverra de Suède les ornemens nécessaires pour sa première messe. Christine supplie de nouveau frère Pierre de venir. Sans lui, rien ne marche à Stommeln. Si le maître d'école est obligé de partir, que deviendra-t-elle? Tous deux songent à quitter le pays et à se retirer auprès des dominicains de Suède. Les dominicains de Cologne les aident, mais se font prier. Séguin entre dans l'ordre le 29 août 1282; il a fallu pour cela l'intervention la plus active de Pierre. Le maître d'école et son frère voudraient bien aussi être admis. Mais, aux yeux des chefs de l'ordre, les raisons

administratives avaient évidemment autant de poids que les raisons tirées de la vocation des sujets. « Il faut qu'il apprenne quelque métier utile, sans quoi son admission est fort douteuse. »

Pierre encourage tout à fait le désir qu'a Christine de partir pour la Suède. Un gentilhomme suédois, ami des dominicains, avait deux sœurs, qui toutes deux avaient revêtu l'habit de Saint-Dominique. Elles furent longtemps seules en Suède à porter cet habit. L'une justement s'appelait Christine; elle est morte. Que Christine de Stommeln vienne, elle la remplacera. Le bon Suédois écrit de sa main à Christine, pour lever tous ses doutes. Deux sœurs, toutes deux béguines, lui offrent de leur côté leur maison. Le couvent de dominicaines se fonde définitivement. Pierre redouble d'instances. Berthold, prieur de Wisby, se joint à lui. Christine a sa prébende assurée; elle portera l'habit qu'elle voudra, soit celui qu'elle a maintenant, soit celui de l'ordre. Évidemment, Pierre avait réussi à inculquer à tous ses confrères de Suède son opinion sur la sainteté de Christine. A Cologne, les supérieurs paraissent trouver quelque danger à canoniser ainsi des personnes de leur vivant. Une des lettres qu'on lui adresse du couvent porte une suscription où l'on serait tenté de supposer quelque ironie : *Christinæ in Stumbele, frater... salutem mentis et corporis.* Il est remarquable, du reste, que les suscriptions des lettres de Pierre se font aussi, en ces derniers temps, beaucoup plus simples qu'elles n'étaient autrefois.

Pierre, devenu prieur de Wisby (fin de 1283), obtient que le frère de Christine soit détaché à son couvent. En 1285, il désespère de la revoir; il a la fièvre. La guerre allumée entre l'île de Gothland et le continent rend les communications impossibles. En 1286, l'espérance commence à renaître. Pierre annonce à Christine qu'il doit accompagner son provincial au chapitre général qui aura lieu (à Bordeaux) l'année suivante. Il visitera Stommeln au retour. Il espère y être vers le 24 juin. Quelques appréhensions se font jour dans sa lettre. La réserve que par momens lui avait témoignée Christine, à son dernier voyage, lui était, à ce qu'il semble, restée sur le cœur.

Il est plus que probable que Pierre fit le voyage de Bordeaux en 1287. Le 1er juin de cette année, nous le trouvons à Louvain. De cette dernière ville il écrit à ses amis de Stommeln. Ce voyage, entrepris pour leur consolation, l'a exténué; c'est lui maintenant qui a besoin d'être consolé par eux. Il boite gravement du pied gauche, ses forces sont épuisées, ce qui n'empêche pas qu'il espère les voir la semaine suivante.

Il réalisa sans doute ce projet, quoique aucun texte précis ne

nous l'apprenne. Comme il est certain, en effet, qu'il regagna Wisby, on ne doit pas supposer qu'il ait négligé de visiter un point qui se trouvait sur sa route et lui était si cher. La lettre de faire part de la mort de Pierre, écrite de la main de son compagnon ordinaire, frère Folquin, et adressée de Wisby à Christine, s'est trouvée parmi la correspondance laissée par cette dernière. Mais la date de l'année n'y est pas. Échard, qui, pour toute cette partie, corrige avec justesse les erreurs de Papebroch, croit que ce fut en 1288. Le bon Folquin demande à Christine de le prendre désormais pour ami intime à la place de Pierre, et de lui faire la confidence de ses états. Nous n'avons plus aucun document sur ces relations, empreintes d'un caractère si respectable, malgré les étranges aberrations qui s'y trouvent mêlées. Ce que Christine avait redouté comme le plus dur de ses martyres arriva. Elle survécut de longues années à son ami, puisqu'elle ne mourut qu'en 1312.

De tout temps, Pierre de Dace avait eu l'intention de composer, en partie comme témoin oculaire, en partie d'après les lettres qu'il recevait, en partie d'après les relations de Jean, le maître d'école, une Vie de Christine, destinée à l'édification du monde chrétien. Un premier essai, une sorte de premier livre, intitulé : *de Virtutibus sponsæ Christi Christinæ*, fut envoyé par lui à Stommeln. Le maître d'école le lut à Christine. C'est une composition vague, à peine intelligible, sans aucune indication de temps, de lieu, de personne, ne se rapportant pas mieux à Christine qu'à toute autre extatique, si bien que les Bollandistes ont trouvé inutile de la publier. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Christine ne s'y reconnut pas. « Sachez, dit le maître d'école, que je lui ai lu d'un bout à l'autre la partie que vous m'avez envoyée et où vous parlez par similitude de votre fille Christine, de quoi elle a été merveilleusement consolée, et elle l'a entendu avec tant de simplicité qu'elle disait de vous avec étonnement : Mais il ne m'a jamais parlé de cette fille-là. » Jean demande la suite avec empressement. Christine elle-même raconte qu'elle se l'est fait lire deux fois, qu'elle y a pris un plaisir extrême. « Mais ce qui m'étonne, dit-elle, c'est que jamais au cours de tant d'années d'intimité, vous ne m'ayez dit mot de cette fille, de cette amie. »

Pierre heureusement ne s'arrêta pas à cette pièce banale. Il composa un récit plein de naturel de ses visites à Stommeln, et il y inséra les diverses lettres qui se trouvèrent à sa disposition. Cette importante narration s'arrête en 1282.

Pendant ce temps, sur le conseil de Pierre, le maître d'école Jean écrivait de son côté les merveilles que lui disait Christine et dont il croyait être témoin. Jean n'avait ni l'élévation ni la pureté

de cœur de Pierre. Il vivait de la pauvre fille; jusqu'à un certain point, il l'exploitait et cherchait à tirer ce qu'il pouvait de cette amitié, qui le mettait en rapport avec un ordre opulent. Les Bollandistes ont eu le courage de publier cette fastidieuse composition, dont la lecture n'est pas soutenable et qu'on ne peut même parcourir sans un sentiment pénible. Le nombre des purgatoires que subit Christine ne se compte plus. Plus innombrables encore sont les démons qui la tourmentent. Le maître d'école en accuse une fois *trecenti et tria millia,* c'est-à-dire 3,300. Papebroch écrit à la marge 303,000, ce qui est trop. Les supplices que lui infligent les serpens, les crapauds, sont décrits avec un réalisme d'une révoltante brutalité. La description du démon de l'*acedia* ne manque pourtant pas de quelque intérêt. Un démon couvert de haillons lui apparaît; à ses haillons pendent de petites fioles pleines de poison. « Je suis, dit-il, le démon qui tend le plus de pièges aux religieux. Je leur verse le contenu de mes petites fioles, et, pleins du dégoût de la vie religieuse, ils tombent dans l'appétit des choses terrestres. C'est ce qui vient d'arriver à ton frère Séguin. »

Tant que les tortures subies par Christine ne se rapportent qu'à sa personne, elles n'ont rien qui surprenne ceux qui s'occupent de la médecine des maladies nerveuses chez les femmes. Le propre des illusions produites par ces maladies est de transformer en phénomènes, supposés extérieurs, de pures sensations intérieures. Mais il en est autrement quand ces étranges récits se rapportent à des faits prétendus publics, à des événemens du temps. Que dire, par exemple, de cette incroyable histoire de sept brigands que Christine convertit au moyen de prodiges dont le pays entier aurait été témoin? Il est certain que, pour rendre compte de tels récits, les explications psychologiques et pathologiques ne suffisent plus et qu'il faut admettre dans la conscience obscure de ces âges troublés une façon d'entendre la véracité dont notre conscience claire et rigoureuse ne saurait en aucune façon s'accommoder.

Le récit du maître d'école finit en novembre 1286. C'est justement vers cette date que Christine dut recevoir la lettre par laquelle Pierre lui annonçait son voyage de 1287. Il est bien probable que ce fut cette nouvelle qui interrompit la relation de maître Jean. A quoi bon confier au papier des récits que Christine allait bientôt communiquer à Pierre de vive voix? Si, comme le pense Échard, Pierre revit Stommeln dans l'été de 1287, il faut aussi admettre, avec ce savant critique, qu'il reçut de Christine et emporta en Suède l'écrit dicté à sa prière et en vue de lui.

Outre les lettres insérées par Pierre de Dace dans le récit de ses relations avec Christine, on trouve dans le manuscrit de Juliers

plusieurs autres lettres adressées à Christine. Nous les avons analysées en suivant, autant qu'il était possible, l'ordre chronologique. Nous signalerons ici une lettre de frère Aldobrandini, dans le style contourné d'un écolier de rhétorique, très intéressante cependant, et qui montre mieux qu'aucune autre la naïveté enfantine des sentimens de la petite société de Stommeln. Une lettre de frère Maurice, datée de Paris, mérite d'être citée. Le pauvre frère est bien dépaysé dans la maison de la rue Saint-Jacques. Le changement de régime l'a fort éprouvé : « Je m'habitue à manger des œufs pourris et rationnés plus chichement que ne le sont les œufs de l'Eifel que mangent nos frères de Cologne. Ah! quand je pense aux œufs frais, aux légumes que nous mangions pendant que, assis autour de la marmite, nous regardions cuire la viande! Que de fois je descends en esprit dans cette Égypte de Stommeln! Et mes compagnons font comme moi, et tous nous y descendrions de corps, quand même Stommeln serait de dix milles plus loin de Paris qu'elle ne l'est de Cologne! » Il se sent surveillé; il n'ose avouer l'amitié qu'il a pour elle, « par crainte des juifs (1). » Qu'elle ne montre sa lettre à personne, « de peur que, par des interprétations malveillantes, il n'en résulte quelque mauvaise note pour celui qui l'a écrite. » Et en *post-scriptum :* « Dites à dame Béatrix de préparer des œufs frais pour les frères revenant du chapitre et des confitures de cerises nouvelles, et qu'elle se souvienne de moi, puisqu'elle se trouve bien parmi les béguines. »

Mentionnons encore une lettre de frère Folquin, spécifiant les petits cadeaux qu'il envoie de Suède à Stommeln. Ce sont des cuillers de corne noire et des cuillers de corne blanche, dont le manche est noir. Une très pieuse lettre d'un jeune religieux anglais à Christine prouve que les sentimens qu'inspirait la sainte fille étaient les mêmes chez les personnes les plus diverses.

Toutes ces pièces, recueillies à Stommeln auprès de Christine, furent transportées avec son corps au collège des chanoines de Juliers. C'est là que Bollandus les trouva et les copia presque intégralement; Papebroch les publia, malgré leur prolixité, en y joignant une autre *Vie de Christine,* composée par un religieux de la maison des dominicains de Cologne, entre 1312 et 1325, peut-être en vue de la canonisation de la bienheureuse. Cette Vie n'ajoute rien d'essentiel aux relations originales qui précèdent. Elle nous apprend seulement que les tourmens de la sainte finirent en 1288. Selon l'auteur, cela coïncida avec un événement fameux dans le pays, la bataille de Woringen, livrée entre Siffroy, arche-

(1) Allusion au *propter metum judæorum,* souvent répété dans l'évangile de Jean.

vêque de Cologne, et Jean, duc de Brabant (5 juin 1288). L'intercession du Christine influa, dit-on, sur l'issue de cette bataille; elle sauva de l'enfer plusieurs de ceux qui y figurèrent en prenant pour elle les supplices qu'ils avaient mérités. Passé cela, elle vécut tout à fait en paix. Ce qui eut peut-être plus d'importance que la bataille de Woringen pour la guérison de Christine, c'est qu'elle eut cette année-là quarante-six ans et surtout qu'elle venait probablement d'apprendre la mort de Pierre. Sans le vouloir, ce dernier entretenait, par son admiration naïve, un état funeste à la guérison de son amie.

Le volume des Bollandistes contenant ces curieux écrits parut à temps pour que le père Échard pût les lire, et les soumettre à une censure lumineuse dans le tome Ier des *Scriptores ordinis Prædicatorum*. Il y releva plusieurs suppositions erronées, où Papebroch avait été entraîné par la connaissance insuffisante qu'il avait de l'histoire intérieure de l'ordre des dominicains.

Christine vécut vingt-quatre ans encore dans les exercices d'une piété moins extraordinaire que celle qui avait fait sa célébrité. Son tempérament trouva enfin le calme, comme le prouve l'âge avancé où elle parvint. Elle mourut le 6 novembre 1312. On l'enterra simplement au cimetière de Stommeln; mais bientôt le bruit des miracles qui s'opéraient par son intercession attira l'attention sur son tombeau. Vers 1315 ou 1320, son corps fut relevé et placé dans l'église de Stommeln. En 1342, il fut transporté à Nideggen, sur la Roer, et, vers 1584, à Juliers, où il repose encore aujourd'hui, dans un petit mausolée, à l'entrée du chœur. Son culte est toujours, dans le pays, l'objet d'une grande dévotion, bien que les commencemens de procédure pour la canonisation qui furent faits peu après sa mort n'aient jamais eu de suite. C'est par les stigmates de sainte Catherine de Sienne que l'ordre de Saint-Dominique prit définitivement sa revanche des stigmates de François d'Assise. La mémoire de Christine est rapportée, non au jour de sa mort, mais au 22 juin, qui fut peut-être le jour de la translation de son corps à Juliers.

La réputation de la sainteté de Christine ne s'étendit guère en dehors de la région de Clèves et de Juliers. On l'a souvent confondue avec Christine de Saint-Trond, et, comme celle-ci a été plus célèbre, c'est elle qui, selon ce qui a coutume d'arriver en hagiographie, a en quelque sorte absorbé son homonyme. Ainsi les stigmates que l'on a prêtés à Christine de Saint-Trond sont une sorte de larcin fait à Christine de Stommeln. Les Bollandistes ont démontré que sainte Christine de Saint-Trond ne passa jamais pour stigmatisée. Le titre de *sponsa Christi,* lequel impliquait jusqu'à un cer-

tain point que ces saintes femmes avaient joui des faveurs de leur époux céleste, a entraîné d'autres confusions.

De nos jours, la Vie de Christine a été reprise par un ecclésiastique du diocèse de Cologne, M. Théodore Wollersheim (1). Les principes de ce biographe sont à peu près ceux de Joseph Gœrres. Il admet la pleine réalité des faits racontés dans les Bollandistes. Il a revu sur les manuscrits plusieurs des textes publiés par Papebroch, et souvent il les corrige. Il ne connaît pas les observations d'Échard; mais il ajoute aux données de ses devanciers une foule de renseignemens qu'on ne pouvait guère obtenir que dans le pays de Christine.

Ici, même, dans ce recueil (2), M. Alfred Maury a nommé la sainte, en compagnie des extatiques et des stigmatisées, auxquelles la physiologie l'associera désormais. C'est probablement comme malade que la pauvre Christine sera dans l'avenir étudiée. Pour être juste, cependant, il ne faudra pas oublier son roman d'amour. Le cœur humain retrouve partout ses droits. Il triomphe du matérialisme le plus froidement positif; il triomphe du mysticisme le plus oublieux de la réalité. Entre les médecins, qui la feront asseoir sur leur sellette d'expérience, et les fidèles qui l'ont mise sur leur autel, Christine restera, grâce à Pierre de Dace, un curieux sujet de réflexion pour ceux qui aiment à chercher la petite fleur dans la terre à demi gelée des fiords de Norwège, le rayon de soleil dans les régions polaires, le sourire de l'âme dans les siècles les plus tristes, la vérité des sentimens au milieu des plus bizarres illusions. Les îles Loffoden, le lugubre archipel de Tromsoë valent par momens Ischia et Caprée; les belles heures y sont infiniment plus rares; mais, à ces heures-là, on sent bien qu'il n'y a au monde qu'un seul soleil, une seule mer, un seul ciel.

ERNEST RENAN.

(1) *Das Leben der ekstatischen Jungfrau Christina von Stommeln;* Cologne, 1859, petit in-8°.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1854, l'étude sur *les Hallucinations du mysticisme chrétien.*

LE

FILS DE PIERRE LE GRAND

II[1].

LA CAPTURE ET LE RETOUR DU TSARÉVITCH. — L'INQUISITION DE MOSCOU. — LE PROCÈS DE PÉTERSBOURG ET LA MORT D'ALEXIS.

VI.

En entrant le soir dans la baie de Naples, le marin voit deux menaces suspendues sur ces plages enchantées; à sa droite, la fumée rouge du Vésuve; à sa gauche les feux du château Saint-Elme : deux tristesses que la nature et les hommes ont jetées là-haut, dans ce ciel béni. Des crêtes de la montagne, la morose citadelle couronne et commande la gracieuse cité, comme un casque de pierre au front riant d'une déesse grecque. Les maîtres espagnols et allemands se sont légué tour à tour la vieille geôle qui a gardé tant de prisonniers illustres; prison clémente, semble-t-il, celle qui laisse voir à travers ses grilles la vague lumineuse portée des rochers d'Ischia aux grèves de Sorrente; prison plus cruelle peut-être, celle qui montre à sa victime l'ironie de la mer et de l'espace, le libre infini frémissant du continuel essor des ailes et des voiles. — Ce fut là, après quelques heures passées à la *trattoria* des Trois-Rois, qu'un carrosse de louage amena le tsarévitch Alexis, par des chemins écartés, le 9 mai 1717. Notre malheureux prince, hôte habituel des forteresses, se tint pour satisfait de sa nouvelle demeure; Saint-Elme devait être encore la meilleure étape de cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

étrange destinée ; le fugitif y trouvait, avec la sécurité, un peu de soleil d'Italie pour dorer ses pauvres amours. Dès le surlendemain de son arrivée, Alexis écrit à l'empereur et au chancelier avec de nouvelles effusions de reconnaissance. D'autres lettres étaient destinées au sénat de Pétersbourg et aux évêques de Moscou ; ces imprudentes missives pèseront d'un poids fatal dans la suite de sa vie ; le tsarévitch rappelait à ses amis qu'il était encore de ce monde et leur demandait de ne pas l'oublier.

Kühl rapporta ce courrier à Vienne en venant rendre compte de sa mission au chancelier. Ce secrétaire révéla alors pour la première fois au cabinet impérial le secret du jeune page d'Alexis. Le vieux Schœnborn se divertit fort en l'apprenant ; il écrit au prince Eugène : — « Nos pellerins de Naples sont depuis hier de retour, m'ayant apporté la cy-jointe pour Votre Altesse, après avoir bien et heureusement exécuté les ordres de Sa Majesté Impériale et porté le tout à une entière seurté. Si les grandes occupations, lesquelles Dieu veuille bénir, le permettoient, et si elle le veut, j'enverray mon secrétaire à lui faire entier rapport, qui est asseurément ès forme et matière aussi curieux et en plusieurs circonstances aussi drol et aussi digne de risés qu'une chose puisse être. Notre petit page entre autre enfin est avoué femelle, mais sans hyménée, apparement aussi sans hymen, parce que déclarée pour maîtresse et nécessaire à la santé. Le Tyrol s'est trouvé parsemé de plusieurs gens de nation en question et pourveu de passeports de fraîche date de leur maître sous noms empruntés et d'officiers polonais. La sortie a été bien concertée, prompte et secrètement exécutée, ainsi que la délivrance en temps et lieu connu. »

L'avis des ministres impériaux était qu'il fallait désormais répondre d'une façon évasive aux demandes du tsar, ne dire ni oui ni non, et déjouer les questions des agens russes, impuissans à découvrir la retraite actuelle du tsarévitch. Le chancelier était convaincu que ces agens ne surprendraient plus son secret ; son désappointement fut brusque et amer quand, à la fin de juillet, un envoyé du tsar se présenta chez lui avec les réclamations les plus précises. — Voici ce qui s'était passé :

Roumiantzof avait laissé à Vessélovski des indications propres à guider ses recherches ; pourtant le ministre tâtonnait depuis quelques semaines, quand il reçut dans le courant de juillet la visite de son collègue, le résident de Pologne. Ce dernier venait communiquer à l'envoyé moscovite une lettre de l'ambassadeur polonais à Rome ; cette lettre annonçait que le fils du tsar, ce jeune homme dont les aventures faisaient si grand bruit dans le monde diplomatique, se trouvait actuellement à Naples, enfermé au château Saint-Elme. Abraham demanda des instructions le jour même, en man-

dant à Pierre cette grosse nouvelle. De Spa, où il se trouvait alors, le tsar avait déjà réexpédié à Vienne Roumiantzof, adjoint cette fois à un de ses plus affidés conseillers, Pierre Tolstoï. Tolstoï, « l'homme le plus fourbe et le plus éloquent de toute la Russie, » au témoignage de Cajétan, était le sujet désigné pour une pareille mission; il avait jadis étudié l'art naval à Venise, connaissait l'Italie, parlait la langue de ce pays, et possédait les rares talens diplomatiques que nous allons voir à l'œuvre. Il emportait des instructions détaillées, rédigées de la main de son maître, et une nouvelle lettre autographe pour Charles VI. Aux termes de ces instructions, Tolstoï devait représenter fortement à l'empereur l'injustice des procédés dont on usait vis-à-vis d'un souverain allié et d'un père de famille; par ce langage résolu, il devait amener la cour de Vienne à s'expliquer clairement, dans une réponse écrite; s'il ne pouvait obtenir qu'on lui remît le tsarévitch, il devait aussitôt changer ses batteries et solliciter l'autorisation d'entretenir le prisonnier au nom de son père; il ferait valoir alors toutes les raisons qui commandaient à Alexis la soumission et le retour dans sa patrie, en lui promettant le pardon paternel.

En arrivant à Vienne, Tolstoï et Roumiantzof, mis au courant de la situation par Vessélovski, se présentèrent chez l'empereur. Charles fit aux envoyés un accueil embarrassé, se renferma dans son mutisme habituel, et promit de répondre après réflexion à la lettre qui lui était adressée. En sortant du palais, Tolstoï frappa un coup habile; il se rendit chez l'archiduchesse de Wolfenbuttel, mère de l'impératrice et belle-mère du tsarévitch; faisant appel à l'affection de cette princesse pour ses petits-enfans, il montra ces innocens victimes de la malédiction qui allait tomber sur leur père. L'archiduchesse n'avait guère de penchant pour le triste mari de sa défunte fille et le connaissait bien. — « Je connais la nature d'Alexis, dit-elle à Tolstoï; c'est en vain que son père s'efforce de le contraindre aux travaux des armes; il est plus propre à tenir en main des chapelets que des pistolets. » — Elle promit de s'entremettre pour faire aboutir la demande du tsar. Tolstoï visita ensuite l'impératrice et divers ministres; les influences qu'il sut ainsi se ménager jetèrent la division dans les conseils de l'empire. Une commission de trois ministres se réunit en août pour examiner à nouveau l'affaire. Elle reconnut qu'il n'était plus possible de continuer le mystère officiel dans lequel on s'était retranché jusqu'alors; mais en avouant hautement la protection dont on couvrait le tsarévitch, on ne devait pas aller jusqu'à l'extrémité d'une rupture avec la Russie. L'humanité et la dignité de l'empereur défendaient de livrer le fugitif sans conditions; on ne pouvait du moins refuser aux envoyés de Pierre la faculté de s'entretenir avec leur prince; il

fallait attendre le résultat de cet entretien et négocier avec le tsar un accommodement honorable. Ces divers points arrêtés, le comte Zinzendorf reçut Tolstoï, lui narra gravement toute l'affaire d'Ehrenberg et du voyage à Naples, soin bien superflu après les rapports circonstanciés de Roumiantzof; le comte déclara qu'en aucun cas l'empereur n'userait de violence vis-à-vis d'un prince infortuné; que les agens russes seraient admis à converser avec le tsarévitch, et qu'il allait lui envoyer une personne de confiance pour le décider à retourner chez son père. Tolstoï se récria vivement contre ce nouveau délai; comprenant qu'il n'obtiendrait pas la remise du prisonnier à Vienne même et sans conditions, il insista pour porter le premier à Alexis les exhortations paternelles; nul mieux que lui ne pourrait les transmettre exactement et toute mission préalable ne servirait qu'à tenir en garde un esprit prévenu, à reculer la solution. Le ministre autrichien céda; Tolstoï reçut enfin l'autorisation de partir pour Naples, d'y voir Alexis et la promesse que les agens de l'empereur resteraient neutres durant ces pourparlers, sans rien tenter pour influencer leur protégé. Un courrier quitta Vienne le même jour, porteur d'instructions adressées au comte Daun, vice-roi de Naples : — « Vous recevrez Tolstoï courtoisement, en sa qualité de plénipotentiaire du tsar. Vous fixerez immédiatement le jour et l'heure de l'entrevue entre lui et le tsarévitch, mais vous aurez soin de prévenir ce dernier quelques heures à l'avance. S'il refuse de recevoir l'envoyé, vous lui ferez connaître ma volonté expresse que cette entrevue ait lieu. Vous ou l'un des vôtres assisterez aux conférences; le courrier qui vous porte les présentes sait la langue russe et vous servira de truchement en cette occasion. Vous devrez prendre vos précautions pour qu'aucun des Moscovites (gens sans scrupules et capables de tout !) ne porte la main sur le tsarévitch et ne se livre à des voies de fait. Si le prince consent à suivre Tolstoï et à retourner chez son père, vous le mettrez immédiatement en liberté. S'il refuse, il devra consigner par écrit ses raisons et ses demandes, qui me seront aussitôt adressées. Vous pourrez lui représenter que la colère de son père est surtout excitée par la femme déguisée qu'il mène avec lui et que l'éloignement de cette femme aiderait à la réconciliation; mais il serait bon de connaître les intentions du tsarévitch avant qu'il ait pu causer avec cette femme, de peur qu'elle ne le pousse à la résistance. » — La « femme déguisée » va désormais jouer un grand rôle. L'empereur la considérait comme un obstacle à écarter; nous verrons bientôt comment Tolstoï pensait à cet égard et s'il ne connaissait pas mieux le maniement des hommes. Lui et son compagnon Roumiantzof arrivèrent à Naples le 24 septembre; le comte Daun leur fit le meilleur accueil. Ce vieil homme de cour avait pé-

nétré le sens de ses instructions; il y devinait les hésitations du cabinet de Vienne et sentait bien qu'on ne lui demandait pas un zèle trop ardent pour la défense des intérêts d'Alexis. Le vice-roi annonça aux envoyés qu'il les mettrait en présence du tsarévitch le surlendemain, dans son propre palais. Jamais peut-être bataille diplomatique ne s'était livrée dans des conditions plus intéressantes pour la galerie : de l'habileté, de la persuasion du négociateur allait dépendre le gain de la partie qui se jouait entre deux volontés.

Au fort Saint-Elme, l'arrivée de Tolstoï avait été accueillie par une de ces crises d'épouvante habituelles au tsarévitch. La seule idée de se trouver face à face avec des représentans de son père torturait ce malheureux; il fallut l'ordre formel de l'empereur pour qu'il consentît à les voir. Quand on l'amena au palais du gouvernement, le 26 septembre, il était dans un état digne de pitié; « il tremblait de tous ses membres, dans la crainte qu'ils ne le tuassent, » écrit Daun dans son procès-verbal. Surtout il ne pouvait supporter la présence du capitaine Roumiantzof, le hardi soldat dont les entreprises avaient troublé son repos à Ehrenberg, et qui lui apparaissait comme son mauvais génie. Les envoyés lui remirent une lettre de Pierre, datée de Spa, le 22 juillet. Ce « dernier avertissement » récapitulait tous les torts d'Alexis, comme fils et comme sujet; il concluait ainsi : « Si tu te soumets, tu peux tout espérer de moi et je jure par la justice divine qu'aucun châtiment ne t'atteindra; toute ma tendresse te sera rendue, si tu m'obéis et reviens. Mais si tu t'y refuses, comme père et par le pouvoir que je tiens du ciel, je te maudirai à jamais; comme souverain je te déclarerai traître et te poursuivrai sans merci, je punirai ta forfaiture avec le secours du Dieu juste... » — Alexis prit connaissance de cette lettre; Tolstoï la commenta longuement, usant tour à tour de la prière, des larmes et des menaces. Le prince répondit qu'il s'était mis sous la protection de l'empereur pour fuir la colère paternelle; quant à son retour en Russie, il ne pouvait rien dire à ce sujet avant d'avoir réfléchi mûrement. Il retourna à sa prison sans qu'on eût pu tirer de lui d'autres paroles.

Deux jours après, une seconde conférence eut lieu chez le vice-roi, sans plus de résultat. Tolstoï éclata en menaces; il assura que le tsar saurait bien s'emparer du rebelle, mort ou vif : « Moi-même j'ai ordre de ne pas m'éloigner, de ne pas vous perdre de vue, où que vous fuyiez, avant de m'être emparé de vous. » Le tsarévitch prit en tremblant le comte Daun par la main et l'entraîna dans une autre pièce. — « Si mon père me réclame à main armée, puis-je compter sur la protection de l'empereur? » Le vice-roi répondit en termes généraux que sa majesté était assez puissante pour défendre, en toute occurrence, ceux qui s'étaient confiés à elle.

Un peu réconforté par ces paroles, Alexis répéta qu'il ne pouvait prendre actuellement une décision et qu'il écrirait à son père.

A ce moment, Tolstoï était fort découragé. Il mandait à Vessélovski et au tsar qu'il n'espérait plus grand'chose de sa mission: rien ne pouvait vaincre « cette obstination diabolique; » le tsarévitch ne cherchait qu'à gagner du temps; on n'aurait aucune prise sur lui tant qu'il se croirait assuré de la protection impériale. — « Je me rends de ce pas chez notre bête fauve, » écrivait le négociateur à l'agent de Vienne; « travaillez de votre côté pour qu'on ruine ses espérances, nous ne ferons rien sans cela. » — Cependant le « fauve » était ébranlé, affolé par cette persécution morale; le 30, il est malade et ne peut ou ne veut assister à la troisième conférence, fixée ce jour-là. Dans l'intervalle de ces entretiens, Tolstoï travaillait activement, se renseignait, agissait autour de lui, gagnait des hommes, resserrait les mailles du filet tendu autour de sa proie et se préparait à frapper sur elle des coups simultanés. Il avait deviné les hésitations du comte Daun, mal assuré des vraies intentions de son maître; il confesse en partie le vice-roi et lui fait avouer que des ordres nouveaux prescrivent de hâter la soumission du tsarévitch ou de l'engager à chercher ailleurs un refuge. Un commis aux expéditions militaires, nommé Weinhardt, servait d'intermédiaire habituel entre le palais vice-royal et le château Saint-Elme; Tolstoï gagne ce commis par un présent de 160 florins et le presse de répéter à Alexis, comme en confidence, les aveux échappés au vice-roi. Weinhardt devait encore les exagérer et persuader au prince qu'il n'avait plus aucun fond à faire sur la protection de la cour de Vienne. D'autre part, Tolstoï a surpris le ressort secret qui arme son adversaire pour la lutte: c'est par Euphrosine qu'on vaincra le tsarévitch. Ce malheureux, déshérité de tout le reste des choses, n'avait plus au monde que cette passion, chaque jour grandissante. Tolstoï écrit alors dans un de ses curieux rapports: « Les mots ne peuvent dépeindre combien il aime cette fille et de quelle sollicitude il l'entoure. » — C'est là le point vulnérable, où doit porter tout l'effort de l'attaque. S'il fallait en croire des *Mémoires* composés par le sieur de Villarceau, consul de France à Moscou, Tolstoï serait parti pour Naples avec le plan fait à l'avance d'agir sur Euphrosine; il aurait promis à la serve son fils cadet en mariage et mille paysans, si elle décidait Alexis au retour. Le brave consul s'en est laissé conter: la maîtresse du tsarévitch visait plus haut, et c'était en entrant dans ses idées qu'on la pouvait séduire; le plan de l'habile négociateur était mieux digéré. Il attaque le vice-roi sur ce chapitre: « Il faut menacer Alexis de lui enlever sa compagne. — Mais je n'ai pas d'ordres à ce sujet, objecte Daun. — Qu'importe? on peut toujours menacer:

c'est la menace qui sera efficace et non la séparation. » Le vice-roi finit par se rendre et promet de présenter l'éloignement d'Euphrosine comme un sacrifice nécessaire. Weinhardt se charge de révéler au prisonnier les intentions de ses geôliers en les aggravant à l'avance. — Enfin une idée victorieuse traverse l'esprit de Tolstoï: il se rendra chez Alexis et lui annoncera le prochain voyage du tsar en Italie; il sait la terreur superstitieuse que cause à ce fils la présence de son père; la seule perspective de se trouver vis-à-vis de lui troublera toutes les facultés du tsarévitch. — « Ainsi, écrit le négociateur avec une certaine satisfaction, j'ai arrangé les choses de façon à ce que de funestes nouvelles lui parviennent en même temps de trois côtés différens: le commis lui ôte l'espérance d'un secours de l'empereur, moi-même je l'effraie avec la prochaine arrivée de son père, et le vice-roi le menace de lui enlever sa maîtresse; il ne lui restera plus qu'à se soumettre et à demander grâce. » — Voilà un assaut cruel. Les âmes douces ne verront pas sans pitié ces trames sombres s'enrouler autour d'une victime sans défense; mais il faut bien admirer, au point de vue du métier, l'art du diplomate, cet autre soldat qui exécute de son mieux une consigne, sans en discuter la valeur.

Immédiatement et suivant le plan convenu, Weinhardt frappa le premier coup. Le commis gagna consciencieusement ses 160 florins; il vint causer amicalement avec le tsarévitch, lui dit que la protection impériale allait cesser de le couvrir, et lui révéla les mesures qu'on méditait de prendre contre Euphrosine. A ces ouvertures, Alexis pâlit, interrompit brusquement et demanda à voir Tolstoï; il écrivit de sa main quelques lignes à son compatriote pour le prier de venir seul, le soir du même jour, 2 octobre; Roumiantzof, dont le prince ne pouvait pas souffrir la vue, devait être exclu de l'entretien. Tolstoï hésita d'abord; il ne croyait pas à un succès si rapide; puis, se ravisant, il monta dans la soirée au château Saint-Elme. C'était dans la cellule même du tsarévitch que devait avoir lieu ce duel décisif; c'était de ce suprême asile qu'il fallait arracher l'hôte de l'empereur. Une longue conversation s'engagea entre les deux hommes, à voix basse, en dehors des assistans autrichiens. Tolstoï assura qu'il venait de recevoir une lettre du tsar, lui faisant part de ses derniers projets: Pierre massait des troupes et préparait une action énergique en Silésie; mais avant de réclamer son fils les armes à la main, il comptait réaliser le dessein, déjà ancien chez lui, d'un voyage d'études en Italie; il viendrait droit à Naples, à son fils rebelle. — « Pensez-vous, ajoutait Tolstoï, qu'on pourra l'empêcher de vous voir? Non, sans doute. Ainsi, préparez-vous à cette entrevue. » — A cette nouvelle, Alexis se prit à trembler de tous ses membres; il lui semblait déjà voir son père devant

lui, dans la personne de ce représentant qui lui tenait un langage si sévère. Cette âme faible s'abandonna elle-même sous la fascination de cette forte volonté qui l'enveloppait depuis huit jours. Le prince demanda à examiner les pleins pouvoirs de Tolstoï : puis, l'entraînant avec lui, il le mena dans la chambre où se tenait Euphrosine. Nul ne sut ce qui se dit entre ces trois personnes. Quand Tolstoï et Alexis revinrent dans la pièce où attendaient les Autrichiens, le tsarévitch s'écria qu'il voulait retourner chez son père et qu'il s'expliquerait mieux le lendemain.

L'agent moscovite, ne se fiant guère à cette volonté mobile, courut au sortir de Saint-Elme chez le vice-roi et pria celui-ci de faire aussitôt la démonstration promise contre Euphrosine. On alla prévenir Alexis qu'il devait se séparer de sa maîtresse. Le prisonnier supplia qu'on attendît jusqu'au lendemain, jurant qu'il donnerait alors satisfaction à tous; il ne demandait qu'une nuit de réflexion. Cette nuit porta conseil. Le 3 au matin, les Russes et les Autrichiens furent introduits au château; ils trouvèrent le prince calme et dispos. Alexis déclara qu'il était prêt à retourner en Russie sous deux conditions : la première que son père lui permettrait d'épouser Euphrosine ; la seconde, qu'il pourrait vivre à l'écart avec elle dans une de ses terres. Tolstoï se porta garant de ces deux conditions, bien qu'il n'eût aucun pouvoir pour le faire, comme il le remarque dans son rapport de ce jour. — Aussitôt Alexis rédigea et signa tout ce qu'on voulut; une lettre à l'empereur, lui exprimant sa reconnaissance et lui manifestant sa résolution; une autre lettre au tsar, humble et contrite, demandant grâce et se remettant à sa générosité. Il semblait que le fugitif, capturé par ses ennemis, eût hâte de se couper toute retraite. Le comte Daun, un peu joué par Tolstoï dans toute cette affaire, ne revenait pas de ce brusque changement en quelques heures, de l'effondrement subit de cette opiniâtreté. — « C'est chose merveilleuse, » écrit-il à sa cour. Le vice-roi ignorait peut-être que l'opiniâtreté des faibles s'abat ainsi, comme le caprice de l'enfant, ne leur laissant aucun ressort pour la lutte; il ne soupçonnait pas non plus le pouvoir d'une fille ambitieuse qui, après avoir poussé son amant à toutes les audaces, le ramenait à tous les périls plutôt que de renoncer à ses rêves. Ceci n'est pas une supposition : Euphrosine l'avouera bientôt dans l'enquête : — « Comme le tsarévitch voulait fuir de Naples, à l'arrivée de Tolstoï, sous la protection du pape de Rome, c'est moi qui l'ai retenu. »

Le négociateur mandait ce succès inespéré à Pétersbourg avec un accent de triomphe. Lui-même avait peine à croire à sa fortune; il suppliait le tsar et les ministres de tenir la nouvelle secrète, « de peur que quelque diable ne lui écrive des fables et ne fasse changer

sa résolution. » Il insistait en même temps pour que Pierre accordât à son fils la permission, que celui-ci sollicitait, d'épouser sur-le-champ Euphrosine. Ce serait là, insinuait Tolstoï, le meilleur moyen de le déconsidérer à jamais, en prouvant au monde qu'il n'a fui que par amour pour une serve. L'ambassadeur craignait quelque déception nouvelle, soit à Vienne, qu'il était difficile d'éviter, soit durant les hasards de la route. Cependant Alexis se remit entre ses mains et refusa généreusement l'escorte d'honneur que le vice-roi dans sa prudence voulait lui donner. Le tsarévitch, fidèle à ses habitudes dévotes, manifesta le désir d'aller avant le départ vénérer les reliques de saint Nicolas à Bari. Tolstoï se prêta à cette fantaisie, et toute l'étrange compagnie, le prince, le faux page et les ambassadeurs, s'en vint en pèlerinage au tombeau du bon saint calabrais. Au retour de cette course, on passa quelques jours encore à Naples. Alexis dit adieu à la forteresse italienne qui l'avait gardé cinq mois, et n'avait pas su mieux que celle du Tyrol le dérober aux poursuites paternelles. Le 14 octobre, la petite troupe quitta Naples pour retourner en Russie par Rome, Venise et Vienne.

VII.

Le voyage fut bien lent au gré de Tolstoï : le tsarévitch l'allongeait sous tous les prétextes, curieux de voir les villes d'Italie, intraitable sur le chapitre de la santé d'Euphrosine, alors enceinte de plusieurs mois. En réalité, il ne voulait pas aller de l'avant qu'il n'eût reçu la permission sollicitée pour son mariage. Pierre répondit de Pétersbourg, à la fin de novembre, aux lettres de Tolstoï et de son fils; il souscrivait aux deux demandes dont ce dernier avait fait la condition de son retour, il l'assurait de son pardon et de sa bienveillance; mais le mariage devait être remis à l'arrivée en terre russe, le tsar craignant le mauvais effet produit à l'étranger par une semblable union. Nous voyons là une preuve qu'à ce moment encore, Pierre songeait à soutenir la dignité et les droits de l'héritier du trône; s'il l'eût voulu perdre, il aurait accueilli les insinuations de Tolstoï, qui plaidait pour le mariage immédiat comme le meilleur moyen de procurer la déchéance du tsarévitch.

Un peu rassuré sur les projets qui lui tenaient au cœur, Alexis consentit à poursuivre sa route. Il avait désiré voir l'empereur son beau-frère pour le remercier de son hospitalité et implorer son patronage dans la suite. A mesure qu'on se rapprochait de Vienne, Tolstoï se montrait de plus en plus soucieux de la façon dont il franchirait avec sa prise ce passage difficile. Vessélovski était le confident de ses préoccupations. Le 1er décembre, Tolstoï lui dépêche de Linz, une estafette lui demandant une entrevue secrète à quel-

ques milles de la capitale. Les deux plénipotentiaires du tsar concertèrent dans cette entrevue les mesures à prendre pour esquiver l'audience impériale. Le 4, à une heure avancée de la nuit, les voyageurs entrent dans Vienne ; le lendemain à l'aube, ils en sont déjà sortis et forcent les guides sur la route de Brünn. Ce procédé cavalier donna de l'humeur à l'empereur Charles ; il écrivit en hâte au comte Coloredo, gouverneur de Brünn, le chargeant d'éclaircir la situation du tsarévitch. Le gouverneur devait retenir les Russes sous des prétextes de courtoisie ; il avait ordre de voir le prince, de le sonder sur ses intentions et de le mettre en liberté si on l'entraînait contre sa volonté. Coloredo, mal instruit de toute la pièce qui se jouait depuis un an en Autriche, demanda aussitôt à saluer le fils du tsar de Russie, descendu dans sa ville. Ce soir-là, le prince dormait. Le digne gouverneur se représenta le lendemain ; ce matin-là, le prince méditait et faisait le petit carême. Un serviteur finit par lui déclarer qu'il n'y avait pas du tout de prince. Cette fois Coloredo se fâcha tout rouge et insista pour voir le capitaine Tolstoï. Celui-ci prit les choses de très haut, refusa toute explication et protesta contre l'affront fait à son maître par une arrestation déguisée. Le général autrichien protesta plus fort encore, *solennissime*, dit son rapport, et sollicita de Vienne des instructions immédiates, tout ébahi de la tournure que prenait l'incident. L'empereur assembla son conseil ; chacun des ministres consigna par écrit son opinion dans une note conservée aux archives de l'empire. Le cabinet était las de cette trop longue affaire du tsarévitch et des embarras qu'elle lui donnait. Il fut unanime dans le désir d'écarter cet hôte incommode en l'abandonnant à son malheureux sort. Alexis n'avait su se concilier l'estime de personne. Les deux principaux ministres, Schœnborn et Zinzendorf, opinent qu'il n'y a aucun fond à faire sur « ce prince vacillant, dépourvu d'intelligence. » Ils eussent mieux dit : dépourvu de caractère. On convint que, pour sauver la dignité de l'empereur, Coloredo devait être admis près du tsarévitch et lui débiter un compliment de politesse : après quoi on ouvrirait les routes à Tolstoï, sans plus s'inquiéter des sentimens de son captif. Muni d'instructions dans ce sens, le gouverneur de Brünn recommença ses démarches ; Tolstoï refusa de nouveau sa porte jusqu'à ce que les communications de Vessélovski et les confidences d'un courrier impérial l'eussent rassuré sur les suites de l'entrevue. Enfin, le 12 décembre, Coloredo se présenta avec une suite imposante, décidé à employer la force ; on le reçut, Alexis sortit de sa chambre entre Tolstoï et Roumiantzof. Le gouverneur lui exprima les gracieux sentimens de l'empereur et le regret qu'on éprouvait de ne l'avoir pas vu paraître à la cour. Le tsarévitch s'excusa en

termes laconiques sur le manque d'équipages, la fatigue du voyage. Tandis qu'il parlait, ses deux gardiens guettaient ses paroles et le maintenaient sous leur regard. Le pauvre dominé fut aussitôt ramené dans son appartement par les officiers, qui fermèrent brusquement la porte sur ses pas. Coloredo libella un rapport indigné sur la grossièreté et l'impertinence du seigneur Tolstoï, contre lequel il demandait satisfaction à l'empereur. Quelques heures après, ces gens discourtois montaient en chaise de poste et sortaient de Brünn sans obstacles. — Le 19, ils atteignaient Breslau et bientôt les territoires occupés par les troupes russes. Tolstoï avait pris soin à l'avance de faire doubler les postes militaires : il respirait enfin, sa capture ne lui échapperait plus. Le 10 janvier 1718, il l'abandonnait sans crainte à Riga et courait rendre compte de sa mission à Pétersbourg. Alexis était ressaisi à jamais par sa dure patrie ; les aventures de cette année vagabonde, la triste liberté trouvée dans les forteresses autrichiennes, les solitudes du Tyrol et le ciel de Naples, tout cela n'était plus qu'un mirage fuyant derrière lui sur les neiges mornes des plaines russes, tout assombries des terreurs de l'avenir.

Il n'y ramenait même pas sa consolation accoutumée. Pressé par ses gardiens impatiens de sortir d'Allemagne, il avait dû abandonner à Venise Euphrosine, condamnée par son état de santé à un voyage plus lent. Elle le suivit à petites journées et fut contrainte de s'arrêter à Berlin pour y attendre ses couches. Les lettres échangées entre les deux amans à cette époque nous ont été conservées ; celles d'Alexis respirent la plus inquiète tendresse. De Bologne, d'Inspruck, de Vienne, de Dantzig, il écrit à chaque occasion favorable : « Chère âme, ne te chagrine pas ; au nom du ciel, soigne-toi, ne regarde pas à la dépense : ta santé m'est plus chère que tout au monde. » — Et ce sont de minutieuses recommandations sur les précautions que doit prendre la malade, sur les grandes villes où elle peut se procurer les meilleurs médicamens. Les soins de l'âme ne sont jamais oubliés par Alexis : — « Ordonne à Soudiakof qui t'accompagne de te chanter les vêpres et les matines du dimanche ; mais comme il a oublié la suite des mélodies, depuis qu'il vit comme un sauvage, rappelle-lui que le 1er décembre c'est la mélodie VIII ; il saura alors quel verset il doit chanter (1). A ce propos je te félicite pour la fête de demain, jour du bienheureux Nicolas ; je te confie à sa garde et à celle de tous les saints, toi et

(1) *Glass*, mélodie adaptable à certains versets déterminés par le rituel de la fête qu'on célèbre. La liturgie orthodoxe fait usage d'un registre appelé *Octoïkh*, qui contient huit de ces mélodies, désignées par un chiffre d'ordre, et revenant alternativement dans le canon de l'année.

celui que tu portes. » — De Russie le tsarévitch mande avec joie à Euphrosine qu'il a la permission de l'épouser. A Novgorod, à Tver, où il s'arrête avant de regagner Moscou, Alexis s'agite fort pour qu'on envoie à Berlin des femmes, des médecins, un prêtre. Ses lettres datées de Tver sont remplies de détails sur les personnes qu'il envoie près de celle qu'il nomme déjà sa femme; le prince s'y montre confiant dans l'avenir, occupé d'organiser dans la retraite son bonheur domestique, soucieux uniquement de la crise que va traverser sa compagne.

Les réponses d'Euphrosine sont plus brèves et plus calmes; quelques mots seulement sont tracés de sa main, à cause de sa santé, dit-elle. S'il fallait juger de sa nature d'après ces documens, la femme qui poussa à sa perte le fils de Pierre le Grand aurait été assez vaine et vulgaire. C'est bien une serve ignorante, curieuse de se divertir dans les pays nouveaux qu'elle traverse, sensible surtout aux commodités de la vie et au bon entretien de sa table. De Venise, elle envoie à son amant un fort compte de dépense pour des étoffes, des bijoux en pierre dure. Elle regrette d'avoir trouvé fermés l'opéra et la comédie; elle se console en allant en gondole aux églises entendre les beaux chants des offices; c'est toujours là le grand plaisir d'une Russe du peuple en pays étranger. A Berlin, elle est tout aise de sa bonne installation et de la nouvelle de son prochain mariage. Cette grande espérance lui arrache un élan de joie sincère. Mais on veut la saigner, et son ami doit lui écrire combien de palettes de sang il permet qu'on lui tire; il paraît que les médecins d'alors laissaient ce détail à la décision des maris. La plus longue lettre est de Berlin et renferme une liste de comestibles nationaux qu'il faudra lui expédier de Russie: la petite sauvage demande instamment du caviar, du gruau, diverses sortes de poissons fumés ou salés et autres friandises septentrionales dont elle ne peut se passer. Alexis s'empresse de la satisfaire. Ce médiocre amour a pris tout entier notre pauvre héros. Dans la dernière lettre qu'il écrit de Tver à Euphrosine, le 22 janvier 1718, il met tout son rêve : « Grâce au ciel, tout est pour le mieux désormais. Chère âme de mon cœur, je renonce à tout pour vivre avec toi, où Dieu voudra, quelque part à la campagne, et nous n'aurons plus souci d'aucune autre affaire. » — Tels étaient les beaux projets, les occupations et les illusions, hélas! de l'héritier du trône rentrant dans son empire.

Un parti nombreux l'attendait pourtant, prêt à se serrer autour de lui. Le clergé, les petites gens, la populace de Moscou lui gardaient amour et dévoûment. On avait vu des *moujiks*, apercevant le jeune fils du tsarévitch aux fenêtres du palais, saluer jusqu'à terre en murmurant : « Bénis, Seigneur, notre futur sire ! » Le métropolite de

Riazan, interrogé par le tsar sur ce qu'il pensait de la fuite d'Alexis, avait osé répondre : « Il n'y a rien à faire ici pour lui, il voulait vraisemblablement s'instruire à l'étranger. — Si tu me parles ainsi par manière de consolation, avait répliqué le tsar hors de lui, c'est bien; sinon, ce sont les paroles d'un Mazeppa. » Le prélat épouvanté était tombé malade de saisissement. Exaspéré par ces symptômes de défection, Pierre ne balança plus devant une mesure qu'autorisaient les principes encore flottans du droit monarchique en matière de succession; il résolut d'agir vigoureusement et rapidement. Le 31 janvier, Alexis rentrait dans sa chère Moscou; le lendemain, le conseil secret s'assemblait dès l'aube et donnait l'ordre de préparer la grande salle d'audience au Kremlin. L 3 février, cette salle s'ouvrait pour recevoir le tsar, le haut clergé, les ministres et la noblesse. Les assistans pouvaient se croire reportés à quelque tragédie du temps d'Ivan le Terrible, dans cette pièce basse et sombre, théâtre des vieux drames moscovites, où la cour immobile du tsar se distingue mal des personnages historiques qui la regardent du fond d'or des murailles et des voûtes. Trois bataillons des préobrajenski entouraient le palais, les armes chargées. On introduisit Alexis comme un prisonnier d'état, sans épée, entre des sentinelles. Ce fut la première entrevue du père et du fils après cette longue séparation. Pierre prit la parole et reprocha durement à son fils ses désordres, sa jeunesse inutile, sa révolte, sa fuite, l'injure faite au souverain et à la patrie. Le coupable tomba à genoux en demandant la vie sauve et le pardon. Le tsar le releva et lui promit sa grâce, sous la condition qu'il renoncerait au trône et révélerait les noms de ses complices. Alexis remit aussitôt à son père une lettre en date de ce jour où il s'accusait de ses fautes et en implorait le pardon. Tous deux passèrent alors sans témoins dans une chambre voisine où le tsarévitch nomma ses principaux complices. Des courriers partirent sur l'heure pour en rechercher plusieurs à Pétersbourg. Quand le tsar et son fils rentrèrent dans la salle d'audience, le chancelier Chafirof lut l'acte de renonciation solennel, aux termes duquel le tsarévitch se déclarait justement privé de son héritage, jurait sur la sainte Trinité de ne jamais le revendiquer et de reconnaître pour souverain légitime son frère Pierre Pétrovitch. La cour se rendit processionnellement à l'église cathédrale du Kremlin; un prêtre ouvrit le livre des Évangiles; Alexis prêta serment, la main sur le livre sacré, et signa l'acte dressé par le chancelier.

Le soir même, Pierre faisait publier un long manifeste à son peuple. Le tsar rappelait dans cet acte les peines prises par lui pour l'éducation de son fils, l'insuccès de ses efforts, les refus constans du prince de s'associer aux campagnes et aux travaux paternels; la conduite d'Alexis envers sa femme, morte de chagrin, les

désordres avec Euphrosine, les calomnies dirigées contre un père, la fuite, l'appel aux étrangers; en peine de quoi le souverain destituait à tout jamais de son héritage ce fils coupable, instituait son second fils Pierre son unique successeur, et proclamait traître et félon quiconque oserait s'opposer à sa volonté et soutenir le tsarévitch déchu. — Pendant trois jours, le peuple fut appelé à prêter serment dans la cathédrale selon la nouvelle formule. Beaucoup se dérobèrent, quelques-uns bravèrent la volonté suprême; un certain Dokoukine, employé révoqué et mécontent, tenant forcené de l'ancien régime, osa remettre au tsar, en pleine église, une protestation contre l'acte qui déshéritait Alexis.

VIII.

Pierre croyait-il à ce moment la raison d'état satisfaite? Nourrissait-il déjà des desseins plus implacables contre son fils? On ne peut que constater l'opinion qui avait cours dans son entourage; la plupart des boïars, on le verra par leurs dépositions, estimaient que le tsarévitch, en revenant en Russie, courait à une perte certaine; ces hommes de mœurs violentes envisageaient comme une chance toute naturelle quelque sombre aventure, et, ne l'oublions pas, c'était précisément cet état des esprits qui rendait possible une pareille aventure. Loos, ministre de Saxe, écrivait dans son rapport du 17 février : « Autant que j'ai pu apprendre de bonne main, le sort du tsarévitch sera plus triste que celui-ci ne s'imagine. Il est cependant gai, et ce qui lui fait le plus de peine est d'être séparé de sa belle sans beaucoup d'espérance de la revoir. » Pierre lui-même disait alors à un de ses familiers ces paroles significatives : « Si le feu prend à de la paille, il se répand aussitôt; mais s'il rencontre dans son chemin du fer et des pierres, il s'éteint de lui-même. »

Les sévérités du tsar se tournèrent d'abord contre les ennemis cachés qui conspiraient avec son fils. Le procès instruit contre eux est resté fameux, dans l'histoire du règne, sous le nom « d'Inquisition de Moscou. » Nous dépasserions notre cadre en dépouillant ici le volumineux dossier conservé aux archives de l'empire et reproduit en grande partie par M. Oustrialof. Bornons-nous à en dégager les traits principaux et les détails les plus caractéristiques; ils feront revivre devant le lecteur un siècle sans pitié : à contempler cet effroyable tableau, on sentira mieux le bienfait de vivre dans des temps plus humains. Jamais peut-être la terreur et le soupçon ne furent érigés à ce degré en moyens de gouvernement, jamais les têtes ne tombèrent plus facilement pour une parole imprudente. Mais si révoltées que puissent être nos âmes à ce spectacle, rappe-

lons-nous qu'on n'est pas digne de lire l'histoire quand on juge les hommes du passé avec les lumières qu'ils n'avaient pas, quand on les condamne avec nos lois et non avec les leurs, quand on les sépare de leur temps, de leur milieu, de leur air respirable en quelque sorte; rappelons-nous que dans la Russie de Pierre I[er], comme dans la France de Louis XI ou dans la Venise des Dix, le régime de l'effroi semblait à la masse le gouvernement naturel des sociétés, la torture semblait la procédure légitime de la justice; empruntons pour une heure aux contemporains de Pierre leur dureté de cœur, leur mépris de la vie humaine, alors nous trouverons encore quelque chose de grand et de superbe dans cet homme de fer, qui lutte seul, pour un but supérieur, contre le déchaînement de tous les intérêts, contre la conspiration de toutes les rancunes.

Le lendemain de la scène solennelle que nous avons racontée, on remit à Alexis un questionnaire écrit tout entier de la main de son père et divisé en sept points; les six premiers avaient trait aux circonstances de sa fuite, aux personnes rencontrées, aux lettres écrites durant cette période de sa vie; il était sommé de dénoncer les complices qui avaient trempé dans les correspondances, conversations, *pensées*, se rattachant à cette fuite. Le septième point invitait le tsarévitch, de façon plus générale, à suppléer à toutes les questions omises dans ce formulaire, à dire tout ce qu'il avait sur la conscience, « comme en confession, » sinon « le pardon de la veille ne serait plus le pardon. » — Le malheureux prince, mis en demeure de livrer tous ceux qui lui avaient témoigné quelque intérêt durant le cours de sa vie, s'acquitta rapidement de cette triste tâche. Trois jours après, il retournait à son père une longue déposition olographe et signée de son nom. Alexis chargeait plus particulièrement Kikine, Viazemski, et son premier valet de chambre, Athanasief : il nommait d'autres correspondans ou émissaires et rapportait les phrases suspectes prononcées à sa connaissance par chacun. Euphrosine avait été abusée et croyait le suivre en Mecklembourg, près du tsar.

Les lettres écrites en exil l'avaient été sous la pression de l'Autrichien Kühl; c'étaient de simples missives d'amitié. Sous le septième chef, Alexis groupait sans ordre diverses particularités qui lui revenaient à la mémoire, les dires de quelques mécontens. Après la signature du prince, on voit sur la déposition un *post-scriptum*, ajouté comme un repentir tardif. Il y est fait mention des faits oubliés, de la rencontre et de la conversation à Libau avec la tsarévna Marie Alexéievna, des communications entre l'héritier et sa mère, d'envois à celle-ci de petits objets de piété, d'argent et de cédules. — Ces aveux étaient très incomplets. La préoccupation de décharger Euphrosine de toute responsabilité y est évidente; il n'y est pas question des périlleux propos échangés avec Iakof Ignatief,

des négociations avec l'Angleterre par l'intermédiaire de Bestoujef-Rioumine. Les commissaires autrichiens n'étaient pour rien dans les lettres de Naples, écrites par Alexis de son propre mouvement : bien d'autres faits étaient passés sous silence, dont la suite du procès nous instruira.

Si peu sincère que fût cette déposition, Pierre fit mine de s'en contenter à ce moment, et Alexis ne fut pas inquiété davantage. Toute la colère du tsar tomba sur les personnes dénoncées par son fils. Cinquante prévenus d'importance diverse, gens de haut rang et de petite condition, furent arrêtés par les courriers lancés à Pétersbourg : Menchikof les dirigea sur Moscou ; des boïars illustres, des Dolgorouki, des Narychkine arrivèrent les fers aux pieds. Kikine avait été saisi le premier chez son frère, où il se cachait. Seul ce brouillon incorrigible eût été passible de quelques sévérités devant une justice équitable ; les autres suspects n'étaient que des bavards, des gens mal pensans peut-être, mais qu'aucun acte n'avait compromis ; les juges d'alors jugeaient la pensée et condamnaient le désir. Tous ces malheureux furent internés à *la Misère,* c'était le nom populaire de la grande prison de Préobrajenski ; ils y subirent des interrogatoires minutieux, dont le canevas était souvent tracé de la propre main du tsar, et furent appliqués à la question, quelques-uns jusqu'à trois et quatre fois. La vieille gêne moscovite n'avait rien à envier à celle d'Occident ; elle avait l'estrapade, le chevalet, le knout, la suspension, l'approche du feu. En marge des interrogatoires, une brève annotation revient sans cesse, comme une douloureuse litanie : donné cinq coups, quinze coups, vingt-cinq coups... Cette petite phrase, jetée négligemment sur chaque feuillet du dossier, en rend la lecture particulièrement pénible : on est obsédé par l'écho monotone de ce cri de souffrance, ranimé après un siècle et demi sur ce vieux papier qu'on croit voir taché de sang.

La plupart des aveux ainsi arrachés portent sur des paroles vaines ou ambiguës, souvent sur des songes factieux : la netteté avec laquelle les accusés gardent dans leur mémoire des mots dits ou entendus douze ou quinze ans auparavant montre bien quel degré de culpabilité ils attachaient eux-mêmes à ces puérilités. Un des grands griefs relevé contre beaucoup de prévenus est la composition ou le recel d'alphabets chiffrés ; on voit tout ce monde cauteleux obéir à un besoin de nature en tramant dans l'ombre un réseau mystérieux d'intrigues : menées peu dangereuses assurément, mais qui témoignaient de la sourde hostilité des esprits. A la lumière de l'enquête, Alexis apparaît comme le pivot autour duquel tournaient tous les mécontentemens, toutes les vagues espérances ; certains traits éclairent mieux le singulier caractère de ce prince.

Au moment de la fuite, il est surtout préoccupé de sa maîtresse, d'après les témoignages de ses serviteurs : — « Que ferai-je d'Euphrosine? Comment l'abandonner? » — « Respectez Euphrosine : elle sera ma femme un jour. » — Un songe le décide à partir : « J'ai vu en rêve que je bâtissais une église; cela signifie qu'il faut me mettre en route. » — Le tsarévitch se jugeait fort bien quand il disait à Kikine : « Je ne suis pas né sot, mais je suis incapable de m'imposer aucun labeur. » — Il se faisait une très haute idée du pouvoir qui devait lui échoir : « Il y a deux hommes sur la terre à l'image de Dieu : le pape de Rome et le tsar de Moscovie : ce qu'ils veulent, ils le font. » — Les popes jouent un grand rôle autour de l'héritier; l'enquête nous les montre s'agitant dans sa vie, passant avec des alphabets chiffrés, plaidant sa cause dans le peuple; d'aucuns disaient de lui à la plèbe de Moscou : « C'est un saint. » Alexis était leur patron naturel; il s'indignait avec eux des nouveautés peu orthodoxes : « Pourquoi mon père aime-t-il l'archimandrite de Nevski? Parce qu'il importe chez nous les idées de Luther. » — Et le bon fils ajoutait énergiquement : « J'aimerais mieux être aux galères qu'aller dîner chez mon père. »

Après Kikine, le plus gravement compromis fut le premier valet de chambre Athanasief; on établit sa complicité dans la fuite; on releva contre lui de dangereux commérages qui valaient bien une tête, au mince prix où elles étaient alors. Nicéphore Viazemski se défendit mieux : il nia tout et exposa qu'il était l'objet des calomnies du tsarévitch par suite de la haine que lui portait ce dernier. Il semble en effet qu'Alexis ait obéi à de vieilles rancunes d'écolier en chargeant son ancien maître, sorte de bouffon inoffensif. Viazemski rappela toutes les circonstances où il avait été battu, menacé de mort par son élève. Il fut acquitté. Les personnages mêlés de moins près aux intrigues et à la fuite du tsarévitch passaient sous jugement pour quelques paroles vagues en sa faveur. Le prince Gagarine avait dit, au moment du retour d'Alexis : « Ce fou de tsarévitch revient ici se faire enterrer et non marier. » — Dolgorouki, de même : « L'imbécile, il vient trouver ici la mort et non le mariage! » — Ces jugemens montrent assez le peu d'illusions qu'on se faisait à la cour sur le sort qui attendait le fils rebelle. D'autres suspects, en grand nombre, étaient poursuivis uniquement pour n'avoir pas révélé les conversations séditieuses qu'ils avaient pu entendre. La pratique judiciaire d'autrefois, on le sait, n'admettait pas la neutralité vis-à-vis de l'état et faisait un devoir de la délation. Dans cette terrible affaire, les prévenus se multipliaient au fur et à mesure des dépositions qui amenaient incidemment de nouveaux noms sous la plume du diacre du conseil. Ainsi se greffa sur l'inquisition de

Moscou la curieuse enquête dite de Souzdal, à la suite de l'interrogatoire de la tsarévna Marie Alexéïevna : cette princesse, appelée à répondre de sa conversation avec Alexis à Libau, s'embarrassa dans des réticences qui la firent soupçonner d'intelligence avec l'ex-tsarine Eudoxie; un commissaire partit pour Souzdal, s'y présenta à l'improviste et trouva là d'étranges surprises.

Le couvent de la Protection de la Vierge de Souzdal, caché dans les vastes forêts de la province de Vladimir, était un des sanctuaires les plus vénérés de la vieille Russie. C'était là que l'impératrice Eudoxie avait pris le voile, après le divorce de 1698, sous le nom de sœur Hélène. On le croyait du moins, et nul ne doutait qu'elle ne vécût dans ce cloître de la vie paisible et silencieuse des filles retranchées du siècle. Le commissaire, qui arriva de Moscou à Souzdal en février 1718, ne voulut pas effrayer la maison de paix par l'appareil d'une descente de justice; il frappa à la porte du monastère sans se faire connaître et vint droit à la cellule de sœur Hélène. Au lieu de la religieuse qu'il s'attendait à trouver, il surprit là une femme élégamment vêtue, coiffée du *pavoïnik* (1). Autour d'elle, des coffres étaient ouverts, emplis de parures et de riches costumes. Le commissaire se précipita sur ces coffres et en retira quelques billets que la tsarine tenta vainement de lui arracher. Ces billets, rédigés en termes mystiques et qu'on reconnut plus tard être de la main du frère d'Eudoxie, Abraham Lapouchine, contenaient des avertissemens prophétiques relatifs aux hautes destinées d'un jeune homme inconnu. En poursuivant son enquête dans l'église, le commissaire découvrit sur l'autel un rituel de prières pour la famille régnante, où Eudoxie figurait sous son vrai nom et à son ancien rang (2). Le chapelain, sommé de s'expliquer, avoua qu'il priait habituellement pour la tsarine Eudoxie et qu'elle même assistait aux offices, à une place séparée, dans le chœur, sous le costume séculier. Les religieuses commencèrent à parler; il se passait bien des choses suspectes au couvent, des allées et venues de messagers, d'étrangers peu édifians; un officier de recrutement, un certain Gliébof, était depuis longtemps en liaison avec l'ex-tsarine; on le voyait passer le soir, se rendant à la cellule d'Eudoxie. Une sœur professe, qui vivait elle-même avec l'avoué du couvent, écrivait et portait les messages de l'ex-tsarine à l'officier.

(1) Demi-diadème orné de perles, ancienne coiffure nationale des dames russes.

(2) A la fin de chaque office, dans l'église russe, le prêtre priait à haute voix pour le tsar et tous les membres de sa famille, énumérés dans leur ordre de préséance. Aux époques de révolutions, le maintien d'un membre déchu ou l'introduction d'un imposteur dans la liste officielle étaient des crimes d'état sévèrement recherchés : cette consécration religieuse était en effet le premier souci des prétendans et l'un de leurs plus puissans moyens d'action sur le peuple.

Le commissaire, jugeant qu'il fallait éclaircir toute cette chronique scandaleuse devant le conseil de Moscou, fit main basse sur une partie de la population monacale et ramena pêle-mêle à *la Misère* une troupe de religieuses, de popes, de chantres, de sacristains, où se trouvaient Eudoxie et son séducteur Gliébof, Abraham Lapouchine, l'abbesse, l'archimandrite et un évêque alors en grand renom, Dosithée de Rostof. La chambre de la question s'ouvrit pour tout ce pauvre monde, et les aveux recueillis jetèrent un singulier jour sur cette existence du cloître, où les dévotions, les prophéties, les conspirations, les intrigues politiques et galantes s'enchevêtraient et pullulaient, comme les lianes croupissantes au fond des marais dormans de la vieille forêt de Vladimir.

Eudoxie et Gliébof confessèrent leur liaison; des lettres échangées entre les coupables furent découvertes et produites; la femme répudiée consigna ses aveux dans une supplique adressée à son ancien époux : — « Je me jette à vos pieds, je demande pardon de mon crime; ne me faites pas mourir avant l'âge, laissez-moi retourner sous le voile, au fond d'un cloître, où je prierai Dieu pour vous jusqu'à mon dernier jour, Sire. — Celle qui fut votre femme. — Eudoxie. » — Dans toute cette affaire, Pierre semble passer assez légèrement condamnation sur les droits de la morale outragée : ce qu'il poursuit, c'est l'opposition faite à sa politique; le principal chef d'accusation contre Eudoxie, c'est d'avoir quitté l'habit religieux pour l'habit séculier. Dans les interrogatoires de Gliébof, le grand souci des inquisiteurs est de rechercher le point où les intrigues d'ambition se sont entées sur les intrigues de cœur. Gliébof mis à la question fit bonne contenance et se défendit de toute arrière-pensée séditieuse. Abraham Lapouchine fut aussi impénétrable. Mais les dépositions des autres inculpés établirent l'existence d'un complot latent, complot de désir plutôt que de fait, en faveur du tsarévitch, qui devait délivrer tous les exilés de Souzdal. L'évêque de Rostof, Dosithée, avait prophétisé, lui aussi, la mort du tsar dans l'année, et la libération d'Eudoxie par l'avènement de son fils; en outre il avait prié pour elle à l'autel et conversé avec Gliébof des choses du jour. Pour soumettre un évêque à la question, il fallait préalablement le dégrader; le tsar requit le synode de prononcer la déchéance du prévenu; se voyant perdu, Dosithée se présenta hardiment devant ses frères les évêques et parla avec une terrible éloquence : « Suis-je donc seul coupable en cette affaire? Regardez dans vos cœurs à tous : qu'y trouverez-vous? Abaissez vos oreilles vers le peuple et écoutez de quoi s'entretient le peuple : d'un nom que je ne nommerai pas. » — A partir de ce jour, les actes du procès ne nomment plus Dosithée que le *défroqué Démid*. La torture ne lui arracha que le souvenir de vagues phrases de sympathie en faveur de l'héritier légi-

time. Chez aucun de ces hommes on ne pouvait saisir un acte patent de révolte; chez tous on sentait un cœur hostile, acquis au fils rebelle. Pierre le comprenait et son irritation s'exaspérait d'autant. L'histoire nous enseigne que les politiques absolus pardonnent mieux une tentative violente que la désapprobation sourde; l'ennemi déclaré les trouve parfois pitoyables, l'ennemi soupçonné jamais.

Les résultats de l'enquête aboutissaient au conseil des ministres, constitué en haute cour de justice. Ce conseil, où figuraient seuls les affidés du tsar, prononçait les jugemens, révisés en dernier ressort par Pierre lui-même. Dans la première quinzaine de mars 1718, les interrogatoires des prévenus étant épuisés, la cour rendit une série d'arrêts. Les considérans de ces arrêts retenaient en général cinq chefs d'accusation : la complicité dans la fuite du tsarévitch, les correspondances échangées avec lui ou à son sujet, le désir de la mort du tsar, les propos malveillans tenus contre lui, la non-dénonciation de ces propos pour les moins coupables. Kikine, Gliébof, l'évêque Dosithée furent condamnés à « la mort cruelle; » d'autres, parmi lesquels Athanasief l'économe et un chantre du couvent de Souzdal, à la peine de mort simple. Pour la plupart des familiers d'Alexis, on se contenta des travaux forcés, de la déportation en Sibérie, de l'exil après le châtiment des verges en public. Dolgorouki obtint la vie sauve, grâce aux prières de ses frères, fort aimés du tsar. Troubetzkoï fut fouetté « sans merci » pour avoir donné un jour au tsarévitch une leçon de philosophie en ces termes : « Tu ferais sagement de renoncer à l'héritage de ton père : crois-tu que l'or empêche les larmes de couler? » Bon nombre de gens de Souzdal, boïars, popes, clercs et paysans furent également déportés aux mines ou aux confins de l'empire. Les femmes furent enfermées dans les pénitenciers monastiques de la Mer-Blanche, quelques-unes fouettées publiquement. Abraham Lapouchine, avec plusieurs inculpés, fut dirigé sur les prisons de Pétersbourg, pour y attendre un supplément d'enquête; la tsarévna Marie Alexéievna traînée de forteresse en forteresse sous la surveillance des soldats; enfin Eudoxie, la tsarine deux fois déchue, reléguée dans un couvent du Ladoga et confiée à la garde d'une abbesse plus incorruptible.

Pleyer, l'envoyé autrichien dont les rapports sont d'un si précieux secours pour la connaissance de cette époque, assista aux exécutions et en rendit compte à sa cour dans une dépêche datée du 6/18 avril; il la faut traduire ici : l'histoire veut être lue tout entière et ne ménage pas les nerfs délicats.

« Deux jours avant mon départ pour Pétersbourg, les exécutions ont commencé à Moscou. L'officier Stépane Gliébof, terriblement questionné par le fouet, les fers rouges, les coins brûlans, avait été

cloué trois fois vingt-quatre heures sur une planche avec des chevilles de bois; rien n'a pu le faire avouer. Le 14 mars, on l'a empalé à la troisième heure et il a expiré le lendemain de grand matin. Le lundi 16, l'évêque de Rostof a été roué, décapité après le supplice, le corps brûlé et la tête fichée sur un pal. Alexandre Kikine, l'ancien favori du tsar, a été rompu de même façon; on l'a tourmenté lentement, avec des repos, afin qu'il sentît bien la souffrance. Le second jour, le tsar est passé devant lui; Kikine était encore vivant sur la roue; il a supplié qu'on lui fît grâce et qu'on lui permît d'entrer en religion. Sur le commandement du tsar, on lui a tranché la tête, qui fut exposée sur un pieu. Le troisième était l'ancien confesseur de la tsarine, qui l'avait mise en rapport avec Gliébof; il a été de même roué, décapité et brûlé. Le quatrième était un simple scribe, qui avait solennellement invectivé le tsar, en pleine église, pour l'injustice faite au tsarévitch (1); comme on le rompait, cet homme dit qu'il avait un secret d'importance à révéler au tsar; on le détacha et on le mena à Préobrajenski; comme il était si faible qu'il ne pouvait prononcer une parole, on le confia aux soins des chirurgiens; sa faiblesse augmentant encore, on lui trancha la tête, qui fut exposée, et on remit le corps sur la roue. On croit à ce sujet qu'il s'est ouvert secrètement au tsar et lui a révélé les causes de son zèle pour les intérêts du tsarévitch. — On en a fouetté et bâtonné d'autres à foison, on a coupé les narines à quelques-uns avant l'exil en Sibérie. Une dame de qualité, de la famille des Troïékurof, a subi le fouet; une autre, de la famille des Golovine, a été passée par les baguettes. La princesse Golitzyne, apparentée aux plus hautes maisons, a été conduite à Préobrajenski; là, dans la cour de la question, au milieu d'un cercle d'une centaine de soldats, on l'a couchée à terre et grièvement battue de verges; puis on l'a rendue à son mari, qui l'a renvoyée chez son père. — Sur la grande place devant le Kremlin, où eurent lieu les exécutions, on avait élevé un échafaud quadrangulaire en pierre blanche, haut de six coudées, et entouré de pieux de fer sur lesquels étaient fichées les têtes; au sommet se trouvait une pierre carrée d'une coudée, où étaient entassés les corps des suppliciés; celui de Gliébof les dominait. — On raconte (mais c'est peut-être pour effacer la mauvaise impression produite dans le peuple par le supplice d'un évêque), que le secrétaire auquel était confiée l'exécution de Dosithée s'est trompé; au lieu de trancher la tête et de brûler le corps comme il en avait l'ordre, il a roué l'évêque. Quand on lui a demandé pourquoi il avait agi de la sorte, il a répondu

(1) Dokoukine, sans doute, dont nous avons parlé plus haut; sa condamnation devait être d'une date antérieure, car il n'est pas fait mention de lui dans les actes du grand procès de Moscou.

qu'il pensait bien faire. Comme l'arrêt du tsar était moins rigoureux, on estime que Dieu lui-même a pris soin de châtier le pécheur. »

IX.

Il semblerait que cette hécatombe eût dû contenter la colère du maître. Pierre revint à Pétersbourg soucieux et sombre. Il sentait bien que ces quelques têtes prises au hasard ne signifiaient rien : il en trouverait d'aussi rebelles partout où il abaisserait sa main. Le mot effrayant de l'évêque de Rostof, si caractéristique de la situation, sonnait encore aux oreilles du tsar : « Regardez dans vos cœurs à tous, qu'y trouverez-vous? » — Un fait s'imposait avec évidence après les enquêtes de Moscou; le grand danger, c'était ce jeune homme, si faible par lui-même, si fort par tous les mécontentemens qui se ralliaient sur son nom; pour toute la vieille société russe, il s'appelait l'espérance, et cela lui tenait lieu de toutes les autres vertus; on pouvait le faire moine, prisonnier, martyr, il n'en serait que plus cher au peuple; tant qu'il vivrait, il n'y aurait ni repos pour son père, ni avenir pour la grande œuvre! Tous les moyens termes, tous ceux du moins que pouvaient suggérer à Pierre son génie particulier et celui de son époque, avaient été employés sans succès depuis quinze ans pour conjurer ce péril ; au moment où nous sommes arrivés, la pensée du tsar ne peut plus fuir un atroce dilemme. Est-elle allée du premier bond aux extrémités de ce dilemme? Y a-t-elle été conduite peu à peu par une logique fatale? Ce sont là des secrets que connaît seul le souverain juge ; nul n'a surpris les mystères de ces sombres gestations et ne peut dire à quel moment précis l'âme d'un homme devient mère de pareils desseins.

Alexis revint habiter son palais, dans une situation indécise, qui n'était ni la liberté ni la détention. Durant le répit qui lui était laissé, on agissait diplomatiquement à Vienne pour obtenir de l'empereur les lettres écrites du château Saint-Elme au sénat et aux évêques; on supposait en Russie que ces lettres, retenues par la chancellerie autrichienne, constitueraient des charges graves contre le tsarévitch. Vessélovski se mit en campagne avec son activité accoutumée ; malgré ses obsessions, il ne put arracher au comte Schœnborn que la copie de la première; les originaux reposent encore aujourd'hui aux archives de Vienne. Du moins Vessélovski put affirmer au tsar que les ministres de Charles VI se défendaient de les avoir inspirées, ainsi que le prétendait Alexis. — Ce dernier ignorait encore ces démarches et la gravité de sa situation; croyant avoir acheté son repos en livrant ses amis, il n'était occupé que de hâter son union avec Euphrosine. Sa maîtresse arriva d'Allemagne

à Pétersbourg vers la fin d'avril. Le jour de Pâques, à la réception de l'impératrice, Alexis se jeta aux pieds de sa belle-mère et la supplia avec larmes de lui procurer le consentement paternel pour son mariage. — Ces enfantillages n'étaient plus de saison ; on y répondit en enfermant Euphrosine à la forteresse pour procéder à l'interrogatoire de cette fille.

Si les âmes sensibles de ce temps attendaient d'elle quelque action cornélienne, elles furent cruellement déçues par l'événement. La serve, voyant tout sombrer autour d'elle, ne pensa plus qu'à son salut et livra froidement celui qu'elle avait contribué à perdre. Le 30 avril, Euphrosine fut amenée, dans une barque fermée, à la résidence de Péterhof ; le tsar voulut l'interroger en personne et lui posa des questions minutieuses sur tous les faits, gestes et paroles d'Alexis durant sa fuite à l'étranger. La déposition de ce témoin de chaque jour fut précise et accablante. Elle rapporta fidèlement le sens de toutes les lettres séditieuses adressées par le tsarévitch à l'empereur Charles VI, au comte Schœnborn, à ses amis de Russie ; elle produisit la minute de la lettre aux évêques (1) ; ces lettres avaient été écrites par le coupable sans aucune pression, de son propre mouvement. Les espérances secrètes d'Alexis, telles qu'il les avait confiées maintes fois à sa maîtresse furent mises à nu ; il attendait et désirait une révolte des troupes russes, pour accourir à l'appel des mutins et détrôner son père. Un jour, il avait dit que, d'après des nouvelles particulières de Russie, cette révolte éclaterait prochainement aux environs de Moscou : « Voici que Dieu fait son œuvre, » avait-il ajouté. Son espoir était dans le sénat : « J'éloignerai tous les vieux, je me choisirai de nouveaux serviteurs parmi les jeunes... Quand je serai le maître, j'abandonnerai Pétersbourg et vivrai à Moscou... Je détruirai la flotte... Si mon père vient à mourir, il compte que sa femme régnera après lui, mon petit frère étant trop jeune ; mais il y aura un soulèvement et beaucoup seront pour moi, je sais lesquels. » — Ces phrases et d'autres semblables, si bien faites pour exaspérer le souverain jaloux, le créateur de Pétersbourg et de la flotte, reviennent sans cesse dans la longue déposition, d'une écriture gauche et tremblée, rédigée et signée par Euphrosine sous les yeux du tsar. Elle s'efforce ensuite de rappeler les noms qu'Alexis citait de préférence parmi ceux des personnages sur lesquels il comptait ; elle termine en constatant

(1) Dans cette lettre, où il se rappelait au souvenir de ses amis, le tsarévitch leur disait : « Présentement, ne m'abandonnez pas, présentement. » Puis il avait effacé le mot répété deux fois. Dans ce mot, lu sous la rature, on voulut voir un appel immédiat à la révolte, et cette répétition fut un des chefs sur lesquels on tourmenta Alexis avec le plus d'insistance.

qu'elle seule a retenu le fugitif à Naples au moment de l'arrivée de Tolstoï, qu'elle seule l'a décidé à revenir se livrer en Russie.

Mandé aussitôt par son père, le tsarévitch subit une confrontation avec sa maîtressse. Notre terme judiciaire traduit mal l'énergique expression des procès-verbaux russes, qui donne la sensation d'une torture morale pire peut-être que tous les raffinemens de la question : « Ils furent placés l'œil dans l'œil (1) ». Rien n'est aussi pénible, dans tous les pénibles incidens de ce procès, que le moment où ce malheureux, enfermé avec la femme qu'il aimait encore d'une folle passion, s'entend condamner par les lèvres de cette femme, provoqué par elle à s'avouer coupable, et la voit déchirer froidement les derniers voiles qui cachaient aux regards des juges le secret de son âme. Alexis se tut d'abord tristement ; puis, dominé par celle qui avait puissance sur tout son être, ou désespérant de la vie, il commença à avouer l'une après l'autre toutes les charges nouvelles qu'on lui imputait. L'opinion générale rendit Euphrosine responsable de ce dénoûment. L'envoyé Loos écrit alors dans un de ses rapports : « C'est la maîtresse du tsarévitch qui a révélé le secret de ce complot au tsar; le tsarévitch a avoué d'un grand sang-froid, qui selon moi tient un peu au désespoir. » — Euphrosine reçut le prix de la trahison : seule de toutes les personnes impliquées au procès, elle fut relâchée sans autres désagrémens; le tsar la traita avec bienveillance et lui fit quelques cadeaux. On rapporte qu'elle épousa plus tard un officier des gardes et vécut paisiblement avec lui. La vie réelle n'a guère souci des lois du drame; au sortir des scènes tragiques, elle ressaisit parfois les acteurs les plus engagés dans l'action et les rejette dans sa banalité quotidienne.

Elle n'eut pas cette indulgence pour Alexis. Le 12 mai, on lui présenta un questionnaire en dix-neuf points, portant sur les faits et paroles célés par lui dans la déposition de Moscou et révélés depuis par les témoignages d'Euphrosine et des autres accusés. Il essaya encore de lutter, avouant sur quelques-uns des chefs, interprétant de son mieux les dires suspects qu'on lui reprochait. Le 14 et les jours suivans, nouveaux interrogatoires; cette fois le tsarévitch remet à son père une déposition olographe plus explicite avec des aveux bien curieux à recueillir. L'accusé s'étend sur ses anciens rapports avec les membres du clergé, sur les prophéties, sur les livres que lui envoyaient les moines de Kief, tels que *la Pierre de la Foi*, à lui dédiée par l'évêque de Riazan. On devine que cette conscience du moyen âge est surtout bourrelée

(1) *Otchnaïa stafka.*

par le souvenir de ces péchés théologiques. Sommé à nouveau de rapporter les entretiens séditieux dont il a été le confident, il en donne des extraits caractéristiques. Boris Golitzyne lui a dit : « Tu devrais entretenir un espion à la cour de ton père, quelque jeune homme sans conséquence qui t'avertirait de tout. » — Un jour, durant une promenade en traîneau, Simon Narychkine a maudit l'existence impossible que crée aux boïars la furieuse activité du tsar : « La vie n'est pas commode pour nous; le tsar nous dit : Que faites-vous à la maison? Je ne comprends pas comment on peut rester à la maison sans rien faire. — Il ne sait pas nos besoins, lui! S'il venait chez nous, il verrait que l'un manque de bois, l'autre de telle chose; il saurait ce que nous avons à faire à la maison. » — Le tsarévitch termine en faisant le dénombrement des boïars, des évêques, des régimens sur lesquels il croyait pouvoir compter à la mort de son père pour le porter à la régence. Pierre reprend la déposition, insiste, précise les points vagues, fouille la pensée hésitante de l'infortuné. — Se serait-il joint aux troupes révoltées contre son père, du vivant de ce dernier, s'il en avait eu l'occasion? — Alexis finit par confesser qu'il eût pu le faire. En lisant ces interrogatoires habilement menés, il semble qu'on voie un homme se noyer lentement; chaque jour, il enfonce plus profond dans cet océan de délations, chaque aveu en amène un plus grave; l'accusé n'échappe à la puissante logique de son père que pour retomber dans les mains de son persécuteur juré, de ce même Tolstoï, le fascinateur qui l'a arraché de Naples, le tourmenteur qui préside maintenant à l'enquête. Tolstoï le presse tout un jour pour lui extorquer le sens vrai de ce mot fatidique, *présentement*, répété deux fois, puis rayé, dans la lettre aux évêques.

Enfin la lumière est suffisamment faite, l'acte d'accusation peut être libellé. Pierre adresse une déclaration à son peuple : dans ce document, rédigé de sa main, il expose les certitudes acquises à la suite de l'interrogatoire, la fourberie de son fils dans toutes ses dépositions précédentes; il conclut que, le pardon n'ayant été promis à Moscou qu'au prix d'une confession sincère, et la confession d'alors ne l'ayant pas été, « le pardon n'est plus le pardon. » Le 13 juin, le tsar lance un manifeste aux évêques et au clergé : cette pièce, fort adroitement composée, supplie les oints du Seigneur d'indiquer à un père ce qu'il doit faire devant la violation criminelle de toutes les lois, et demande aux tribunaux ecclésiastiques de se substituer à lui pour juger cet Absalom. Les évêques, réunis en assemblée synodale, rendirent une réponse peu compromettante; ils estimaient que le jugement d'Alexis ressortissait au pouvoir séculier, non aux ecclésiastiques, et fournissaient à l'appui de leur thèse neuf exemples tirés de l'Ancien-Testament et sept du

Nouveau. Ils ajoutaient que si le tsar voulait châtier son fils selon ses forfaits, il y avait dans l'Écriture nombre d'exemples qui l'y autorisaient ; s'il daignait lui faire grâce, il aurait pour lui l'exemple et les préceptes du Christ, notamment dans la parabole de l'Enfant prodigue. On peut voir dans ces explications embarrassées un appel évident à la clémence, le dernier exemple devant primer tous les autres aux yeux d'un chrétien. Ce suprême témoignage des sympathies du clergé ne pouvait que compromettre davantage celui qui en était l'objet. Pierre lança un second manifeste au sénat et aux fonctionnaires laïques, les adjurant de juger son fils sans faiblesse comme sans flatterie.

Le 17 juin, une haute cour de justice s'assembla, composée du sénat, des ministres, des grands officiers, des états-majors de la garde, en un mot tout ce qui était personnellement dévoué au tsar dans le gouvernement. Loos, l'envoyé de Saxe, affirme que Pierre plaida lui-même contre son fils en plein sénat ; le fait n'est pas suffisamment appuyé pour être reçu par nous, non plus que cette autre assertion du même diplomate, que « le tsarévitch comparut devant cette assemblée avec une fermeté ou, comme d'autres l'appellent, une fierté qui surpasse l'imagination. » Les sources russes ne contiennent rien qui confirme l'on-dit recueilli par le Saxon. — La cour prit connaissance des interrogatoires précédens et en fit subir de nouveaux à l'accusé, introduit devant elle. Les dernières dépositions d'Alexis chargèrent surtout Lapouchine, coupable de rapports équivoques avec le résident autrichien Pleyer ; elles mirent également en cause le confesseur Iakof Ignatief, qu'on s'étonne d'avoir vu passer jusqu'ici presque inaperçu (1). Ces malheureux, torturés, et convaincus d'avoir « désiré la mort du tsar, » furent condamnés au mois d'août suivant et exécutés en décembre 1718, avec d'autres survivans de l'inquisition de Moscou.

(1) Il est vrai qu'on n'avait pas alors contre Iakof Ignatief les preuves qui tombèrent aux mains de ses juges deux ans plus tard. En juin 1720, un neveu d'Ignatief, chantre dans une des cathédrales du Kremlin, confia après boire à un sien ami que son oncle lui avait remis, au moment où on venait l'arrêter, tout un sac de lettres du tsarévitch : le chantre avait d'abord pratiqué une cachette dans le plancher de sa maison ; puis, mal à l'aise dans le voisinage de cet effrayant dépôt, il était allé l'enfouir dans un champ. — L'ami, devenu malgré lui le dépositaire d'un secret de perdition, sentit ses cheveux se dresser et courut tout droit dénoncer le neveu du protopope supplicié à la commission de la chancellerie secrète ; elle fonctionnait encore à cette époque à Moscou, pour rechercher les dernières ramifications de l'affaire du tsarévich. Le pauvre chantre fut aussitôt saisi, questionné, dépêché en Sibérie : le sac, contenant soixante-sept lettres d'Alexis, fut déterré, mais c'étaient là pièces si mortelles que les inquisiteurs de Moscou n'osèrent les lire eux-mêmes et les envoyèrent à Tolstoï à Pétersbourg. Ces épîtres, dont quelques-unes ont été citées au cours de ce récit, sont d'un grand secours pour pénétrer dans l'âme inquiète du fils de Pierre le Grand.

Avant d'en finir avec les complices, on revint à l'accusé principal. Le 19 juin, l'héritier du trône fut pour la première fois appliqué à la question, suivant la version officielle adoptée par M. Oustrialof. Pourtant Loos écrivait déjà à sa cour sous la date du 4 : « Le czaréwicz a eu la knoute privatissime en présence de fort peu de personnes. » Alexis dut certifier les propos prêtés par lui à chacun des individus dont il avait prononcé le nom antérieurement. Il fut confronté « œil à œil » avec Iakof Ignatiêf; le confesseur et son pénitent durent révéler devant les inquisiteurs les confidences sacrées jadis faites par l'un et reçues par l'autre dans le secret de l'église. « Donné vingt-cinq coups, » ajoute le procès-verbal de ce jour. Le 21, après son dîner, Pierre écrit quelques demandes et donne ordre à Tolstoï d'aller à la citadelle interroger son fils avec ce formulaire. Il ne s'agit cette fois ni de torture, ni de faits relatifs à des tiers. C'est le ton d'un père réprimandant tristement son enfant. « Pourquoi n'a-t-il pas voulu obéir, pourquoi s'est-il obstiné jusqu'à me contraindre à le punir, pourquoi a-t-il poursuivi son héritage par des voies perverses et non par la voie filiale du respect? » Peut-être faut-il voir dans ces questions intimes un éclair d'indulgence, une dernière bouffée de sentiment paternel; peut-être ce langage insinuant n'est-il qu'une habileté pour surprendre de nouveaux aveux. Alexis répondit dans le ton où on l'interrogeait, avec une certaine note de regret mélancolique et d'observation sur lui-même. Il fait un long retour sur le passé, sur son éducation : « J'ai été élevé par des femmes, dans la mollesse... On ne m'a instruit qu'aux mômeries, auxquelles j'étais déjà trop porté de ma nature... J'ai grandi dans ce monde de moines et de compagnons fainéans... je n'étais bon qu'à m'enivrer avec eux... je ne pouvais prendre sur moi de m'appliquer... Je fuyais mon père en tremblant, sa présence m'était insupportable... Il m'envoya à l'étranger, je ne sus pas m'y amender... mon obstination était encore plus forte que ma crainte de mon père... » — Ici se place l'histoire, racontée plus haut, du pistolet et de la blessure volontaire que se fit le tsarévitch plutôt que de fournir à son père le dessin demandé. « Quand j'eus renoncé à acquérir mon héritage par l'obéissance filiale, je ne songeai plus qu'à l'acquérir par le secours de l'étranger... J'étais résolu à demander des troupes à l'empereur, à les payer,.. à ne reculer devant rien pour atteindre la couronne de Russie. »

Le jour de cette confession intime, il y eut peut-être une minute où l'on eût pu avoir raison de cet endurci et tout pacifier. Pierre ne sut ou ne voulut pas saisir cette minute suprême. Le 24, nouvelle application du tsarévitch à la question; cette fois on l'interroge

sur les faits de la cause. « Donné quinze coups. » Mais le patient est épuisé, on ne lui arrache plus rien ou presque rien. Aussi bien l'opinion de ses juges est faite à cette heure. Ce même 24 juin au soir, la haute cour s'assemble, au nombre de cent vingt-sept membres; elle déclare le tsarévitch coupable d'avoir faussement déposé, d'avoir tu ses tentatives, préméditées de longue date, contre le trône et la vie même de son père, d'avoir mis son espoir dans la populace, désiré la fin de son souverain, comploté la ruine de la patrie, de son seigneur, de son père, avec l'aide des armes étrangères : tous chefs établis par ses complices et par lui-même dans les interrogatoires. A l'unanimité et sans discussion, la cour condamne le tsarévitch Alexis Pétrovitch à la peine de mort. Les cent vingt-sept membres ont signé, depuis le chancelier et les ministres, jusqu'à des sous-lieutenans de la garde : un de ces derniers juges n'a pu signer, parce qu'il ne savait pas écrire (1). Nul n'a pris soin de faire connaître à la postérité l'attitude d'Alexis quand on lui communiqua la sentence ; mais rien n'est plus probable que le dernier cri de passion attribué à ce malheureux par Loos, en terminant la dépêche déjà citée : « L'on vient de me raconter une particularité ou fait qui marque une grande faiblesse du czaréwicz, qui doit avoir prié Tolstoï très instamment de faire en sorte qu'il pût embrasser sa dulcinée et prendre congé d'elle avant qu'on lui coupât la tête, à lui le czaréwicz, ou qu'on l'enfermât dans une prison perpétuelle. Si cette particularité est véritable, la trahison que sa maîtresse lui a faite ne doit rien avoir diminué de la passion qu'il a pour elle, et je suis plus d'avis que jamais que la cervelle lui tourne. »

X.

Durant les pauvres jours de novembre, quand le soleil alourdi sur l'horizon ne peut dissiper le voile des brouillards du fleuve, l'étranger qui suit les quais de la Néva voit parfois dans les airs un phénomène singulier; un éclair de lumière déchire ce ciel crépusculaire et s'y maintient immobile, éblouissant, comme un trait de feu; on croit à un reflet d'incendie, à quelque mirage; c'est la haute et mince aiguille d'or de la citadelle Saint-Pierre-et-Saint-Paul; un rayon de l'invisible soleil horizontal la frappe au-dessus des brumes, dans la nue, l'allume et la signale comme un mystérieux labarum. Ce signe lumineux indique le lieu où repose le

(1) Ceux qui verraient dans ce fait un signe particulier de barbarie doivent se rappeler qu'il n'était pas besoin à cette époque d'aller jusqu'en Russie pour trouver des officiers illettrés. Saint-Simon écrivait, peu d'années auparavant : « Lefèvre, capitaine dans notre régiment, qui de gardeur de cochons étoit parvenu là à force de mérite et de grades, ne savoit encore lire ni écrire, quoique vieux. » — Édit. Chéruel, I, 56.

grand tsar, le point sur lequel porta le suprême effort de sa volonté, le berceau d'où sortirent la nouvelle capitale et le nouvel empire. Quand Pierre aborda au marécage finnois, il marqua la petite île de Yénissari, sur la Néva, pour être la forteresse et le noyau de la ville qu'il rêvait; il la fit épauler de bastions et, sous l'abri de ces remparts, il réunit les premiers organes, les plus nécessaires instrumens d'une monarchie : une citadelle, un arsenal, des casernes, des cachots, un hôtel du trésor, une cathédrale, un caveau funéraire. La forteresse et son église furent dédiées aux apôtres Pierre et Paul. Quand le tsar eut achevé son œuvre, il voulut reposer là, au cœur de sa création. Ses successeurs ont embelli et restauré Saint-Pierre-et-Saint-Paul, en lui gardant le caractère de métropole, de clé de voûte de l'état russe; l'île de la Néva fut désormais ce qu'avait été le Kremlin, ce qu'est Westminster pour la maison d'Angleterre. Fidèles au vœu du fondateur, ces mêmes successeurs sont tous venus se coucher à ses pieds, faussant compagnie aux vieux Ivan et aux premiers Romanof, qui dorment à Saint-Michel-Archange de Moscou.

Il semble que la citadelle mère de Pétersbourg ait voulu, suivant la tradition des monumens antiques, être affermie sur des victimes humaines et consacrée par le sacrifice du sang. Nous y avons déjà conduit l'infortunée Charlotte pour inaugurer la sépulture impériale; quelques années après, Alexis était mis au secret et torturé dans les casemates de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à deux pas de la tombe de son épouse. C'était là que Tolstoï venait le prendre pour le conduire au sénat ou chez son père; c'était là que ce père venait lui-même s'enfermer avec son fils, dans la chambre du Secret, pour poursuivre en tête-à-tête de douloureux interrogatoires; Pierre arrivait de son palais, suivi de Tolstoï et d'un soldat qui portait derrière lui les instrumens de torture dans une peau d'ours; en lisant ces détails dans le *Journal de la garnison*, on croit revoir Louis XI et son barbier au Plessis-lès-Tours. — Ce fut à Saint-Pierre-et-Saint-Paul qu'on ramena le condamné, le soir du 24 juin, tandis que la sentence de la haute cour était déférée au tsar pour qu'il la révisât dans sa clémence ou la confirmât dans sa rigueur. La plupart des juges espéraient sans doute un arrêt de grâce; le peuple attendait, anxieux. Le surlendemain, 26, à sept heures du soir, on entendit les volées des cloches à la citadelle : elles sonnaient pour un mort; le bruit se répandit bientôt dans la ville que le tsarévitch Alexis avait succombé à une attaque d'apoplexie. On douta d'abord, puis on colporta mille rumeurs sinistres; elles sont parvenues jusqu'à nous, enveloppant de tragiques ténèbres la journée du 26 juin 1718. La fin mystérieuse d'Alexis est restée le problème le plus irritant, le plus insoluble de l'histoire

russe; nous devons mettre sous les yeux du lecteur les extraits des relations contemporaines qui racontent chacune à leur façon le drame de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Voici d'abord le récit du tsar lui-même dans la circulaire adressée à ce propos à ses représentans à l'étranger le 27 juin : « Comme nous demeurions irrésolu entre nos sentimens de miséricorde paternelle et le devoir de sauvegarder l'avenir de notre empire, le Dieu tout-puissant s'est chargé dans sa justice de nous tirer de cette épreuve; il a mis fin hier aux jours de notre fils Alexis. Après la lecture du jugement qui énumérait ses crimes, ce fils coupable a été frappé d'un mal cruel, en tout semblable au début à une attaque d'apoplexie. Ayant ensuite repris connaissance et participé suivant la loi chrétienne aux sacremens, il nous a fait demander : nous nous sommes rendu près de lui avec tous nos ministres et sénateurs; il a alors confessé franchement tous ses crimes envers nous avec des larmes de repentir et a sollicité notre pardon, que nous lui avons paternellement accordé; après quoi il a fait une fin chrétienne ce même 26 juin, vers les six heures du soir. »

Nous avons deux versions officielles et identiques entre elles sur l'emploi des journées à Saint-Pierre-et-Saint-Paul du 26 au 30 juin. L'une est la note sans signature, conservée aux archives des affaires étrangères, qui décrit les funérailles du prince : sur le fait même de sa mort, il est dit seulement que « le 26 juin, à 7 heures après-midi, le tsarévitch Alexis Pétrovitch a trépassé à Saint-Pétersbourg. » — Les détails qui suivent ne diffèrent pas de ceux que nous allons emprunter au « livre de la garnison de Pétersbourg, » l'ordre de la place, comme nous dirions aujourd'hui, tenu jour par jour à la citadelle.

« Ce 26 juin. — A huit heures du matin ont commencé à se réunir à la place, Sa Majesté, le prince sérénissime (Menchikof), Chafirof, Boutourline, etc... Il y a eu interrogatoire secret. Ils sont restés jusqu'à onze heures à la place, puis ils sont partis.

« Ce même jour, à six heures après-midi, le tsarévitch Alexis Pétrovitch a trépassé à la citadelle, dans la casemate du bastion Troubetzkoï, où on le gardait.

« Ce 27 juin. — Messe et *Te Deum* pour l'anniversaire de la bataille de Poltava, salves d'artillerie en présence de Sa Majesté... A neuf heures du soir, le corps du tsarévitch A. P. a été transporté du bastion Troubetzkoï à la maison du gouverneur; le prêtre de la cathédrale, Féodor Timothéef, l'a accompagné; quatre soldats de la garde portaient sur un brancard le cercueil revêtu de velours noir et couvert d'un poêle de brocart d'or; devant, des hommes tenant des cierges marchaient sur deux files.

« Ce 28 juin. — A dix heures du matin, on a transporté le corps du tsarévitch à l'église de la Trinité, où il a été exposé; le chancelier et deux évêques l'ont accompagné.

« Ce 29 juin. — Fête de Sa Majesté. On a lancé à l'amirauté le vaisseau nouvellement achevé, *le Forestier*, construit sur les plans de Sa Majesté; elle assistait à la cérémonie avec tous les ministres, et on s'y est fort diverti.

« Ce 30 juin. — Sa Majesté s'est rendue à l'église de la Trinité à sept heures du soir; on y a célébré le service de mort du tsarévitch A. P. avec l'assistance de tout le clergé... A neuf heures, on a processionnellement ramené le corps à la citadelle : Leurs Majestés le tsar et la tsarine Catherine, tous les ministres, sénateurs et officiers suivaient le corps, porté par vingt-quatre gentilshommes; ce même soir, on l'a enseveli dans la cathédrale, ensemble avec la feue princesse héritière, dans le parvis près de la porte d'entrée du fond à gauche. »

Ces renseignemens officiels se complètent par l'extrait d'un autre journal, celui du prince Menchikof, tenu par quelque secrétaire ou valet de chambre. Cette dernière relation nous montre le prince accompagnant le tsar à la citadelle, dans la matinée du 26, chez le tsarévitch Alexis, « à ce moment malade; » puis Menchikof est rentré dans sa demeure et n'est ressorti que pour joindre le souverain à l'église de la Trinité, vers le soir. — « La journée a été belle, ensoleillée, avec une légère brise. Ce même jour, le tsarévitch A. P. est passé de ce monde dans la vie éternelle. » — Le rédacteur de ces notes rend compte le lendemain du grand dîner qui eut lieu pour l'anniversaire de Poltava et de la fête dans les jardins de sa majesté, « où l'on s'est beaucoup amusé. »

Weber, dans les mémoires déjà cités, ne s'écarte pas sensiblement de la version officielle. Il rapporte la visite du tsar à la forteresse le matin du 26, et mentionne la venue de plusieurs messagers qui annoncèrent l'agonie du tsarévitch. « A cinq heures du soir, un quatrième messager (c'était M. Ouchakof, major des gardes), vint dire au tsar que le prince son fils souhaitait avoir la consolation de le voir encore une fois... Dans le moment que Sa Majesté entrait dans sa chaloupe pour aller à la forteresse, il vint un cinquième courrier qui lui apporta la nouvelle que le prince venait d'expirer. » — Weber confirme ce fait important consigné dans la note anonyme des archives, que tout le peuple fut admis à voir la dépouille du défunt et à baiser ses mains dans l'église de la Trinité.

Le résident hanovrien est seul à parler sur ce ton. Dès que nous passons des journaux de la cour et de la garnison aux rapports des ministres étrangers, les faits changent totalement d'aspect. Voici

une dépêche de Pleyer, ministre d'Autriche à Pétersbourg depuis vingt-cinq ans, observateur attentif, mais en général hostile à la politique de Pierre Ier. Cette dépêche, adressée au comte Schœnborn, le 7 juillet, rectifie les premières nouvelles mandées à l'empereur Charles VI d'après les communications du cabinet russe. « Monsieur le comte... Je n'ai pu, dans ma première lettre, expédiée par l'ordinaire, rapporter ce qu'on dit ici, je n'ai pas osé chiffrer; si on avait connu mon opinion, qui est d'ailleurs celle de presque tous, il eût pu m'arriver des désagrémens. Le Cronprinz est mort, le 26, à huit heures du soir, et non de mort naturelle, comme on en répand le bruit; à la cour, dans le peuple et parmi les étrangers, on fait de secrets récits qu'il aurait péri par le glaive ou la hache. Cette opinion s'appuie sur plusieurs particularités; on n'avait rien entendu dire auparavant de sa maladie et on l'avait encore torturé la veille; le jour de sa mort, le haut clergé et Menchikof furent chez lui; on n'admettait personne dans la citadelle et on en ferma les portes avant le soir. Un charpentier hollandais, qui travaille à une des nouvelles tours de la forteresse, a passé la nuit à cette place sans être remarqué; de là-haut il a vu, vers le soir, dans la casemate où se donnait la question, se mouvoir les têtes de plusieurs individus; il a raconté le fait à sa belle-mère, sage-femme de M. le ministre de Hollande. La dépouille du tsarévitch a été placée dans une simple bière de mauvaises planches; la tête était à demi couverte, le col entouré d'un linge, avec des plissés, comme à quelqu'un qui va se faire la barbe. Le tsar fut très gai le lendemain et le jour suivant. La famille de Menchikof fit montre de sa joie ce même soir; l'impératrice manifesta les apparences d'une grande douleur. »

Jacob de Bie, ministre de Hollande, mandait aux états-généraux qu'on avait fait périr le prisonnier en lui ouvrant les veines. Sa lettre fut saisie à la poste et déchiffrée: le pauvre diplomate essuya une effroyable algarade, mille vexations des ministres du tsar. On obtint son rappel, ainsi que celui de Pleyer, pour cause d'accusations calomnieuses. Le charpentier hollandais, Herman Boless, sa femme et sa belle-mère, dont Jacob de Bie avait rapporté les dires, furent arrêtés et sévèrement interrogés. Les dépositions des deux femmes établissent certains détails qui ont leur intérêt. La famille du charpentier demeurait dans la citadelle; c'était dans sa maison que les cuisiniers du tsarévitch préparaient les repas du prisonnier. Le jeudi 26, ces gens apprêtèrent les mets comme d'habitude; on les porta à la casemate matin et soir; on rapporta les restes, mais nul ne put dire pour qui ces repas avaient été servis. Ce même jour, on plaça une garde de soldats devant la casemate du Secret et on ne laissa circuler personne, « attendu que le tsa-

révitch était fort souffrant. » Les deux femmes avaient passé la soirée, de cinq à huit heures, chez Beer, l'apothicaire de la forteresse, sans rien remarquer d'extraordinaire. Quand la sage-femme vint le 29 chez l'épouse du ministre de Hollande, à qui elle donnait ses soins, elle y entendit parler de la mort du tsarévitch et dit : « Je le savais malade depuis jeudi. »

En regard des hypothèses et des allégations vagues de la colonie étrangère de Pétersbourg, nous devons maintenant placer deux récits très circonstanciés, très affirmatifs, dus tous deux à des témoins se disant oculaires ; la légende de la mort du tsarévitch s'est faite dans la suite d'emprunts à ces deux récits ; le lecteur jugera s'il est possible de les concilier entre eux. Le premier est la relation d'Henri Bruce, Anglais au service du tsar Pierre, dont les mémoires furent publiés à Londres en 1782. — « Le 25 juin (1) la haute cour condamna, à l'unanimité, le tsarévitch à perdre la vie : on laissait le choix de la peine à Sa Majesté. Le tsarévitch fut amené devant la cour ; on lui donna lecture de la sentence et on le ramena à la prison. Le jour suivant, le tsar parut à la citadelle, suivi des sénateurs et du clergé, et vint à la casemate où l'on détenait le tsarévitch. Peu après le maréchal Veide sortit et me chargea d'aller à côté chez l'apothicaire Beer, pour lui dire que la potion ordonnée devait être très forte, le tsarévitch se trouvant au plus mal. En recevant de moi cet ordre, Beer pâlit, trembla et perdit contenance. Je lui demandai ce qu'il avait ; il ne put me répondre. Sur ce, le maréchal arriva lui-même, presqu'aussi défait que l'apothicaire, et dit qu'il fallait se hâter, que le tsarévitch était au plus mal à la suite d'une attaque d'apoplexie. L'apothicaire lui remit alors une tasse d'argent couverte et le maréchal la porta chez le tsarévitch, chancelant tout le long du chemin comme un homme ivre. Une demi-heure après, le tsar et tous ceux de sa suite s'éloignèrent avec des visages fort tristes. Le maréchal m'ordonna de rester dans la chambre du tsarévitch et de venir le prévenir si quelque modification se produisait. Il y avait là deux médecins, deux chirurgiens et l'officier du poste : je dînai avec eux à la table dressée pour le tsarévitch. Les médecins furent soudain appelés vers lui ; il était pris de convulsions ; après d'atroces souffrances, vers cinq heures de l'après-midi, il expira. Je le fis savoir aussitôt au maréchal, qui prévint le tsar. Par ordre de Sa Majesté, on retira les intestins du corps ; puis on plaça ce dernier dans le cercueil, garni de velours noir, avec un riche poêle d'or. »

Le second témoignage *oculaire* est tiré d'une lettre que Roumiantzof, l'un des acteurs du drame, aurait écrite à un ami du

(1) L'auteur se trompe d'un jour.

nom de Titof, le 27 juillet 1718. L'auteur de la lettre raconte que, dans la nuit du 25 au 26 juin, Tolstoï, Boutourline, Ouchakof et lui Roumiantzof furent mandés chez le tsar; ils trouvèrent leur souverain avec Catherine et l'archimandrite Théodose. Pierre, en proie à une vive agitation, suppliait le prélat de l'absoudre et de lui donner sa bénédiction : l'archimandrite s'étant écrié : « Que ta volonté se fasse, ô sire, suivant que le ciel t'inspire! » le tsar se tourna vers ses officiers, leur rappela leurs fidèles services et leur dit qu'il comptait sur eux pour le débarrasser en secret du criminel Alexis, afin de ne pas infliger au sang impérial le scandale d'une exécution publique. Tolstoï, Roumiantzof, Boutourline et Ouchakof se rendirent sur-le-champ à la citadelle, au quartier du tsarévitch, qui dormait ; ils congédièrent les gens de service et les gardes. A partir de ce point nous traduisons textuellement.

« Nous ouvrîmes sans bruit la porte de la pièce où reposait le tsarévitch; une lampe brûlant devant les saintes images l'éclairait faiblement. Le prince sommeillait, il s'était découvert et, comme si quelque vision d'épouvante le poursuivait, il gémissait fréquemment. Se sentant très faible la veille au soir, il avait communié pour se réconforter, et depuis ce moment il allait mieux, si bien que les médecins donnaient plein espoir de le voir se rétablir. Aucun de nous n'osait troubler son repos; nous nous assîmes. On dit: « Ne serait-il pas mieux de le livrer à la mort durant son sommeil et de lui épargner les cruelles angoisses? » — Pourtant nous eûmes conscience de le faire mourir sans prière. Mû par cette pensée et prenant courage, Tolstoï toucha doucement le tsarévitch, avec ces mots : « Altesse! levez-vous! » — Il ouvrit les yeux, ne comprit pas, se dressa sur son séant et nous regarda, muet de saisissement. Tolstoï se pencha vers lui : « Altesse! les grands de la terre russe vous ont condamné à mort, pour vos trahisons envers le tsar, votre sire et votre père. Par ordre de Sa Majesté, nous venons à vous pour exécuter cette sentence; préparez-vous par la prière et le repentir à sortir de ce monde, car votre vie touche à son terme. » — A peine le prince eut-il ouï ces paroles qu'il poussa un grand cri, appelant au secours. Voyant que personne ne répondait, il commença à sangloter et à se plaindre : « Malheur à moi, malheur à moi, misérable fruit du sang royal! N'eût-il pas mieux valu naître du dernier des sujets? » — Tolstoï essayait de le consoler, lui disant : « Le tsar t'a pardonné comme père et priera pour ton âme; comme monarque, il ne peut pardonner tes crimes, de peur que tu ne causes la ruine de la patrie. Trêve donc aux larmes et aux sanglots, laisse-les aux femmes, accepte ton destin comme il convient à un homme de race royale. Fais ta dernière prière pour le salut de ton âme. » — Mais le tsarévitch ne l'écoutait pas, il mau-

dissait sa majesté et l'accusait de parricide. Voyant bien qu'il ne prierait pas, nous le prîmes sous les bras et nous l'agenouillâmes de force ; un de nous, lequel au juste, je ne sais, l'épouvante m'ayant troublé la mémoire, fit cette prière en son nom : « Seigneur, reçois l'âme de ton serviteur Alexis dans la paix des justes et pardonne-lui ses péchés dans ta miséricorde ! » — A ce dernier mot, nous renversâmes le tsarévitch sur son lit; prenant deux coussins à son chevet, nous les jetâmes sur sa tête : nous avons pesé dessus jusqu'à ce que les jambes et les bras aient cessé de remuer et le cœur de battre; c'est venu vite, grâce à la faiblesse où il était. Ce qu'il a dit alors, personne n'a pu le comprendre : l'effroi de la mort qui venait avait égaré sa raison. Dès que ce fut accompli, nous recouvrîmes le corps du tsarévitch, comme s'il dormait, et ayant prié Dieu pour son âme, nous sortîmes sans bruit. Je restai avec Ouchakof près de la chambre pour que personne n'entrât; Boutourline et Tolstoï allèrent faire leur rapport au tsar. Bientôt vint du palais la dame Krammer, avec un mot de passe de Tolstoï; nous lavâmes avec elle le corps du tsarévitch, nous le préparâmes pour la sépulture, et nous le revêtîmes de ses habits de parade. »

Si la Russie doit jamais avoir un Shakspeare qui porte sur la scène cette tragédie nationale, ce sera sans doute cet émouvant récit que le poète fera passer dans ses vers; mais l'histoire a d'autres exigences que le théâtre, et des doutes graves s'élèvent sur l'authenticité de la lettre de Roumiantzof. — Nous aurons fini avec les différentes versions de la mort d'Alexis en rapportant l'opinion confuse du populaire, celle qui se dessina tout d'abord en traits flottans dans l'imagination des masses et devint la tradition. Dès l'année suivante, M. Solovief en retrouve les élémens épars dans les prédications des popes, les récits des bonnes femmes; pour le *moujik* de Moscou ou le *raskolnik* du Volga, Alexis a été la victime d'une belle-mère ambitieuse : poussé par sa seconde femme, le tsar a pris son bâton de chêne, un souvenir de l'épieu meurtrier d'Ivan le Terrible ; il a été à la forteresse interroger son fils; dans un moment de colère provoqué par les réponses de ce fils rebelle, il s'est jeté sur lui et l'a frappé, tout comme le tsar Ivan frappa mortellement son héritier. Ivan est la plus vivante figure de la légende populaire, et la légende aime à se répéter.

Ainsi, tous ces témoins entendus, quelques faits seuls restent irrécusablement établis. Le 26 au matin, Pierre, Menchikof et d'autres familiers du tsar sont allés à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. En leur présence, la question a été donnée au prisonnier, malade, affaibli par les tortures physiques et morales des derniers jours. Vers onze heures, le souverain et sa suite ont quitté la citadelle. Il est resté du monde jusqu'au soir dans le cachot d'Alexis, on y a

porté un repas et des gardes en ont interdit l'approche. — Vers six heures, le bruit de la mort du prince s'est répandu dans la forteresse; à ce moment, le tsar et la cour étaient à l'église de Troïtza. D'après le récit de Weber, marqué au coin de la vérité, Pierre avait appris un peu avant par une estafette la funèbre nouvelle, à l'instant où il allait retourner à Saint-Pierre-et-Saint-Paul, sur la demande de son fils expirant. Le lendemain 27, personne ne témoigne avoir vu les restes du défunt; ils sont gardés chez le gouverneur, tandis que la journée se passe en fêtes et la nuit dans un banquet; mais le 28 et le 29, tout le peuple a pu voir le corps du prince exposé dans l'église de la Trinité, tous ont pu l'approcher et baiser ses mains. Le 30, il a été solennellement enseveli, avec les honneurs dus à l'héritier du trône, dans le caveau conjugal, à la cathédrale de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

En dehors de ces particularités attestées par les témoins officiels ou privés, toutes les assertions que nous avons reproduites sont contradictoires ou dénuées de preuves. Les rapports des résidens étrangers ne sont que les échos des bruits de la ville, des commérages de la domesticité. Ils n'ont rien vu ni rien su avec certitude. Il faut d'ailleurs se tenir en garde contre l'hostilité systématique habituelle aux agens diplomatiques dans un temps et dans un pays où ils avaient à souffrir de fréquentes vexations, contre le désir de paraître bien et vite informé, qui est l'écueil de cette profession. — Tout autre est le caractère des deux narrations capitales, dites de Bruce et de Roumiantzof, émanant de gens qui affirment avoir vu, avoir agi dans le drame. Si nous ne possédions que l'une des deux, peut-être surprendrait-elle notre conviction. Mais comment concilier les affirmations directement opposées de ces deux soi-disant témoins? Il faut choisir, et nous sommes ainsi conduits à discuter l'authenticité des deux relations. La première n'a paru à Londres que plus d'un demi-siècle après l'événement, après la mort de l'auteur dont elle porte le nom. Aucun contemporain ne nomme Bruce parmi les personnes présentes à la citadelle durant les heures décisives. Qui nous garantit la fidélité de l'éditeur anonyme de ces mémoires? — La lettre de Roumiantzof est au contraire datée du mois suivant et son auteur présumé fut jusqu'au bout avec Tolstoï le plus redoutable instrument du tsar contre Alexis; mais le Titof auquel elle est adressée est inconnu, ce nom ne se rencontre pas parmi ceux des personnages de l'époque; nul n'a jamais vu l'original de cette lettre, des copies dissemblables entre elles ont circulé plus tard dans diverses mains, les historiens récens l'ont enfin recueillie et fixée; la filiation du document se perd dans une nuit mystérieuse, il n'a pas, si l'on peut dire, d'état-civil régulier. Il y a une forte invraisemblance à faire ainsi confesser par

Roumiantzof sa part d'un crime et les secrets du maître, à cette époque de terreur où, comme on a pu voir, chacun pesait la moindre parole et n'écrivait qu'à mots couverts. Enfin toute la rédaction de cette pièce a quelque chose d'apprêté, de peu sincère, la saveur d'un roman composé après coup, peut-être par quelque ennemi de Roumiantzof.

Les contemporains n'ont pas voulu croire à l'apoplexie officielle; mais ils ne nous ont laissé aucun témoignage assez probant pour que nous puissions reconstituer la scène tragique soupçonnée par eux et nommer le bourreau. Pierre, accusé par la voix populaire de s'être fait justice de sa main, était absent à l'heure suprême, d'après tous les récits. Peut-être, entre tant d'hypothèses, faut-il admettre la plus simple, celle dont se contente M. Oustrialof: la question, les tortures avaient brisé ce corps débile, anémié dans ces derniers mois par l'ivresse continue avec laquelle le tsarévitch trompait ses angoisses; l'épouvante du jugement, le désespoir l'avaient achevé, il a suffi durant la dernière épreuve de la main trop lourde d'un aide pour délivrer sans le vouloir l'âme retenue par de si frêles liens.

Au surplus, ce sont là recherches d'érudit et curiosités de chroniqueur. Les sourdes casemates de Saint-Pierre-et-Saint-Paul peuvent garder éternellement leur secret. Si mal édifiée qu'elle soit sur le fait matériel, l'histoire est assez instruite pour se prononcer dans ce grave procès. Nous avons vu naître, grandir et s'exaspérer la lutte entre le père et le fils; nous savons qu'à un moment donné, le père a décidé la mort du fils; il a institué de longues et minutieuses enquêtes pour assembler les élémens d'une condamnation; il a formé le tribunal de ses créatures et provoqué une sentence capitale, il a poursuivi jusqu'à la dernière heure les périlleuses expériences de la question; que ce soit l'acte violent d'une minute, le lent martyre prolongé durant des semaines ou une apoplexie par effroi qui aient mis fin aux jours d'Alexis, le résultat est le même, même est la responsabilité : l'histoire a le droit de prononcer que Pierre a voulu, préparé et procuré la mort de son fils.

En lisant ces lignes, conclusion de ce long et triste récit, chacun jugera Pierre le Grand avec les idées qu'il s'est faites sur la raison d'état. Aux cœurs ardens à s'indigner nous rappellerons seulement l'axiome de notre ancien droit public, que chacun doit être jugé par ses pairs. Les personnages historiques peuvent en réclamer le bénéfice; et le jugement des pairs, pour eux, c'est le jugement rendu en se plaçant au point de vue des mœurs, des idées, des consciences contemporaines. A ce point de vue, le souverain absolu de la Russie de 1718 peut partager les juges. — « Quels durent être les sentimens d'Abraham lorsqu'il consentit à sacrifier son fils

unique? » — se demandait un jour Martin Luther. Si nous nous posons la même question au sujet de Pierre le Grand, la réponse sera qu'il croyait agir dans la plénitude de son droit. La plupart de ses contemporains en Russie et ailleurs ne songèrent pas à discuter ce droit. Pour ces consciences scolastiques, le tsar était dans le cas de David châtiant son fils Absalom, et l'on sait qu'alors un exemple tiré de la Bible était la plus sûre base d'une jurisprudence. On le vit bien par la déclaration du clergé que nous avons résumée plus haut. La meilleure preuve de la bonne foi du tsar est dans le soin qu'il prit de faire publier et traduire les actes du procès pour les soumettre au jugement de l'Europe. Là où nos mœurs adoucies verraient un imprudent victime d'un crime monstrueux, la Russie d'alors vit un criminel d'état justiciable du pouvoir paternel et régalien. Ah! n'écrivons pas l'histoire de ce point de vue enfantin, que la conscience humaine est un terrain immuable, aux aspects éternellement uniformes; elle n'a pas échappé plus que le reste des choses au travail incessant des siècles; faute de comprendre cette vérité, tout nous sera mystère et scandale dans les annales du passé, et nous n'apercevrons pas cette loi radieuse du progrès qui élève sans cesse vers plus de justice la conscience affinée de l'humanité.

Déjà un contemporain qui était un précurseur, l'auteur parfois si sagace de l'*Histoire de Pierre le Grand*, a dit le peu qu'il savait de cet épisode et s'est trouvé embarrassé de conclure : — « Il paraît qu'il résulte de tout ce que j'ai rapporté que Pierre fut plus roi que père, qu'il sacrifia son propre fils aux intérêts d'un fondateur et d'un législateur, et à ceux de sa nation, qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée sans cette sévérité malheureuse... Il prévoyait ce qui arriverait à ses fondations et à sa nation si l'on suivait après lui ses vues. Toutes ses entreprises ont été perfectionnées selon ses prédictions; sa nation est devenue célèbre et respectée dans l'Europe, dont elle était auparavant séparée; et si Alexis eût régné tout aurait été détruit. Enfin, quand on considère cette catastrophe, les cœurs sensibles frémissent et les sévères approuvent. » — Ainsi pensait Voltaire. Un siècle a passé et le dernier mot ne nous serait plus supportable : nous ne saurions « approuver, » mais nous pouvons comprendre. Les temps ne semblent-ils pas venir où, dans la plupart des rapports humains, les sages diront de plus en plus : comprendre, et de moins en moins : juger.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA RÉFORME

DE

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET MORAL

EN FRANCE.

Il y eut au siècle dernier un novateur, un révolutionnaire en fait d'enseignement, qui proposa à ses contemporains des réformes hardies : supprimer les châtimens corporels (malgré les textes sacrés qu'on invoquait en leur faveur), faire dans les collèges de France la classe en français et non en latin, écrire en français les grammaires et les méthodes destinées aux élèves, accorder une petite place à l'enseignement de la langue nationale auprès des langues anciennes; enfin, chose plus scandaleuse, apprendre aux jeunes Français un peu d'histoire de France après leur avoir raconté dans tous ses détails l'histoire des Romains et des Grecs. Ce révolutionnaire se nommait le bon Rollin. Au XIX[e] siècle, un autre réformateur osait chasser le professorat en latin de son dernier refuge, je veux dire des classes de philosophie, encore livrées à la scolastique des séminaires; il osait dire que ceux qui font de la philosophie en latin aboutissent nécessairement à deux résultats : mauvais latin et mauvaise philosophie. Ce réformateur avait nom Victor Cousin. De nos jours aussi on a vu dans le corps enseignant des velléités révolutionnaires. Chacun sait que nous avons maintenant devant nous deux *questions sociales :* l'une, — qui peut se résoudre, dit quelqu'un, en un quart d'heure, — celle du capital et du travail; l'autre, dont la solution semble demander plus de temps, celle des vers latins. Plus d'un ministre a voulu supprimer cet exercice légué à l'université par les anciens collèges de jésuites :

mortales tollere contra est oculos ausus; il n'a pu y réussir. Sans aborder le problème du vers latin (1), nous voudrions examiner ici les réformes qu'on pourrait introduire sur un terrain encore très disputé, celui de l'enseignement philosophique. Le sénat et la chambre ont pensé que l'université pourrait sans inconvénient être gouvernée par des universitaires. Ils ont introduit dans le conseil supérieur ce qu'un doyen de la Sorbonne n'a pas craint de nommer « l'élément inférieur, » c'est-à-dire les meilleurs agrégés ou licenciés de Paris ou de la province, élus par leurs pairs en raison de leurs titres et de leur expérience. C'est là, selon l'expression plus heureuse d'un ministre, l'admission du « tiers-état » dans l'assemblée universitaire. Bientôt les professeurs, encouragés par cette première victoire, se sont organisés en vue des élections; ils ont fondé un *Journal de correspondance* ouvert aux propositions de candidats et aux programmes de réformes. La province ne s'est pas moins émue que Paris et « se montre même plus réformiste (2). » Bref, on prévoit que les audaces de Rollin et de Victor Cousin seront peut-être un jour dépassées, et chacun s'efforce d'apporter à l'œuvre commune son idée ou son projet. Si c'est un titre de compétence que d'avoir, depuis l'âge de dix-huit ans, enseigné la philosophie une vingtaine d'années, du bas en haut de l'échelle professorale, peut-être nous permettra-t-on d'exposer ici sur les réformes nécessaires notre avis motivé. Nous le ferons sincèrement, au risque d'étonner parfois ou même de « scandaliser » les adorateurs de la tradition. Nous sommes de ceux qui pensent, avec les Socrate et les Platon, que l'étonnement est le commencement de toute vraie intelligence des choses, et que le « scandale » *intellectuel* est nécessaire au progrès; si votre œil vous scandalise, ne l'arrachez pas; c'est qu'il commence à y voir clair.

I.

Les pays de suffrage universel et de démocratie égalitaire ont encore plus besoin que les autres, pour la jeunesse sur laquelle repose leur avenir, d'un large enseignement philosophique, qui comprenne non-seulement la psychologie, la logique, la morale et la métaphysique, mais encore la philosophie de l'art, la philosophie de la nature, la philosophie de l'histoire, le droit naturel et

(1) Il a été supérieurement traité par MM. Michel Bréal et Jules Simon, dans leurs excellens livres sur la réforme de l'enseignement, qui sont aux mains de tout le monde.

(2) C'est du moins ce que nous écrivait l'homme le mieux renseigné sur ces questions, M. Bersot, dans une de ces lettres d'adieu qu'il envoyait à ses amis la veille de sa mort, et où il s'oubliait lui-même pour ne songer qu'aux intérêts de l'enseignement, de la philosophie, du pays.

écrit, l'économie politique et même la politique générale. Quel est, en effet, le double écueil des démocraties? L'excès d'utilitarisme et l'excès de réalisme scientifique. Le premier excès consiste dans la préoccupation exagérée de l'utile, aux dépens du beau; le second, dans la préoccupation des vérités purement scientifiques et immédiatement applicables, aux dépens des hautes spéculations dont les résultats matériels échappent au premier regard. Les républiques anciennes connaissaient déjà et le mal et le remède: on devrait se souvenir de leur exemple. Le remède du réalisme industriel, c'est le culte désintéressé de l'art; celui du réalisme scientifique, c'est l'étude désintéressée de la philosophie morale, esthétique et sociale. *Musique* et *philosophie*, c'était le fond de l'éducation grecque. Musique, — c'est-à-dire tous les arts des Muses, non pas seulement de celle qui préside au chant et à l'harmonie, mais encore de celles qui président à la poésie, à l'éloquence, à la danse, à la sculpture, au dessin et à la peinture : tous ces enchantemens de l'esprit et des sens nous arrachant aux besoins immédiats ou aux servitudes de la vie, sont vraiment par excellence des arts libéraux et libérateurs. De même que notre littérature française s'est trop souvent bornée à une *imitation* des lettres antiques, de même notre enseignement se borne trop à cette imitation extérieure de l'art qu'on appelle l'*artifice*, et qui est parfois la négation intime de l'art véritable. Artifice, cette fabrication de vers latins qui n'est pour la plupart des élèves qu'un jeu de patience ou plutôt un labeur ingrat et tout matériel;

> Je vois chez quelques-uns en ce genre d'escrime
> Des rapports trop exacts avec un menuisier;

artifice, ces thèmes latins et grecs, où le dictionnaire fait la principale besogne; artifice, ces discours latins, où les idées et les expressions sont également fausses, où la rhétorique mérite plus que jamais le nom que Platon lui a donné : une *cuisine* destinée à tromper le palais et à remplacer ce qui nourrit par ce qui flatte. L'éducation prétendue *classique*, et en réalité scolastique, est le contraire même de l'art classique, spontané, national, original. Les enfans de la Grèce composaient-ils des vers et des discours en une langue qui ne se parlait plus? Langues mortes, idées mortes, sentimens morts, c'est la mort de l'art. Qu'on étudie les langues anciennes autant qu'il le faut pour comprendre et lire les chefs-d'œuvre de l'antiquité, rien de mieux; mais ce n'est là qu'une partie d'une éducation vraiment *artistique*; on y doit encore attribuer une large place, non-seulement à la littérature nationale, mais encore à ces « arts d'agrément » qui sont au fond des arts de

nécessité, surtout dans les nations modernes : je veux parler des arts du dessin et de la musique. Il ne faut pas que de nos jours l'on se contente de plus en plus de la définition connue : l'homme est un animal qui fait des machines, et il ne faut pas surtout que les méthodes d'éducation, en supprimant toute initiative et toute inspiration originale sous prétexte d'imiter l'antiquité, changent l'homme lui-même en machine. « L'imitation, a dit Schopenhauer, est comme un masque ; or le plus beau des masques ne vaut pas un visage, car il est inanimé. »

De même que l'amour de l'art, sous toutes ses formes, empêche l'invasion de l'utilitarisme industriel dans les états démocratiques, ainsi la philosophie remédie à ce second mal que le fondateur même du positivisme, Auguste Comte, appelait le « particularisme scientifique. » Par les progrès de l'analyse, disait-il, la science aboutit à l'excès des « spécialités ; » chaque savant se cantonne dans une étude particulière et devient de plus en plus indifférent à toutes les autres. C'est « l'anarchie dans le domaine des sciences » et ce particularisme aboutit à « l'égoïsme pratique, » qui finit par éteindre l'ardeur même pour la science (1). « La science, isolée de tout esprit philosophique, dit à son tour Du Bois-Reymond, devient une limite, une étroitesse pour l'esprit : elle l'habitue à n'estimer plus que ce qui relève de l'expérience et de la mesure, elle émousse le sens de l'idéal. En outre, elle a un tel souci de l'application, de l'industrie, de la « technique, » que dans son propre domaine le désintéressement disparaît peu à peu. Il faut avouer, conclut-il, que même chez nous l'*américanisme* fait des progrès inquiétans (2). » Et il part de là pour exposer tout un plan de réformes scolaires, intitulé : *l'organisation prussienne des gymnases en lutte avec les progrès de l'américanisme*. — Mêmes réflexions chez Helmholtz, Virchow, Tyndall, Huxley, Spencer. Tous comprennent que la pratique a ses sources les plus élevées et les plus fécondes dans la haute spéculation, comme l'eau des puits artésiens ne jaillit dans la plaine que grâce à l'élévation des montagnes plus ou moins éloignées (3).

(1) *Cours de philosophie positive*, tome I, p. 426 et suivantes.

(2) *Culturgeschichte und Naturwissenschaft*. Discours prononcé à Cologne et publié par la *Deutsche Rundschau*, nov. 1877.

(3) Un ministre des plus libéraux, M. Victor Duruy, avait déjà obtenu le rétablissement de l'agrégation de philosophie et d'autres réformes de haute importance. Par malheur, il lui manquait le nerf de toute réforme, comme de toute guerre, l'argent. L'université montra alors tout le dévoûment dont elle était capable, mais le dévoûment et les forces des professeurs ont leur limite ; si, pour augmenter le nombre des cours, on surcharge les professeurs, ceux-ci sont obligés de sacrifier leur santé ou le programme. Toute réforme sérieuse doit commencer : 1° par diminuer la besogne trop lourde des professeurs ; 2° par augmenter le traitement des professeurs, qui est notoirement insuffisant.

De là la nécessité d'une réforme qui étende, complète et généralise les études philosophiques, esthétiques, morales et sociales, pour les mettre en harmonie avec ces trois termes essentiels de la question : le mouvement scientifique contemporain, le mouvement philosophique, enfin le mouvement politique. Si l'essor rapide et le morcellement indéfini des sciences réclame, comme nous l'avons vu, l'introduction d'un esprit plus philosophique dans la science même, il exige aussi, d'autre part, un esprit plus scientifique dans la philosophie : celle-ci, encore trop scolastique et trop verbale, doit être de plus en plus nourrie de faits et d'idées, de plus en plus ramenée des abstractions à la réalité vivante. Au reste, le mouvement philosophique contemporain demande lui-même cette réforme qui mettra l'enseignement en harmonie avec sa propre direction. On oublie trop que la philosophie, accusée d'immobilité par ceux qui l'ignorent, a fait et fait encore chaque jour de grands progrès, non-seulement en Angleterre et en Allemagne, mais encore en France. Un ami et un admirateur de Victor Cousin, M. E. Bersot, reconnaissait et écrivait dernièrement « qu'un mouvement philosophique très intense est né chez nous dans ces dernières années, » qu'il a produit déjà « beaucoup d'œuvres remarquables, » enfin que « la philosophie actuelle est émancipée de la philosophie précédente. » L'empire, avec l'antipathie propre à tous les gouvernemens autoritaires contre les « idéologues, » avait supprimé l'agrégation de philosophie et changé les dernières classes des lycées en simples classes de logique; sa chute a immédiatement précipité le réveil de la philosophie, qui s'annonçait déjà dans les dernières années du règne. Aux thèses de doctorat presque toutes purement historiques, dont Victor Cousin avait encouragé trop exclusivement la production, on a vu succéder depuis une dizaine d'années toute une série de thèses volumineuses sur les plus importans problèmes de la philosophie. Si l'on compare les travaux de toute sorte sur la philosophie, — livres, thèses, mémoires, articles, — qui paraissent en France, avec les publications du même genre que produisent l'Angleterre et l'Allemagne, on reconnaîtra que la comparaison n'a rien d'humiliant pour notre pays. L'Allemagne en particulier, malgré l'abondance de ses productions, n'en est plus à ses beaux jours : ce ne sont pas les paradoxes à scandale et les apocalypses métaphysiques de M. de Hartmann qui lui rendront la prééminence. L'Angleterre, bien supérieure, a M. Herbert Spencer et, fort au-dessous de lui, M. Bain, mais, après eux, les esprits élevés et originaux sont assez rares. De plus, en France, la philosophie fait partie intégrante de la culture générale, au lieu d'être une sorte de spécialité, comme

elle l'est trop souvent en Allemagne et en Angleterre. Le peuple français, considéré en masse, est toujours resté philosophe comme au XVIII[e] siècle. C'est à nos yeux une qualité précieuse, absolument indispensable aux nations démocratiques, qu'il faut développer de plus en plus pour en retirer tous les fruits. La philosophie n'a jamais nui, non-seulement aux sciences, mais à la littérature, et en particulier à celle de notre pays (1). Revenir à la philosophie, et, s'il est possible, à une philosophie bien entendue, ce serait revenir au véritable esprit national dans ce qu'il a de meilleur et dans ce qui a fait le plus pur de sa gloire.

Le mouvement politique contemporain nous fait aussi une impérieuse nécessité d'élargir les études philosophiques, morales et sociales. Ces institutions qui nous régissent créent des besoins nouveaux, qui peuvent ne pas exister au même degré chez les nations voisines, mais qui deviennent de plus en plus urgens dans notre pays. Voulons-nous une démocratie élevée et éclairée, qui sache se gouverner elle-même selon des principes stables et universellement reconnus, ou voulons-nous une démocratie abaissée et ignorante, livrée aux *politiciens* et aux vicissitudes d'une lutte aveugle entre les partis? Tout dépendra de notre instruction philosophique, morale et sociale. Cette instruction est surtout nécessaire pour les classes moyennes, qui, dans les démocraties, tirent de leur propre sein les classes dirigeantes et dirigent elles-mêmes à leur tour les classes populaires (2). Aussi est-ce surtout à l'enseignement secondaire que les législateurs, les ministres, les conseils de l'Université doivent accorder leur attention : d'une meilleure instruction secondaire sortira naturellement le progrès de l'enseignement supérieur.

Le grand mal de notre pays, auquel une forte organisation des études morales et sociales pourrait apporter un remède, c'est la division des partis politiques, qu'entretient et accroît encore la divi-

(1) Notre prose française, avec ses qualités d'analyse, de clarté et de précision abstraite dans les formes, de logique dans la construction grammaticale, d'ordre et de régularité dans la composition littéraire, est elle-même éminemment philosophique. Nos meilleurs prosateurs des derniers siècles furent encore des philosophes, comme Montaigne, Descartes, Pascal, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, — sans compter les observateurs de l'âme humaine et les moralistes, tels que Molière, La Rochefoucauld, La Bruyère, Massillon. Nos meilleurs écrivains actuels sont aussi des philosophes; les plus belles pages de nos poètes contemporains sont des inspirations philosophiques, comme dans *l'Espoir en Dieu*, *Rolla*, *les Nuits*, *les Contemplations*, *la Légende des siècles ;* nos meilleurs pièces de théâtre et nos meilleurs romans sont des pièces et des romans de philosophie morale et de psychologie. C'est un goût traditionnel que celui du public français pour l'observation des mœurs et l'analyse des caractères.

(2) On trouvera, sur le rôle des classes moyennes et de la bourgeoisie, des réflexions fort judicieuses dans un des meilleurs livres sur l'enseignement qui aient paru depuis plusieurs années : *la Réforme de l'enseignement public en France*, par M. Th. Ferneuil.

sion des croyances religieuses. Il est nécessaire, si nous voulons que la France vive, d'y reformer l'unité de l'esprit public, et on y arrivera encore mieux en prenant le mal à sa source, c'est-à-dire dans l'enseignement de la jeunesse, que par des mesures compressives. Chez les nations protestantes, cette difficulté n'existe pas au même degré. Outre que les partis politiques n'y ont ni la même hostilité profonde, ni le même acharnement, la communauté d'une religion plus ou moins largement interprétée, mais toujours compatible avec l'esprit d'examen et par cela même avec le progrès, y rapproche les intelligences. Chez nous, nous voyons en présence les deux extrêmes, sans aucun terme moyen : catholicisme ultramontain et complète incrédulité. Si cette situation a le mérite d'être plus franche, et peut-être préférable à certains points de vue, elle ne laisse pas d'être inquiétante sous le rapport politique. Il y a réellement deux Frances dans la France, l'une avant tout romaine, l'autre avant tout française. Il serait fort injuste de méconnaître le patriotisme des catholiques, mais ces derniers avoueront eux-mêmes que leur patriotisme a exclusivement pour objet la France catholique, que les intérêts de leur foi, ceux du pape et de Rome, sont nécessairement au-dessus des intérêts purement français, car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et au représentant infaillible de Dieu qu'aux représentans très faillibles de la volonté nationale. On reconnaît aussi que, malgré de rares exceptions, les sympathies des catholiques n'ont jamais été pour les institutions républicaines, difficilement conciliables avec le *Syllabus*. Enfin, un catholique qui soutiendrait que sa religion a besoin de faire des progrès et de s'adapter aux nécessités de la vie moderne serait lui-même voué par tous les conciles à la formule sacramentelle : *Anathema sit*. Que les écoles du gouvernement, les grandes administrations, la magistrature, le professorat, l'armée elle-même soient de plus en plus envahis par des jeunes gens imbus de ces doctrines, et la division intime des esprits ira croissant jusqu'à ce qu'éclate une lutte ouverte. Ou nos institutions ne résisteront pas à ce travail souterrain qui les mine, ou elles n'y résisteront que par des mesures violentes qu'il serait sage de prévenir. Plus le gouvernement laisse de droits ou, pour mieux dire, de privilèges à ses adversaires, plus il s'impose à lui-même de devoirs. Or, ce qui manque à beaucoup d'élèves des écoles du gouvernement, à la plupart de ceux qui se destinent aux sciences et à l'industrie, c'est une instruction vraiment *civique*, morale et sociale, que les professeurs de philosophie peuvent seuls donner. Dans l'université même on n'apprend pas assez de philosophie aux élèves qui préparent leur baccalauréat ès-sciences. Quant aux élèves des congrégations, on devine à quelle dose et sous quelle forme la philosophie leur est dispensée. Ces élèves n'en ont pas pour cela

moins de chances de succès dans des examens où la géométrie et l'algèbre ont presque seules voix au chapitre; pour mieux réussir, les congrégations instruisent les élèves comme les oiseaux en cage, en les serinant. Si les programmes d'examen sont pour les familles une garantie nécessaire de l'impartialité des juges et de l'égalité des candidats devant leur jugement, ils ne sont pas pour l'état une garantie suffisante d'une instruction sérieuse et dirigée conformément à ses propres principes; car des éducateurs sans conscience peuvent facilement changer les examens, surtout ceux du baccalauréat, en une simple affaire de mémoire et de préparation hâtive, où le fond sera sacrifié à l'apparence, l'instruction tout entière aux programmes, l'arbre au fruit ou à la fleur. On sait ce qu'il faut penser de tous ces établissemens appelés par les élèves eux-mêmes, dans l'argot des écoliers, des « boutiques. » L'état délivre les diplômes d'avocat, de médecin, de professeur, d'ingénieur; il a sous sa direction l'École normale, l'École polytechnique, l'École de Saint-Cyr, qui sont appelées à exercer une influence salutaire ou nuisible sur les destinées de la nation entière. Comment donc ne réclamerait-il pas, pour des carrières demandant des aptitudes spéciales et une garantie spéciale du gouvernement, les preuves d'une instruction régulière et conforme à l'esprit national (1)?

L'Université est fondée tout exprès pour maintenir le niveau intellectuel des études et l'esprit civique des élèves: elle s'est, jusqu'ici, admirablement acquittée de cette tâche; si on veut qu'elle la continue malgré toutes les concurrences sérieuses, qu'on lui permette en échange de se montrer sévère, non-seulement pour la collation des grades, mais encore pour les conditions préalables d'admission à certains examens spéciaux. Dans la discussion du sénat relative aux collèges des jésuites, M. Jules Simon a cité et approuvé le mot de Henri IV: « Faites mieux qu'eux, et vous aurez plus d'élèves. » A nos yeux, c'est exactement le contraire de la vérité. Un ancien ministre de l'instruction publique a parfaitement réfuté d'avance cette théorie dans la page suivante:

« On dit que la concurrence est une bonne chose, qu'elle est un aiguillon pour chacun des concurrens, qu'elle les oblige à mieux

(1) Aussi approuvons-nous le projet d'exiger des candidats aux écoles du gouvernement, aux écoles de médecine et aux écoles de droit, deux années de présence effective aux cours des lycées, en rhétorique et en philosophie. On exige déjà, avec raison, un certificat d'études pour les candidats à l'École normale, pourquoi ne pas étendre la même règle aux autres écoles? C'est le minimum de garanties que l'état a le droit de demander aux élèves qui sollicitent ses places ou ses diplômes spéciaux. C'est aussi un moyen parfaitement légal et légitime de contrebalancer l'influence anticivique de certains systèmes d'enseignement, où on prend pour but d'envahir peu à peu les carrières libérales par une simple course au clocher, au détriment de l'instruction lente et sérieuse.

faire. Cela n'est pas aussi certain qu'on veut bien le dire, surtout en matière d'enseignement; cela est absolument faux en matière de préparation; car on ne lutte pas à qui fera le meilleur élève, mais à qui fera recevoir le plus de candidats, à l'aide d'une opération que les Anglais appellent *cramming* et que j'appelle le *bourrage*. Il se passe à Brest en ce moment quelque chose d'assez curieux... Vis-à-vis du collège, à quinze mètres de distance, en bordure sur la rue principale, les jésuites ont fondé un collège rival. Ils entendront le tambour annoncer tous nos exercices comme nous entendrons la cloche annoncer tous les leurs. Que vont-ils faire là? De la science? On ne choisit pas Brest pour faire de la science. Ils vont faire de la préparation et ils la feront avec succès, sacrifiant tout au désir d'avoir beaucoup d'élèves reçus et de disputer à l'Université le corps des officiers de marine... Ce n'est plus la science qu'on apprend, c'est la façon de répondre à telle personne. Cet exercice est pénible, il est long, il ne profite pas à l'esprit, je vais même jusqu'à croire qu'il lui est nuisible; mais il est infaillible ou à peu près; il ne demande qu'un bon préparateur, de la ténacité et du temps. Tout le monde est au courant de cette situation. On va donc à l'établissement qui fait recevoir beaucoup d'élèves. On commence l'étude du programme de bonne heure et on se présente avant d'être tout à fait prêt, pour s'accoutumer à l'examen. Avec cette triple recette, si l'on n'est pas décidément stupide, si on ne tombe pas malade, et si on ne joue pas de malheur, on est à peu près sûr d'entrer à l'École polytechnique... Dans ces conditions, la concurrence ne tourne pas précisément au profit de la science. » Qui a si pertinemment répondu d'avance à M. Jules Simon? — C'est M. Jules Simon lui-même (1). Nous ne dirons donc pas : — Si vous ne tenez qu'au nombre des élèves, faites mieux que vos concurrens; nous dirons : Faites pis, rabaissez davantage encore le niveau de l'enseignement, réduisez-le à un pur mécanisme; comme les bonzes de Chine ont inventé des moulins à prières, inventez des moulins à équations et faites que, le jour venu, vos élèves puissent répondre à tout sans savoir rien à fond, vous aurez alors de la clientèle. De même dans l'art : ravalez la peinture, la sculpture, la musique, subventionnez l'Opéra pour jouer *la Fille de Mme Angot, Orphée aux enfers, la Belle Hélène,* exhibez le plus de danseuses possible, aussi peu vêtues que possible, — vous ferez salle comble. En médecine, débitez de l'orviétan, des recettes et des remèdes secrets pour guérir tous les maux; en morale, professez la science des *distinguo,* des restrictions mentales, l'art de nier tout « cas niable, » de tromper et de dérober, de calomnier en « sûreté de conscience; »

(1) *La Réforme de l'enseignement secondaire,* 1874, p. 31 et 33.

enseignez la « botanique du péché » avec la manière de s'en servir; en religion enfin, vendez à bon marché absolutions, messes et indulgences, mettez le paradis au rabais, montrez l'art d'arriver au ciel tout en faisant le long du chemin l'école buissonnière, en un mot préparez vos disciples, *fortiter et suaviter*, par les procédés les plus expéditifs et les plus agréables au grand examen du jugement dernier, — vous ferez fortune, alors même que vous auriez fait vœu de pauvreté. Plus un gouvernement est démocratique, plus il a le devoir de lutter contre cet abaissement intellectuel dans tout ce qui dépend de sa juridiction propre, et de maintenir haut les principes de morale et de droit public sur lesquels il repose par la volonté générale (1). Quand, avec un mince bagage d'idées et un lourd poids d'x et d'y, certains jeunes hommes entrent à l'École de Saint-Cyr ou à l'École polytechnique, ils sauront peut-être résoudre une équation ou un problème de physique : je veux même croire qu'ils feront d'excellens officiers ou d'excellens ingénieurs, qu'ils deviendront de bons instrumens de précision pour la guerre ou l'industrie; quant à ce qui fait l'homme et le citoyen, ce sera à la grâce de Dieu. Faut-il s'étonner ensuite de voir déjà, dans les écoles du gouvernement, les élèves se partager en deux camps selon leurs croyances et préluder ainsi aux hostilités à venir? Il serait pourtant désirable que la bifurcation n'existât pas dans les esprits comme dans les études et n'envahît point la France entière. Si on exigeait d'abord pour l'entrée aux écoles, puis pendant le séjour aux écoles, de fortes études de philosophie morale, sociale et politique, les élèves auraient beau arriver en droite ligne des officines mêmes de la compagnie de Jésus, ils seraient forcés de faire enfin connaissance avec les idées modernes : mieux vaut tard que jamais. Ils subiraient l'influence d'une philosophie libérale ; ils seraient initiés à une morale vraiment civique, à une connaissance raisonnée des principes de notre droit et de notre gouvernement. Ce serait l'ar-

(1) Si on prétend qu'un certificat d'études exigé par l'état serait un obstacle à la « libre concurrence, » nous répondrons encore par une excellente observation de M. Jules Simon: « L'état n'est le concurrent de personne; il est la puissance publique, fondée sur la volonté nationale. Il peut y avoir des corporations dans l'état avec la permission et sous l'autorité de l'état; mais ces corporations n'entrent pas en lutte avec lui; elles ne lui font pas concurrence. Il ne peut se proposer, étant la puissance commune, que l'intérêt commun, et l'idée de concurrence est tout à fait étrangère aux établissemens qui ont pour but l'intérêt commun et non quelque intérêt particulier. » (*Réforme de l'enseignement*, p. 55.) D'où nous concluons que le prétendu droit de concurrence des établissemens libres à l'égard de l'état n'est point absolu et doit être renfermé dans de certaines limites quand il s'agit de préparer aux fonctions mêmes de l'état. « L'état, a-t-on dit, impose une certaine *quantité* d'instruction pour garantir la liberté et l'égalité du vote de tous les citoyens; l'état distribue dans les écoles publiques une certaine *qualité* d'instruction pour assurer le maintien de la constitution qui est, dans tous les pays libres, la sauvegarde des libertés publiques. » (Th. Ferneuil, *ibid.*, p. 31.)

ticle 7 remplacé par une mesure toute pacifique qui obligerait nos adversaires eux-mêmes à entrer bon gré mal gré dans le mouvement général. De plus, que dans les écoles du gouvernement, près des professeurs d'histoire et de littérature, un professeur de philosophie choisi parmi les plus éminens enseigne les principes et les devoirs de la morale humaine, les conditions nécessaires de la vie en société, les lois des contrats, le fondement du droit naturel, les préceptes de la liberté et de l'égalité, les bases rationnelles de notre droit civil établies en dehors de toute croyance particulière, les bases également humaines de la pénalité sociale, le sens philosophique des principes de 89, la relation qui existe entre ces principes et nos institutions politiques, le mécanisme de notre gouvernement, les élémens essentiels de notre droit constitutionnel et administratif, en un mot, tout ce qui est nécessaire à un citoyen pour comprendre et pratiquer les obligations de la vie civique, — peut-être alors certains officiers ou certains ingénieurs qui font tache parmi les autres seront-ils plus tolérans pour le régime actuel. Leurs croyances ne perdront rien à être plus éclairées; ce qui y gagnera beaucoup, c'est leur patriotisme.

II.

Pour commencer par l'instruction secondaire, qui a déjà fait de si grands progrès en France, deux réformes y sont urgentes : 1° dans le nombre d'heures et de cours consacrés à l'enseignement philosophique et moral; 2° dans les programmes et dans l'esprit de cet enseignement. Le système actuel des études, qui réserve entièrement la philosophie pour la dernière classe des lycées, offre un vice capital et une évidente inconséquence : on trouve tout naturel de développer de bonne heure l'esprit littéraire, l'esprit scientifique et l'esprit historique, en enseignant chaque année aux jeunes gens de la littérature, des sciences et de l'histoire; mais on s'imagine qu'il faut attendre la dernière année de leurs études pour leur inculquer tout à coup, par un changement à vue, l'esprit philosophique. Philosophie, disait Rabelais, c'est un « nouveau monde; » on y jette sans préparation des esprits qui n'ont vécu jusque-là que de récits, de fables, d'idées non raisonnées et de sentimens vagues. S'il est flatteur, pour la science de l'homme et de la société, d'être, comme on dit, le *couronnement* des études, il serait encore plus flatteur et surtout plus utile qu'elle fût parmi les bases mêmes de l'édifice. Les professeurs de sciences et les professeurs d'histoire vont, dans diverses classes, donner leur enseignement plus ou moins élémentaire à des esprits de différens âges; pourquoi le professeur de philosophie, aidé d'un

second professeur, ne ferait-il pas ce que font ses collègues des sciences et de l'histoire, ce qu'il fait lui-même dans l'enseignement spécial, où il professe la morale à certains jours? Pourquoi ne donnerait-il pas, en troisième, en seconde et en rhétorique, des leçons élémentaires sur les parties de la philosophie les plus propres à développer, comme on dit, « l'esprit et le cœur » de la jeunesse, telles que la morale et l'esthétique? Ces leçons n'exigeraient qu'une heure ou deux par semaine dans chaque classe. Pour avoir ce temps disponible, on supprimerait les vers latins et le thème grec; on diminuerait le nombre des thèmes latins écrits et en général les devoirs écrits, le nombre des leçons à réciter par cœur, surtout des leçons en prose, et ce temps en apparence enlevé à la grammaire, à la littérature, à l'histoire, serait au contraire, comme nous le verrons tout à l'heure, un profit pour les études, qui deviendraient plus faciles, plus intéressantes et plus fructueuses. Cette extension de l'enseignement philosophique aux classes d'humanités permettrait en outre de réserver pour la dernière année l'étude approfondie et féconde des plus hautes questions, avec des jeunes gens déjà préparés à ces études et déjà imbus d'un certain esprit philosophique. Elle entraînerait par cela même une modification correspondante des programmes, sur laquelle nous devons nous étendre.

Les programmes sont chose plus importante qu'on ne l'imagine, surtout dans un pays où l'instruction est centralisée par l'Université, où les études ont pour sanction des examens, et où ces examens ouvrent l'accès d'une foule de carrières. On prétend qu'une question bien posée est à moitié résolue; or, que sont les programmes, sinon des positions de problèmes? Avec le progrès des sciences changent et les problèmes et les manières de les poser, si bien qu'aujourd'hui certaines questions qui passionnaient nos pères nous paraîtraient inintelligibles ou risibles. « Montre-moi tes programmes, et je te dirai qui tu es. » On pourrait reconstruire toute une société d'après ses programmes d'instruction, encore mieux qu'un animal fossile d'après une dent ou un os. Vous me présentez par exemple ce questionnaire fort mélangé et traduit du latin : « Quelle différence y a-t-il entre la quiddité et l'eccéité? Qu'est-ce que la forme substantielle? Où était Dieu avant la création? L'Esprit-Saint procède-t-il à la fois du Père et du Fils, ou seulement du Père? Quelle était la taille d'Adam à son apparition sur la terre? Adam, qui n'était pas né d'une femme, avait-il un nombril? Dieu aurait-il pu devenir une femme aussi bien qu'il a pu s'incarner dans un homme? La souris qui mange l'hostie consacrée mange-t-elle le corps du Seigneur? Quelles sont les douze chambres du zodiaque et leur influence sur la destinée? Qu'est-ce que le

thème céleste de nativité? Qu'est-ce que la métallité et la quintessence de la métallité? Comment les démons pénètrent-ils dans les hommes? Quelles sont les diverses voies par où ils en sortent? » Assez. Je comprends : nous sommes en plein moyen âge, vers le XIIe siècle, au beau royaume de la quintessence et de l'entéléchie, où, comme dit Rabelais, on s'exerce à faire la chasse au vent avec des filets, à labourer et ensemencer le sable, à tirer le lait dans des cribles, et où des sentinelles sont occupées sur des tours à garder la lune contre les loups; votre programme est emprunté au *Livre des sentences* de Pierre le Lombard, qui fut le grand *manuel* de cette époque. Il est vrai que ce programme se retrouverait presque tout entier en plein XIXe siècle, dans les cours des séminaires, — embelli de beaucoup d'autres questions qu'on ne peut même pas traduire en français. D'où il faut conclure qu'il n'est pas impossible à quelques-uns de vivre à la fois dans le XIIe siècle et dans le XIXe. — Voici maintenant des fragmens d'un autre programme : « Production de l'électricité par le frottement; électroscope, électrophore... Spectre solaire... Analyse spectrale... Préparation de l'acide azotique... acide sulfureux, acide sulfurique... Notions sur les terrains de sédimens anciens ou primaires, sur les terrains secondaires, tertiaires et quaternaires. » — Cette fois il n'y a plus d'hésitation possible : nous sommes, ou approchant, en l'an de grâce 1880. Nos programmes actuels de philosophie sont sans doute, comme les autres, en progrès, — moins cependant que les autres, et nous y verrons tout à l'heure subsister plus d'un souvenir de la scolastique : on n'y parle plus de la « quintessence », on y parle encore de la « substance. » En ce moment, cherchons les questions nouvelles à introduire dans ce qu'on nomme les classes d'humanités et même dans celles de grammaire.

La première réforme que nous proposons est bien simple. Il existe déjà un programme de morale, assez étendu, que les professeurs de philosophie ont charge de développer devant les élèves de l'enseignement spécial. Nous demandons que les élèves de l'enseignement classique ne soient pas jugés incapables de recevoir le même enseignement que leurs camarades du même âge. Si on les jugeait impropres à comprendre ce que ceux-ci comprennent, ce ne serait pas l'éloge du latin et du grec, que l'on nous représente pourtant comme le *Sésame, ouvre-toi* des intelligences.

Le programme dont nous parlons pourrait être adopté, avec les modifications nécessaires, dans la classe de quatrième pour les élémens de la morale privée, et dans la classe de seconde, pour les élémens de la morale publique. Il serait enseigné par le second professeur de philosophie et demanderait une leçon par semaine. Il n'est pas seulement utile, il est nécessaire de faire comprendre

de bonne heure aux enfans les fondemens rationnels du devoir. Si on ne le fait pas, il arrive de deux choses l'une : ou l'enfant est livré tout entier aux représentans de la foi religieuse qui lui persuadent qu'il n'y a aucune honnêteté, aucune morale possible en dehors de telle ou telle croyance particulière, et il acquiert ainsi un fâcheux esprit d'intolérance; ou au contraire il est entraîné de bonne heure par l'exemple même de ses camarades, quelquefois de ses parens, à une sorte d'incrédulité, et alors il est à craindre qu'il ne confonde dans un scepticisme précoce le dogme et la morale. Quand on l'habitue à identifier ces deux choses, on arrive trop souvent à rejeter les deux à la fois et à justifier aussi le double sens du mot libertinage, qui désigne d'abord la liberté de l'esprit et finit par désigner celle des mœurs. Un enseignement moral bien dirigé préviendrait à la fois les deux grands maux de la société, principalement en France, fanatisme et scepticisme. On reproche à nos sociétés modernes, surtout dans les internats, de donner plutôt ses soins à l'instruction qu'à l'éducation : il y a du vrai dans ce reproche. Les élèves trouveraient autant de profit que d'intérêt à entendre des leçons de morale faites par le professeur de philosophie, — leçons à la fois scientifiques et chaleureuses, en harmonie avec nos sentimens modernes, et d'autant plus persuasives qu'elles seront plus laïques. Nous nous souvenons avec quel respect nous avons toujours vu accueillir, quand il entrait par extraordinaire dans une classe d'enfans, ce professeur de philosophie dont les élèves habituels sont ceux que les autres appellent par excellence les « grands, » c'est-à-dire les futurs bacheliers, les futurs candidats aux écoles. Le professeur de la plus haute école fait nécessairement l'effet d'un général dans l'ordre militaire. Cette sorte de « prestige » qui appartient auprès de notre jeunesse universitaire à la philosophie et à ses représentans, pourquoi ne pas l'utiliser pour répandre de bonne heure une véritable doctrine morale et sociale, surtout dans un pays et sous un régime où les doctrines religieuses sont si évidemment insuffisantes? La philosophie est la religion publique des démocraties, et nous avouons que nous n'aurions pas grande confiance dans l'avenir d'une république sans philosophie. Si prêtre et roi vont bien ensemble, toujours aussi on a rapproché ces deux titres : philosophe et citoyen.

On nous dira que l'étude des lettres a déjà par elle-même une vertu moralisatrice. Sans doute, mais cette étude n'aboutit qu'à des notions de morale confuses, principalement pour ce qui concerne les exigences de la vie en société ; quant à l'étude des sciences, il faut reconnaître qu'elle n'exerce guère d'influence sur le cœur : si elle est la base de l'*instruction* proprement dite, elle est peu de

chose dans l'*éducation*. Il y a longtemps que Socrate disait : « Qui sait si toutes les sciences, sans la science du bien, ne seraient pas plus nuisibles qu'utiles? » « Les sciences ont besoin, disait aussi Platon, d'une science maîtresse qui mette en usage les vérités découvertes par elles et fasse servir la vue du vrai à la réalisation de l'utile et du bon. » — « La science des choses extérieures, écrivait à son tour Pascal, ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures. » L'instinct et le sentiment ne suffisent plus pour guider sûrement les volontés, surtout dans les sociétés modernes, surtout dans les relations de la vie civique et politique : un être raisonnable a besoin de connaître les raisons de ses devoirs et de ses droits. Aussi ne craindrons-nous pas de le dire, si l'étude de la physique, de la chimie, de l'histoire et des autres sciences spéciales demeure en quelque sorte facultative, l'étude de la philosophie morale et sociale, dès qu'elle est possible, devient moralement obligatoire. Puisque l'état surveille l'éducation, il se fait lui-même éducateur, comme c'est son droit; il accepte par là même la tâche d'initier les enfans de bonne heure à la vie humaine et civique, à ce qu'on appelle fort justement les « devoirs de l'homme et du citoyen. » Pour mettre cet enseignement à la portée des jeunes intelligences, il n'est pas besoin d'en bannir la rigueur scientifique, l'ordre et la méthode, qui peuvent au contraire le rendre plus facile à saisir et à retenir; il faut seulement éviter l'abstraction et placer toujours un exemple à côté du précepte (1). On emprunterait de préférence ces exemples à l'histoire. On ferait lire aux élèves les principales pages des moralistes anciens, en leur faisant remarquer tout ensemble les analogies et les différences entre les idées anciennes et nos idées modernes. On ferait parler successivement Platon, Xénophon, Aristote, Épictète, Marc-Aurèle, Plutarque, Cicéron, Sénèque : les élèves recevraient tout ensemble une leçon d'histoire, une leçon de goût et une leçon de conduite. Ces études de mœurs et de style auraient pour le moins autant d'intérêt et plus d'utilité que l'analyse grammaticale, le thème grec ou les vers latins. Elles feraient comprendre aux enfans, avec les formes successives de la société depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, le progrès correspondant des sentimens moraux ou sociaux et les exigences croissantes de la vie civique. On se plaint que les jeunes gens, quand on leur donne à traiter un

(1) C'est ce qu'on ne fait pas assez. Il y a par exemple d'excellens cours de morale composés pour les élèves de l'enseignement spécial par M. Franck *(la Morale pour tous)* et par M. Janet *(Traité élémentaire de morale)*; mais MM. Franck et Janet nous sauront gré de les avertir que leurs livres ne sont pas encore assez à la portée du public auquel ils s'adressent.

sujet qui exige autre chose que des mots ou des phrases creuses, n'ont point d'idées : comment en auraient-ils si on ne leur en fournit pas? La philosophie morale et sociale est l'âme de la littérature : si vous voulez que les jeunes gens aient du « fond, » initiez-les de bonne heure à cette étude essentielle (1).

L'antiquité ne séparait point le bien du beau ni du vrai : la morale tient de près à l'esthétique et à la logique largement entendue. A la philosophie des mœurs nous voudrions donc voir succéder, dans les classes de seconde et de rhétorique, où les études littéraires et scientifiques prennent une importance croissante, les élémens de la philosophie de l'art et ceux de la philosophie des sciences. Les cours de littérature pure faits aux élèves selon les anciennes méthodes manquent forcément d'élévation : on s'y perd souvent dans des détails sans intérêt sur les différens *genres* littéraires, sur leurs règles plus ou moins conventionnelles, sur les figures de pensée ou de style, et autres doctes futilités. Ils sont de plus incomplets parce qu'ils roulent exclusivement sur la littérature sans se préoccuper des autres arts; enfin, ils sont en réalité cent fois plus abstraits, plus techniques et plus ingrats que ne le sont les études philosophiques et historiques relatives au beau et aux beaux-arts. Aussi tend-on de plus en plus dans l'Université à remplacer la littérature dogmatique par l'histoire de la littérature, dont l'enseignement d'ailleurs est encore très insuffisant dans nos lycées (2). Mais l'histoire de la littérature n'est pas assez pour développer et éclairer le sens du beau sous toutes ses formes. La critique de littérature et d'art a elle-même besoin de principes. Dès qu'elle ne se borne pas, selon la méthode des jésuites, à de simples remarques sur « l'élégance » d'une expression, *lactea ubertas*, sur « l'harmonie imitative » d'un vers, *procumbit humi bos*, sur la propriété d'une épithète, *obscuri sola sub nocte*, elle est obligée de remonter à ces hautes questions: Quels sont les caractères généraux de la beauté, du sublime, du risible, de la grâce? Qu'est-ce que l'art? est-ce une simple imitation de la réalité? Est-ce une recherche de l'idéal? Qu'est-ce que le naturalisme et l'idéalisme dans l'art? quelle est la part de vérité qui appartient à ces deux tendances? Qu'est-ce que l'invention artistique, le génie, le goût? Qu'est-ce que l'expression dans l'art? Quels sont les différens moyens d'expression dont l'homme dispose? Quels sont les différens arts, leurs caractères, leurs procédés essentiels, leur puissance propre, leurs diverses forces? Qu'est-ce que le style dans les différens arts? Quelles sont les sources de l'art? etc.

(1) Ce que nous avons dit des lycées s'applique en partie aux écoles primaires. Là aussi la morale civique et les lois du pays doivent être enseignées.

(2) Au moins pour l'enseignement classique, car l'enseignement spécial, supérieur ici encore à l'autre, possède un programme étendu et très intéressant d'histoire littéraire.

Voilà les questions dont le jeune homme entendra parler un jour. Se figure-t-on un écolier mettant alors à profit les leçons de son maître de belles-lettres, s'extasiant comme lui devant le *procumbit humi bos* ou le *quadrupedante putrem sonitu quatit*, jugeant nos poètes contemporains d'après leurs synecdoches, leurs métonymies et leurs hypotyposes, nos romanciers d'après ces règles classiques qui eussent comblé d'aise M. de la Palisse : « Que la narration soit claire, vraisemblable, intéressante, — et pas trop longue? » Montrera-t-il aussi, à propos des séances du sénat ou de la chambre, qu'il sait distinguer le genre délibératif du genre démonstratif et du genre judiciaire, qu'il apprécie le style simple de M. Dufaure ou le style tempéré de M. Jules Simon, sans oublier l'art avec lequel tel ou tel orateur se sert des « lieux-communs » intrinsèques et surtout extrinsèques. Ce collégien fidèle aux traditions du vieil enseignement ferait dans le monde un personnage de comédie accompli, un Thomas Diafoirus dont se serait moqué lui-même le soutien de nos études classiques, le défenseur et le sauveur du vers latin, l'évêque d'Orléans (1). Heureuse méthode d'enseignement et de critique, que le premier soin des jeunes gens sortis du collège devrait être d'oublier, avec mille autres choses dont on a chargé leur mémoire! En revanche, ce rhétoricien modèle ne pourra plus souffler mot dès qu'on parlera de peinture, de sculpture, d'architecture, de musique. Il semble, à voir notre instruction secondaire, que l'art tout entier consiste dans les belles-lettres et dans la rhétorique, qu'il n'a existé ni des Phidias, des Praxitèle, des Michel-Ange, ni des Raphaël, des Léonard de Vinci, des Titien, ni des Mozart et des Beethoven. Rien ne rapetisse plus l'esprit que la préoccupation exclusive des littératures mortes, réduites elles-mêmes trop souvent à de la pure grammaire. Quant à la rhétorique proprement dite, nous ne craignons pas de soutenir, avec les Socrate, les Platon et les Aristote, qu'elle est la plaie de toute société en général et de toute démocratie en particulier. Quand l'éloquence politique tombe aux mains des rhéteurs, il est difficile d'espérer un examen sérieux des questions, je ne dis pas seulement dans les clubs ou les réunions publiques, mais même dans le parlement. On s'habitue à juger une cause non d'après sa vérité, mais d'après l'éloquence de ses défenseurs; les mots et les phrases prennent la place des idées. « Attachez-vous aux mots, comme dit Méphistophélès, c'est le moyen le plus sûr. Si le sens vient à manquer, le mot y supplée merveilleusement. Avec des mots on soutient toute une discussion. » La rhétorique pouvait être inoffensive dans

(1) Voir l'intéressant travail intitulé : *Monseigneur Dupanloup et l'Instruction secondaire;* Troyes, 1873.

une société monarchique, où toute l'éloquence consistait à débiter des complimens, comme le célèbre discours du recteur de l'Université à Louis XIII : « Sire, ce cierge que nous venons offrir à Votre Majesté n'est pas pour vous porter de la lumière, mais pour la recevoir de vous, qui, l'unique et très agréable soleil de la France, éclairez de vos rayons les parties les plus éloignées de l'univers, etc. (1). » Mais dans une démocratie la rhétorique devient un véritable danger. Les autres nations nous reprochent, parfois avec quelque raison, d'être un peuple d'avocats, de rhéteurs et de prédicateurs : la faute en est aux traditions du vieil enseignement. Non-seulement ce genre d'enseignement n'apprend pas la morale aux enfans, mais encore il les démoralise par la rhétorique, et nous récoltons ensuite dans la vie publique ce que les partisans des vieilles méthodes ont semé au collège. Si encore le véritable goût du beau profitait! mais la déclamation et l'amplification sont au contraire les plus sûrs moyens de pervertir le goût littéraire comme le sens moral. Les mêmes élèves qui viennent de faire parler César ou Brutus, *ad libitum*, seront incapables d'écrire une lettre ; et quand ils entreront en philosophie, beaucoup ne sauront pas, dans une composition sérieuse, mettre en ordre deux idées ou deux argumens : il faudra tout leur apprendre en tâchant de leur faire oublier tout ce qu'ils ont appris.

Selon nous, la rhétorique ne doit être qu'une application particulière et secondaire de l'esthétique, de la logique et des sciences morales. Dès lors, ce qu'il importe de faire connaître aux enfans, si on veut qu'ils sachent parler et écrire par le seul moyen honnête, — savoir penser, — c'est l'esthétique et la logique. Après quelques considérations générales sur le beau et ses diverses formes, sur le génie et le goût, sur l'art et sur la part de l'idéal et du réel dans l'art, sur les rapports de l'art avec la morale et la science, le programme de seconde comprendrait, avec une leçon par semaine, des notions élémentaires sur la théorie et l'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique, de la poésie lyrique. La poésie épique, la poésie dramatique, l'éloquence et les autres genres littéraires seraient réservés pour la classe de rhétorique; les hautes spéculations sur l'essence de l'art et de la beauté, pour la classe de philosophie. Cet enseignement serait moins dogmatique que critique et historique : il serait surtout, comme disait Pestalozzi, *intuitif*, c'est-à-dire sans cesse appuyé sur des exemples parlant aux sens et à l'esprit. On étudierait le beau sur le vif et non dans l'abstrait : on appliquerait à l'esthé-

(1) Voir le discours tout entier dans le livre de M. Simon sur *la Réforme de l'enseignement secondaire;* M. Simon y voit avec raison le type des discours de collège.

tique l'excellente méthode des *leçons de choses,* si féconde dans l'enseignement primaire, si négligée dans l'enseignement secondaire, qui, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, est encore arriéré et inférieur. Plusieurs professeurs ont déjà demandé avec beaucoup de raison qu'il y eût dans les lycées un mobilier scolaire analogue à ceux des écoles. Peut-on faire un cours de physique ou de chimie sans instrumens et sans expériences? Non. De même, pour les lettres et les arts, il ne suffit pas d'avoir des bibliothèques : il faut encore des gravures représentant les principaux chefs-d'œuvre de l'art, des vues ou des photographies des principales villes historiques, comme Athènes, Rome, Florence, des plâtres reproduisant les modèles de la sculpture, des réductions des édifices célèbres, des spécimens de colonnes, de fûts, de frontons, d'ogives, etc. Tout l'enseignement, en général, devrait faire *voir* les choses dont il parle, surtout l'enseignement de l'histoire et de l'esthétique. Par là encore nous reviendrions à la véritable méthode classique, qui voulait que l'enfant fût entouré des chefs-d'œuvre de l'art, élevé dans la familiarité avec le beau, afin de devenir, selon le mot de Platon, « semblable à l'objet de sa contemplation (1). » En outre, une telle méthode chasserait de nos classes cet ennemi invisible et présent qui siège à côté du professeur, comme Luther croyait que le diable siégeait parfois dans sa chaire pour empêcher ses auditeurs d'écouter : je veux parler de l'ennui. Quand on aurait montré aux élèves l'Acropole, le Parthénon, le Forum, le Colisée, l'arc de Trajan, croit-on qu'ils ne s'intéresseraient pas aux faits dont ces monumens furent les témoins et aux arts qui florissaient alors? Les vers de Sophocle et de Virgile, les récits de Thucydide ou de Tacite ne produiraient-ils pas un sens, au lieu de rester lettre morte pour la plupart des élèves? Toutes les fois qu'un professeur, sous le régime actuel, hasarde une excursion de ce genre dans la philosophie de l'art et dans son histoire, on voit les plus paresseux prêter l'oreille à ce qu'on leur dit, regarder avec intérêt ce qu'on leur montre : nous en parlons par expérience, et nous nous souvenons que, si par hasard au milieu d'une leçon de ce genre quelque écolier espiègle voulait détourner l'attention, c'étaient ses camarades eux-mêmes qui le rappelaient aussitôt à l'ordre. Il suffisait d'ailleurs au maître de proférer cette menace : « Revenons au *Conciones* » pour qu'un *tolle* s'élevât contre le perturbateur de l'attention générale. Car, telles qu'on les

(1) « Il faut que nos jeunes gens, élevés au milieu des plus beaux ouvrages, comme dans un air pur et sain, en reçoivent sans cesse de salutaires impressions par les yeux et les oreilles, et que dès l'enfance tout les porte insensiblement à imiter, à aimer le beau et à établir entre lui et eux un parfait accord. » (Platon, *République*, III.)

enseigne dans les établissemens demeurés fidèles aux traditions des derniers siècles, les langues et les littératures anciennes sont le *pensum* à l'état chronique. Condamner les élèves aux vers latins et au thème grec, c'est le supplice le plus propre à leur faire prendre en horreur ce qu'on prétend leur faire aimer. Faites au contraire passer sous leurs yeux un certain nombre d'objets et de chefs-d'œuvre, en les commentant, en expliquant leurs mérites ou leurs défauts, les élèves apprendront quelque chose, même malgré eux. et surtout ils retiendront ce qu'ils auront appris. La mémoire des mots et des formules est fugitive; la mémoire des formes et des sentimens est tenace. Non-seulement tout livre d'esthétique, mais tout livre d'histoire, toute édition des classiques devrait être illustrée de nombreuses gravures représentant avec exactitude les hommes, les choses, les villes, les monumens, les œuvres d'art, les costumes, les armes, les instrumens usuels, etc. Que dirions-nous d'un traité de physique ou de géométrie sans figures? Ce n'est pourtant guère plus absurde qu'une édition d'auteur grec ou romain sans gravures. Tout livre non illustré ou mal illustré devrait être banni par le conseil supérieur. Je voudrais voir aussi les murs de la classe couverts de cartes, de plans, de gravures. Il faut pour cela de l'argent: la France en manque-t-elle? Si l'empire avait consacré quelques millions de plus à l'instruction publique, la France aurait peut-être payé plusieurs milliards de moins à la Prusse. C'est aux républiques à montrer qu'elles savent encourager l'art par une instruction au besoin luxueuse, mieux que Louis XIV par des pensions à Corneille... et à Chapelain.

En même temps que le sens et l'amour de la beauté, une éducation vraiment humaine doit développer le sens et l'amour de la vérité scientifique. Pour cela il ne suffit pas d'étudier les sciences particulières et leurs résultats particuliers; il faut encore, il faut surtout s'initier aux méthodes et aux principes universels des sciences, ainsi qu'à leur histoire. Aussi M. Cournot a-t-il dit avec profondeur : « La *théorie* des sciences, elle aussi, fait partie des *humanités*. Or il y a trois groupes de sciences dont les principes philosophiques seraient intéressans et facilement accessibles pour de jeunes esprits : les sciences philologiques, les sciences historiques, les sciences physiques et naturelles. Nous voudrions donc voir enseignées, sous une forme très élémentaire, à la fin du cours de seconde et dans le dernier trimestre, la philosophie du langage, la philosophie de l'histoire et la philosophie des sciences naturelles. En premier lieu, les élèves s'intéresseraient davantage à l'étude des langues et y feraient des progrès plus rapides s'ils avaient des notions générales sur les lois du langage, sur la lin-

guistique, sur la grammaire comparée (1). Ce serait un moyen d'éclairer la route pour nos jeunes humanistes et de changer la lecture machinale des textes en une lecture intelligente. Loin d'enlever les élèves à leurs études grammaticales et littéraires, cette étude additionnelle les y ferait entrer plus profondément et seconderait ainsi la tâche des professeurs d'humanités.

En second lieu viendrait la philosophie de l'histoire ou, si l'on préfère, la logique des sciences historiques (2). En troisième lieu, la philosophie des sciences physiques et naturelles aurait pour but de faire comprendre aux enfans la méthode des sciences mêmes qu'on leur enseigne (3). Si les phénomènes de la nature paraissent merveilleux aux enfans, l'art par lequel l'homme les reproduit et souvent les produit ne leur paraîtra-t-il pas plus précieux en-

(1) Les signes en général, leur rapport avec le sentiment et avec la pensée, leurs diverses espèces, le langage d'action et de physionomie, les expériences récentes sur la relation des gestes et des mouvemens du visage avec les émotions intérieures, le langage oral inarticulé, son rôle chez les animaux, les moyens de communication mutuelle dont les animaux disposent, la transformation du langage chez l'homme en parole articulée, les sons élémentaires et le mécanisme de la voix, les machines parlantes construites par la science moderne, l'évolution du langage à travers l'histoire, les racines, les interjections, les mots imitatifs, les flexions, les déclinaisons, l'altération des mots, l'extension de leur sens, leur lutte pour la vie et la sélection dans le langage, la filiation des langues, leur classification, l'histoire générale des langues scientifiques et des langues indo-européennes, le génie distinctif des diverses langues modernes, les caractères particuliers de la langue française, etc., formeraient un programme qui ne serait pas à dédaigner et qui introduirait en France, dans une sage mesure, un peu de ce goût philologique si répandu en Allemagne. Sur l'utilité de la philologie dans les études, voir, outre les travaux bien connus de MM. Bréal et Brachet, l'excellent livre que M. Salomon Reinach vient de publier sur la philologie classique.

(2) On commencerait par étudier les règles de la critique du témoignage humain en matière de faits judiciaires, puis en matière de croyances (critique des fables et des légendes, notions très générales de mythologie comparée), enfin en matière de faits historiques. Définition de l'histoire, son importance, son utilité; sa méthode : 1° pour établir les faits par le moyen des témoignages, documens et monumens de toute sorte; 2° pour expliquer les faits au moyen de leurs causes générales et particulières; 3° pour juger les faits d'après les principes de la science morale, sociale et politique. — Tels seraient les principaux points à traiter sous une forme élémentaire et à l'aide de nombreux exemples. Nous croyons qu'après cette étude l'histoire offrirait aux jeunes gens un attrait nouveau et un nouveau sens, au lieu de leur apparaître comme une aride nomenclature de faits et de dates, comme un récit monotone de batailles et d'intrigues de cour.

(3) Définition et classification des sciences expérimentales; leurs procédés principaux; l'observation (exemples d'observations célèbres), l'expérimentation (exemples de grandes découvertes et expériences par lesquelles on y est arrivé); l'induction et ses règles (exemples empruntés au cours de sciences suivi par les élèves); l'analogie; les classifications artificielles et naturelles de Jussieu, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire; l'hypothèse et son importance (pages de Claude Bernard sur l'hypothèse); rôle de l'imagination dans les sciences; nature et procédés du génie scientifique; exemples fournis par les grands savans; importance de la spéculation désintéressée

core? S'ils s'intéressent à une expérience ou à une découverte, ne s'intéresseront-ils pas à l'expérimentateur et à l'inventeur, dont on leur raconte l'histoire et qu'on leur montrera à l'œuvre? C'est comme si l'œil voulait tout voir et ne trouvait pas de plaisir à se voir lui-même, au moins à l'aide d'un miroir. Ce n'est pas seulement en remplissant l'esprit de faits et de lois abstraites qu'on développe et suscite le véritable esprit scientifique : témoin certains élèves chargés de sciences, qui ont cependant aussi peu d'invention et d'imagination scientifique que d'invention littéraire. L'intelligence, qui mesure tout à elle-même, ne doit donc pas négliger de mesurer sa propre valeur, sa portée, ses lois. La logique vivante et concrète, appliquée aux sciences, opérant sur des faits et non pas seulement sur des formules, est une excellente gymnastique pour l'esprit. « De même que l'anatomiste, dit Helmholtz, quand il se sert du microscope, doit se rendre compte de son instrument, de même le premier devoir, pour tout artisan de la science, est d'étudier exactement la portée de cet instrument supérieur, la pensée humaine (1). » Helmholtz, se rappelant à ce sujet les souvenirs de sa jeunesse et l'état où se trouvait alors la médecine, montre que l'état rudimentaire de cette science tenait à l'ignorance de la logique et des méthodes exactes, à la persuasion où étaient les médecins que le bon sens suffit et est supérieur aux règles. Un docteur repoussait l'auscultation « comme un procédé de mécanique grossière par lequel la noble créature humaine est réduite à l'état de machine; » un autre trouvait « du plus mauvais goût » de compter les secondes sur sa montre en tâtant le pouls du malade; un autre, dans les maladies d'yeux, refusait d'employer l'ophtalmoscope, « sous prétexte que la nature lui avait donné une assez bonne vue; » un physiologiste célèbre disait : « Je laisse les expériences aux physiciens, la physiologie n'a rien à y voir. » Ainsi raisonnent encore ceux qui dédaignent l'étude des méthodes et la philosophie des sciences, au lieu de suivre l'exemple de Helmholtz lui-même et, chez nous, de Claude Bernard. Ce dernier n'a-t-il pas donné les préceptes en même temps que les exemples de l'expérimentation, de l'induction, de l'hypothèse scientifique? « Il n'y a de vrai et de durable, a dit encore Helmholtz, que ce qui est fondé

pour le progrès même des sciences d'application; histoire générale des sciences physiques et naturelles, leur état inférieur dans l'antiquité et au moyen âge, leur essor dans les temps modernes, etc. — Voilà les linéamens d'un programme fort instructif. Aucun professeur de sciences ne regretterait de voir ses élèves ainsi initiés aux méthodes scientifiques, fallût-il pour cela sacrifier quelques théorèmes de géométrie ou d'algèbre, quelques détails de physique ou de cosmographie. L'intérêt pris par les élèves aux sciences en serait accru.

(1) *Das Denken in der Medicin.*

sur la méthode. » Or, si on apprend bien aux enfans les règles de la grammaire, je ne vois pas pourquoi on ne leur apprendrait pas, sous une forme concrète, par des exemples historiques et des leçons de choses, les règles beaucoup plus intéressantes de la logique scientifique, qu'il faut se garder de confondre avec la logique scolastique.

Commencé en seconde, par un des deux professeurs de philosophie, avec une leçon par semaine (trente-cinq leçons environ par année), le cours d'esthétique et de logique appliquée aux sciences s'achèverait en rhétorique avec le même nombre de leçons. Là serait à sa place l'étude à la fois philosophique, littéraire et historique, de la poésie épique, de la poésie dramatique, de l'éloquence et des divers genres en prose. En enseignant les préceptes principaux de la rhétorique, on aurait soin de faire ressortir la vanité et le danger de toute rhétorique sans pensée, indifférente à la vérité et à la moralité de son objet. Au lieu d'exercer les élèves à la fausse éloquence, comme on faisait jadis, on les mettrait au contraire en garde contre toute déclamation et toute phraséologie creuse; on les habituerait par cela même à l'éloquence digne de ce nom, à celle qui, selon Pascal, *se moque* de la rhétorique et qui naît de la force même de la pensée, de la vivacité des émotions, de la sincérité du langage. La vraie éloquence, n'étant que la raison émue, a été appelée avec justesse un mélange de poésie et de logique. Aussi trouverions-nous, pour nos rhétoriciens, un utile complément à l'étude de l'art oratoire dans la philosophie des sciences de raisonnement. Autrefois, tout traité de rhétorique renfermait un petit traité de logique, mais mal conçu; il faudrait prendre les choses de plus haut, les rendre intéressantes par l'élévation même du point de vue et fructueuses par des applications pratiques (1).

En somme, les réformes que nous venons de proposer sont faci-

(1) L'étude des règles de la définition et du raisonnement, celle des sophismes de l'esprit et du cœur, ainsi que l'histoire abrégée des sciences exactes et de leurs progrès constituerait un excellent exercice pour les rhétoriciens : elle pourrait arrêter chez eux le penchant à la déclamation et à ce rapetissement des sujets qu'on appelle *amplification*. L'habitude de l'amplification oratoire, qui commence à disparaître des collèges de l'Université, subsiste encore tout entière dans les séminaires et les établissemens congréganistes, où aucune thèse ne paraît trop étrange pour être soutenue, « amplifiée » et embellie. » Nous nous rappelons avoir eu à corriger, comme examinateur au baccalauréat, une dissertation d'un élève de ces établissemens qui était un modèle du genre. Le sujet donné était le suivant : « Les perfections que l'on a toujours attribuées à Dieu sont celles de *nos âmes*, élevées à l'infini; » l'élève avait entendu : celles *de Mozart*. Sans concevoir le moindre doute sur ce sujet, il s'était mis à démontrer éloquemment, selon toutes les règles de l'amplification, que Dieu est un Mozart céleste.

les, pratiques, immédiatement applicables. Elles viennent en aide au travail des professeurs d'humanités; elles coordonnent les idées grammaticales, littéraires, historiques, scientifiques, qui seraient restées sans lien et confuses; elles introduisent dans l'enseignement l'unité et la vie. En élevant le point de vue et en ouvrant des perspectives, elles rendent plus sensibles l'ordre et l'harmonie des détails, plus facile l'orientation des esprits. Elles ne s'adressent pas à une faculté exclusive, comme la géométrie ou l'algèbre, mais à toutes : elles touchent à tout, elles donnent des « clartés de tout, » comme dit Molière. Elles peuvent par cela même se mêler sans disparate à tous les autres exercices de la jeunesse, grammaire, littérature, histoire, sciences. En donnant lieu à des compositions en français, à des réductions, à des analyses, à des lettres, à des discours même sur des sujets de morale, d'art, de littérature, de science générale, elles contribuent à l'enseignement de la langue française et apprennent à bien écrire en apprenant à bien juger. Enfin elles ne sont pas moins moralisatrices qu'intéressantes et instructives, puisqu'elles sont l'introduction méthodique des jeunes esprits dans un monde où ils ne font d'ordinaire que des excursions au hasard et sans suite : le monde moral, le vrai domaine de l'homme et des humanités.

III.

Ainsi préparé, avec l'esprit ouvert sur toutes choses et sur lui-même, avec des connaissances déjà précises sur le monde moral comme sur le monde physique, notre humaniste, désormais plus digne de son nom, arrive enfin dans la classe de philosophie. Là encore le programme des cours, déchargé d'un certain nombre de sujets déjà traités dans les classes précédentes, pourra s'enrichir d'additions importantes et selon nous indispensables. Les professeurs et les élèves ayant plus de loisir, ces additions ne seront une surcharge ni pour les uns ni pour les autres. Nous voudrions que le programme de philosophie fût précis, étendu et bien divisé, non pour imposer telle ou telle solution, mais pour mettre en relief toutes les questions vraiment nécessaires, sans exclure d'ailleurs les autres. Une bonne classification des questions et une bonne division du cours sont ici plus utiles encore qu'ailleurs. Nous nous trouvons en effet tout d'abord en face d'un problème qui divise les esprits : quelle sera la place de la métaphysique dans le cours de philosophie ? Les uns veulent la laisser un peu partout, comme aujourd'hui, les autres la supprimer entièrement. Pour nous, nous ne voulons rien supprimer, et nous voulons au contraire étendre; mais il faut mettre chaque chose à

sa vraie place, sans confusion. Il y a dans la philosophie une partie positive ou scientifique, une partie conjecturale ou métaphysique. La période adulte, pour une science, se reconnaît à l'exacte séparation de l'hypothétique et du certain : tant que cette distinction n'est pas faite, l'astronomie demeure astrologie, la chimie alchimie, la philosophie théologie. Le mélange actuel des questions scientifiques et des questions métaphysiques dans les cours ou les traités de philosophie n'est propre qu'à répandre des préjugés injustes contre la philosophie elle-même, d'abord dans l'esprit des élèves, puis dans l'esprit du public, qui finit par englober le certain comme l'incertain dans le même scepticisme. Nous séparerons donc avec soin, dans les programmes et dans les cours, les questions susceptibles de vérification expérimentale ou de démonstration logique, et les questions qui dépassent la portée de l'expérience simple ou du simple raisonnement (1). Ces dernières, mal à propos introduites dans la psychologie par les auteurs des anciens programmes, doivent être réservées pour la fin du cours, car elles sortent du domaine de la science proprement dite, malgré les prétendus *démonstrations* de la liberté et de la spiritualité empruntées aux théologiens par la philosophie traditionnelle. Certaine métaphysique est comme une tour en ruines que l'éloquence et la poésie peuvent bien recouvrir de lierre, mais qu'elles ne peuvent rendre habitable. La première partie du cours de philosophie sera donc intitulée modestement : *psychologie expérimentale et scientifique*. On en éliminera les considérations surannées sur les *facultés*, sortes de vertus occultes qui rappellent trop le moyen âge. On mettra en première ligne les phénomènes les plus voisins de la vie purement physiologique et animale : mouvemens, habitudes, habitudes héréditaires, instincts (2). Puis viendront les faits de sensibilité et ceux d'intelligence. Quant à la volonté, on ne l'étudiera ici qu'au point de vue expérimental et d'après la conscience, non au point de vue métaphysique. Ces relations du physique et du mental devront être con-

(1) Nous regrettons de ne pas trouver ce partage dans les traités de philosophie les plus récens, même dans l'excellent traité de M. Paul Janet, qui marque un si grand progrès sur ses devanciers. M. Janet a introduit, avec raison, au début de sa psychologie, des élémens de physiologie; il nous semble en faire par la suite, il est vrai, un usage trop restreint; il n'en a pas moins donné l'exemple, sur ce point, d'une heureuse innovation; — en revanche, il est resté beaucoup trop fidèle, selon nous, à la tradition scolaire, en mêlant à la psychologie les problèmes métaphysiques sur l'origine des idées et l'essence de la raison, sur l'essence de la liberté, sur les rapports de la liberté avec la prescience divine, sur la spiritualité de l'âme et le matérialisme, ainsi que les hypothèses relatives à l'union de l'âme et du corps, etc. Voir le *Traité élémentaire de philosophie à l'usage des classes*, par Paul Janet; Paris, 1880.

(2) C'est ce qu'a fait M. Janet, qui a d'ailleurs rejeté trop loin, à notre avis, les faits d'habitude et d'hérédité sans lesquels les instincts sont inintelligibles.

stamment mises en lumière, étudiées, à propos de chaque phénomène ou opération psychologique. En un mot, la psychologie tout entière devra être scientifique, et chaque théorie y sera présentée avec son degré exact de certitude ou de probabilité, comme chaque quantité algébrique doit, selon l'expression de M. Taine, être accompagnée de son exposant.

La seconde partie du cours, intitulée : *Esthétique scientifique ou philosophie de l'art*, résumera et systématisera le cours d'esthétique fait aux élèves de seconde et de rhétorique : on y abordera les hautes questions qu'on avait dû réserver pour un enseignement supérieur et vraiment philosophique. De même pour la troisième partie intitulée : *Logique scientifique ou philosophie des sciences.*

La quatrième partie du cours, intitulée : *Morale scientifique*, sera une révision des cours de troisième et de seconde, à un point de vue plus élevé et avec les additions nécessaires. Les postulats métaphysiques de la morale devront être réservés pour une étude ultérieure : on se bornera ici à la partie vraiment positive de la science morale (1). On y fera aussi, conformément à l'esprit moderne, une part plus grande à la considération de l'utilité individuelle et sociale. La *science sociale* elle-même formera la cinquième partie du cours, avec ses annexes : économie politique, jurisprudence et science politique. L'étude de la société et de ses lois est d'importance capitale pour des êtres appelés à vivre en société et à influer sur la direction de la société même par leurs votes, par leur influence, par leurs travaux professionnels. Quel intérêt et quel profit les jeunes gens ne trouveront-ils pas dans l'examen attentif des questions suivantes, qui ne sont aujourd'hui qu'effleurées dans les cours de nos meilleurs professeurs, faute de temps pour les approfondir : — objet de la science sociale, sa méthode à la fois expérimentale et rationnelle; part de la *nature* dans le développement des sociétés, analogies et différences de l'organisation sociale avec les organismes vivans; part de la *volonté* dans le développement des sociétés; supériorité de l'évolution sur les révolutions; expression des volontés dans le *contrat;* vérités et exagérations contenues dans la théorie du contrat social; rôle prépondérant du contrat dans les sociétés modernes; différens *types de société*, leur classification selon leur degré de centralisation et de décentralisation; ten-

(1) On sait qu'à l'époque de « l'ordre moral, » l'ancien conseil de l'instruction publique, sur les instances de l'évêque d'Angers, replaça la théodicée avant la morale dans les programmes, contrairement à la tradition et à l'esprit scientifique : c'est là intervertir l'ordre naturel des questions, — de l'inconnu au connu — et faire reposer la pyramide, non sur sa base, mais sur sa pointe, qui elle-même se perd à l'infini.

dance moderne à réconcilier la liberté individuelle et l'action collective.— Au lieu de n'aborder ces sujets qu'en passant et à bâtons rompus, comme nos professeurs sont obligés aujourd'hui de le faire, ils pourront les traiter méthodiquement et avec fruit.

Nous passons maintenant à une étude qui dépend étroitement de la précédente : l'économie politique. On sait que cette science, grâce à M. Duruy, est aujourd'hui enseignée aux élèves de l'enseignement spécial, ainsi que les élémens du droit. N'est-il pas étrange de voir, ici encore, l'enseignement secondaire privé de ce qu'on accorde à l'enseignement spécial et maintenu dans un état d'infériorité véritable ? Ainsi nos humanistes n'ont besoin de connaître ni l'économie politique et le jeu naturel des lois de la richesse, ni le droit et les lois de l'état. Pourvu qu'on sache pérorer en latin et en français, le but de l'enseignement est-il donc atteint? Nous n'hésitons pas à dire qu'un élève intelligent du cours spécial qui posséderait bien tout ce qu'on lui enseigne : morale privée et publique, économie politique, droit, histoire détaillée de la littérature française, serait un citoyen plus utile et en somme plus éclairé qu'un latiniste demeuré étranger à ces études. Un tel contre-sens ne saurait subsister : l'économie politique et le droit doivent avoir leur place légitime dans notre instruction classique. Pour l'économie politique, il suffit de transporter dans les programmes de l'enseignement secondaire, avec quelques modifications, le programme excellent de l'enseignement spécial rédigé par les soins de M. Duruy. Le professeur s'attacherait, non à résoudre toutes les questions, mais à en faire comprendre les élémens complexes, les difficultés théoriques et pratiques, de façon à mettre les jeunes gens en garde contre les systèmes abstraits et les utopies. De même pour les notions de droit, qui devront comprendre : 1° la philosophie du droit et le droit naturel : définition, nature et fondement du droit ; examen des systèmes qui fondent le droit sur la force et sur l'intérêt ; part de vérité qu'on peut emprunter à ces systèmes ; rapports du droit avec la liberté, avec l'égalité, avec la fraternité ; principaux droits de l'homme ; leur limite dans le droit égal d'autrui ; problèmes qui naissent de la collision des droits et moyens généraux de les résoudre ; 2° principes de notre droit civil, ses relations avec le droit philosophique, caractère philosophique de nos codes dans leurs dispositions générales ; 3° notions de droit usuel ; état civil, mariage civil, testamens, contrats, etc.

Ne craignons pas d'ajouter une étude qui apaise et concilie les esprits quand elle est faite scientifiquement, autant qu'elle les divise et les irrite quand elle est abandonnée à la routine, au hasard, à la polémique des journaux et des partis ; je veux parler de la

politique. A peine nos collégiens auront-ils quitté les bancs, qu'ils feront de la politique, bonne ou mauvaise; ils on font déjà parfois sur les bancs mêmes. Leurs maîtres seront alors les pires maîtres de tous : les journaux. On sait où aboutit chez nous cette absence d'éducation politique, qui livre sans défense les jeunes esprits à toutes les utopies des uns et à tous les préjugés des autres. N'y a-t-il donc pas dans la politique des vérités générales qui ont leur certitude ou leur probabilité scientifique, et qui par cela même peuvent être objet d'enseignement? N'y a-t-il pas tout au moins des faits qui doivent être connus de tous, à savoir nos institutions mêmes bonnes ou mauvaises? On enseigne aux élèves (sans aucun des périls sociaux qu'on avait craints d'abord), l'histoire contemporaine; pourquoi leur laisserait-on ignorer nos institutions actuelles, résultat de cette histoire même? Notre constitution a ses principes philosophiques; ces principes doivent être énoncés; elle a ses règles pratiques et son fonctionnement; ces règles et ce fonctionnement doivent être enseignés. Si l'état ne fait pas connaître à ceux qu'il a charge d'instruire les bases mêmes sur lesquelles il repose, comment qualifier cet oubli? L'état serait-il fondé ensuite à se plaindre que les congrégations font pénétrer ses propres ennemis dans tous les services publics, qu'elles élèvent une jeunesse toute prête à détester et, au besoin, à renverser nos institutions, dont elle ne comprend ni les principes théoriques, ni les applications pratiques? L'étude des fondemens sur lesquels s'appuie la constitution de l'état est, comme on sait, obligatoire aux États-Unis, en Suisse et même en Belgique, où le suffrage universel n'existe pourtant pas encore; elle est obligatoire non-seulement pour l'enseignement secondaire, mais aussi pour l'enseignement primaire. En France, une telle étude est plus nécessaire que partout ailleurs. Elle devra comprendre les matières suivantes, que nos professeurs actuels sont encore obligés de n'aborder qu'indirectement et à propos de la morale : — Définition et objet de la science politique. Nature, origine et attributions de l'état. Différence de l'état et du gouvernement. Origine et attributions du gouvernement. Liberté individuelle et souveraineté nationale. Sens vrai et sens faux dans lequel on peut prendre l'expression de souveraineté du peuple. Dangers des systèmes abstraits et absolus. Différens pouvoirs de l'état : pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire. — Organisation du pouvoir législatif. Principe idéal de l'unanimité, substitution nécessaire dans la pratique du principe des majorités au principe de l'unanimité. Fondement rationnel et limites rationnelles du pouvoir des majorités. Système des deux chambres : sénat et chambre des députés; fondement rationnel de ce système. — Organisation du pouvoir exécu-

tif. Diverses formes de gouvernement. Caractère rationnel et philosophique du gouvernement républicain; ses avantages, ses difficultés, qualités particulières qu'il exige des citoyens et des gouvernans. — Organisation du pouvoir judiciaire. De la pénalité et de son fondement social. — Organisation de la force militaire. Armées défensives et armées offensives. Avantages et défauts possibles des armées démocratiques; nécessité croissante de la discipline militaire dans les pays libres; devoirs du soldat. De l'évolution des gouvernemens; des révolutions, de leurs causes, de leurs inconvéniens, des moyens de les éviter sous le régime du suffrage universel. — Étude de la constitution française: chambre des députés, sénat, président, ministres; leurs attributions; moyens d'action réservés aux citoyens; principes du droit constitutionnel français. — Ces questions devraient être étudiées à un point de vue historique et critique, non doctrinaire. On s'attacherait ici encore à montrer aux jeunes gens les difficultés des questions et à les prémunir contre les solutions trop simples des utopistes. L'ignorance seule est présomptueuse: elle trouve tout aisé et croit avoir remède à tout; la science est modeste, elle étudie longuement et difficilement les choses qui paraissaient faciles; elle voit le pour et le contre; elle a une vertu d'apaisement pour l'esprit: par cela même elle exercerait une salutaire influence sur notre vive jeunesse française. Ceux qui espèrent maintenir la jeunesse dans le calme en faisant le silence sur des questions du dehors et sur les luttes auxquelles elle prendra part le lendemain, sont aussi aveugles que ceux qui espèrent maintenir les peuples modernes dans le *statu quo* en ne leur apprenant ni à lire, ni à écrire. « N'essayons, a dit M. Du Bois-Reymond, ni de nier, ni d'enrayer la révolution qui se fait dans les idées et les institutions : ce serait imiter l'autruche qui se cache la tête dans le sable. »

Nous arrivons à la dernière partie du cours de philosophie : la métaphysique. Il en est qui dédaignent à tort cette étude obscure et ardue et qui veulent maintenir l'enseignement près de terre. C'est cependant, comme on l'a dit plus d'une fois, un exercice salutaire pour les jeunes esprits que de leur faire gravir les hauteurs, respirer l'air des sommets et la senteur des sapins, fouler du pied ces hauts glaciers qui semblent d'abord stériles et d'où, avec les grands fleuves, descend la vie. Il ne faut pas plus reprocher quelque vague ou quelque obscurité au métaphysicien qu'on ne reproche au voyageur gravissant une montagne de traverser sur sa route un brouillard ou un nuage: l'essentiel est qu'on voie émerger de la brume les pics lumineux. — D'autres veulent bien conserver l'étude de la métaphysique, mais ils la renvoient aux facultés. Ceux-là oublient que le professeur n'est pas obligé à don-

ner des solutions de toutes les difficultés, mais, comme nous venons de le dire, à montrer les difficultés mêmes et à faire l'histoire des principales solutions proposées : ne marquons-nous pas sur nos cartes les sommets inaccessibles comme ceux qui ont été gravis? Ils oublient aussi que les cours de nos Facultés sont très peu suivis et que les études qui leur sont renvoyées deviennent le partage d'un très petit nombre. Ils oublient enfin que, si on n'aborde pas les problèmes métaphysiques au collège, on livre par cela même les jeunes gens, sans aucun contrôle, aux solutions plus ou moins hasardeuses et contradictoires qu'en fournissent soit les religions, soit les journaux, soit les livres de polémique. L'instinct métaphysique est inné à l'homme : les positivistes auront beau faire, on se demandera toujours : — Que suis-je? d'où suis-je venu? où vais-je? La nature est une immense magie, comme disait le Bouddha ; autre est ce qui paraît, autre ce qui est ; quelle est donc, derrière toutes ces apparences, la réalité qui se trahit et se dérobe à la fois? — Quand même l'homme ne pourrait acquérir là-dessus une *science* proprement dite, du moins doit-il toujours chercher à s'en faire une *opinion* raisonnée. Les positivistes prétendent que les problèmes dont la métaphysique cherche la solution n'ont pas encore été résolus ; accordons-le. Ils ajoutent que ces problèmes ne seront jamais résolus et sont insolubles ; accordons-le encore, quoiqu'ils n'aient point fait la démonstration ; la nécessité de la métaphysique n'en subsiste pas moins. Que sera-t-elle, dans cette hypothèse? L'étude critique des problèmes que l'esprit se pose par une nécessité de sa nature, quoique une autre nécessité de sa nature le rende incapable de les résoudre. Est-il vraisemblable que nous soyons faits pour nous demander toujours ce que nous ne saurons jamais? Peut-être ; mais en admettant cette doctrine de découragement, il faudra toujours s'occuper des questions métaphysiques, ne fût-ce que pour bien déterminer celles qui sont vraiment insolubles et pour quelles raisons elles sont insolubles. Qui ne connaît le dilemme toujours vrai d'Aristote : « S'il faut philosopher, il faut philosopher ; s'il ne faut pas philosopher, il faut encore philosopher (pour donner les preuves de cette assertion) ; il faut donc toujours philosopher. » Au reste, de ce qu'un problème n'a pas encore été résolu, on n'a point le droit de le déclarer insoluble, à moins qu'on n'en ait donné, comme disait Kant, une solution négative parfaitement certaine, semblable à celle de quadrature du cercle. Les positivistes se gardent bien de nous donner cette solution : ils s'abstiennent, voilà tout, et on a pu définir spirituellement leur philosophie une *abstinence*. Pourquoi donc, leur demanderons-nous, avec Stuart Mill, refuser de laisser « des questions ouvertes? » Pourquoi fermer les perspectives sur l'uni-

vers, sur son origine et sur son avenir ? Faut-il empêcher l'homme de lever « comme l'oiseau, les yeux au ciel, » parce qu'il ne peut l'atteindre ?

Les positivistes eux-mêmes sont obligés d'ébaucher une métaphysique de la nature. C'est par cette partie encore voisine de la science positive, c'est par la philosophie de la nature ou cosmologie que devra commencer le cours de métaphysique. La cosmologie est nécessaire aux sciences particulières pour les ramener à l'unité : de ces diverses sciences sort peu à peu une conception générale du monde dont le philosophe doit apprécier la valeur et le sens (1). La deuxième partie comprendra les problèmes métaphysiques de la psychologie, de la morale, de la logique et de l'esthétique (2). La troisième, les problèmes relatifs à la théodicée (3).

La méthode d'enseignement, dans tout le domaine de la philosophie et surtout dans la métaphysique, ne devra être ni dogmatique ni sceptique. Le résultat d'une instruction vraiment philosophique n'est pas de fournir aux jeunes gens des jugemens tout faits, mais d'éveiller, de faire éclore en eux l'essaim des idées; d'abord un peu indécises et comme bourdonnantes, elles se fixeront ensuite, semblables aux abeilles qui essaiment et ne savent d'abord où poser leur ruche, mais qui finissent toujours par donner leur

(1) Introduisons donc dans notre programme les questions suivantes : *Problèmes métaphysiques de la cosmologie ou philosophie de la nature.* Données de la science et hypothèses métaphysiques. Résumé et histoire des grandes théories scientifiques et métaphysiques sur la nature de la matière, sur les lois générales du mouvement, sur la conservation de la force, sur la nature de la vie, sur les différences et les ressemblances des végétaux et des animaux, sur l'origine des espèces, sur la finalité et le mécanisme de la nature, sur la destinée de l'univers d'après les inductions scientifique, etc. Il est bien entendu que le professeur présentera les hypothèses comme des hypothèses, et non comme des théories démontrées, et qu'il n'aura d'autre but que de mettre les jeunes gens au courant de controverses scientifiques ou métaphysiques dont ils entendent parler dès qu'ils auront quitté le collège. Espère-t-on, par exemple, leur laisser ignorer l'existence de Darwin ?

(2) Hypothèses : 1° sur l'origine métaphysique des idées; 2° sur la valeur métaphysique des idées et la nature du vrai (certitude, scepticisme, positivisme, criticisme); 3° sur la nature dernière de la sensibilité et sur l'essence du beau; 4° sur la nature de la volonté (liberté métaphysique, fatalisme, déterminisme); 5° sur la loi de la volonté et l'essence du bien (devoir, droit, morale *a priori*, morale empirique); 6° sur la nature de l'esprit et les rapports du physique avec le moral (spiritualisme et matérialisme); 7° sur la destinée de la personne humaine (problème de l'immortalité). Toutes ces questions, mêlées actuellement à la psychologie, à la logique, à la morale, reprendront leur véritable aspect quand elles seront traitées à part.

(3) 1° Exposition historique et critique des diverses preuves de l'existence de Dieu ; état de la question depuis Kant ; 2° exposition historique et critique des hypothèses relatives aux attributs de Dieu, à la Providence et à l'origine du mal (optimisme, pessimisme, etc.), et la religion naturelle. Rapports de la métaphysique avec la morale et avec la science. Conclusion. Distinction nécessaire, dans la métaphysique, des objets de science et des objets de croyance.

miel. Victor Cousin croyait (et M. Bersot l'approuve) que l'enseignement de la jeunesse ne peut être que dogmatique. Pourquoi cela? demanderons-nous. Quelle nécessité y a-t-il de présenter les choses autrement qu'elles ne sont, d'appeler certain ce qui est incertain ou simplement probable, de prendre le ton de Moïse descendant du Sinaï au lieu du ton de la science, qui dit : Nous savons ceci, nous ne savons pas cela, nous sommes ici réduits à telle conjecture, fondée sur telles et telles raisons? On aura beau annoncer une métaphysique *définitive;* les systèmes de métaphysique paraîtront toujours inachevés et auront toujours je ne sais quoi de provisoire. Ce sont des harmonies austères et sublimes, mais à cadence incomplète, qui, se terminant sur une note sensible au lieu d'un accord parfait, font que l'oreille et l'esprit attendent toujours quelque chose encore. Les philosophes ne peuvent qu'ébaucher des fragmens d'une symphonie sans commencement et sans fin. Dès lors, la méthode du professeur doit se résumer en deux mots : — Soyez d'une sincérité absolue, d'abord avec vous-même, puis avec les autres. — Si nous avons ici contre nous Victor Cousin, nous avons pour nous Socrate et Kant. Que gagne-t-on d'ailleurs à vouloir donner toute la philosophie pour une science positive, toutes les hypothèses pour des démonstrations, toutes les probabilités pour des certitudes? On y gagne de jeter le soupçon et de faire naître le doute même sur les parties solides de la philosophie. On y a tant affirmé de choses douteuses qu'une foule de gens se défient aujourd'hui des philosophes démontrant leurs théories comme des prédicateurs démontrant leurs dogmes. Que devra donc être la méthode, si elle n'est ni dogmatique ni sceptique? — Elle sera historique et critique. C'est de Kant que doivent s'inspirer pour la méthode nos professeurs de philosophie, comme on le fait partout aujourd'hui en Allemagne et même en Angleterre après les travaux de Kant en Allemagne, d'Auguste Comte en France, de Hume, de Hamilton et de Stuart Mill en Angleterre; on ne peut plus revenir aux méthodes des derniers siècles. « Par ce temps de critique, a dit lui-même excellemment M. Bersot, plus d'une croyance mal fondée périra; mais les croyances solides se fortifieront pour résister. C'est la vie en plein air. »

M. Bersot ajoute, dans ses conseils aux professeurs de philosophie, que la méthode éclectique « donnait à la raison un surveillant peut-être incommode, mais utile : le bon sens. » Il veut conserver ce contrôle, pourvu que le bon sens ne surveille pas la raison « de trop près. » Par malheur, le bon sens est une chose indéterminable, et la distance à laquelle il doit se placer pour n'être pas gênant ne l'est pas moins. Nous dirons plutôt que le vrai contrôle des témérités de la spéculation dans la philosophie, c'est la science. A elle

de marcher derrière le métaphysicien quand il croit s'avancer en triomphateur dans un pays conquis, et de lui dire comme l'esclave au triomphateur antique : Souviens-toi que tu n'es pas un dieu; souviens-toi que tu n'es pas l'absolu. Que les professeurs prennent l'habitude, comme nous le disions tout à l'heure, d'établir toujours une distinction sévère entre les données de la science et les conjectures de la métaphysique, la science positive, avec son autorité saisissable, saura les retenir sur terre mieux que l'insaisissable bon sens, qui n'est souvent lui-même que la routine et le préjugé vulgaire.

Nous nous joindrons d'ailleurs à M. Bersot pour conseiller aux philosophes de rester fidèles à cette qualité française, la clarté; entendons seulement par là la clarté vraie et scientifique, qui n'exclut pas l'art, mais qui exclut à la fois la rhétorique et la scolastique des formules. Il y a une clarté de surface; il y en a une autre de fond, qu'on a ingénieusement appelée la clarté à trois dimensions. Ce n'est pas être clair que de supprimer les difficultés et les obscurités des choses, quand ces difficultés et ces obscurités existent : si vous êtes sur le bord de la mer, il ne faut pas prétendre en montrer le fond comme vous montreriez celui d'un ruisseau tapissé de petits cailloux; il ne faut pas vous contenter de faire miroiter à la surface un rayon de lumière et de dire : — Voilà l'Océan.

IV.

Les réformes et additions que nous venons de proposer dans l'enseignement de la philosophie ne sont ni moins faciles ni moins pratiques que la réforme des classes d'humanités (1). Elles auront pour conséquences des réformes parallèles et également faciles dans les examens et concours, dans le baccalauréat, dans la licence, dans l'agrégation, dans l'enseignement supérieur. Il est aisé de faire figurer dans les programmes du baccalauréat l'esthétique, la philosophie des sciences, la morale, la science sociale, l'économie politique, le droit usuel, le droit constitutionnel, qui seront l'objet de compositions écrites et d'interrogations.

Pour répondre au besoin de nouveaux professeurs, on devra réformer la licence et l'agrégation. Au lieu de notre licence unique et étroitement littéraire, on aura, selon le vœu exprimé par la plu-

(1) Une notable partie de l'ancien cours de philosophie ayant été déjà enseignée dans les classes précédentes, la place restera libre pour les additions. On pourra d'ailleurs gagner encore plus de temps en supprimant la dissertation latine, devenue inutile après le premier examen de rhétorique pour le baccalauréat, et en retranchant une bonne partie des auteurs philosophiques.

part de nos professeurs, une licence ès-lettres, une licence en histoire et une licence en philosophie (1). Outre l'agrégation ordinaire de philosophie, qui est du reste trop métaphysique et devrait faire une part à la science sociale, il est essentiel d'établir une agrégation particulière de philosophie morale et sociale ou, si l'on veut, de sciences morales et politiques. On ne manquera ni d'examinateurs ni de candidats pour cette agrégation, qui sera très recherchée (2). Aux deux maîtres de conférences qui enseignaient la philosophie et l'histoire de la philosophie à l'École normale supérieure, on en adjoindra un troisième chargé d'enseigner la science sociale, l'économie politique, le droit et la politique. — Ces études seront obligatoires pour les historiens et les littérateurs comme pour les philosophes. Tous les élèves suivront d'ailleurs avec empressement un cours qui offre un intérêt si manifeste. Une classe de philosophie sociale sera créée dans toutes les facultés (3). Ce cours sera obligatoire pour tous les élèves de médecine et de droit, qui y viendront sans regret. Une chaire analogue sera fondée au Collège de France,

(1) Celle-ci comprendra, par exemple, pour l'examen écrit, une composition latine sur un sujet littéraire commun à tous les candidats, une composition française de philosophie également commune aux trois licences, une autre d'économie politique, une autre de droit civil ou constitutionnel; pour l'examen écrit, l'explication d'un philosophe grec, latin ou français, des interrogations sur l'histoire de la philosophie et sur les sciences sociales. La licence d'histoire, outre la composition littéraire et la composition philosophique, comprendra deux compositions d'histoire et des interrogations.

(2) Cette agrégation comprendra une composition écrite de philosophie, une autre d'économie politique, une autre de jurisprudence; les épreuves orales comprendraient des thèses sur des sujets de philosophie morale, d'esthétique, de sciences sociales, une explication de texte emprunté soit aux moralistes, soit aux jurisconsultes; une leçon sur la morale, une autre sur la science sociale ou l'économie politique, une autre sur le droit ou la politique. On voit les services que rendront des agrégés de cet ordre. Ils partageront avec les professeurs ordinaires de philosophie la tâche d'enseigner la philosophie morale ou les sciences sociales aux élèves des classes de lettres, à ceux des sciences et à ceux de l'enseignement spécial. En attendant les nouveaux licenciés ou agrégés, on répartira provisoirement entre les professseurs des diverses classes les matières du programme proposées plus haut, sans augmentation du nombre d'heures habituel. Les professeurs de lettres enseigneront dans leur classe l'esthétique et la logique élémentaire, au lieu d'un cours de littérature vague et abstrait; ils pourront également, par mesure provisoire, enseigner la morale élémentaire. En philosophie, l'économie politique et le droit seront enseignés par le même professeur qui aujourd'hui les enseigne au cours spécial. Le professeur est ordinairement quelque jeune avocat. Quand l'agrégation de philosophie sociale sera établie, on emploiera de préférence les agrégés nouveaux pour ces cours, qui auront un esprit philosophique. Au reste, les nouveaux licenciés en philosophie pourront rapidement venir en aide aux professseurs pour enseigner les matières du nouveau programme.

(3) Un cours de philosophie morale, d'économie sociale et de droit devrait également exister dans les écoles normales primaires; car les instituteurs auront à enseigner la morale civique et les lois du pays, quand les projets relatifs à l'enseignement primaire auront été adoptés par les chambres.

à l'École polytechnique et à Saint-Cyr (1). Malgré ces additions nécessaires, notre enseignement supérieur sera encore, sous le rapport de la philosophie, bien en arrière des universités allemandes; l'Allemagne a plus de cent quarante cours où sont librement abordés les sujets les plus divers, y compris le darwinisme, la critique des religions et les questions sociales; en France, nous avons dans nos facultés une vingtaine de cours où le professeur s'en tient parfois à des études techniques et abstraites, sans oser toucher directement aux grands problèmes contemporains. La faculté de Paris n'a que deux cours de philosophie réguliers et un troisième additionnel; Leipzig à elle seule possède dix-huit chaires de philosophie, Berlin quatorze, Gœttingen huit, Heidelberg sept, Iéna huit, Halle huit, etc.

C'est un philosophe, Fichte, ce sont des esprits philosophiques comme Schleiermacher et Guillaume de Humboldt, qui ont organisé les universités allemandes, principalement celle de Berlin, laquelle compte aujourd'hui à elle seule pour les diverses sciences cent soixante-cinq chaires. L'Allemagne ne s'en est pas trouvée plus mal, puisque cet essor des sciences et de la philosophie fut en réalité le commencement et la première préparation de ses récentes victoires. Les revanches dans l'instruction et l'éducation, les revanches intellectuelles et morales, sont les meilleures, et elles sont la condition de toutes les autres. « Résister, disait Fichte dans son onzième discours à la nation allemande, prononcé au bruit du tambour français, opposer la force à la force, nous ne le pouvons plus, cela saute aux yeux. Notre existence est ruinée. *L'éducation seule peut nous sauver de tous les maux qui nous écrasent.* L'étran-

(1) Les examens d'admission à ces écoles devront aussi faire une part de la philosophie morale et sociale, qui n'est pas moins important, ce semble, que la littérature et l'histoire, sur lesquelles on se montre déjà sévère, et à bon droit. Les élèves d'ailleurs ne s'en plaindront pas. Nous nous rappelons encore les regrets qu'exprimaient chaque année devant nous les bons élèves de sciences et les candidats aux écoles du gouvernement sur le peu de temps que le professeur de philosophie était obligé de leur consacrer : une heure par semaine. Pendant cette heure, ils nous faisaient question sur question, s'intéressant à tous les grands problèmes, oubliant volontairement leurs prochains examens pour s'occuper de morale politique, d'économie politique, de politique générale, de cosmologie, de philosophie de l'histoire : « Monsieur, expliquez-nous ceci; monsieur, que pensez-vous de ce sujet? » Nous prolongions la conférence dans ces causeries socratiques jusqu'à ce que le censeur vînt littéralement nous arracher les élèves pour les ramener à l'étude. Nous nous en allions alors en déplorant que tant de bonne volonté, tant de noble curiosité, tant de forces vives chez la jeunesse restassent sans emploi ou sans culture, grâce à la mauvaise économie des programmes, surchargés d'inutilités et insuffisans pour le nécessaire. Beaucoup de ces jeunes gens sont aujourd'hui ingénieurs ou officiers, et nous savons qu'ils applaudiraient à l'introduction d'études philosophiques sérieuses dans les programmes scientifiques.

ger, lui, possède à sa portée d'autres consolations, d'autres ressources que l'éducation. Dût cet objet occuper un instant sa pensée, il est peu probable qu'il s'y arrête. Je compte bien, au contraire, qu'à l'étranger les lecteurs de journaux trouveront la chose plaisante et s'égaieront à la pensée que quelqu'un en Allemagne a pu attendre de si grandes choses de l'éducation... Et pourtant l'éducation seule peut nous sauver de la décadence... Serait-il vrai que nous ressemblons à l'homme dont le corps étendu et raidi présente l'apparence de la mort? Il y a longtemps qu'on nous le dit en face, qu'on nous le répète sur tous les tons. C'est bien à peu près là ce qu'on pense de nous. Vous l'avez entendu et vous en avez été indignés. Prouvez donc à ceux qui parlent ainsi qu'ils se trompent, montrez à tout l'univers que vous n'êtes pas ce qu'ils disent, et l'univers entier saura qu'ils ont menti. »

En résumé, l'essentiel de nos réformes scolaires, surtout pour une démocratie comme la nôtre, c'est de développer l'esprit philosophique, qui favorise à la fois l'essor de l'art, des sciences, de la morale et de la politique. L'éducation pseudo-classique est une eau dormante, et toute eau dormante se corrompt; la source vive et vivifiante, pour la littérature comme pour la science, c'est la philosophie. Il n'y a point eu de grand mouvement littéraire ou scientifique, ni au XVIIe siècle, ni au XVIIIe, ni dans la première moitié du XIXe, sans un grand mouvement philosophique. C'est aux hautes généralisations des philosophes que la science moderne doit une large part de ses plus belles découvertes spéculatives, et c'est à la spéculation désintéressée que la pratique même doit ses progrès. Descartes, Pascal, Leibniz, Lamarck, Goethe, Geoffroy Saint-Hilaire eussent-ils aperçu des rapports nouveaux entre les objets s'ils se fussent parqués dès leur jeunesse, comme le font trop souvent nos polytechniciens et les élèves de nos écoles, dans des études particulières et exclusives au lieu de fréquenter cette région des principes d'où le regard embrasse, à mesure qu'on monte, un plus vaste horizon? L'esprit positif, comme le sens de l'art, saisit assurément le solide, mais il ne saisit qu'un objet à la fois; l'esprit philosophique, semblable au sens de la vue, aperçoit de loin et de haut, et découvre dans l'ensemble les rapports des parties; une intelligence complète comme celle des Aristote, des Descartes, des Leibniz, doit joindre à l'observation des faits l'amour des idées, et il n'y a point d'instruction complète pour la jeunesse sans ces deux élémens. Aussi le besoin de traduire toute chose en idée, de raisonner toutes ses croyances et tous ses actes, de remonter aux principes de toutes les connaissances et aux fins morales ou sociales de toutes les actions, loin d'être transitoire et propre à l'enfance de l'huma-

nité, ne fait que grandir avec l'humanité même : il caractérise les temps modernes, il doit caractériser aussi l'éducation moderne. Nos grandes découvertes dans les sciences physiques et naturelles, nos grandes réformes dans les sciences sociales et les institutions, nous les devons à cet esprit philosophique que Montaigne appelait « une honnête curiosité de s'enquérir de toutes les raisons des choses; » l'âge de maturité, l'âge de raison arrive, pour les sociétés comme pour les individus, quand l'esprit philosophique pénètre dans les intelligences, dans les lois, dans les mœurs, surtout dans l'éducation. Ces principes une fois découverts, le reste vient tôt ou tard : la fin une fois posée, les moyens qui y conduisent se révèlent l'un après l'autre. Le genre humain doit son progrès moral et social aux chercheurs qui savent poser des questions nouvelles, trouver des méthodes nouvelles, apercevoir des principes plus philosophiques et des fins plus élevées. Toute nation peut mesurer sa grandeur et sa force, comme l'a montré lui-même le fondateur du positivisme, à l'énergie de son esprit spéculatif et de son élan théorique; la France en particulier, qui a transporté et doit maintenir avec soin dans l'ordre social le culte des principes, — sans lequel il n'y a point de démocratie viable, — la France pourrait dire d'elle-même et de son œuvre laborieuse tant de fois interrompue, tant de fois reprise à travers les alternatives du découragement et de l'espoir, ce qu'un de ses plus profonds philosophes disait du travail auquel il avait consacré une vie entière, *l'Esprit des lois* : « J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné mon ouvrage; j'ai mille fois envoyé au vent les feuilles que j'avais écrites : je sentais tous les jours, de désespoir, les mains paternelles tomber; je suivais mon objet sans former de dessein, je ne connaissais ni les règles ni les exceptions, je ne trouvais la vérité que pour la perdre; mais quand j'ai eu découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi, j'ai vu mon œuvre commencer, croître, s'avancer et finir. » La jeunesse est la page encore blanche sur laquelle s'écrira l'avenir du pays; celle-là, ne l'abandonnons pas au vent, mais que les « mains paternelles » y marquent d'avance, par une éducation vraiment nationale, tout ce qui peut assurer un jour la grandeur et la prospérité de la patrie.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

PAPIERS DU DUC DE SAINT-SIMON

AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

UNE ŒUVRE INÉDITE DE L'AUTEUR DES MÉMOIRES.

Le général marquis de Saint-Simon, mort en 1865, racontait qu'un dimanche de l'année 1819 il s'était présenté, à l'issue de la chapelle, à l'audience du roi pour lui demander une faveur. Louis XVIII, qui avait du goût pour lui, lui adressa quelque paroles encourageantes : « Sire, reprit le marquis, il s'agit de la liberté d'un prisonnier à la Bastille. — Vous voulez rire, je pense, monsieur de Saint-Simon. — Sur la Bastille, oui, Sire, mais non sur des manuscrits originaux du duc de Saint-Simon, enlevés en 1760 et prisonniers d'état de votre majesté au ministère des affaires étrangères. » — Le 6 mai 1819, sur un ordre du roi, une partie des manuscrits étaient remis à l'héritier du duc, et, grâce à cette générosité de Louis XVIII, les Mémoires de Saint-Simon ont été connus de notre siècle, qui a pu en jouir dans tout l'épanouissement de sa gloire littéraire. M. Villemain les avait devinés à travers des fragmens, et il eut le temps de les signaler dès leur apparition; MM. Sainte-Beuve et de Montalembert purent en parler, et ce chef-d'œuvre entra dans notre littérature avec ce cortège d'admiration qui ne l'abandonnera pas.

Mais il restait au dépôt des affaires étrangères d'autres prisonniers d'état de la même origine. Longtemps on avait paru oublier leur existence, puis, quand des chercheurs avaient voulu pénétrer jusqu'à eux, ils avaient échoué dans leurs tentatives. Quels avaient

été les prétextes? Des récits de tous genres étaient colportés. On allait jusqu'à dire que ceux qui en avaient la garde, pour décourager les recherches, avaient nié la présence aux affaires étrangères des papiers de Saint-Simon. L'allégation était hardie... Au commencement du XVIIIe siècle, on y eût répondu par des épigrammes ou des chansons ; il y a cent ans, elle eût provoqué un pamphlet ; de nos jours elle fit naître un gros volume de cinq cents pages, plein d'esprit et de la plus sûre érudition, dans lequel un lettré de la meilleure race décrivit le cabinet du duc de Saint-Simon et suivit pas à pas l'historique de ses manuscrits (1). A de tels argumens il n'y avait plus de réplique; l'inventaire du notaire y était rapporté tout au long; les cent soixante-dix-sept portefeuilles de manuscrits avec leur titre et leur description authentique y figuraient. Du château de la Ferté-Vidame, où Saint-Simon en avait déposé une partie et du « Cabinet à livres » de l'hôtel de la rue de Grenelle, où étaient rangés la plupart des portefeuilles, il était facile de les accompagner sans en perdre la trace. La description achevée, les manuscrits avaient été renfermés dans cinq grosses caisses à doubles clés qui furent déposées chez le notaire Delaleu. Elles y étaient demeurées quatre ans. Enfin le 21 décembre 1760, sur un ordre de Louis XV, contre-signé du duc de Choiseul, M. Le Dran, garde des archives, était venu prendre possession de tous les papiers et manuscrits. Entre la demeure de Saint-Simon, où les hommes de loi les avaient compulsés, et la tour du Louvre, pas une feuille n'avait pu être distraite. Depuis cent vingt ans, le dépôt n'avait rendu qu'un seul document : le manuscrit des Mémoires. La démonstration était donc complète. Il fallait se rendre de bonne grâce. On s'en garda bien. On eut recours à la force d'inertie. Sans un dernier incident, on n'aurait pas vu de sitôt tomber les verrous et s'ouvrir les grilles.

Il y a peu de mois, les deux premiers volumes de l'édition définitive des Mémoires venaient de paraître, et, depuis les admirateurs littéraires de Saint-Simon jusqu'aux plus minutieux critiques, il n'y avait qu'une voix pour rendre hommage à ce travail colossal entrepris par un des plus savans et à coup sûr le plus intrépide de nos érudits. A ce moment, l'édition nouvelle était annoncée, ici même, par un juge dont nul ne récuse la compétence, et, comme M. Léopold Delisle à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il en prenait occasion de demander, au nom de l'histoire et des lettres françaises, que le dépôt des affaires étrangères ne demeurât pas plus longtemps fermé (2).

(1) *Le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, par Armand Baschet; Plon, 1874.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1880, *une Édition nouvelle de Saint-Simon*, par M. Gaston Boissier.

Cet appel, que tous les échos renvoyaient à la fois, fut entendu. M. de Freycinet voulut inaugurer son entrée au quai d'Orsay par une mesure largement libérale. Ici, nous devons en convenir, « l'épuration » était excusable, et un personnel plein d'ardeur, auquel on adjoignit une commission des archives diplomatiques reconstituée, fut chargé de rompre avec de vieilles routines indignes de notre temps.

A peine installée, la nouvelle direction se mit en quête des portefeuilles saisis en 1760. Elle demanda, comme tous les chercheurs, le fonds Saint-Simon. Il avait été dispersé, et les initiés ne purent qu'en signaler les fragmens. Il semblait qu'on se fût attaché, aussitôt après la mesure si libérale de 1819, à détruire un ensemble dont un scrupule royal pouvait tôt ou tard imposer au ministère la restitution. Des lettres, des mémoires d'état, des pièces datées avaient été comprises dans des séries chronologiques, sans être pourvues d'une mention d'origine ; le reste avait été rassemblé sous des reliures de diverses couleurs, dont aucune ne portait le nom de Saint-Simon, et versé dans des fonds différens. Il était impossible de dérouter plus habilement l'archiviste qui aurait voulu chercher dans les longues galeries du dépôt sans être pourvu d'un fil conducteur. Heureusement, le service reconstitué des Archives mit autant de zèle à signaler les volumes démarqués qu'une défiance égoïste avait employé d'art à les soustraire à la curiosité publique. En peu de semaines, des découvertes précieuses, dues à de tardifs rangemens, firent apparaître la plus grande partie des manuscrits de Saint-Simon.

Aujourd'hui, sans avoir encore tout retrouvé, on peut essayer d'indiquer l'ensemble des découvertes et de mesurer à l'aide de quelques reconnaissances heureuses, sur un terrain si récemment conquis, ce que l'auteur des Mémoires et l'histoire gagneront à cette résurrection posthume.

Les manuscrits de Saint-Simon, tels qu'ils étaient accumulés à Paris et à la Ferté-Vidame, peuvent être groupés en diverses séries. Il y avait d'abord des livres manuscrits qui auraient dû figurer dans sa bibliothèque et qu'il possédait soit à titre de curiosité, soit comme instrumens de travail. Tel était ce Guillaume de Tyr, en écriture gothique du XIIIe siècle, avec des enluminures, qui est venu échouer au dépôt des affaires étrangères, où cette précieuse épave, ignorée des érudits, représente à elle seule le moyen âge. Tels sont plusieurs Traités sur la noblesse, une Histoire des assemblées d'états, des recueils d'Arrêts, des procès fort anciens. Nous pouvons apprécier par là le soin du collectionneur, mais l'œuvre personnelle n'apparaît pas encore. Les volumes de mémoires nous en rapprochent. Saint-Simon, qui avait commencé dès sa vingtième année à

élever le monument qu'il nous a laissé, s'était montré naturellement fort avide de connaître les mémoires les plus voisins de son temps : il avait cherché à en avoir communication et n'avait pas hésité à en retenir des copies pour son usage secret. Les Mémoires de Mademoiselle (qui n'ont été publiés complètement qu'en 1858), ceux de Goulas (que commence à peine à donner la Société de l'histoire de France), ceux de Fontenay-Mareuil, le Journal de Richelieu, les Mémoires de Torcy, ont été ainsi transcrits pour sa collection particulière et ont donné lieu dans le cours de ses travaux à plus d'une note qui mérite d'y être jointe. Tout autrement considérable fut le travail auquel il se livra sur les Mémoires de Dangeau, chargeant d'additions la copie qu'une communication du duc de Luynes lui avait permis de faire exécuter. On sentit, de bonne heure, le prix de cette annotation dans laquelle l'auteur avait versé tout ce dont débordait sa mémoire. Sous les auspices de M. Guizot et de M. Mignet, et plus tard de M. Drouyn de Lhuys, le Journal de Dangeau fut publié avec les réflexions de Saint-Simon.

Une autre série de manuscrits embrasse les précédens d'étiquette ; ce n'est pas la moins importante : cérémonies de cour et de ville, processions, baptêmes princiers, pompes funèbres royales, sacres et couronnemens, forment une collection énorme toute remplie de documens officiels, au travers de laquelle se rencontre parfois une note, un résumé, un jugement où apparaît Saint-Simon et où il est aussi aisé de reconnaître sa petite écriture chargée d'abréviations que son infatigable amour des détails.

Un dernier groupe comprend enfin les Mémoires à consulter destinés aux procès de préséance, les études sur les généalogies, les notes biographiques, les projets politiques, les travaux d'histoire, en un mot les ouvrages originaux et achevés sortis de la plume d'un écrivain qui ne connut pas le repos.

A quelle époque de sa vie Saint-Simon a-t-il accumulé cet amas prodigieux de matériaux? Les portefeuilles qu'il remplissait ne contiennent-ils que des notes, des ébauches inachevées, ou bien y rangeait-il parfois une œuvre terminée? sa gloire gagnera-t-elle à l'en voir sortir ? A toutes ces questions, qui occupaient notre esprit et pressaient nos recherches, il est difficile de donner une solution définitive ; néanmoins la lumière se fait peu à peu ; déjà les regards peuvent percer la brume, et certains points apparaissent clairement. Il y a des ouvrages que nous avons eu la bonne fortune de lire en entier. Nous voulons insister sur l'un d'entre eux, au travers duquel nous retrouvons, avec lès qualités et les défauts de Saint-Simon, tout ce qui fait l'incomparable charme de l'auteur des Mémoires : il s'agit du *Parallèle entre Henri IV, Louis XIII et Louis XIV*. De tous les manuscrits laissés en portefeuille, c'est

sans contredit le travail que l'écrivain avait revu avec le plus de soin, c'était son œuvre de prédilection, et elle méritait de fixer tout d'abord l'attention des chercheurs.

Le *Parallèle entre les trois premiers rois de la maison de Bourbon* porte la date de mai 1746. Il est probable que, les Mémoires étant achevés depuis peu, Saint-Simon entreprit un travail dont il possédait tous les élémens et dont il avait conçu dès longtemps le dessein. Nous connaissons trop ses sentimens envers Louis XIII pour douter du mobile qui l'avait déterminé. D'ailleurs l'auteur ne veut pas d'équivoque, et dès le début, il prend soin de marquer le sentiment auquel il obéit : « Je ne dissimuleray pas, dit-il, que l'impatience de l'injustice si communément faite à Louis XIII entre son père et son fils ne m'ait mis de tous temps le désir de le revendiquer dans l'esprit et encore plus dans le cœur. Je l'ay reconnaissant; mon père a dû à ce prince toute sa fortune, moi par conséquent tout ce que je suis; tout ce que j'ay me retrace ses bienfaits. J'attends en vain que quelqu'un de ceux qu'il a comblés et plus capables que moi s'en souvienne assez pour tirer son bienfaiteur d'une oppression si peu supportable; personne ne s'y présente, après tant d'années. A la fin, l'indignation de l'ingratitude et de l'ignorance me met la plume à la main, mais sous la plus scrupuleuse direction de la vérité la plus exacte qui seule donne le prix à tout avec la confiance. » (*Parallèle*, page 1 du manuscrit.)

Ce préambule achevé, Saint-Simon entre en matière et commence par l'éducation des trois rois. Sur chacun d'eux nous trouvons quelques pages spéciales, puis, en peu de mots, il condense le sujet, rapproche les princes pour montrer la diversité de leur origine et des soins qui ont entouré leur première jeunesse. Dès le début, apparaît le plan auquel l'auteur demeurera fidèle. Une triple et minutieuse analyse, puis un résumé d'où ressort la comparaison, telle est la méthode de tout l'ouvrage. Rien de plus simple que cette ordonnance, mais on devine en même temps qu'il a fallu un rare éclat de style pour en bannir la monotonie. A vrai dire, nous trouvons en cet écrit non pas un seul parallèle, mais une suite de parallèles détachés formant autant de chapitres sur l'enfance des trois rois, leurs débuts dans la vie, leurs mœurs, le commencement de leur règne, leur gouvernement, leur famille, leur capacité et leur mort. Dans ce large tableau, on sent tour à tour ce qu'a de factice un genre dont les historiens avaient abusé, et quelles ressources un écrivain y peut puiser pour marquer certains traits en caractères ineffaçables.

En rendant compte du Parallèle, nous ne suivrons pas la route que l'auteur a parcourue. Nous chercherons à reconstituer séparément et dans leur ensemble le portrait des trois rois, en mettant

en lumière les aperçus nouveaux que les Mémoires de Saint-Simon ne nous avaient pas offerts. Ce qui importe avant tout, c'est de vérifier ce qu'a d'original l'ouvrage inédit du grand écrivain, ce qu'il ajoute à l'histoire bien connue du XVIIe siècle, si l'attachement envers la mémoire de Louis XIII a fait de cette œuvre une défense intéressée et partiale, ou si l'esprit de l'auteur est demeuré libre. Pour cette étude, nous avons tout avantage à rétablir l'ordre des temps.

I. — HENRI IV.

Saint-Simon saisit Henri IV au sortir de l'enfance. « Fils d'un père, roi de Navarre, dit-il, moins fort que la tempête dont sa vie fut agitée, et d'une mère courageuse que rien ne put abattre que le poison qui lui fut donné pour présent de noces de son fils en 1572 (1), » Henri rencontra de bonne heure les contretemps et les traverses les plus propres à former un caractère, bien différent en cela de son fils et de son petit-fils, qui devaient être élevés au milieu des splendeurs royales. « Mais que servent tant d'avantages, remarque Saint-Simon, quand ils ne sont qu'extérieurs? et de quoy nuisent les dehors difficiles et pauvres, quand on sçait en faire un grand usage? Jeanne d'Albret, vertueuse, courageuse, instruite par ses besoins, nécessairement appliquée à son petit estat, à son parti, à sa famille, par les orages dont elle fut si continuellement battue, donna une excellente éducation à son fils, l'instruisit et le fit instruire par ce qu'il y avoit de meilleur dans son parti, et il y avoit d'excellents hommes en tous genres qui luy apprirent, sans luy abattre l'esprit, non des sciences vaines et fades pour un prince, mais tout ce que devoit sçavoir un prince qui avoit besoin de tout et qui ne pouvoit prospérer qu'à force de courage, de suite et d'industrie et qui devoit lutter sans cesse contre les tempêtes du dehors et du dedans. » (P. 6.) Elle avait mis son fils « sous la direction du plus avisé capitaine, du plus sage, du plus honneste homme de son tems, » et, lorsqu'Henri eut « le malheur de le perdre presque en même temps que la reine, sa mère, à la Saint-Barthélemy où ce grand homme fut si indignement massacré pour l'ouverture de cette abominable tragédie, » Henri IV n'avait pas encore dix-neuf ans. « Retenu prisonnier dans une cour où le débordement étoit devenu une politique, » il s'échappe à vingt-trois ans, et le premier obstacle qu'il eut à vaincre fut « la nécessité de se

(1) Nous tenons à prévenir dès ce moment le lecteur que nous ne nous arrêterons pas à chacune des allégations hasardées de Saint-Simon. Nous ne relèverons que les erreurs de jugement, laissant à d'autres le soin de se livrer sur les faits à une critique plus étendue.

faire suyvre sans argent et par la seule affection à sa personne et à son parti. » Son fils et son petit-fils devaient naître sur le trône, Henri IV eut pour destin de courir longtemps après la fortune. — « Tout contribua à le former au monde, continue l'auteur du Parallèle, aux troupes, à la politique, à la guerre, à lui aiguiser l'esprit et le courage, besoins, dangers de toutes espèces, partis, nécessité, indigence, situations continuellement forcées, commerce habituel et indispensable avec les hommes les plus versés au grand en armes et en politique, et parmy ceux de son parti, avec des gens aussi intéressés pour eux-mêmes que pour luy à mettre tous leurs talens en œuvre pour en faire un grand homme qui put faire, par les siens, substituer et triompher leur parti. » (P. 17.)

« C'est dans ce courant d'années si fâcheuses et si dures qu'Henri IV apprit à connoître les hommes, à n'en point prétendre trouver de parfaits, à ne se dégoûter pas de leurs défauts, à rechercher avec soin l'esprit, le mérite, la capacité, au lieu de les écarter et de les craindre et à traiter affaire luy-même avec beaucoup de gens, pour les sonder, pour les reconnoître, pour en puiser des lumières, pour n'estre pas sur chacune entre les mains d'un seul, mesme d'un petit nombre et n'estre gouverné sur rien par personne, mais puiser pour ainsi dire contradictoirement de plusieurs de quoy se décider pour conduire les différentes sortes d'affaires et sçavoir se conduire luy-même dans l'infinie diversité des choses, des conjonctures et de leurs complications. » (P. 128.)

La jeunesse d'Henri IV et les efforts de ce prince pour conquérir sa couronne, séduire ses sujets ou les vaincre excitent à maintes reprises la verve de l'écrivain. Il y voit l'origine de sa fortune et l'apprentissage de son génie. Tient-il assez de compte des qualités natives du Béarnais? Mesure-t-il tout ce que lui ont valu l'esprit, le charme, le coup d'œil sur le champ de bataille, ce merveilleux ensemble de dons naturels que l'éducation ne donne pas et qui lui ont assuré avec la victoire le cœur de ses sujets? Toutes ces qualités étaient en germe chez le fils de Jeanne d'Albret, dès les premières années de sa vie. Amené du Béarn en 1558 à la cour d'Henri II, le regard éveillé de l'enfant attirait déjà l'attention. On raconte que l'ambassadeur de Philippe II, observant les jeux des jeunes princes, en fut frappé; malgré la bonne mine de ceux qui devaient régner sous le nom de Charles IX et d'Henri III, il avait remarqué le futur roi de Navarre dont les yeux perçans pétillaient. Dès le plus jeune âge, il avait en lui ces dispositions naturelles qui furent développées et, en cela Saint-Simon dit vrai, « par la passion et l'intérêt de tous d'avoir un héros à la tête de leur parti. Par sa bravoure, l'aiguillon de sa gloire, son audace à prodiguer sa vie en simple gendarme, il conquit l'amour de ses troupes. »

Après une longue digression sur la témérité d'Henri IV : « Convenons après tout, ajoute l'historien, que ce défaut est celui des héros et qu'on ne peut refuser de reconnoître pour tel un prince qui a passé presque toute sa vie dans les plus grands périls et les plus grandes actions de la guerre et dont la valeur et la conduite militaire a su reconquérir son royaume sur ses plus puissans sujets, sur l'Espagne et l'Italie, se mettre d'effet la couronne sur la tête, la porter longtemps en paix avec la plus haute réputation et la transmettre réparée et florissante à sa postérité. »

Henri IV avait à vaincre des difficultés de toutes sortes ; il n'avait pas de famille; autour de lui, les intrigues se multipliaient : « Il étoit puissant, dit Saint-Simon, depuis la paix de Vervins, mais toujours dans des périls et des embarras qui, pour n'être pas si à descouvert n'étoient ni moins pénibles, ni moins à craindre, au milieu d'une cour et d'un estat où tout avoit été personnage en son genre plus ou moins important ou élevé ou pour ou contre lui, et qui auroient tous voulu l'être encore. »

C'est le talent du politique que Saint-Simon prise le plus haut. Il comprend ce que, dès le lendemain de la mort de Henri III, son successeur a dû déployer de génie. « Le commencement du règne de Henri IV, dit-il, est incomparable. Livré seul entre deux partis dont chacun voulut luy faire la loy et plus encore les principaux de chaque parti assez audacieux pour profiter de son embarras et de ses besoins, se faire grands et redoutables à ses dépens, il sceut les amuser tous, partis et particuliers, souffrir leur insolence avec accourtise, sans toutefois mettre sa dignité en compromis, les tirer de Saint-Cloud sans s'expliquer avec pas un, sous prétexte de la nécessité de faire la guerre, puis de l'entretenir si vite et d'y faire tellement admirer sa valeur et sa capacité et d'y faire craindre aux siens sa vigilance à bien examiner comment ils s'y comportoient, qu'il se donna le tems de vaincre, de se mettre en estat de n'estre plus rançonné par les principaux de son parti, d'en demeurer l'admiration et à peu près le maistre. Un commencement si lumineux et qui fit un si grand effet parmi amis et ennemis ne peut entrer en aucun parallèle, tant la grandeur et l'art personnels en furent soudainement utiles et à toujours éblouissans. » (P. 305.)

Malheureusement le roi qui savait remporter tant de victoires ignorait l'art de se vaincre lui-même. Le témoin indigné des désordres de son temps se montre sans merci. « La faiblesse qu'Henry IV eut toute sa vie pour les femmes fut son plus grand et son plus funeste écueil; il fut le malheur de sa vie, il est encore celui de son royaume, comme on le verra en son lieu. C'est ce qui a formé les monstres qui l'ont pensé perdre et qui au moins l'ont déchiré;

c'est ce qui d'âge en âge va toujours croissant, fondé sur cet exemple. » Saint-Simon ne manque pas d'énumérer les passions successives d'Henri IV, et il n'a pas de peine à mettre en lumière les dangers que firent naître les promesses de mariage à Gabrielle d'Estrées et à Henriette d'Entraigues, les intrigues qui en furent la suite et les ambitions désordonnées des enfans nés de ces déplorables unions.

Il ne passe pas sous silence les causes qui doivent atténuer le jugement de la postérité : les ardeurs d'un tempérament sans frein, son premier mariage constamment malheureux, un séjour corrupteur à la cour de Catherine, et par dessus tout le caractère de la reine : « Marie de Médicis, dit-il, impérieuse, jalouse, bornée à l'excès, toujours gouvernée par la lie de la cour et de ce qu'elle avoit amené d'Italie, a fait le malheur continuel d'Henri IV et de son fils et le sien même, pouvant être la plus heureuse femme de l'Europe, sans qu'il luy en coustat quoy que ce soit que de ne s'abandonner pas à son humeur et à ses valets. Henri IV, tout occupé du gouvernement et de ses plaisirs, sentoit tout le poids du domestique le plus désagréable. Il accordoit tout à la reine et aux dominateurs de son esprit, partie par crainte du fer et du poison, partie pour avoir repos et patience. La reine estoit maîtresse de ses enfans et de sa cour particulière sans en être de plus douce humeur avec le roi. Le peu qu'en dit M. de Sully dans ses Mémoires fait sentir quelle estoit la terrible humeur de la reine et quelle l'audace de ces âmes viles et mercenaires qui la gouvernoient. (P. 7.)... La plus funeste faute d'Henri IV fut de n'avoir pas renvoyé de Marseille toute sa suite italienne. » (P. 145.)

Le portrait qu'il trace de Marie de Médicis ne rend pas Saint-Simon plus indulgent pour la conduite du roi, car il ajoute aussitôt, en forme de conclusion : « Ce n'est pas que je prétende excuser ce tissu de maîtresses qui l'accompagna ou, pour mieux dire, le conduisit à la mort, moins encore ces promesses de mariage et leurs terribles effets auxquels on ne peut donner de nom. » (P. 102.)

L'indignation qui s'empare de Saint-Simon chaque fois qu'il parle des faiblesses d'Henri IV n'altère pas la sérénité de l'historien quand il aborde l'examen du gouvernement.

Après avoir donné des louanges à l'abjuration, qu'il appelle en passant un admirable « coup d'état et de religion, » l'auteur du Parallèle arrive à l'édit de pacification, sur lequel il s'étend plus longuement. « On doit, dit-il, regarder l'édit de Nantes comme un chef-d'œuvre de politique et de grand sens, si on se place dans le point de perspective du temps qu'il fut fait; on verra combien il étoit nécessaire de fixer l'état de la religion et combien difficile de

le faire parmi ce redoutable reste de ligueurs qui, ayant Rome et l'Espagne en croupe, n'étoit occupé qu'à rendre la conversion du roi plus que suspecte, à crier qu'il sacrifieroit toujours les catholiques à ses anciens amis, et n'avoit de pensée qu'à rallumer les feux que la valeur et l'adresse d'Henri venoient d'éteindre... Les huguenots n'étoient pas plus aisés à gouverner; ils étoient accoutumés depuis si longtemps à tout obtenir qu'ils ne pouvoient se résoudre à déchoir sous un roi dont ils s'étoient figuré avoir droit de tout prétendre et de tout emporter pour avoir été nourri parmi eux, avoir été longtemps leur chef pour seule existence effective et avoir tant contribué à le faire véritablement roy. Outre ces raisons générales à tout le parti, ils avoient aussy leurs ligueurs, leur appuy des protestants de toute l'Europe avec qui Henry avoit un si puissant interest de ne se pas brouiller. Ils avoient des factieux qui ne respiroient qu'un renouvellement de prise d'armes et des chefs, tels que le maréchal de Bouillon, qui souffloient le zèle et le feu pour se mettre à découvert à la teste du parti, traiter ainsy avec leur roy de couronne à couronne, et dont le but particulier estoit de mettre le parti sous la protection d'un souverain protestant dont Bouillon seroit lieutenant général, exerceroit toute son autorité, l'auroit en croupe luy et les autres protestans, feroit ainsy un estat dans un estat et deviendroit en quelque sorte égal au roy, comme se trouvant l'un et l'autre chefs de chacun un parti égal en nombre et en force, mais inégal en appuys, parce que le parti huguenot seroit assuré par la puissance de son protecteur estranger et des autres protestans, tandis que Henry ne pourroit se fier à l'impuissance temporelle du pape, ni à la jalousie et à l'infidélité de la maison d'Autriche et de Savoye; aussi n'y eut-il rien que Bouillon ne fist pour empescher l'édit de Nantes et irriter les huguenots sur tous ces points. Ce fut donc le chef-d'œuvre de la sagesse, de la connoissance et de la patience d'Henry IV d'estre venu à bout d'une affaire si peu possible, et d'avoir ouvert assés les yeux aux huguenots pour leur faire sentir l'interest particulier et les veues pernitieuses de Bouillon et de sa cabale parmi eux, et en même temps leur avoir pu persuader, comme en secret des catholiques, tous les avantages réels qu'ils tiroient des articles de l'édit; en même temps aussy il les exténuoit (amoindrissait) aux catholiques et les effrayoit par la crainte des nouveaux troubles et des désolations dont la France ne faisoit que de sortir, et il leur montroit la séditieuse et perverse intention de ce zèle affecté de ce reste de factieux de la ligue qui ne songeoient qu'à se ramener d'où on les avoit tirés avec tant de périls, et mis hors d'estat de plus entreprendre et après de se soustenir. Le choix des rédacteurs de l'édit fut encore un admirable trait de politique : Schomberg,

quoyque catholique, avoit du crédit en Allemagne et beaucoup de considération dans les cours protestantes de son païs; de Thou passoit dans les deux partis pour un magistrat également éclairé, modéré et sans reproche, bon et vray catholique et toutes fois agréable aux huguenots; Jeannin, le plus habile, le plus adroit, le plus accort de tous, avoit esté secrétaire du duc de Mayenne dans le plus fort temps de la ligue, avant et après les derniers estats de Blois, de laquelle il connoissoit à fonds tous les replis et tous les personnages; c'estoit luy qui avoit lié les premières démarches de paix, qui estoit secrettement entré dans les premières négociations qu'il avoit suivies jusqu'à l'accommodement du duc de Mayenne auquel il estoit demeuré attaché très confidemment : quoyque devenu ministre d'Henry IV, il ne pouvoit donc estre suspect à Rome, ny aux catholiques, et avoit par ses lumières et sa capacité de quoy imposer aux catholiques factieux. » (P. 135, 136, 137.)

Ainsi le gouvernement, comme les vertus militaires et l'éducation d'Henri IV, donnent lieu à une suite d'éloges qui seraient sans ombre si les mœurs du roi et sa faiblesse vis-à-vis de serviteurs ou d'alliés indignes ne provoquaient parfois de justes critiques; Saint-Simon ne fait pas un panégyrique aveugle, il n'entend pas davantage sacrifier Henri IV à son fils. A ceux qui, en défiance du dessein de l'auteur seraient tentés de le penser, il suffit de montrer les deux portraits d'Henri IV que nous rencontrons au cours du Parallèle. Aussi bien cette citation aura-t-elle une double utilité : elle vengera Saint-Simon du soupçon de vouloir rabaisser le père de Louis XIII et prouvera mieux que tout développement l'incroyable abondance de style d'un écrivain qui reprend si aisément un même sujet, sans tomber dans la monotonie d'une redite.

« L'application de ce monarque à toutes les parties du gouvernement à travers ses plaisirs et ses amusemens et la capacité singulière qu'il fist paroistre en toutes, est peut être la plus grande louange qu'un roy puisse mériter, décorée encore plus par la manière dont il gouvernoit, qu'il deust tout entière à l'habitude des angoisses et des nécessités de son premier estat de chef de parti et des premières années de son règne; la grande et successive connoissance que ces temps facheux lui avoient acquise de tous les personnages et du sous-ordre encore des personnages, luy donna la facilité du discernement à s'en servir précisément aux emplois et aux affaires qui leur convenoient pour l'utilité qu'il s'en proposoit, ce qui, joint à l'habitude et à la connoissance des affaires qui luy estoient venues de la même source et qu'il prit toujours soin d'entretenir, luy acquit une aisance incomparable et une justesse extrême à voir, à comprendre, à demesler, à se décider, à ordonner, à suivre tous genres d'affaires et de détails

presque sans travail. Non-seulement il tenoit des conseils toujours effectifs, je veux dire où les affaires se proposoient, se débattoient, se digéroient, se suivoient, se décidoient, mais c'estoit un charme de voir ce prince, également appliqué, familier, affable, en plus faire en quatre ou cinq tours d'allées de galerie que d'autres dans les travaux de cabinet les plus réglés, les plus longs, les plus réitérés. Tantost il prenoit un ministre, tantost un seigneur, tantost un capitaine, quelquefois deux ensemble d'avis différens jusqu'à trois, quelquefois quatre, et là discuter, sonder les gens, demesler leurs intérêts, leurs haines, leurs affections, leurs raisons, résumer ou seul ou avec de plus confidens et de plus désintéressés et, tout en prenant l'air et se promenant, prendre avec poids les résolutions sur tout ce qu'il avoit entendu et demeslé, se faire rendre un compte exact de l'exécution de chaque chose jusqu'à parfin, pomper ainsy les cœurs et les esprits avec légèreté et mettre ministres grants et petits en dessarroy par l'usage de parler à plusieurs, et à gens d'inclination, d'estat, de système, d'intérests, de liaisons toutes différentes. Il tiroit ainsy le suc de toutes fleurs comme les sages abeilles et comme un habile chimiste tourne en remèdes les poisons. C'est ainsy qu'un sage roy gouverne en effet et sçait s'empescher d'estre gouverné. » (P. 145.)

Il semble que tout soit dit sur Henri IV. Voyons maintenant par quel étonnant jeu d'esprit et avec quelle fécondité d'imagination, Saint-Simon reprend le sujet, retrouve le même ordre d'idées, fait les mêmes éloges, sans user des mêmes mots, ni se copier lui-même :

« Henri IV ne fut, ni ne parut jamais gouverné. Louis XIII le parut et ne le fut point en effet. Louis XIV le fut toujours et le parut toujours. Henri IV sut bien choisir en tous genres. Il éblouit par ses exploits personnels et n'étonne pas moins par la sagesse, la fermeté, le juste équilibre de son gouvernement. Une familiarité martiale, mais mesurée, que ses divers états et ses divers besoins lui avoient acquise, un esprit vif plein d'agrémens, un langage aisé et naturel qui quelquefois sentoit un peu trop le camp, une gaieté et une facilité parmi les choses les plus sérieuses, un sens droit et juste sur toutes celles où l'amour ne le tyrannisoit pas et où certaines faiblesses ne le dominoient pas, un accès toujours ouvert avec un air de bonté, rendirent tant de grandes qualités aimables, avec cette habitude contractée de ses diverses fortunes de savoir parler à chacun le langage qui lui convenoit, et de ne s'embarrasser d'aucun personnage, à quoi ses détresses l'avoient accoutumé; mais singulièrement supérieur à tenir de court ministres, généraux, personnages de toutes les sortes par ses entretiens familiers avec eux teste à teste, surtout avec gens de différentes liai-

sons et de différens partis, il s'éclairoit et discernoit ainsy la vérité, parce qu'il la cherchoit et se gardoit par là des surprises, et presque toujours en se promenant, il appeloit tantost les uns, tantost les autres, sans que la plus part s'attendissent à ces conversations qui duroient plus ou moins, selon que l'instruction qu'il en vouloit tirer l'exigeoit, quelquefois sans qu'ils s'en aperçussent. C'est ce qui s'appelle sçavoir régner. » (P. 334.)

Arrêtons-nous sur ce dernier mot. Le portrait qu'a tracé Saint-Simon est sincère et fidèle. Il a compris le règne d'Henri IV, il a jugé l'homme et le roi en historien consommé. S'il a été sévère pour les faiblesses du prince, il a vu clairement les ressorts de sa politique, les a loués sans réserve, et malgré la pensée hautement avouée du Parallèle, il a rendu à la vérité un tel hommage que sa conclusion trouve ici sa place naturelle, lorsqu'il répète en terminant la dernière comparaison entre les trois rois : « On ne peut trop admirer l'adresse, la patience, la sagacité d'Henri IV, de quelle façon il s'en tira pour occuper et accoustumer ensemble les huguenots et son nouveau parti de catholiques, comme il sceut nager entre les uns et les autres, tirer de chaque chef et de chaque personnage tout ce qui étoit possible, le suivre de l'œil et les contenir dans le cabinet, dans les camps, dans les combats; faire ses choix et ses combinaisons avec prudence et justesse; savoir tirer parti de tout et employer chacun où il convenoit le mieux. » Tel fut Henri IV.

II. — LOUIS XIII.

Saint-Simon, qui avait su se montrer historien et dominer ses passions, allait-il échouer en abordant le portrait de Louis XIII?

Il avait dix-huit ans quand il perdit son père, âgé de quatre-vingt-sept ans. En écoutant les récits du vieillard, il avait appris tout jeune à aimer le passé et l'histoire; et avec l'empreinte de ces premières émotions, il reçut comme un legs pieux le culte du roi que son père avait servi. « C'étoit, disent les Mémoires, la vénération, la reconnoissance, la tendresse même qui s'exprimoit par la bouche de mon père toutes les fois qu'il parloit de Louis XIII. » Saint-Simon avait hérité de ces sentimens. On a vu que, pour leur rendre un plus digne hommage, il mit la main au Parallèle. Piété filiale digne à coup sûr de notre respect, mais qui doit en même temps nous mettre en garde contre les entraînemens de la passion chez un écrivain qui se pique toujours d'impartialité et qui s'en est montré si rarement capable! Au moins, ne pouvons-nous pas nous plaindre d'être pris au dépourvu. L'auteur nous a découvert son dessein : parcourons avec lui la triste existence d'un roi dont la

postérité a pris coutume de dire qu'il ne fut grand que par son père et par son fils.

Dès ses premières années, l'éducation de ce prince forme un frappant contraste avec celle de son père. « Henri IV fut à l'école de l'adversité, » Louis XIII à celle « de la grandeur et de la paix florissante. » Il aurait fallu que son éducation réagît contre ce principe de mollesse. Malheureusement sa mère était là; « pour jouir tranquillement de sa fortune, il falloit à cette régente un fils qui n'eût que le nom de roi. » Dominée par ses courtisans, elle le laisse croupir dans l'oisiveté, l'inutilité, l'ignorance. Saint-Simon est sévère, il paraît dur : il l'est moins que la réalité, telle que nous la montrent les témoignages les plus véridiques. Le médecin Héroard, attaché par Henri IV à la personne de son fils le jour de sa naissance, n'est guidé par aucune passion. Dans son journal, il n'y a pas une ligne, pas un mot qui trahisse une haine, une visée secrète, un sentiment personnel. Il accumule des faits, rien que des faits, et il en ressort contre ceux qui ont élevé Louis XIII des preuves accablantes qui justifient tout ce que laisse entendre l'auteur du Parallèle. « Le roi, continue Saint-Simon, s'est plus d'une fois plaint amèrement à mon père, dans la suite, en parlant de son éducation, qu'on ne lui eût pas même appris à lire, » en lui répétant qu'on l'accablait « des plus durs traitemens » et qu'on s'appliquait à l'abattre par la solitude, l'ignorance et la plus austère contrainte et captivité. « Après avoir renversé Concini, Luynes n'avoit garde de laisser ouvrir les yeux à son jeune maître. » Tout en le conservant prisonnier, il eut l'art de « donner cours à la joye d'une première liberté et à l'apparence de la toute puissance, en nourrir, en amuser le prince, le forcer de se reployer sur ce faste et sur les plaisirs dont il devoit être si affamé dans leur entière nouveauté pour luy, l'empêtrer par l'embarras des affaires et du gouvernement où tout lui étoit, et hommes et choses, entièrement inconnu, et gouverner ainsi en plein, en lui faisant accroire que c'étoit désormais luy qui gouvernoit et dont les volontés étoient les seules respectées... Ce fut le chemin qui porta Luynes et ses deux frères à la monstrueuse fortune où ils parvinrent avec une rapidité si prodigieuse et qui mit l'épée de connétable dans une main qui jusqu'à ce comble avoit si peu manié les armes. C'est aussy ce qui m'a fait pousser la captivité d'esprit, si non de corps, au delà de la tyrannie de Marie de Mécicis et la porter jusqu'à la mort de Luynes qui jouit si peu de la première dignité du royaume. » (P. 35.)

Quand Luynes mourut, Saint-Simon assure que Louis XIII commençait à ouvrir les yeux. « Il étoit honteux d'une telle élévation arrachée à son âge... Il le trouvoit chargé d'une grandeur qui prenoit trop d'autorité, il l'a souvent dit à mon père et s'est plaint à

luy bien des fois de la surprise de l'ambition et de l'abus qu'il en faisoit. » (P. 37.)

Le roi avait vingt-trois ans quand disparut ce gênant favori. Enfin Louis XIII allait régner.

Qu'était devenue la France pendant sa longue minorité? Quels appuis le jeune roi allait-il trouver parmi les anciens serviteurs de son père? accepterait-il le secours d'un de ces partis qui « retenoient dans leurs rangs les premiers de l'estat? Louis XIII ne pouvoit se livrer à pas un d'eux qui tenoient tous fort étroitement encore, les premiers aux Espagnols et aux ultramontains, les seconds aux protestans d'Allemagne et d'Angleterre, à la Hollande et jusques au Nord. Les premiers avoient peine à se défaire de cet esprit de domination que leur parti avoit exercé avec une si longue et si pernicieuse tyrannie, les autres de cet esprit d'indépendance et de ces funestes vues d'avancer toujours peu à peu dans leur ancien projet de former un estat dans l'estat, et une manière de république dans le royaume, tous deux appuyés de puissances étrangères avec lesquelles ils conservoient chèrement et réciproquement une dangereuse liaison. Les premiers se promettant tout du génie espagnol et ultramontain de deux reines, les seconds un appui certain de leurs places de sûreté et de leurs protecteurs étrangers pour les maintenir par l'intérêt de ces mêmes puissances, et l'un et l'autre à l'abri du nom de leur religion. » (P. 23.)

Au milieu de la sourde fermentation de ces personnages, dans la faiblesse du gouvernement, où Louis XIII pouvait-il trouver « confiance, sûreté ou repos? » Lui était-il possible de se jeter dans les bras de Marie de Médicis ou de son frère Gaston? A cette question Saint-Simon répond par leurs portraits. « Sa mère étoit Italienne, Espagnole, sans connoissance aucune et sans la moindre lumière, dure, méchante par humeur et par impulsion d'autruy et toujours abandonnée à l'intérêt et à la volonté de gens obscurs et abjects qui, pour dominer et s'enrichir, luy gastoient le cœur et la tête, la rendoient altière, jalouse, impérieuse, intraitable, inaccessible à la raison, et toujours diamétralement opposée à son fils et aux intérêts de la couronne; de plus changeante, entreprenante selon qu'elle changeoit de conducteurs et de gens qui la gouvernoient, leurs caprices et leurs nouveaux intérêts; d'ailleurs, sans discernement aucun et comptant pour rien les troubles, les guerres civiles, le renversement de l'estat, en comparaison de l'intérêt et des volontés de cette lie successive de gens qui disposoient tour à tour absolument d'elle. — Un frère qui, avec de l'esprit et le don de la parole, se laissoit gouverner avec la même facilité et la même dépendance que la reine leur mère, qui n'avoit aucun genre de courage avec très peu de sens et de discernement, des pointes de

fougue qui l'excitoient aisément et une faiblesse qui craignoit tout et ne savoit résister à rien; toujours prêt à brouiller et à s'en repentir, et roulant sans cesse dans ce cercle de révoltes, de partis et d'accommodemens, sans savoir rien soutenir après l'éclat, ni se procurer un accommodement honnête, beaucoup moins à ceux qui l'avoient suivi, aussy facilement empaumé que séparé d'eux et glissant avec une égale facilité des mains du roy et de celles de sa mère et des partisans qui s'étoient attachés à lui. Malgré des défauts si propres à le dénuer de tout parti, il en eut toujours tant qu'il voulut par la longue stérilité du mariage de Louis XIII et la mauvaise santé de ce prince qui firent regarder Gaston, vingt-deux ans durant, comme l'héritier présomptif de la couronne, et depuis que le roy, de plus en plus d'une santé menaçante, eut des enfans, firent considérer son frère comme le futur et prochain administrateur du royaume, sous la reine sa belle-sœur, avec qui il étoit de tout temps dans une liaison intime et personnelle par la communauté de leurs haines et de leurs affections. » (P. 21.)

« Ordinairement, continue ailleurs Saint-Simon, le mariage émancipe; mais ici, par un prodige des mêmes inclinations et tôt après des mêmes intérêts, les deux reines se reconnurent dès avant d'arriver à Paris; elles s'attachèrent, c'est trop peu dire, elles s'amalgamèrent si hermétiquement l'une à l'autre qu'elles ne firent plus qu'un, au grand malheur du jeune époux, et que rien ne put jamais les déprendre le moins du monde l'une de l'autre, non pas même la séparation forcée de Compiègne. »

« C'étoit donc d'une mère, d'un frère unique et d'une épouse que Louis XIII avoit continuellement à se garder. Ce malaise domestique étoit extrême et continuel. Telle fut la cause de la grandeur de Richelieu et des favoris qu'eut Louis XIII. » (P. 23.)

Dans une autre partie du Parallèle, Saint-Simon aborde enfin ce problème des rapports du roi et du cardinal. Il devine lui-même notre curiosité. « Venons maintenant, dit-il, au gouvernement de Louis XIII. C'est icy sans doute qu'un lecteur m'attend. Un gouvernement obombré d'un premier ministre tel que le cardinal de Richelieu, entre Henri IV qui a été lui-même le sien dans les temps les plus difficiles et Louis XIV qui a toujours voulu paroître être aussi le sien, et l'un et l'autre non moins avides de louanges et d'éloges que très jaloux de gloire, ne doit pas briller, enseveli dans la modestie du seul qui ait pris à tâche de tarir les louanges et qui en soit venu à bout entre tous nos rois....... Pour bien juger de son gouvernement, il y a trois points qu'il ne faut pas perdre un moment de vue : sa déplorable éducation et jeunesse jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre; ses malheurs domestiques qui, sans

la plus petite faute de sa part, lui ont fait de ce qu'il a eu de plus proche, de ce qui devoit être le plus cher : sa mère, son frère et sa femme vingt ans stérile, ses ennemis les plus acharnés et les plus dangereux. Enfin cette humilité si vraie et si unique dans un grand roi et ce détachement de soy-même d'autant plus héroïque qu'il fut toujours égal et parfait, qu'il extirpa tout éloge, qu'il les vit d'un œil serein et tranquille pleuvoir à verse sur Richelieu dans tous les temps. » (P. 160.)

Saint-Simon retrace ensuite à grands traits ce qu'il appelle lui-même un « crayon du dedans et du dehors. » Il nous montre les troubles intérieurs, la puissance politique des huguenots, les restes mal éteints de la ligue, les grands seigneurs sans cesse à l'affût d'un embarras, à chaque éclat, enfin « tout se partialisant à la cour et jusque dans les provinces, sans que personne pût demeurer neutre, et l'impuissance de l'autorité royale se voyant enfin à découvert. » Au delà des frontières, les difficultés n'étaient pas moindres : il fallait contrebalancer la prépondérance de la maison d'Autriche en Allemagne, sans rompre l'équilibre au profit des princes protestans, la surveiller en Italie et se montrer vigilant partout au dehors avec les forces affaiblies d'un royaume que les factions s'apprêtaient à déchirer.

« Telle étoit, continue l'auteur, la situation de l'Europe et celle de la France dans son intérieur quand Richelieu fut déclaré premier ministre... Il faut donc convenir que, si jamais un premier ministre a esté nécessaire, ce fut alors pour un roy de vingt-trois ans qui en avoit passé seize pour ainsi dire dans un cachot, tenu dans la plus profonde ignorance et solitude et les quatre années suivantes avec les bésicles que Luynes lui avoit attachées. Deux ans et demi pouvoient-ils l'avoir instruit des personnes, des affaires, du gouvernement du dedans et du dehors parmy les trop justes défiances de ce qu'il avoit de plus proche et dans la complication d'affaires domestiques et étrangères si importantes et si difficiles à manier? On est donc réduit pour peu qu'on veuille écouter la raison à convenir de la nécessité d'un premier ministre qui peut suppléer à ce que Louis XIII n'avoit pu acquérir. De cette conséquence certaine, il en résulte une autre qui ne l'est pas moins. C'est qu'on ne peut refuser la plus grande admiration à un roi de cet âge qui ne fait que commencer à gouster la liberté, l'autorité, le pouvoir souverain, qui, par ce qu'il a fait à la guerre, même dans les affaires, a tout lieu d'estre content de soy et touttefois qui est supérieur à cette yvresse si naturelle d'opinion de soy-même, qui conserve assez de sens, de jugement, de raisonnement pour sentir le besoin d'un tel secours, enfin qui a sur soy le pouvoir de se le donner par l'extrême envie de bien faire, et, pour le choix, de souffrir que

la lumière dissipe les nuages que l'attachement de Richelieu pour la reine-mère avoit formés contre luy dans son esprit, l'esprouver, le suyvre, le discuter pour ainsy dire dans le conseil et dans les entretiens peu à peu particuliers sur les affaires. Admirons donc la justesse de tact de Louis XIII auquel seul ce choix si excellent est dû, puisque le goût n'y entra pour rien et qu'il fut déclaré avant qu'on pût s'y attendre. C'est cette connoissance si rare, ce don de discernement surtout lorsqu'il triomphe du goût et des répugnances qui fait la partie la plus intégrante du grand art de régner. Les rois sont hommes, leur tête ni leur temps ne peut suffire à tout. »

Avant de pénétrer plus avant dans son sujet, l'historien donne pour titre à ce qui va suivre : « Mon entière impartialité sur le cardinal de Richelieu. » « Si je donne des louanges au cardinal, je n'y suis porté que par la justice. Mon père devoit tout au roi et rien à lui. » Saint-Simon raconte avec complaisance les rapports de son père avec Richelieu, et la conversation tenue dans la nuit où le favori réveillé vit s'asseoir sur son lit le cardinal, qui venait lui confier ses inquiétudes et lui demander conseil; il fait le récit complet de la journée des dupes (1), où Claude de Saint-Simon, uniquement par intérêt pour le roi, avoit conseillé de rappeler Richelieu, dégoûté par les cabales, congédié par la reine mère et prêt à gagner son gouvernement du Havre. Il rassemble plusieurs faits et se demande enfin si Richelieu a gouverné son maître. « Les grandes choses, dit-il, qui ont rendu ce règne si glorieux, le rasement des forts de la Valteline et les Grisons rétablis dans leur souveraineté et maistres de leurs passages, l'abattement entier des huguenots et des restes de la ligue, l'abaissement de la puissance de la maison d'Autriche par l'entrée et les exploits du roi de Suède en Allemagne, le soutien si admirable de ce parti après la mort de Gustave, les affaires d'Italie si heureusement terminées, l'acquisition des trois Éveschés, la révolution de Portugal et tant d'autres moindres, mais toutes également difficiles et importantes, avec le maintien de la religion catholique et de son exercice partout où il avoit été avant l'occupation des Suédois et des autres potentats d'Allemagne, éviter de se brouiller avec Rome ni trop avec la ligue catholique d'Allemagne, sont généralement attribuées au puissant génie du cardinal de Richelieu. Je ne prétends pas luy vouloir contester d'avoir esté en ce genre le plus grand homme que les derniers siècles ayent produit, mais il n'est pas moins vray qu'aucune des grandes choses qui se sont exécutées de son temps ne l'ont été

(1) Ce morceau qui a été donné, ici même, pour la première fois en 1834 et qui a été publié depuis par tous les éditeurs des Mémoires d'après le texte de la *Revue*, n'appartenait à aucun ouvrage connu de Saint-Simon; nous l'avons retrouvé dans le Parallèle.

qu'après avoir été délibérées entre le roy et Richelieu dans le plus profond secret. Qui donc peut dire, puisqu'il n'y avoit point de tiers, quelle part chacun d'eux a eue à les concevoir le premier, à les digérer, à décider sur la manière de diriger et d'exécuter, lequel des deux a ajouté, diminué, corrigé? Si on peut très aisément penser que Richelieu y a eu la meilleure part et quelquefois tout entière, peut-on raisonnablement contester que Louis n'y en ait pas eu aussy, et, puisqu'elles n'ont pas eu leur exécution sans son approbation, sa volonté, son concours de roy et de maistre, il les a donc bien entendues et comprises, il en a senti tout le bon, tout le possible, tous les moyens, toute la conduite. Je le répète, on ne luy nia jamais l'esprit, la valeur, la capacité militaire, le goust du grand. Joignons-y cette modestie, cette humilité, ce mépris, ce détachement de soy-même, cette aversion de louanges si supérieure qu'il les tarit, cette tranquille sérénité avec laquelle il en vit combler son premier ministre, et il en résultera qu'on ne peut avec justice oster à Louis une très grande part à tout ce qui s'est conçu et exécuté de grand pendant son règne, et qu'en même temps il n'estoit pas possible que toute la gloire n'en revînt dès lors à Richelieu et ne luy soit depuis demeurée. Quel comble de gloire pour Louis XIII de le sçavoir également mériter et mépriser, et que cette sorte de gloire est héroïque et unique! » (P. 173.)

Quel que soit le sentiment de celui qui lit ce passage, que, dans le débat sur ce point obscur de l'histoire, il se range avec la majorité des écrivains du côté du tout-puissant ministre ou qu'il tienne pour méconnus les mérites cachés du roi, il doit convenir que Saint-Simon discute ce problème avec une force et une modération qui touchent. Nous sommes bien loin du grand seigneur arrogant et dédaigneux qui tranche et qui condamne; point de colère ni d'exagération en une matière où l'auteur met cependant tout son cœur; il sait en refouler les élans pour garder le ton calme du juge. C'est avec la même possession de lui-même et de son style qu'il poursuit le raisonnement. « On ne peut savoir, dit-il, ce qui se passoit tête à tête entre Louis XIII et Richelieu dans leurs délibérations secrètes que par des indices. » Aussi les recueille-t-il avec soin et s'arrête-t-il quelque temps au récit de deux circonstances dans lesquelles aurait éclaté le désaccord entre le roi et le ministre.

C'était en 1629, pendant l'expédition contre le duc de Savoie. L'armée royale se trouvait arrêtée par les fameuses barricades de Suze élevées par Charles-Emmanuel pour se donner le temps d'attendre les Impériaux et les Espagnols dont les troupes venaient à son secours. D'après Saint-Simon, les trois maréchaux Schomberg, Créquy et Bassompierre estimant la marche en avant impossible, le cardinal aurait représenté au roi « la nécessité d'une prompte

retraite par les raisons des lieux, des logemens, des vivres, de la saison qui feroient périr l'armée. » — Louis XIII tint bon et mit son obstination à chercher lui-même un passage à travers des sentiers affreux, en prenant pour guides les chevriers. A en croire le fils du favori, le roi aurait découvert le chemin, formé seul et fait adopter le plan qui aurait permis peu de jours plus tard d'enlever le Pas-de-Suse et de terminer glorieusement la guerre (1).

Le second exemple qu'invoque notre auteur est de 1636. Lors de la prise de Corbie, en présence de la panique qui s'empara de Paris, que se passa-t-il entre le roi et le cardinal? Dans le conseil auquel assistait Claude de Saint-Simon, son fils assure que Richelieu aurait « opiné à des partis faibles, parlant de la retraite du roi au-delà de la Seine » et même suivant quelques-uns au-delà de la Loire. Le conseil fut ébranlé : seul, le roi tint bon, réfutant « cet avis » par les plus fortes raisons, alléguant que sa retraite ne feroit qu'achever le désordre, précipiter la fuite, resserrer toutes les bourses, perdre toute espérance, décourager ses troupes et ses généraux. » Il expliqua aussitôt le plan qui devait être suivi, donna les ordres à son premier écuyer en vue de son prochain départ pour Corbie, ajoutant « que le reste le joindroit quand il pourroit. Cela dit d'un ton à n'admettre point de réplique, se lève, sort du conseil, et laisse le cardinal et tous les autres dans le dernier étonnement (2). »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur historique de ces anecdotes dont Saint-Simon garde à lui seul la responsabilité et qui provoqueraient en elles-mêmes plus d'une observation. Ce qu'il faut bien déterminer, c'est le parti qu'en tire l'auteur du Parallèle. Selon lui, Louis XIII demeurait le maître. « De conclure, toutefois, avait-il soin d'ajouter, que Richelieu n'eust pas un très grand crédit sur l'esprit du roy, ce seroit une autre extrémité fort vicieuse : il le servit si bien et si grandement, il le soulageoit de tant de détails, il luy servoit si utilement de plastron à tant de choses embarrassantes qu'il estoit bien naturel que Louis se portast aisément à suivre ses conseils en grand et à faire d'ailleurs ce qu'il

(1) Le récit de la conduite de Louis XIII au Pas-de-Suse se trouve dans les *Mémoires. Édit. Boilisle,* t. I, p. 172, et plus longuement dans l'un des fragmens inédits donnés par la *Revue* en 1834 et publié de nouveau *ibid.*, p. 492. On y trouvera les citations qui font croire que Saint-Simon a exagéré le rôle de Louis XIII dans la confection du plan, à la réalisation duquel il contribua par un courage personnel que nul n'a contesté.

(2) Saint-Simon ajoute à ce récit : « Le cardinal demeura à Paris attendant l'événement et ne joignit le roi que lorsqu'il n'y eut plus rien à craindre. » (P. 50.) En fait, ceci est complètement inexact. Le roi partit le 1er septembre, le 4, Richelieu s'acheminait vers l'abbaye de Chaalis-la-Victoire, se tenant à portée du roi qui était à Chantilly, puis à Senlis, d'où se préparait l'offensive. (V. Marius Topin, *Louis XIII et Richelieu. Lettres de Louis XIII à Richelieu.*)

désiroit. C'est ce que tous les tems racontent des plus grands et des plus judicieux rois à l'égard des ministres d'une capacité supérieure et c'est entre une infinité de louanges une de celles que mérite Louis XIII d'avoir sceu discerner les propositions de son premier ministre sans opiniâtreté, sans faiblesse, sans jalousie, profiter sagement et s'adapter un génie si vaste, si grand, si lumineux pour le bien de son royaume et pour son propre soulagement. Le maistre et le ministre estoient donc tellement distincts que chacun d'eux demeuroit en sa place et tellement un par la confiance et par l'espérance qui la fortifioit sans cesse qu'il n'est pas possible de distinguer dans le gouvernement ce qui venoit de l'un ou de l'autre. »

Après avoir lu ces fragmens sur les rapports du roi et du cardinal, peut-on refuser à Saint-Simon l'impartialité dont il se vante avec tant de complaisance au moment où il commence ce chapitre? Pour qui est familier avec son style chargé de passion et tout en relief, rien de plus surprenant que le contraste qui nous est offert par cette page où il refoule ses sentimens, suspend sa conclusion, pèse les argumens, où il fait en quelque sorte œuvre de critique et se montre moins peintre qu'historien. Il y a là un effort d'esprit d'autant plus intéressant à signaler, qu'il est plus rare dans les Mémoires et qu'en parlant du roi auquel il avait voué un culte, Saint-Simon avait plus de peine à se garder de tout excès.

C'est en traitant des vertus privées de Louis XIII que l'auteur du Parallèle se laisse aller aux élans de son cœur; l'austérité de Saint-Simon est connue : sa colère contre les bâtards ne vient pas seulement d'une querelle de vanité; il a toujours vu en eux le signe vivant d'un double adultère. Des désordres de Louis XIV, des faiblesses même de Henri IV, il ne peut parler de sang-froid, et on ne rencontre pas sous sa plume un mot d'excuse pour un de ces entraînemens envers lesquels ses contemporains se montraient si indulgens. Sur le père et sur le fils de Louis XIII, sur leur descendance illégitime, l'historien venait de s'exprimer sévèrement; il arrive à son héros : « Ce n'est pas, dit-il, que l'amour n'ait point eu de prise sur luy, mais il a su s'en défendre et le dompter. Je ne craindrai pas d'en donner la preuve transcendante, quoiqu'aux dépens de mon père. C'est un hommage que je dois à la vérité et à un si grand exemple, et mon père qui m'a souvent raconté ce fait si rare, me sçauroit gré luy-même, s'il estoit au monde, de l'usage que j'en fais ici. Il estoit fort jeune et fort galant. Il avoit six ans de moins que Louis XIII; il n'estoit pas dans un âge à se faire un scrupule des bonnes fortunes, ni à y comprendre qu'un homme bien amoureux s'en tînt là volontairement. Les Mémoires de ces temps-là sont pleins des empressemens de Louis XIII pour M[lle] d'Hautefort, fille d'honneur

de la reine, du goust si marqué qu'il avoit pour elle, et de la cour que les ministres, les généraux, le cardinal de Richelieu même luy faisoient. C'est la première fille qui soit devenue dame d'atours de la reine, et la première qui, sous prétexte de sa charge, ait esté appelé madame, quoy que fille, parce que Louis XIII voulut lui donner ces deux distinctions. Il parloit d'elle à tous momens à mon père, qui estonné de tout ce qui se passoit en soins et en discours auprès d'elle, imagina que le roy peut estre embarrassé de luy faire des propositions, seroit fort aise d'en estre soulagé par un autre. Il dit donc enfin au roy qu'il avouoit qu'il ne comprenoit pas que depuis longtemps il cherchoit Mlle d'Hautefort partout, qu'il ne parloit qu'à elle, qu'il n'estoit occupé que d'elle, que dès qu'il estoit en particulier, en liberté, il ne parloit que de ses charmes, qu'en un mot il en estoit passionnément amoureux, qu'il estoit jeune, bien fait, roy de plus, qu'il n'avoit apparemment qu'à dire un mot pour être heureux, que s'il estoit embarrassé de le dire luy-même, il s'offroit de parler pour luy et luy répondoit que ce seroit avec un prompt succès. Louis XIII l'écouta jusqu'au bout puis luy dit : « Vous me parlez bien là en jeune homme qui ne pensez qu'au plaisir. Il est vray que je suis amoureux, je n'ai pu m'en défendre parce que je suis homme et sujet aux sens; il est vray que je suis roy, et que par là je puis me flatter de réussir si je le voulois, mais plus je suis roy et en état de me faire escouter, plus je dois penser que Dieu me le défend, qu'il ne m'a fait roy que pour lui obéir, en donner l'exemple et le faire obéir par tous ceux qu'il m'a soumis; plus je suis amoureux, plus je ne puis me surmonter assés pour ne pas rechercher à voir et parler de celle qui m'a blessé les yeux et le cœur, plus je dois faire d'efforts pour me surmonter moy-même, et si je me permets des amusemens que l'occasion et l'humanité m'arrachent, plus je dois estre en garde contre le crime et le scandale et demeurer le maistre de moy-même; je veux bien vous faire cette leçon et vous pardonner votre imprudence, mais qu'il ne vous arrive jamais d'en faire une seconde de cette nature avec moy. » Saint Louis eût-il pu parler un autre langage ? Quelle pureté d'âme ! quelle force sur soy-même ! quel prodige dans un jeune roy amoureux ! Mais quel contraste avec son père et son fils et avec presque tous les roys du monde ! Mon père demeura muet et confus. Ce grand et rare trait luy fut présent le reste de sa vie et le combla sans cesse de la plus grande admiration. » (P. 77.)

Plus d'un lecteur se souvient sans doute de cette anecdote pour l'avoir trouvée dans les Mémoires; qu'on recherche le passage afin de comparer l'allure des deux récits, leurs proportions différentes, et l'on saisira l'un des mérites les plus singuliers de notre écrivain,

retraçant les mêmes souvenirs, rapportant le même fait, sans jamais le revêtir des mêmes formes, et sans pourtant altérer le fond du récit. Il lui arrive de se tromper, sa passion peut l'égarer, mais sa mémoire est tenace, et, à vingt ans de distance, un incident qui l'a frappé sera raconté avec une entière nouveauté d'expressions, évitant à la fois une copie servile ou des variantes suspectes.

M. Cousin n'a pas connu la réponse de Louis XIII à Claude de Saint-Simon sur M[lle] d'Hautefort; il n'aurait pas manqué de la citer, lui qui a si bien deviné les souffrances de « ce cœur mélancolique et chaste (1). » A défaut de cette anecdote, il en rapporte une autre connue de tous les contemporains et que Saint-Simon raconte également. Nous verrons quel tour notre auteur sait donner d'un mot aux plus simples récits : « C'est ce roy, dit-il au cours d'une note sur celle qui fut la maréchale de Schomberg, qui, tâchant de prendre un billet des mains de M[lle] d'Hautefort qu'elle ne vouloit pas luy montrer, respecta l'asyle de sa gorge, où elle le jeta, comptant bien qu'avec luy le billet y seroit en seureté... » Jusque-là, rien que de banal; écoutez les deux lignes qui suivent : « Et voilà l'action dont sa cour se moqua, mais que les Romains auroient immortalisée et que les saints connoissent. » (*Duchés-Pairies*, p. 162.) Ainsi d'un coup d'aile il s'enlevait tout à coup, se sentant heureux de rendre aux vertus de Louis XIII, en quelque lieu qu'il écrivît et en rompant avec les formes vulgaires, un hommage dont son cœur ne se lassait pas.

De ce portrait, tel que nous le donne l'auteur du Parallèle, apparaissent clairement les défauts du roi et les humbles mérites de l'homme. Voyant avec une « tranquillité incomparable » passer sur la tête de ses serviteurs « une infinité de grandes choses qui n'estoient dues qu'à luy seul, » méprisant le monde, vivant en pénitent, on ne peut pas dire que ce prince fût faible, car « il se défioit de lui-même avec lumière. » (P. 81.) Fort préoccupé de ne nuire à personne, il surveillait ses propres amusemens. Il aimait toutes les sortes de chasses, mais il voulait que « ni la dépense, ni le temps ne coûtât jamais à ses affaires, ni à ses sujets. Il estoit même scrupuleux à réparer le tort que ses chasses pouvoient faire. Mon père m'a conté que ce prince estant au vol, cette chasse s'arrêta assez longtemps dans un champ où le blé commençoit à pousser qui fut si maltraité du piétinement des chevaux qu'il luy ordonna de payer le propriétaire sur le pied d'une année commune de récolte; mon père le fit et, curieux après de sçavoir ce que seroit devenue cette production, il apprit qu'elle avait été comme dans les meilleures années. » (P. 81.)

(1) Victor Cousin, *Madame de Hautefort*, p. 8.

Louis XIII avait un goût marqué pour la règle : l'ennui maladif qui l'accompagnait ne favorisait aucun désordre. « Sa familiarité, remarque Saint-Simon, qui en éclate d'admiration, estoit mesurée aux degrés de la noblesse. « Il aima et distingua la vraie noblesse, le mérite, l'âge, les dignités, les charges, les emplois, les services avec un sage et juste discernement. Il détesta et empêcha la confusion, les insolences, les entreprises; il voulut l'ordre et la règle partout. Il montra sans cesse qu'il estoit persuadé que sa grandeur consistoit dans le nombre et la distinction des divers degrés qui s'élevoient depuis les plus bas jusqu'à celuy de fils de France. » (P. 82.) Entre la familiarité d'Henri IV et la froideur de Louis XIV, « Louis XIII, également bon et magnanime, digne et familier, sut tenir un milieu qui eût dû être conservé par son successeur. »

Tels sont les fragmens épars du portrait dont Saint-Simon étudie tous les aspects avec une sympathie particulière et qu'il semble essayer en quelque sorte à plusieurs reprises dans tout le cours du Parallèle. Voici une des meilleures esquisses dans laquelle est dépeint le caractère du roi : « Louis XIII, droit, franc, vray, par l'excellence de son cœur, par la grandeur de son âme, par la simplicité de ses mœurs, par l'exactitude de sa vertu, par la magnanimité de ses sentimens, par sa piété sincère, poussa peut-être trop loin la modestie, l'indifférance personnelle, le mépris, disons plus, la haine des louanges, la défiance de soy-même. Je l'ay dit et je ne crois pas inutile de le répéter ici, luy seul ignora sa valeur, ses exploits, sa capacité militaire, tout ce qu'il eust d'autres talens et en laissa passer la gloire à d'autres par les plus grands monumens d'éloges qu'il ne daigna jamais apercevoir quoy qu'il ne les pust méconnoistre. C'est ce qui a comme enfouy tant de parties grandes, sublimes, tandis que tout a retenti des merveilles du cardinal de Richelieu et des capitaines de ce monarque, qui ne se picquoit de rien que de ses devoirs d'homme et de roy et plus que de tout de ceux d'un parfait chrétien, mais uniquement pour Dieu et pour soy-même. L'immensité de la grandeur de Dieu, dont la considération habituelle et l'adoration en esprit et en vérité l'occupoit intérieurement sans cesse, le monstroit luy-même à luy-même comme un néant et le monde comme un point dont toute la gloire est vaine; il n'ouvroit les yeux que sur la misère et la faiblesse humaine, il ne pouvoit comprendre qu'il n'y eust rien qui la deust enorgueillir et travaillant sans cesse de corps et d'esprit dans l'estat de monarque où Dieu l'avoit fait naistre, il ne pensoit qu'à s'acquiter de son mieux devant luy du travail qui lui estoit prescrit par la Providence, il se regardoit toujours comme un serviteur inutile et considéroit comme un larcin les louanges qu'il gousteroit de ses travaux, tandis qu'il les laissoit aux autres par équité pour leur

mérite, par raison pour les soutenir, les encourager, les récompenser, et par justice sur soy-même qui ne vouloit pas s'apercevoir de tout le grand qui estoit en lui, mais croire que rien en ce genre ne luy estoit deu. Sa tempérance luy fit méconnoistre tous les plaisirs excepté la musique et la chasse pour se délasser. Point de jeu, peu de bastimens, où Henri IV avec toutte sa parcimonie avoit été prodigue. Louis XIII fut exact à récompenser les services et la vertu et partout religieux avec lumière et discernement. Il fut aussi très bienfaisant et très occupé du bonheur de ses peuples, sans affectation et sans songer à l'applaudissement, mais par bonté d'âme, par humanité, comme estant chargé de ce soin par celuy à qui il en devoit rendre compte. » (P. 118.)

Au terme de cette analyse, que devons-nous penser de l'œuvre poursuivie par l'auteur du Parallèle?

Par une singulière rencontre, cet écrit voit le jour à une époque où plus d'un historien essaie de relever la mémoire du roi auquel la France ne saurait oublier qu'elle doit les dix-huit années du gouvernement de Richelieu. A coup sûr, plus que personne Saint-Simon a voulu grandir Louis XIII. Ne cherchons pas ici uniquement une page d'histoire; nous venons de lire les fragmens d'une défense, un essai de réhabilitation. Qu'en doit-il rester dans l'esprit? Quelle est la part de la vérité et celle de la louange? L'art du peintre n'est-il pas souvent d'embellir le modèle sans altérer complètement aucun trait? Saint-Simon a eu raison de dénoncer une éducation coupable : sur ce point, il n'en pouvait trop dire. Il a mis habilement en lumière l'épanouissement de ce jeune homme que tout avait préparé à être « un parfait automate » et qui sut montrer du courage personnel, une volonté persistante, et par-dessus tout fut capable de discerner un esprit supérieur, de se fier à lui, de comprendre ses desseins et de le défendre. Entre l'enfant qui grandit dans l'étiolement et le maître qui appelle, garde et soutient un ministre de génie, il y a un contraste que Saint-Simon fait ressortir en termes qui ne s'effaceront pas. Ces pages font pardonner les entraînemens de l'écrivain quand il veut élever au premier rang les talens militaires du fils de Henri IV. Ici, ce n'est plus l'historien, c'est le panégyriste qui parle. Que dire ensuite du tableau de ses vertus privées, de son humilité, de sa modestie, de son horreur des flatteries? Il y a là des traits que ne dément pas entièrement l'histoire. Voyez avec quel soin Saint-Simon recule devant un éloge, lorsqu'il est manifestement contraire à la vérité; il énumère les mérites du roi; il insiste sur la piété et la justice; il ne dira rien ni de la douceur, ni de la pitié. Des sévérités royales, des exécutions sanglantes, il ne parlera que pour s'écrier, après de longs récits tout entremêlés de portraits comme il aime à les tracer :

« Quant aux têtes coupées, que leur sang retombe sur la reine et sur Gaston. » Dur aux coupables, doux à son peuple, fidèle à son ministre, voilà Louis XIII, tel que le peint Saint-Simon. Qui peut se plaindre, étant donné le but de l'auteur, de l'infidélité du portrait ?

III. — LOUIS XIV.

Le duc de Saint-Simon venait de juger Louis XIV en des pages incomparables que son génie avait disséminées dans la première moitié de ses Mémoires; lorsqu'il reprit la plume pour écrire le Parallèle, il avait à se défendre également des contradictions et du plagiat envers lui-même. Ses convictions étaient trop réfléchies pour que ses jugemens fussent variables; son imagination trop féconde pour que ses récits fussent identiques. De là est sorti un dernier portrait n'altérant en rien l'unité de la ressemblance, mais avec des nuances nouvelles et certaines touches qui accusent les reliefs et complètent la physionomie.

Dès l'enfance de Louis XIV, l'auteur rencontre un des personnages que poursuit sa passion la plus injuste. Il ne peut écrire le nom de Mazarin sans y ajouter un jugement inspiré de l'esprit de la fronde qui animait, à cent ans de distance, le grand seigneur du XVIIIe siècle. « S'il eut, dit-il, une mère plus douce, plus tendre, plus mesurée que Marie de Médicis, Louis XIV eut le malheur de tomber avec elle et avec l'état entre les mains d'un obscur Italien dont l'unique intérêt brouilla tout, perpétua la guerre et mit par deux fois le royaume à deux doigts de sa perte. » (P. 12.) Mazarin donna au jeune roi un gouverneur « qui l'étouffa dans la même ignorance que son père. Il a raconté quelquefois avec une sorte d'amertume qu'il estoit abandonné au point qu'on le trouva une fois tombé dans le bassin du Palais-Royal, où il estoit allé seul. » (P. 13.) Néanmoins l'éducation du fils fut moins funeste que celle du père : « Louis XIII avoit été abattu ; Louis XIV ne fut que retenu. » (P. 16.) « Les parlemens, les ligues firent sentir de bonne heure au roi les épines de la royauté. » (P. 13.) « Devenu grand parmi ces agitations continuelles, il n'estoit pas possible qu'il n'en entendît pas parler souvent et que ce qu'il en entendoit ne le formast un peu, malgré les soins de la reine sa mère et toutes les précautions de Mazarin. » (P. 16.)

Enfin, le cardinal disparaît, Louis XIV règne. Saint-Simon nous donne du jeune prince sur qui étaient attachés tous les yeux et toutes les espérances un portrait qui mérite d'être rapporté : « Les grandes qualités du roi, dit-il, brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnoit un prix infini aux moindres choses : une taille de héros, toute sa figure si naturellement im-

prégnée de la plus imposante majesté qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs, un visage parfait avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu, tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions avec une adresse à tout singulière, et ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paraissoit avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes, ou des cérémonies ou à cheval à la tête de ses troupes. Il avoit excellé en tous les exercices et il aimoit qu'on les fit bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne luy coustoit, ni ne faisoit impression à cet air et à cette figure héroïque; percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce qu'excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenoit d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondoit à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement, et mieux qu'homme du monde; beaucoup de réserve, une mesure exacte, suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état, le sexe et pour celui-ci toujours un air de cette galanterie naturelle, voilà pour l'extérieur qui n'eut jamais son pareil, ni rien qui en ait approché. Une bonté, une justice naturelle, quand il n'y alloit pas de ce qu'il croyoit être de son autorité, qui faisoit regretter son éducation et les flatteries et les artifices qui, dans la suite, ne le laissèrent plus à lui-même que par des percées de naturel qui se faisoient jour quelquefois et qui montroient qu'autorité à part qui étouffoit tout, il aimoit la vérité, l'équité, l'ordre, la raison et qu'il aimoit même à s'en laisser vaincre. » (P. 96.) « Rien de plus exactement réglé que ses heures et ses journées : dans la diversité des lieux, des affaires et des amusemens, avec un almanach et une montre, on pouvoit à trois cents lieues de luy, dire avec justesse ce qu'il faisoit... Tout homme pouvoit luy parler en cinq ou six temps de la journée, excepté à Marly : il écoutoit, répondoit presque toujours : « Je verray » pour se donner le temps de ne rien accorder ou décider à la légère. Jamais de réponse, ni de discours qui put peiner personne; patient dans les affaires et dans son service au dernier point, parfaitement maître de son visage, de son maintien, de son extérieur, et jamais d'impatience, ni de colère. S'il réprimandoit, c'estoit rarement, en peu de mots, et jamais durement. Il ne s'est peut-être

pas échappé dix fois en toute sa vie et encore avec des gens de peu et pas quatre ou cinq fois fortement. » (P. 98.)

Ce portrait de Louis XIV n'est-il pas un des plus vivans et pouvons-nous mettre en doute une seule des louanges quand elles sortent de la bouche du duc de Saint-Simon?

Ailleurs, l'auteur du Parallèle jette un coup d'œil d'ensemble sur la famille royale, sur la situation générale de la cour et du royaume dans leurs rapports avec le roi. « Jamais prince, dit-il, ne fut plus complètement heureux. — Je parle depuis la mort de Mazarin jusqu'à celle du dauphin dont les hommes n'estoient pas dignes, ce qui comprend plus de cinquante ans. » (P. 24.) « D'où lui pouvoient venir les difficultés? Quels obstacles auroit rencontrés sa puissance? Ce qui restoit de considérable à la cour n'étoit plus en état de remuer et n'en estoit plus que l'ornement. » (P. 228.) « Des princes du sang asservis sous le même joug qui se disputoient entre eux de servitude, une cour abattue sous le poids de sa crainte, de son autorité, jusque du moindre de ses regards, dont les plus grands avoient perdu jusqu'au souvenir du personnage qu'avoient rempli leurs pères, et un royaume monté tout entier au ton de l'obéissance aveugle ; en un mot, tout devenu peuple et vil peuple devant lui, et sans bouche ni action que pour s'épuiser en respects peu différens de l'adoration, en soumission synonime de l'esclavage, en louanges les plus semblables à l'apothéose ; tout sans exception rampant devant ses bastards et ses valets principaux, ses ministres, les intendans et les financiers de la dernière espèce. Avec tant de bonheur, la plus égale et la plus parfaite santé et pendant longtemps les plus grands capitaines, les plus capables ministres au dedans et au dehors, la plus grande abondance et le règne le plus brillant, le plus autorisé, le plus glorieux au dehors et toujours au dedans le plus profondément tranquille. » (P. 26.)

Dans le rapprochement de ces deux pages qui forment un si frappant contraste entre ce que valait le roi et l'action qu'il exerça, nous saisissons le fond même de la pensée de Saint-Simon. On a eu raison de signaler sa passion à l'égard de Louis XIV ; mais elle ne l'aveuglait pas sur les rares qualités du prince. A maintes reprises, on rencontre un mot, une réflexion qui prouve la liberté d'esprit du peintre. Nous ne sommes pas en face d'une sorte de pamphlet, comme le soutiennent ceux qui condamnent à la légère Saint-Simon, mais d'un jugement longuement médité, assis sur les observations de toute une vie et qui s'étend sur l'ensemble du règne pour en tirer une grande expérience, en n'en cachant aucune faiblesse.

Tout d'abord, il s'occupe de Louis XIV, en 1661, à la mort du cardinal. « Le roi a souvent avoué, dit-il, que jusqu'alors il n'avoit

été roi qu'en peinture. » (P. 228.) Autour de lui, d'admirables ministres : de Lionne, Colbert, Letellier, Louvois qui allait poindre. — « Ces fortes têtes, dit Saint-Simon, avaient déjà bien reconnu quel était le roi : peu d'esprit naturel avec un sens droit, une ignorance générale jusqu'à l'incroyable, de la défiance générale sur tous gens et choses, une soif de grandeur, d'autorité, de gloire, jusqu'à ne vouloir de grand que luy, une crainte d'estre gouverné jusques à l'ostentation de ne l'estre pas, de la bonté et de l'équité naturelles, une jalousie de tout faire et de tout gouverner et toutte l'ouverture que peut donner à peu d'esprit et à une profonde ignorance l'usage d'une cour fine et pleine d'esprit en hommes et en femmes avec qui il avoit continuellement vécu jusqu'alors tandis que Mazarin estoit seul maistre des affaires, mais dont le commerce n'avoit pu luy communiquer qu'un extérieur de superficie. Ses ministres ne négligèrent pas de profiter de ce caractère. Ils l'infatuèrent à l'envi de sa grandeur et de son autorité pour l'exercer eux-mêmes et n'en laisser à personne qu'à eux pour abaisser toutte grandeur par ce moyen sous eux, et s'élever à l'égal des grands véritables en persuadant au roy que toutte autorité autre que la leur estoit usurpation sur la sienne qu'ils ne faisoient qu'exercer, et de là que sa grandeur estoit aussi la leur, avec quoy par degré ils passèrent du rabat et d'un estat moins que médiocre à celuy où on les voit aujourd'hui. Pour luy oster la défiance sur le gouvernement et du même coup se l'assurer tout entier, ils l'accablèrent de détails ; comme le petit luy estoit fort homogène, il s'y attacha avec avidité et prit titre de se persuader qu'il gouvernoit seul et faisoit tout luy-même, tandis que le grand, que le vaste, que les détails les plus importans demeuroient entre leurs mains, masqués par ces autres détails dont ils l'amusoient sans qu'il s'en aperceust jamais. Mais avec ces précautions ils ne se crurent pas en sûreté. Sa bonté et son équité naturelle les inquiettoit et plus encore les accès auprès de luy des plus considérables ou des plus favorisés courtisans qui pouvoient éclairer le roy sur leur conduite et les traverser. Ils firent donc en sorte de dégouster le roy de cet accès comme contraire à sa grandeur et à ce respect qui devant luy devoit égaler tout le monde dans la crainte, la retenue et le silence et aussy comme contraire à son repos en l'importunant de mille discours captieux et dangereux. Avec cette apparence de grandeur des rois asiatiques et de soulagement d'importunitéz, ils parvinrent à renfermer le roy de façon qu'il n'y eut plus moyen de l'aborder qu'en public et qu'il fallut, grands et petits et gens de touttes les sortes, passer en tout et partout par les mains des ministres qui r là devinrent maistres absolus de toutes les affaires, les grâces et les fortunes et peu à peu mirent tout sous leurs pieds. En cela les

ministres furent d'accord, s'aidèrent et se servirent réciproquement et marchèrent toujours ensemble d'un pas égal et uniforme jusques dans leurs plus fortes divisions ; mais les divisions se mirent entre les deux principaux tenans dont l'un joua à perdre l'état pour renverser l'autre. Colbert ne songeoit qu'à rendre les peuples heureux, le royaume florissant, le commerce estendu et libre, remettre les lettres en honneur et utilité et avoir une marine puissante. Ses succès grands en tous ces points avoient besoin d'une paix longue et profonde, mais ces mêmes succès irritoient Le Tellier et son fils, à qui des ongles crurent de bien bonne heure. La guerre estoit leur fait pour s'insinuer de plus en plus auprès du roy pour contrebalancer Colbert et du costé du roy et du costé du monde par les créatures que les avancemens militaires leur acquéroient, il n'estoit pas difficile d'entester de conquestes un jeune monarque, riche, puissant, superbe, affamé d'acquérir de la gloire, et c'est ce qui produisit les deux guerres d'Hollande.

« Arrêté par la paix de Nimègue sur les dépenses de campagne, il se mit à bastir des places et à en fortifier d'autres, quelques-unes nécessaires, mais beaucoup tout à fait inutiles. Mais la paix le tourmentoit. » (P. 234.) « Louvois étouffoit sous le poids de la trève de vingt ans conclue avec la maison d'Autriche en août 1684. »

Saint-Simon poursuit en Louvois le représentant de la politique belliqueuse qu'il déteste. Son esprit, qui a gardé sur tant de points l'empreinte du passé, est, en ce qui touche la guerre, tout pénétré d'un souffle nouveau. « La guerre, dit-il, est un fléau qui est le châtiment des passions des hommes. » Il se demande comment l'art de faire la guerre est devenu « le point capital pour un chef, ce qui a contribué à augmenter le brillant des conquêtes, à éblouir dans les héros et dans les grands capitaines jusqu'à leur passer de grands vices et de grandes ruines et qui a fait dire sur Alexandre que, tandis qu'on punit de mort les petits voleurs, on élève des autels aux grands. » (P. 28.) « Si un monarque, continue-t-il, orné de ce talent qui impose si fort aux hommes en abuse, il ne travaille que pour soy, il acquiert un grand nom, il fait trembler ses voisins, il leur fait la loy, mais c'est aux dépens de son royaume. Tandis qu'au dehors tout retentit de ses exploits, de la terreur qu'il imprime, de la gloire qui l'environne et qu'il augmente chaque jour, tout au dedans gémit et pleure, ses peuples accablés périssent de faim et de misère, et, indépendamment des revers si communs dans les armes, ce prince laisse un état ruiné et la haine et la jalousie de ses voisins pour héritage. » (P. 29.)

L'auteur du Parallèle avait vu la décadence de Louis XIV, les coalitions désastreuses de la fin du règne : il en avait l'âme ulcérée. « Henri IV et Louis XIII, dit-il, eurent sans cesse des alliés pen-

dant tout le cours de leurs règnes et jamais toute l'Europe à la fois sur les bras. Cette politique ne fut pas celle de Louis XIV. Il en eut peu lors de ses premières guerres et les perdit bientôt. L'alarme et la jalousie de ses succès fut d'un merveilleux usage à un génie du premier ordre, outré de n'avoir pu par la longueur de sa patience et les tentatives les plus réitérées de soumission et de respect, émousser la haine personnelle de Louis XIV qui lui donnoit sans cesse des traverses et des marques publiques de son mépris, ce grand génie, je veux dire le fameux et dernier prince d'Orange, s'estoit acquis un grand crédit dans toutes les cours de l'Europe, et un si absolu dans les Provinces-Unies qu'il en estoit devenu comme entièrement le maistre. Il sut si bien profiter de tous ces avantages pour se venger personnellement de Louis XIV qu'il ourdit contre lui la formidable ligue d'Augsbourg qui le porta sur le trône d'Angleterre. » (P. 320.) « Henri IV et Louis XIII ont fait de grandes guerres, toutes nécessaires, toutes utiles. Celles de pure parade leur ont toujours été inconnues. Ils ont cherché à s'avantager, à se garantir, à vaincre, jamais à exciter l'envie, ni la jalousie, jamais de parades de puissance qui ne sont bonnes qu'à irriter et à rallier contre soi, sous le trop plausible prétexte de la crainte qu'on en doit concevoir. » (P. 326.)

Après avoir admiré les vertus militaires d'Henri IV, étudié si attentivement le rôle de Louis XIII dans les campagnes auxquelles il prit part, Saint-Simon se demande ce que fut l'action personnelle de Louis XIV. Il le suit dans ses diverses campagnes et prononce en terminant ce jugement sévère : « Henri IV et Louis XIII avoient toujours véritablement fait la guerre : Louis XIV ne fit jamais que l'aller voir. » (P. 409.)

Nous omettons les développemens que l'auteur du Parallèle donne aux affaires du dehors pour revenir avec lui dans l'intérieur du royaume. Deux questions l'émeuvent particulièrement : la puissance des intendans et la révocation de l'édit de Nantes. Le titre d'intendant de justice, police et finance remontait très haut, mais sous Colbert, leur autorité réelle était de fraîche date. Si, dès le Valois, les provinces connurent les premiers intendans, cette institution ne fut étendue et fixée que beaucoup plus tard. Développés par Henri IV, fortifiés et non créés par Richelieu, qui les soutint de sa main de fer dans les coups d'autorité qu'il leur enjoignait de frapper, ces officiers à compétence universelle devinrent peu à peu l'organe nécessaire et permanent du pouvoir. Colbert leur donna une extension nouvelle. « Les intendans, dit Saint-Simon, encore rares et peu puissans, ont été peu en usage avant ce règne. Le roi, et plus encore ses ministres de la même espèce que les intendans, les multiplièrent peu à peu, fixèrent leurs généralités, augmentè-

rent leurs pouvoirs. Ils s'en servirent peu à peu à balancer, puis à obscurcir, enfin à anéantir celuy des gouverneurs des provinces, des commandans en chef et des lieutenans-généraux des provinces, à plus forte raison celle que les seigneurs, considérables par leur naissance et leurs dignités, avoient dans leurs terres et s'étoient acquise dans leurs pays. Ils bridèrent celuy des évesques à l'égard du temporel de leurs diocèses, ils contrecarrèrent les parlemens, ils se soumirent les communautés des villes; l'autorité pécuniaire s'estend bien loin, les discussions qui naissent de toutes les sortes d'impositions et de droits, le pouvoir de taxer d'office, les moyens continuels de protéger et de modifier grands et petits, de soulever et de maintenir ceux-cy contre les autres dépeupla peu à peu les provinces de ce qu'il y avoit de gens les plus considérables qui ne purent souffrir ce nouveau genre de persécution, ny s'accoustumer à courtiser l'intendant pour éviter les affronts et les insultes.

« La répartition des tailles et des autres imposts entièrement en leurs mains les rendit maistres de l'oppression ou du soulagement des paroisses et des particuliers. Quelque affaire, quelque prétention, quelque contestation qui s'élèvent entre particuliers, seigneurs ou autres, nobles ou roturiers, qui n'estant point portées aux cours de justice, l'estoient à la cour, aux secrétaires d'état ou aux finances, se renvoyèrent touttes aux intendans pour en avoir leur avis, qui toujours estoit suivi, à moins d'un miracle fort rare; ils attirèrent ainsi à eux une autorité sur toutes sortes de matières qui n'en laissa plus aux seigneurs, ny à aucuns particuliers, dont tous ceux qui le purent désertèrent leurs terres et leurs païs pour venir peupler Paris, la cour, y voir de loin leur inconsidération et leur chutte, et tâcher de s'y faire du crédit et des protections qui les fissent menager par les intendans. Les gouverneurs de provinces, indignés de se trouver sans cesse compromis avec les intendans pour les fonctions de leurs charges et leur considération personnelle, et dans ces débats en avoir presque toujours le dessous, s'accoustumèrent à n'aller plus dans leurs gouvernemens, d'où peu à peu il arriva qu'ils perdirent le droit d'y aller quand ils voulurent et de ne le pouvoir plus sans la permission du roy, qu'il se mit à ne presque plus accorder. Les changemens, d'ordinaire assez fréquens, de ces magistrats volans d'une généralité à une autre, rompoient les mesures et les liaisons qu'on pouvoit prendre avec eux... Cette servitude extrême compensoit leur brillant, ils tremblèrent toujours devant les ministres ou même devant leurs principaux commis, à la fin jusques devant les fermiers généraux et les gros partisans.

Le premier but d'un intendant est d'arriver à une des cinq ou six grandes intendances, et le second de parvenir à une place de conseiller d'état et peut estre dans le ministère. Il n'y en a que vingt-quatre de robes : y arrive qui peut, à travers le crédit de parens de ministres et des magistrats à places singulières. C'est un triste état pour un intendant de persévérer dans les intendances ordinaires, un plus fâcheux de perdre l'espérance de conseiller d'état. Enfin rien n'égale le mépris et le néant dans lequel un intendant révoqué achève sa vie. C'est ainsi que tout se compense et que ces tout-puissans sont dans la main des ministres sans moyens et sans force, à leur bon plaisir, comme des roseaux, toujours dans la frayeur d'en estre écrasés. Tel fut l'art d'anéantir partout grands, seigneurie, noblesse, corps, particuliers par des gens de rien, par eux-mêmes. » (P. 295.)

A côté de ce tableau si énergique des incessans progrès de l'autorité centrale dont les Mémoires ne contenaient pas même un abrégé, nous voulons placer le morceau de Saint-Simon sur la révocation de l'édit de Nantes. Il semblait que l'auteur du Parallèle dût renoncer à lutter d'éloquence avec lui-même en un sujet qu'il venait de traiter de main de maître. On connaît le passage des Mémoires (1). On pourra juger si celui-ci cède au premier en vigueur et en éclat. « Cette même année fut celle de la révocation de l'édit de Nantes, conseil pernicieux et plus pernicieusement exécuté. Toute cette trame fut conduite par Louvois, le confesseur et Mme de Maintenon, à l'insu de tout autre... Louvois, qui n'en comprit que trop les conséquences, trouvoit son double avantage en ce que l'exécution telle qu'il la méditoit ne se pouvoit faire que par des troupes, conséquemment par luy à qui cela alloit donner des rapports continuels avec le roy que la paix rendoit plus rares, — et en ce qu'un pareil événement alloit aliéner pour longtemps tous les protestants de l'Europe et les porteroit à la guerre qui est ce qu'il désiroit le plus ardemment, et ces deux raisons l'entraînèrent à procurer toutes les horreurs de l'exécution. Colbert, le seul homme qu'il eust pu craindre dans le partage du secret et seurement pour l'opposition ferme et soutenue, estoit mort depuis deux ans. Ainsi, parfaitement libre, il picqua le roy de la gloire d'exterminer des gens qui, ligués ensemble et soutenus par les puissances étrangères de leur communion, avoient tenu teste à tous ses prédécesseurs, depuis François premier, et, tous abatus qu'ils se trouvoient, ne perdroient jamais l'espérance de se relever ni celle de parvenir à faire un estat dans l'estat, avec toute l'indépendance

(1) *Mémoires*, édition Chéruel, 1856, t. XII, p. 22.

et les formes, à quoy ils avoient toujours tendu. Ainsy gloire, autorité, politique, religion, tout fut mis en avant sans contradiction de personne et sans que le roy, charmé d'une si belle proposition, y formast la moindre difficulté. Tout aussitôt donc on mit la main à l'œuvre. Avec la révocation de l'édit de Nantes, il parut une foule de déclarations qui se suivirent plus cruelles les unes que les autres; les provinces furent remplies de dragons qui vescurent à discrétion chez les huguenots de toutes les conditions et qui joignirent les tourmens corporels à la ruine dont beaucoup moururent entre les mains de ces bourreaux. La fuitte estoit punie comme l'opiniastreté dans l'hérésie, et les galères furent remplies des plus honnestes gens et des plus accommodés, comme les prisons de leurs femmes et leurs filles. Une infinité se rachepta de la tyrannie par des abjurations simulées; les dragons qui les ruinoient et les tourmentoient hier les menoient aujourd'huy à la messe, où ils abjuroient, se confessoient et communioient tout de suite, sans remettre le plus souvent au lendemain. La pluspart des évesques se prestèrent à cette abomination où les intendans des provinces présidoient, c'estoit à qui se signaleroit le plus. Le roy recevoit à tous momens des listes d'abjurations et de communions par milliers de tous les endroits des divers diocèses. Il les montroit aux courtisans avec épanouissement, il nageoit dans ces millions de sacrilèges comme estant l'effet de sa piété et de son autorité, sans que personne osast tesmoigner ce qu'on en pensoit, et chacun au contraire se distinguant à l'envi en louanges, en applaudissemens, en admirations, tandis que chacun estoit pénétré de douleur et de compassion et que les bons évesques gémissoient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter contre les hérétiques ce que les tirans payens et hérétiques avoient fait contre la vérité, les confesseurs et les martyrs : ils pleuroient amèrement cette immensité de sacrilèges et de parjures, et tous les bons catholiques avec eux ne pouvoient se consoler de l'odieux durable et irremédiable que de si détestables moyens répandoient sur la véritable religion. Le roy se croyoit un apostre, il s'imaginoit ramener les temps apostoliques où le baptesme se donnoit à des milliers à la fois, et cette yvresse soustenue par des éloges sans fin, en prose et en vers, en harangues et en toutes sortes de pièces d'éloquence, luy tint les yeux hermétiquement fermés sur l'Évangile et sur l'incomparable différence de sa manière de prescher et de convertir d'avec celle de Jésus-Christ et de ses apostres. »

« Cependant le tems vint qu'il ne put ne pas voir et sentir les suittes funestes de tant d'horreurs. La révocation de l'édit de Nantes, sans le plus léger prétexte et sans aucun besoin, immédia-

tement suivie des proscriptions, des supplices, des galères sans aucune distinction d'âge, ni d'estat, le long pillage des dragons autorisé partout, déchira les familles, arma parens contre parens pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim, dépeupla le royaume et transporta nos manufactures et presque tout notre commerce chez nos voisins et plus loin encore, fit fleurir leurs estats aux dépends du notre, remplit leur pays de nouvelles villes et d'autres habitations, et donna à toute l'Europe l'effrayant spectacle d'un peuple si prodigieux, proscrit, fugitif, nud, errant, sans aucun crime, cherchant un asile loin de sa patrie. L'expulsion des Maures, dont l'Espagne n'a pu se relever, estoit une bonne leçon. Les huguenots n'avoient plus rien en eux qui les pust faire craindre. Il falloit gaigner leurs ministres peu à peu par des bienfaits, et les principaux d'entre eux, les réduire tous de fait, mais sans déclaration publique, au seul négoce, aux arts, aux métiers, et les nobles et les plus riches à vivre de leur bien sans nul employ civil ny militaire, réduire peu à peu le nombre de leurs presches pour les leur rendre plus incommodes par l'éloignement et les induire à les moins fréquenter. D'ailleurs ne leur point faire d'injustice, ne leur chercher point querelle, ne les distinguer en rien sur l'utile, biens, impost, etc., des catholiques, se mettre bien dans l'esprit que la religion se persuade et ne se commande point, et qu'elle ne peut s'estendre que par la voye que Jésus-Christ a enseignée et pratiquée et après luy ses apostres et les hommes apostoliques; enfin par une conduite douce, sage, unie, suivie, pratiquer la charité qui est l'âme de la religion... »

« On verra bientôt qu'à l'immense playe intérieure qui fut le fruit si amer de cette horrible exécution d'un si pernicieux conseil, se joignit une grande guerre comme Louvois se l'estoit bien promis et que dès cette année la fameuse ligue d'Augsbourg se prépara... Innocent XI, Benoît Odescalchi, qui estoit lors assis sur le saint-siège, ne fut pas la duppe de cette action prétendue si religieuse, il n'en vit que la politique prétendue et en détesta les sacrilèges et les horreurs. » (P. 237.)

Quelle que soit l'énergie de Saint-Simon en parlant de la révocation de l'édit de Henri IV, il est un aspect du règne de Louis XIV qu'il ne peut envisager sans une tout autre indignation. Abus d'autorité, guerres inutiles ou ruineuses, fautes d'état, il parle de tout cela avec l'accent du politique, mais qu'il s'agisse des mœurs privées du roi, sa tête s'échauffe, sa plume s'emporte, et il n'est pas d'expression assez ardente pour donner cours à sa colère. Aurait-il craint ses propres violences? La première fois qu'il aborde ce sujet dans le Parallèle, il semble prendre contre lui-même des précau-

tions et chercher à se modérer. « Ce n'est pas sans effroi, dit-il, que j'entre dans cette carrière. Il s'agit d'un monarque dans la cour duquel j'ai passé mes plus belles et mes plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naître et nourri en moi l'admiration la plus fondée, d'un prince qui a été plus maître qu'aucun roy dont on puisse se souvenir, même par la lecture, qui l'a été longtemps au dehors, presqu'autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faite. Il est vray que plus il a été puissant, grand, absolu, arbitre longtems de l'Europe, plus aussi il a été homme et payé plus chèrement tribut à l'humanité. » (P. 83.) Après avoir rappelé « sa jeunesse passée à l'abri des embûches » (p. 102), son mariage et ses premiers temps de fidélité, Saint-Simon compare le grand-père et le petit-fils : « Henri IV eut deux épouses qu'il put regarder comme deux ennemies. Louis XIV au contraire avait une épouse qui avoit de la beauté, qui ne vécut jamais que pour luy, avec la douceur, la complaisance, la vertu la plus parfaite, et qui, pour l'amour de luy avoit oublié sa maison, sa patrie, et étoit devenue aussi passionnée Françoise que les plus naturels François. » (P. 103.) « Louis XIV n'a donc rien eu des excuses et des tentations d'Henri IV. » (P. 102.)

Puis il passe en revue chacun des entraînemens du roi ; s'il réserve quelque indulgence pour la personne de Mlle de La Vallière, il s'exprime au sujet de Mme de Soubise, de Mme de Montespan et du roi avec la dernière sévérité : « Deux maîtresses, dit-il, publiquement aimées en même temps et publiquement montrées telles, c'est l'inouy sérail devant lequel Louis XIV tint sa cour prosternée pendant plusieurs années, en présence de la reine, » à laquelle il n'avait rien à reprocher. Jamais, avant Louis XIV, on n'avait légitimé les enfans nés d'un double adultère ; c'était un « fait sans précédent, même en Espagne, où un reste de mœurs mauresques a rendu les lois si indulgentes aux bâtards, si fort au delà de celles de tous les pays chrétiens ; ce qui n'étoit donc pas dans l'estre fut produit par la corruption de la cour et l'adresse de l'esprit. » (P. 110.) Harlay étoit lors procureur général, et depuis premier président, cynique austère, mascarade de sénateur des plus heureux temps, dont l'ambition étoit sans bornes et qui jamais ne connut rien capable de l'arrêter ; le célèbre magistrat n'osa présenter de front de quoi effrayer le parlement qui n'étoit pas mort encore. Il s'avisa de le surprendre et il y réussit. Le chevalier de Longueville étoit fils du comte de Saint-Paul tué sans alliance au passage du Rhin, et d'une mère vivante qui avoit son mari quand elle eut ce fils. Ce mari vivoit encore et tous deux de haut parage ! L'amour passé et repentant

servit l'amour présent. Mme de Longueville et M. de La Rochefoucault étoient dans la haute dévotion, et, quoique dans Paris, l'un et l'autre ne se voyoient plus et n'avoient pas même le moindre commerce, quoique la plus intime amitié et confiance subsistât toujours entre eux. Le roi n'avoit revu La Rochefoucault qu'avec peine quoique son fils fut favori. Le fils pressa son père, et celui-ci sortit des bornes prescrites par la piété, entre lui et son ancienne amie, pour lui persuader de reconnoître et d'essayer de faire légitimer leur petit-fils. Ce mot se peut lâcher sans scandale par la notoriété du fait et par celle de la façon également dure et sainte dont la nouvelle de la mort du comte de Saint-Paul fut annoncée et reçue par Mme de Longueville, qui l'aimoit uniquement. Elle ne résista pas au duc de La Rochefoucault. Harlay conduisit l'affaire, le parlement n'en prévit pas les conséquences, la légitimation passa sans nommer la mère. Jamais cela n'étoit arrivé, ni ne s'étoit osé présenter. L'exemple fait, la légitimation des doubles adultérins du roi sans nommer la mère ne put être refusée, et ils sortirent ainsi du sein du néant. »

Cette anecdote inédite n'est que le début du chapitre. Une fois lancé sur le compte des bâtards légitimés, Saint-Simon ne s'arrête plus. Il énumère complaisamment les distinctions dont ils furent revêtus, les charges qui devaient les relever : « Le roi, dit-il, qui ne se complaisoit qu'aux enfans de sa personne qui ne pouvoient être que ce qu'il les faisoit, au contraire des princes légitimes enfans de l'état, et grands, sans lui, par leur être, ne voulut des deux faire qu'une seule famille. » (P. 112.) Il reprend un à un les mariages faits sous les auspices de Louis XIV, insiste sur celui du duc de Chartres avec la bâtarde du roi, qui fit jeter les hauts cris à la princesse Palatine et s'écrie : « Que diroit-on de particuliers dont l'un épouseroit la bâtarde et doublement adultérine du frère de son père? » (P. 112.) « En effet, le roi fit si bien, qu'excepté le roi d'aujourd'hui, la branche d'Espagne et la seule mademoiselle de la Roche-sur-Yon, il n'est aucun prince ni princesse du sang qui ne sorte en directe des amours du roi et de Mme de Montespan. » (P. 115.) Seul, le comte de Toulouse trouve grâce devant lui. « Je dois lui rendre, dit-il, la justice qui lui est due, et avouer nettement qu'il n'eut point de part à cette élévation si radicalement destructive de l'honnêteté publique, de l'Évangile et de toutes les lois, l'écueil certain de toutes les femmes, la destruction des familles et le renversement des mariages. » (P. 109.)

Quand il arrive à Mme de Maintenon, il s'exprime en des termes plus violens encore. « Jusqu'ici il ne s'agit, dit-il, que des maîtresses de ces deux monarques (Henri IV et Louis XIV), mais que

dire d'une amphibie sortie des eaux de la mer, d'une naissance inconnue, de commencemens serviles, épouse d'un cul-de-jatte qui ne subsistoit que de son esprit et de ses plaisanteries, veuve réduite à vivre de la charité de sa paroisse et peu après de ses appas, devenue gouvernante d'enfans obscurs nés pour le néant et cachés au monde, puis produite au jour avec eux dans la domesticité de leur mère, y être insupportable au roi qui, plus d'une fois, ne put obtenir de Mme de Montespan de la chasser, s'y accoutumer enfin, s'en laisser ensorceler après jusqu'au point, non pas d'en faire sa maîtresse, mais de l'épouser, tout parfaitement instruit qu'il fut de son état et de sa conduite, d'être deux fois au moment de la déclarer, la montrer reine dans le particulier en plein, et en public avec des voiles, de lui rendre des assiduités longues et journelles, sans y manquer un seul jour, de souffrir à peine une gaze sur leur mariage et de la déchirer presque à sa mort, telle fut la fameuse Maintenon, dont l'adresse et la toute puissance » seront traitées plus tard. « La chute de la gloire d'un si grand roi dans un gouffre si profondément honteux à quarante-six ans qu'il avoit lors, porte injure à l'humanité et n'a point de semblable, ni rien qui en approche dans tous les siècles. On ne peut donc en faire aucune comparaison avec les promesses de mariage que fit Henri IV, quelque fâcheuses qu'en aient pu être les suites. Celles de ce mariage trop réel se feront longtemps et cruellement sentir à la France, celles des faiblesses d'Henri IV n'ont fait que la menacer. » (P. 105-106.)

On voit par l'exagération des termes quelle est la violence du sentiment qui entraîne l'écrivain. Quand il revient au caractère politique de Louis XIV, son style se modère et l'expression devient plus juste, sans cesser d'être aussi forte. Il cherche à sonder le problème du pouvoir absolu, en étudiant successivement le despote qui l'exerce et les hommes qui le subissent; sa pensée va du prince aux sujets, alternant les portraits, les analyses, recherchant les causes et les conséquences. « Louis XIV, dit-il, devenu promptement le plus absolu des rois après la paix des Pyrénées, ne perdit jamais le souvenir de ce qu'il avoit essuyé de ses sujets auparavant et fut environné de ministres dont l'intérêt tout entier fut de le rendre tel qu'on l'a vu dans sa cour, toujours roi et jamais homme. Aussi n'aima-t-il jamais que lui et pour lui, ni dans sa cour, ni dans sa famille et ne connut point comme Henri IV et Louis XIII le bien et le plaisir d'avoir des amis. » (P. 117.)

« Une vanité, dit ailleurs Saint-Simon, qui porta l'orgueil au comble, qui s'étendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchoit en vertus militaires, en projets, en gouvernement; de là ces

tableaux et ces inscriptions de la galerie de Versailles qui révoltèrent les nations, ces prologues d'opéra qu'il chantonnoit lui-même, cette inondation de vers et de prose à sa louange dont il étoit insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des payens et les fadeurs les plus vomitives qui lui étoient sans cesse dites à lui-même et qu'il avaloit avec délectation; de là son éloignement de tout mérite, de l'esprit, de l'instruction, surtout du nerf et du sentiment dans les autres; de là tant de mauvais choix en genres principaux; de là sa familiarité et sa bienveillance uniquement réservées à qui il se croyoit supérieur en connoissance et en esprit, surtout une jalousie d'autorité qui décida, qui surnagea sur toute autre espèce de justice, de raison et de considération quelconque. » (P. 94.)

Saint-Simon assure qu'il se méfiait des gens d'esprit. N'est-ce pas un grief personnel de l'auteur des Mémoires dont l'esprit frondeur inquiétait le roi? « Louis XIV, dit-il, si on en excepte Mme de Montespan et le particulier de chez elle où il y avoit infiniment d'esprit, le craignit jusque dans les courtisans les plus jeunes. Il ne se plaisoit qu'avec les personnes de l'un et l'autre sexe sur qui il se sentoit beaucoup de supériorité ou qui avoient l'adresse de bien cacher leur esprit, de lui paroître fort inférieur au sein. C'est ce qui a maintenu ses moindres ministres, c'est ce qui a si aisément et si continuellement valu à des enfans les survivances des plus importantes places de secrétaire d'état de leurs pères et qui les y a établis en chef dans leur première jeunesse par la mort de leurs pères. Louis XIV s'applaudissoit avec une complaisance extrême de les former aux affaires et rien ne lui plaisoit tant que leur aveu feint ou véritable d'ignorance. Aussi a-t-on vu comment les affaires ont tourné depuis que de pareils ministres ont gouverné. » (P. 124.)

Après la mort de Louis XIV, Saint-Simon jette un coup d'œil sur l'état de la France, dont il montre toutes les forces épuisées : « Tels furent, dit-il, les fruits d'un gouvernement de cinquante-cinq ans, des funestes maximes du cardinal Mazarin soutenues de la perfide ambition de Louvois. L'excès du déplorable ne fut pas un spectacle si frappant, quelque horreur qu'il put inspirer. Tout se peut réparer avec le temps, de la suite et des hommes, mais des hommes il n'y en avoit plus. Louvois, pour sa grandeur, avoit tari les généraux et les capitaines dont aucun ne pouvoit plus se former. » (P. 359.) Et plus loin il revient sur la même idée : « On se plaint tout haut qu'il n'y a plus d'hommes, qu'on n'en peut trouver pour aucun employ; les plus petits sont dans la même pénurie. On vient d'en voir la cause due aux maximes pernicieuses de ce très long

règne. Les remèdes, à qui les voudroit employer, ne seroient pas faciles; il faut bien du temps et de la suite pour redresser le mauvais génie si longuement et si soigneusement repandu et reçu dans toute une nation. Ce malheur si grand en soi et source de tant d'autres n'attira jamais le repentir du roi, ni celui de ses ministres. »

Un dernier trait peint cette absorption universelle... « Il étoit idolâtre de son autorité sans bornes. Il l'étoit au point qu'il n'y avoit homme qui eut osé prononcer devant lui le mot d'état, le bien de l'état, l'intérêt de l'état. A ce langage si naturel et si usité jusqu'à lui, il en avoit substitué un autre, le service du roi, l'intérêt du roi, l'honneur du roi, en un mot toujours le roi et jamais l'état. »

Ainsi la sévérité de Saint-Simon à l'égard du gouvernement de Louis XIV ne se dément pas. Seuls, les malheurs des dernières années de sa vie parviennent à l'émouvoir. « A peine vit-il son salut par le traité de Londres que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisoit toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restoit d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura tout entière; même visage, même maintien, même accueil, pas le moindre changement dans son extérieur, mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassemens, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fut possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentit profondément l'excès de tant de malheurs, ses ministres virent couler ses larmes; son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs sans se montrer insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout sans la plus petite affectation et sans espérance déplacée. Il parloit comme à son ordinaire, ni plus ni moins, avoit le même air, déclaroit les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtoisement et majestueusement comme il avoit accoustumé. Un courage mâle, sage, supérieur lui faisoit serrer entre les mains le gouvernail parmi les tempêtes, et dans les accidens les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtimens. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe. » (P. 99.)

Ailleurs, Saint-Simon, après avoir énuméré les fautes du roi, se demande ce qu'on doit penser de sa gloire, et revient sur la même idée en montrant ce qui demeurera pour la postérité la vraie grandeur de Louis XIV. « Disons-le encore une fois avec l'épanchement d'un vrai Français naturellement si aise quand la vérité n'arrête point ses louanges. C'est du fond et de la durée de cet excès de maux d'estat et domestiques, les plus cruels à un roy superbe et si longuement accoutumé à donner la loy partout, et au bonheur le plus long, le plus complet et le plus suivi, c'est dis-je, du fond de cet abyme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su mériter du consentement de toute l'Europe ce surnom de Grand que les flatteurs lui avoient avancé devant le tems. Le nom de Grand qui ne fut alors qu'extérieur devint en ces derniers tems le nom justement acquis, le vrai nom, le nom propre de ce prince qui laissa voir avec simplicité, la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, un courage à l'épreuve des plus épouvantables revers et des plus cuisantes peines, une force d'esprit qui ne se cache rien, qui ne se dissimule rien, qui voit les choses comme elles sont, qui de là s'humilie en secret sous la main de Dieu, en espère tout contre toute espérance, affermit sa main sur le gouvernail jusqu'au bout, ne se rebutte de rien, ne s'obscurcit de rien, conserve son extérieur dans tout l'ordinaire de sa vie, toute sa bienséance, toute sa majesté, avec une égalité si simple et si peu affectée que l'étonnement et l'admiration qui en naissoient en tous ceux qui le voyoient, et en public et en particulier, leur fut tous les jours nouvelle; en sorte que nul ne pouvoit s'y accoustumer. »

En résumé, entre les trois rois qu'il met en parallèle, Saint-Simon est juste pour Henri IV, bienveillant pour Louis XIII et ne se montre sévère qu'à l'égard de Louis XIV. Nous ne pouvons relever ici les exagérations de ses critiques, ni combler les étranges lacunes qui laissent dans l'oubli la politique extérieure et l'action militaire d'un règne qui a achevé l'œuvre d'Henri IV et de Richelieu. Il faudrait suivre pas à pas chacun des récits de l'auteur. Ce serait refaire en la résumant l'œuvre d'un des critiques les plus consciencieux qui se soit occupé de Saint-Simon (1). Il suffit de dire que le Parallèle ne modifie en rien, sur Louis XIV, ce que nous a dit l'auteur des Mémoires : même mélange d'admiration et de passion, mêmes souvenirs d'une colère longtemps contenue. Parfois il se laisse aller à l'ardeur des sentimens qui l'emportent, puis la mémoire

(1) On ne saurait trop recommander de consulter sur ce point l'excellent livre de M. Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, dans lequel l'auteur examine, discute et juge avec une rare compétence les allégations des Mémoires.

du roi se dresse devant lui, il s'arrête et voici les formes sous lesquelles il recouvre le dernier jugement sur le règne : « Que le respect profond que je conserve pour Louis XIV, sous lequel j'ai si longtemps vescu et que j'ai vu de si près, m'arreste sur un gouvernement d'écorce si brillante, de fond si destructif, si hérissé de grandes fautes. » (P. 428.)

Par les portraits que nous avons extraits du Parallèle il est aisé de deviner à quels rangs il place les trois premiers rois de la maison de Bourbon. Les dernières lignes de cet ouvrage le laissent voir distinctement. Après avoir en quelques pages rendu une sorte de sentence historique sur leurs défauts et leurs vertus, il termine par ces mots : « Enfin, c'est maintenant au lecteur à porter un jugement éclairé et équitable entre Henri le Grand, Louis le Juste et Louis XIV, qui, au moins dans les derniers temps de sa vie, a si bien mérité le nom de Grand par la magnanimité incomparable dont il a porté les plus cuisans malheurs d'état et de famille. Au lecteur, dis-je, à estre persuadé que la vérité la plus exacte a conduit ici tous les traits de ma plume et a sans cesse dominé ma juste reconnoissance, plus encore s'il se peut tous mes autres sentimens. » (P. 441.)

Le Parallèle prendra place à côté des Mémoires (1); il contient des pages trop belles pour demeurer au-dessous d'eux, sans que la composition discordante de cet ouvrage permette de le placer à un rang plus élevé. En le lisant, il semble qu'on écoute parler un vieillard, la mémoire toute pleine des souvenirs du passé et ne se lassant pas d'en faire revivre les mêmes images sous des formes toujours diverses : « A quatre-vingts ans, disait un de ses neveux, son esprit étoit comme à quarante, sa conversation enchanteresse. Il ne vivoit plus depuis bien des années que dans sa bibliothèque, ne cessoit de lire et n'avoit jamais rien oublié. » Tel était l'homme dont les réflexions avaient depuis longtemps préparé ce livre, et dont l'éloquence surabondante devait entraîner la plume. Le duc de Luynes le peint à merveille : « Il avoit beaucoup lu, dit-il, avoit une mémoire fort heureuse, mais il étoit sujet à prévention. Il exprimoit fortement ses sentimens dans la conversation et écrivoit de même ; il se servoit de termes propres à ce qu'il vouloit dire, sans s'embarrasser s'ils étoient bien françois. » (*Mémoires* du duc de Luynes, t. XIV, p. 146.)

(1) Un tel chef-d'œuvre ne pouvait pas être longtemps dissimulé aux admirateurs de Saint-Simon. Nous sommes heureux d'apprendre que la maison Hachette qui possède le manuscrit des Mémoires a tenu à honneur de publier dans un délai fort court le *Parallèle entre les trois rois*.

La vérité est que Saint-Simon se servait du vieux langage dont le XVIIIe siècle avait perdu l'habitude. Un contemporain disait d'un mémoire anonyme qui lui était attribué, non sans raison : « Il est inutile que M. le duc de Saint-Simon le désavoue : son style laconique, sec, dur, bouillant, inconsidéré, lui ressemble trop pour qu'on puisse s'y méprendre; il ne peut être imité par personne (1). » Son style comme son esprit étaient de cent années en arrière. Ni son caractère, ni sa conduite, ni ses mœurs n'étaient de son temps. Il méprisait son siècle, qu'il appelait : « cette horrible lie des temps, » et ses contemporains, sans lui rendre ses dédains, le laissaient passer avec surprise comme un représentant attardé d'un autre âge. Le livre dont nous venons d'extraire plus d'une page explique les sentimens de l'homme. Il avait vécu, en écrivant ses Mémoires, de la vie agitée de la régence, il était remonté jusqu'à sa jeunesse et aux heures écoulées au palais de Versailles; ce retour sur le passé ne lui avait pas suffi : il voulait aller plus loin en arrière, dépasser la limite de ses souvenirs personnels, remonter le cours de l'autre siècle dont il n'avait vu que le déclin, prendre pour guide son vieux père, dont il regrettait si douloureusement que la mort ne lui eût pas permis d'apprendre davantage. L'horizon s'ouvrait devant lui. C'est alors qu'il voyait Louis XIV dans l'éclat de sa jeunesse, Louis XIII se dissimulant derrière Richelieu, Henri IV prodiguant l'esprit pour séduire autour de lui tout ce qui pouvait servir à sa politique ou à ses passions. Il était heureux de ressusciter tous ces morts d'une génération disparue, de rendre à ces figures éteintes la couleur et le mouvement et de s'ériger en juge de leurs actions. Respirant et se mouvant à l'aise dans le passé, Saint-Simon se sentait dans son élément véritable. Les agitations de la politique ne lui avaient apporté à leur suite que des déceptions. Sa vanité blessée jouissait d'une étude qui le faisait le maître et le censeur des rois. Du même coup il rendait hommage à la vérité, en s'inclinant devant Henri IV, à son père, en admirant Louis XIII, à lui-même en faisant descendre Louis XIV du piédestal où l'avait porté l'excès des louanges.

L'heure n'est pas encore venue de prétendre juger ce que les découvertes nouvelles faites aux Archives des affaires étrangères ajouteront à la renommée de l'auteur des Mémoires. Le Parallèle ne le fera certes pas déchoir. Ce que nous avons entrevu des volumes consacrés aux duchés-pairies et aux grandes charges de la couronne nous donne la même espérance. Comme le disait un des admirateurs de Saint-Simon, tout y fourmille de vie. Ni une page,

(1) Chéruel, *Saint-Simon, etc.*, p. 129.

ni une biographie qui ne contienne des traits piquans qui rappellent soit un fragment des Mémoires, soit La Bruyère ou Tallemant. A côté de ces découvertes sans prix de volumes entiers, que dire des pièces fugitives? C'est le titre que Saint-Simon leur donnait. Elles remplissaient d'innombrables portefeuilles et se retrouveront peu à peu. Que ne révéleront-elles pas sur les procédés de ce prodigieux écrivain? Grâce à elles, ne saurons-nous pas s'il travaillait son style ou si, comme nous le supposons, l'abondance de sa pensée faisait courir sa plume sans hésitation ni rature? Pour qui a étudié Saint-Simon, il n'est pas de problème plus délicat et plus intéressant. S'il se recopiait, quel labeur incroyable! S'il écrivait de plein jet, quelle fécondité! A quelque parti que l'on se range, les admirateurs trouvent ample matière à l'éloge. Et ses biographes! que ne découvriront-ils pas? Outre la notice faite par lui-même et qui laisse malheureusement les vingt dernières années sans commentaire, que de mémoires, de notes, de projets propres à jeter la lumière sur les occupations de sa vieillesse! On a dit des vieillards qu'à un certain âge, ils relisaient et ne lisaient plus. Saint-Simon a-t-il été fidèle à cette règle? a-t-il lu les ouvrages qui commençaient à remuer son siècle? qu'en a-t-il pensé? de la rencontre de cet esprit du passé et de l'esprit nouveau a-t-il jailli une étincelle? enfin la correspondance si abondante de Saint-Simon se retrouvera-t-elle? Ne pourrons-nous pas, grâce à elle, refaire l'histoire de cette intelligence superficielle et profonde, partiale et libre, en laquelle se mêlent tant de grandeurs et tant de petitesses? Si les découvertes des Archives continuent avec autant de bonheur et de rapidité, il sera peut-être téméraire d'avoir parlé aujourd'hui de Saint-Simon, car dans peu de temps il n'y aura pas un lettré qui ne sache l'énigme de son caractère, ne connaisse le mystère de sa longue retraite et ne possède la clé de toutes nos conjectures.

GEORGES PICOT.

UN

POÈTE LYRIQUE ESPAGNOL

DON GASPAR NUNEZ DE ARCE.

I.

L'Espagne est une terre féconde en poètes et, si l'on remonte aux causes de cette heureuse fécondité, ce n'est pas seulement dans la douceur de son climat qu'il faut les chercher, la beauté de ses femmes, l'éclat de son ciel, la magnificence ou la terrible grandeur de ses paysages; ni dans les souvenirs d'un glorieux passé qui est encore pour les fils du pays un regret et une espérance, ni dans cette langue harmonieuse qui se prête admirablement à l'expression des nobles pensées : c'est surtout dans une prédisposition naturelle que l'Espagnol apporte en naissant, qui l'invite à la poésie et le pousse à chanter. Chez nous aussi, sans doute, il n'est fils de bonne mère qui n'ait fait des vers à vingt ans, à l'âge où les passions s'éveillent et où le cœur commence à parler; mais c'est le plus souvent feu de paille. Là-bas, au contraire, la muse sourit à tous, et la verve ne tarit pas. Chacun à l'occasion, même parmi les gens du peuple, sait agréablement tourner un couplet. Il n'y a point, à proprement parler, de séparation bien tranchée entre la prose et la poésie, et l'on en use indifféremment selon les besoins du sujet ou l'inspiration du moment; le fait certain, c'est que la plupart des écrivains espagnols montrent la même aisance, la même souplesse en l'un

et l'autre genre et que dans la série de leurs œuvres, les vers alternent fraternellement avec la prose.

A la vérité, tout n'est pas également bon dans ces productions si nombreuses; mais, si le médiocre y abonde, l'excellent n'y manque pas non plus, et le public espagnol sait faire son choix. En ce moment deux poètes lyriques se partagent sa faveur et passent, de l'avis de tous, pour exprimer le plus exactement les tendances actuelles du goût littéraire en Espagne: le premier, don Ramon de Campoamor, un vétéran de la poésie, le chantre ému des *Doloras*, dont le talent s'épure et grandit avec les années; l'autre, dont nous allons parler, don Gaspar Nuñez de Arce, entré plus tard dans la carrière, mais qui promptement s'est fait une large place au premier rang.

M. Nuñez de Arce est un homme de quarante-cinq ans environ. Né à Valladolid, dans la Vieille-Castille, il alla terminer ses études à Tolède; mais déjà le besoin d'écrire le tourmentait. A quinze ans, il débutait par un drame en trois actes et en vers, qui fut joué et applaudi. Ses grades universitaires obtenus, il écrivit successivement, soit seul, soit en collaboration, une dizaine de pièces, qui ne tardèrent pas à lui faire un nom, ailleurs même que dans les lettres. Vers la même époque, il collabora aussi très activement à divers journaux; puis il entra dans l'administration. En ce pays où tout homme connu est fatalement appelé à devenir un personnage politique, on ne s'étonnera point que M. Nuñez de Arce ait été, dès 1865, élu député par Valladolid, sa ville natale; il avait à peine trente ans. Depuis lors, il a presque toujours fait partie des chambres; mais nous n'avons pas à nous occuper du rôle qu'il y a jusque-là joué; disons seulement qu'à deux reprises il fut chargé de la rédaction de documens fort importans et qui furent très remarqués : Du reste, il n'a jamais compté pour un orateur; sa parole, parfois énergique, manque, paraît-il, d'aisance et d'ampleur.

Le 8 janvier 1874, l'académie espagnole lui ouvrit ses portes; il y remplaçait l'éloquent tribun don Antonio de los Rios y Rosas. Cette distinction parut dès lors méritée, bien que ses dernières poésies soient en général supérieures à tout ce qu'il avait produit jusque-là. De ses pièces de théâtre, quatre seulement sont aujourd'hui publiées; la plus parfaite assurément serait le drame intitulé : *Haz de leña* (*le Fagot*), titre tiré de la terrible réponse du roi Philippe II à l'un des condamnés de l'inquisition : « Si mon fils était comme vous, je n'hésiterais pas à porter moi-même le fagot au bûcher pour le brûler. » Le tableau de cette sombre mais grande époque est habilement tracé et sans contredit beaucoup plus conforme à la vérité historique que toutes les fables auxquelles a

donné lieu la mort prématurée de don Carlos. Les trois autres pièces sont des comédies de mœurs; l'intrigue en est suffisamment compliquée, le dialogue bien conduit, le vers agile, l'intention toujours honnête et morale. Je doute fort cependant que ces comédies eussent un grand succès chez nous; peut-être les caractères manquent-ils parfois de nuances, les dénoûmens sont trop précipités; il n'est pas jusqu'à cette préoccupation constante de l'auteur de vouloir, du haut de la scène, donner une leçon et un exemple, qui n'en ralentisse un peu l'effet. Aussi bien M. Nuñez de Arce n'attache-t-il lui-même, nous en sommes sûrs, qu'une importance secondaire à ces premières productions de sa plume et porte plus haut désormais ses ambitions et ses espérances.

Arrivons donc tout de suite aux poésies lyriques. Sous ce titre : *Cris de combat*, l'auteur a réuni à quelques autres pièces les vers écrits pendant la période révolutionnaire qui suivit en Espagne l'expulsion de la famille des Bourbons. C'est alors que la guerre civile sévissait sur tous les points de l'ancienne monarchie, au nord, à l'est, au sud, à Cuba; alors que se déchaînaient tous les bas instincts et les lâches passions de la foule; qu'un gouvernement d'aventure, sans argent, sans soldats, sans programme, livrait le pays aux horreurs de l'anarchie. Le poète s'est senti frappé au cœur de l'humiliation et des dangers de la patrie, et il a trouvé dans sa colère des accens vraiment pathétiques. Telles les strophes qu'il adresse à cette mensongère liberté, la seule qui plaise à la populace :

Liberté! liberté! tu n'es pas cette — vierge, ceinte d'une blanche tunique — que j'ai vue dans mes rêves si pudique et si belle! — Non, tu n'es pas la divinité resplendissante — qui de sa lumière, comme une étoile, éclaire — les obscurs abîmes de la vie!

Tu n'es pas la source d'éternelle gloire — qui élève le cœur humain — et prolonge cette vie mortelle! — Tu n'es pas l'ange vengeur qui de sa main, — sur les épaules du tyran, imprime — le fer rouge de l'histoire!

Tu n'es pas la vague apparition que je poursuis — avec une insatiable ardeur depuis ma jeunesse, — sans l'atteindre jamais! Que dis-je? — Tu n'es pas la Liberté! A bas le masque, — licence échevelée, vile prostituée — de l'émeute! je te reconnais et je te maudis.

. . . .

N'espérez point que la populace en furie — porte dans son cœur comme un saint dépôt — les nobles instincts et les mâles vertus. — Elle trouvera le monde trop étroit pour ses convoitises; — car elle est la force, le nombre, le fait — brutal, elle est la matière qui se meut!

Et c'est en vain qu'elle cherchera la liberté, — car l'idée ne germe pas au milieu du crime, — ni le grain ne fructifie au milieu des flots. Déjà son châtiment gronde au-dessus de sa tête coupable, — tout près d'éclater; le coup de foudre et le tyran — sont frères : ils sortent de la tempête !

Le poète condamne sévèrement les criminelles tentatives de la démagogie, partout où elle s'essaie à faire prévaloir ses théories désolantes, et il ne nous ménage pas à nous-mêmes, à l'occasion des événemens de la commune, de sévères observations. La plus grave objection qu'on pourrait faire à ce genre de poésies politiques, c'est qu'elles passent vite. Écrites sous l'impression du moment, au milieu des ardeurs de la lutte et des cris de mort des combattans, elles répondent par l'exaltation de leurs idées et de leur langage à la violence des sentimens qui agitent le cœur du lecteur. Chacun y trouve l'expression vivante de ce qu'il souffre et de ce qu'il hait. Plus tard, elles n'excitent pas le même intérêt, parce qu'elles n'ont plus le même à-propos. Peu à peu la situation est redevenue meilleure, les esprits se sont apaisés, le courage et l'espérance rentrent dans tous les cœurs. Ouvrez alors le livre qui garde entre ses pages le souvenir des jours sanglans : une émotion pénible vous le fera bientôt déposer. De même pour les *Cris de combat;* certains passages ont vieilli, et quelques notes ne sont plus dans le ton. Nous citerons par exemple l'allocution à Castelar, que l'auteur lui-même a dû accompagner de certaines réserves, et surtout cette petite pièce : *Pauvre folle!* où la délicatesse et l'émotion des premiers vers contrastent si violemment avec la dureté impitoyable des paroles qui concluent.

Mais en même temps qu'il flétrit les excès des révolutions, M. Nuñez de Arce remonte aux sources du mal; il se demande quel affaiblissement des caractères, quelle dépravation des mœurs et des idées a pu amener cet état troublé de la société moderne. Il y a, dit-il, un défaut d'équilibre évident entre nos forces intellectuelles et nos forces morales, et si l'on ne peut nier le merveilleux essor qu'a pris la raison, l'audace de ses conceptions, la profondeur de ses jugemens, la générosité de ses vues, on n'en est pas moins surpris que la foi religieuse, la foi politique, l'amour de la patrie, la fermeté dans les principes, tout s'effondre et s'écroule, et jusqu'au sentiment collectif de la justice, au moment même où les âmes aperçoivent plus clairement la notion du droit. La principale, l'unique cause du désordre, c'est selon lui, l'orgueil de l'homme, égaré par les promesses sacrilèges d'une science impie. Lui-même il reconnaît qu'il n'a pas échappé à la contagion dont tant d'autres

sont atteints, et, faisant un retour sur le passé, il regrette ces jours trop vite écoulés où son âme, heureuse de croire, ne s'égarait pas à la poursuite d'insondables mystères.

La douleur et le désenchantement — font comme partie de moi-même, — et le grossier matérialisme — de notre époque indifférente — couvre mon front de ténèbres — et ouvre à mes pieds un abîme.

. . . .

Quand je pense à ce que j'ai été, — je renouvelle de profondes blessures, — et il me semble que je porte — la mort au dedans de moi. — Je ne vois plus ce que je voyais auparavant, — je ne sens plus ce que j'ai senti; — pas un battement de mon cœur — ne répond à mon appel; — j'invoque le ciel et il reste muet, — je cherche ma foi et je l'ai perdue.

Du reste, il faut le reconnaître, ce n'est pas encore dans ces discussions philosophiques, ni dans ces attaques un peu superficielles contre la science que notre poète s'est élevé le plus haut. Comme l'a déjà dit un critique de son pays, on n'y sent pas assez l'angoisse déchirante d'une âme vraiment torturée par le doute; on n'y retrouve pas cette émotion profonde qui anime comme au premier jour les vers de Lucrèce ou les pensées de Pascal. Ses plaintes, sa douleur, si sincères qu'on les suppose, seraient plutôt d'un homme découragé qui a vu s'en aller une à une les illusions de sa jeunesse, qui les regrette et qui les pleure. Sans doute, il prendra toujours parti pour la justice contre l'arbitraire et pour la vérité contre le mensonge; mais, sauf dans une pièce, *la Duda*, qui contient de beaux passages, les idées ne dépassent guère le niveau de celles qui viennent à tout homme honnête, et sont plus raisonnables que poétiques. Pour atteindre à la haute inspiration, il semble que M. Nuñez de Arce ait besoin de donner à sa pensée un cadre mieux défini et une forme plus précise. Alors seulement il est tout à fait maître de son talent. La preuve en est dans ces petits poèmes lyriques, dont il s'est fait comme un genre à lui et qui composent déjà la partie durable de son œuvre. C'est là qu'il présente sous des couleurs vraiment saisissantes, les péripéties du drame intime dont l'âme humaine est le théâtre. Soit qu'il emprunte son héros aux données de l'histoire, soit qu'il le tire de son imagination, il personnifie, si l'on peut dire, dans des types choisis, l'éternelle lutte de l'homme aux prises avec les passions, le doute ou la douleur. Tantôt planant dans l'idéal sur les ailes de la fantaisie, tantôt ramené brusquement vers la triste réalité, passant tour à tour des tableaux les plus gracieux aux scènes les plus tragiques, et des sentimens

les plus doux aux explosions les plus violentes, le poète suit dans ses défaillances et ses relèvemens cette triste victime de la vie. Il nous la montre dévorée de désirs et désespérée de son impuissance, s'en prenant au ciel de tant de misères, et la grande voix de la poésie prête à ces plaintes douloureuses une sublime expression. Qu'on nous permette de citer tout au long la grande et terrible scène qui fait le thème du *Raymond Lulle.*

Esprit chercheur et audacieux, Raymond Lulle est ce savant du XIIIe siècle qui écrivit, dit la légende, près de quatre mille volumes de science et de théologie, et qui conçut l'idée de convertir les peuples musulmans par la persuasion. Dans le poème il nous apparaît déjà vieux, et, réveillant ses souvenirs, raconte en des termes aussi élevés que touchans l'étrange aventure de sa jeunesse. Raymond aimait de la passion la plus vive une noble et belle demoiselle, Blanche de Castelo, mais jamais la jeune fille n'avait ouvert les lèvres pour encourager son amour. Or, un jour d'avril, comme il la suivait à cheval par les rues de Palma, pris d'un désir furieux, se rappelant les dédains qu'il a dû subir, il veut à tout prix satisfaire sa passion : il s'élance sur la jeune fille et va la saisir. En vain se réfugie-t-elle éperdue entre les murs d'une vieille église; excitant son cheval, le ravisseur franchit effrontément la porte du temple et pénètre jusque dans la nef; mais déjà de sourdes rumeurs s'élèvent au sein de la foule; il tourne bride et se retire. De retour dans la maison paternelle, Raymond est en proie toute la nuit à une sorte de délire où les visions voluptueuses se mêlent aux horreurs du tombeau. Cependant, au matin, il écrit à Blanche, implorant son pardon, et Blanche, en réponse, lui assigne pour le soir même un mytérieux rendez-vous. Ici nous laisserons la parole au poète.

Altier, le manteau relevé jusqu'aux yeux — et la main sur le pommeau de mon épée, — palpitant d'amour, j'arrivai à la grille de la fenêtre.

Tu attendais là, triste, silencieuse, — immobile, comme une statue mystérieuse — se relevant sur sa couche de pierre.

. . . .

J'arrivai à ta porte, la clé grinça, — la porte s'ouvrit et j'entrai. Ce qui se passa au dedans de moi — en ce moment-là, qui pourrait le dire ?

L'explosion subite de ma joie — fut si vive que, surpris et confus, — j'arrêtai mes pas pour reprendre haleine.

Avec quel plaisir mon cœur abusé — vit alors disparaître la distance — que tes rigueurs avaient mise entre nous!

Saisi d'émotion, je pénétrai dans ta chambre, — dans ce séjour tranquille et pur — comme les chastes songes de l'enfance.

La timide et vacillante lumière — d'une lampe d'or éclairait — complaisamment ta beauté.

Ah! en dépit de l'âge, je vois encore — ton image mélancolique et gracieuse — comme jamais ne la soupçonna le désir.

Vêtue d'une robe blanche flottante, — ta chevelure libre et dénouée — retombait sur tes belles épaules.

Ton regard, se fixant sur le mien, — vif et pénétrant comme l'éclair, — enflammait le sang de mes veines.

Timide, émue, rougissante, — avec un sentiment d'inquiétude et de crainte — répandu sur ton visage angélique,

Tu me vis apparaître, et du doigt — m'indiquant un siège, pour la première fois, — tes lèvres m'appelèrent tout bas, bien bas.

Et en prononçant mon nom, ta voix était comme le roucoulement de la tourterelle qui fait son nid, — et, amoureuse, attend son tendre époux.

L'âme gonflée d'impatience et de crainte, — je me levai lentement — et à tes pieds je m'agenouillai, lumière de ma vie;

A tes pieds je m'agenouillai, mais si plein — d'émotion que, pâle et interdit, — je sentis ma voix s'étouffer dans ma gorge.

Enfin, comme le ruisseau gonflé — qui déborde et roule ses eaux en furie, — mon amour éclata sourdement.

Il éclata en termes de feu, — avec des expressions incohérentes, brisées — par le désir, la passion, la prière.

. . . .

J'ignore ce que te dit alors ma tendresse, — mais je sais qu'en entendant mes accens, — tu baissas doucement la tête.

Je sais que dans cette irrésistible extase, — plus d'une fois, malgré toi sans doute, — ton haleine se confondit avec la mienne;

Je sais que dans cette dure et terrible épreuve, — toi, ignorante des luttes amoureuses, — tu dus demander protection au ciel.

Je sais, et à sonder ma blessure ouverte, — je verse encore d'abondantes larmes, — je sais qu'émue, fascinée, hésitante;

Comme le pauvre petit oiseau qui accourt — à tire-d'aile à l'appel de l'oiseleur, tu me dis, — en tombant dans mes bras: Je t'aime! je t'aime!

Que pouvais-je entendre de plus? Et qui résiste — au charme délicieux de la voix aimée, — triste et passionnée tout ensemble!

Au dedans de moi, la vie sembla grandir — et devant mes yeux, je vis briller tout proche — le bonheur tant désiré et jamais atteint.

Je t'embrassai avec une force surhumaine — et j'imprimai mes lèvres ardentes — sur tes lèvres de rose;

Et je sentis pénétrer ces baisers, — que j'arrachais à ton innocence effrayée, — comme du plomb fondu jusqu'à mes os.

Déjà, redoublant d'efforts, j'allais — vaincre ta vertu interdite et languissante, — quand tout à coup secouant, altière,

Ton noble front couvert de rougeur, — tu me repoussas vivement, — en t'écriant: Jamais! plutôt la mort!

Comme l'amour qui nous pousse est aveugle, — je pris ton refus pour le dernier — effort de ta pudeur chancelante,

Et j'essayai de te saisir de nouveau, mais remplie d'angoisse — tu réprimas une seconde fois mon audace, — en me disant d'une voix sourde et étouffée :

« Je suis faible, pardonnez-moi! En vain j'essaie — de comprimer ma passion, elle ne peut plus — rester cachée, je le sens bien!

« Dieu ne permet pas que demeure contenue — dans l'ombre cette ardeur qui me consume; — mon âme cède à son influence.

« Et comme la violette qu'on dit — humble et modeste, quoiqu'elle se cache, — révèle par son parfum la place où elle se trouve,

« Ainsi il est inutile de vouloir que mon émotion, — profonde et désordonnée, ne réponde pas — au feu inextinguible qui m'embrase.

« Sachez-le donc, mais oubliez-moi. — Dois-je penser à l'amour terrestre, — moi, moribonde, triste oiseau de passage?

« Car c'est là ce que je suis, c'est là ce que vous cherchez, c'est là ce sein — où la mort vous paraîtrait belle. — Voyez ce qu'il vous réserve : fange et pourriture! »

Et d'une main pâle et tremblante — tu découvris ta poitrine rongée — par une plaie répugnante.

Est-il beaucoup de situations plus émouvantes et plus dramatiques que celle des deux amans, en ce moment suprême où éclate le fatal aveu et où l'amour recule devant la pitié? Dans un court prologue, M. Nuñez de Arce a tenu à nous expliquer que son récit cache une allégorie: sous les traits de Blanche de Castelo, il a voulu, dit-il, présenter le terrible symbole de la science moderne, que l'homme poursuit avec tant d'ardeur et dont il ne recueille à la fin que le doute éternel et un profond dégoût. L'œuvre était belle, en dehors même de toute explication, et notre regret serait peut-être de n'en avoir pas fait saisir les beautés aussi vivement que nous les sentions nous-même. Mais c'est là l'écueil inévitable, quand on s'avise de toucher à la poésie, que toute traduction en prose amoindrisse singulièrement l'œuvre qu'elle voulait faire admirer. On pourra bien sans doute reproduire dans ses grandes lignes le dessin général du poème ; mais qui saura, à moins d'être également né poète et de disposer d'une langue aussi riche, aussi

colorée, rendre cette perfection de la forme, cette élégance et cette harmonie du vers, qu'on n'a point encore dépassée?

Le poème de *Raymond Lulle* était compris dans les *Cris de combat.* Cinq autres ont suivi en moins d'une année; ils sont publiés séparément, en forme de plaquette, avec beaucoup de soin. Chacun d'eux ne dépasse guère une trentaine de pages, et les mètres en sont tous variés. Le premier en date a pour titre : *Dernière Lamentation de lord Byron.* Le poète anglais vient de s'embarquer sur le navire qui l'emporte vers les côtes de la Grèce; pendant les longues heures de la traversée, il fait un mélancolique retour sur les misères de sa vie, son union mal assortie, sa séparation d'avec sa fille, les haines et les rancunes dont il a été victime dans sa propre patrie. Mais voici que déjà les premiers feux de l'aurore dorent la cime du Pentélique. Il touche enfin ce sol sacré de la Grèce, autrefois reine des nations, maintenant si malheureuse, et dans un élan superbe d'enthousiasme et de douleur, il lance vers le ciel cette invocation :

Grèce, Grèce immortelle! Tendre mère — de héros et de génies! source limpide — de noble inspiration! — Éternelle lumière de notre esprit! — Avec quelle émotion profonde et pieuse, — je respirai pour la première fois l'air qui t'entoure! — Avec quelle indignation j'entendis — le bruit de tes chaînes et pleurai sur Athènes.

Je parcourus tes champs, tes sombres — bois et tes poétiques collines, j'apaisai ma soif dans tes ruisseaux sacrés, — et baignai mon corps dans leurs ondes cristallines. — M'abandonnant à mes rêveries, — je contemplai avec un muet étonnement tes ruines, — illuminées par ce ciel hellène tout rempli de musique, de lumière et de parfums.

. . . .

Ton nom, le monde l'a conservé; c'est en vain — que jaloux de tes nobles entreprises, — le temps rongeur et la rancune des hommes — ont réduit tes temples en ruines. — En vain, ô Grèce, tu baises avilie l'implacable main de ton oppresseur, — tu as atteint un renom si haut — qu'il résiste à l'âge et à l'infamie;

Et jamais il ne périra. Que la lumière — s'éteigne dans ton clair firmament; — que misérablement roule à terre, — l'immense foule de tes dieux! — Toujours les échos de la haute cime, — les rumeurs du bois, la mer et le vent, — répètent en cadence les gémissemens — de tes olympiens vaincus.

Vaincus, mais non pas morts. En est-il un — qui ne vive dans le monde de l'idée? — Apollon y rayonne, Junon y respire, — Vénus Cythérée dort dans sa conque, — le dieu Neptune sur son char marin — fend les flots ondoyans, — Jupiter lance la foudre enflammée — et Bacchus couronne son front de pampres.

Ceignant encore leurs rustiques guirlandes, — tes bacchantes troublent notre mémoire — avec leurs cheveux dénoués sur l'épaule — et leurs seins nus palpitans; — et l'on voit encore se promener en silence sur les pentes — du Pinde sacré, qu'elles animèrent jadis, — les muses tristes, mais toujours belles, — couronnées de lauriers, de myrtes et de roses.

La rage dure encore dans les cœurs mortels — de tes noires Euménides; — tes néréides et tes tritons sillonnent encore — la plaine liquide de la profonde mer; — on entend encore, dans l'épaisseur du feuillage, — les allègres sons de la flûte de Pan, — quand il exalte et déifie la grandeur — de l'aimante et féconde nature.

La trace lumineuse de ton passage — est comme une étoile qui n'a jamais pu s'éteindre — et tu gardes ta renommée, comme le vase — garde le parfum de la liqueur qu'il a contenue.

. . . .

Non, ne t'effraie pas de l'avenir inconnu, — contrée infortunée ! Dût un tremblement de terre te briser tout à coup, — dût la mer t'engloutir, tu ne mourrais pas. — Il suffirait d'une strophe, d'un fragment — de statue, d'un fronton de temple, cendres froides — de ton passé, pour ne pas t'oublier, — berceau des dieux et de l'art.

Le poème était à peine achevé et attendait encore d'être publié; un artiste de talent, ami de l'auteur, don Rafael Calvo, très goûté à Madrid, imagina de le lire en scène devant le public du théâtre espagnol. L'innovation était heureuse : ces beaux vers, où l'acteur mettait l'art de sa diction et le charme expressif de sa voix, soulevèrent dans la salle d'unanimes applaudissemens. Depuis lors plusieurs autres poèmes ont été lus ainsi sur la scène et toujours avec le même succès. Enfin, en moins d'une année, la *Dernière Lamentation de lord Byron* a déjà atteint le chiffre de quinze éditions, chose inouïe en Espagne, où jusqu'ici on ne lisait guère et où les livres s'achetaient peu.

L'*Idylle* suivit de près; le sujet en est tout intime et familier. C'est l'histoire d'une pure amitié d'enfans qui, se transformant avec l'âge, devient insensiblement l'amour. Sur ce thème si simple, M. Nuñez de Arce a brodé des détails charmans. Qui ne se plairait en effet à ce gentil tableau des jeux de l'enfance?

Dès l'aube, jusqu'au déclin du jour, — on nous voyait — vaguer çà et là, dans notre accord enfantin. — Nous étions toujours ensemble; toujours unis, — nous cherchions les nids — dans les arbres touffus du verger.

. . . .

Combien de fois, courant éperdus — par les vignes et les semis, —

nous pliâmes sous la fatigue, — et, aux clartés douteuses du crépuscule — nous revînmes à la maison, — sur le char rustique d'un de nos voisins!

Rapides et charmantes, les heures — passaient pour nous sans être comptées, — et nous trouvaient toujours tranquilles et rians. — Même quand la nuit, noire et froide, — nous jetait bienveillamment sur notre couche, — nous jouions encore ensemble dans nos rêves.

Et combien d'autres épisodes qu'il faudrait citer! le jeune étudiant partant pour la ville, accompagné des conseils et des avertissemens de la famille, son joyeux retour aux vacances, la description des plaines de Castille, la douloureuse surprise du jeune homme, rencontrant dans les manières de son amie une réserve à laquelle il n'avait pas été habitué, sa chute terrible du haut de la vieille tour où il va solitaire dévorer ses douleurs, la douce et angélique figure qui se penche sur son chevet pendant son délire, les explications échangées, le touchant aveu de la jeune fille, les promesses de bonheur et d'éternel amour. Mais cette idylle doit finir tristement, comme une élégie. Lorsqu'il revient pour la seconde fois, le jeune homme ne trouve plus à embrasser que le corps inanimé de sa fiancée.

Tout différent d'effet et de ton est *le Vertige*, sombre récit que remplissent les épouvantables visions du remords. Dans une tour gigantesque, au bord de la mer, vit un noble et puissant baron, Juan de Tabarés, l'effroi de la contrée, qui, depuis des années, détient son propre frère au fond d'un cachot. Cependant il ne se sent pas tranquille.

. . . . . La nuit sereine dort — d'un vague sommeil; — la lune resplendit — dans le firmament sans nuages, — et l'air est si calme qu'on le dirait immobile.

Quand la tempête commence — à se déchaîner dans l'âme, — comme ton calme est insupportable, — ô mère nature! — Tu ne donnes jamais à l'humaine tristesse — la consolation tant désirée, — et, dans les momens de deuil, — notre peine est encore plus aiguë, — sous l'impassible et muette — indifférence du ciel.

Don Juan fait sortir le prisonnier, le conduit dans un lieu désert, et là, cherchant à légitimer sa haine, lui propose un duel; celui-ci refuse et tombe aussitôt frappé à mort. Le meurtrier ne songe plus qu'à s'enfuir; mais déjà sa raison s'égare, un voile de sang obscurcit ses yeux, des vapeurs rouges couvrent la terre, la mer et le ciel. Saisi de vertige, il court, il court, mais en vain, car plus il avance, plus il voit de près le cadavre de son frère, et les yeux du nouvel Abel sont toujours ouverts et comme cloués sur lui.

Le misérable assassin — ne peut s'écarter de sa victime, — et dans son délire, il ne s'aperçoit pas — qu'il tourne tout autour d'elle. — Enfin le traître recueille — le fruit de ses maléfices; car Dieu parfois, comme réparation — à sa justice offensée, — concentre en une minute — la douleur de toute une vie.

. . . .

Rien n'apaise sa peur, — et sa course douloureuse — se poursuit d'heure en heure, — sans qu'il cède à la fatigue. — Son propre crime le harcèle — à coups redoublés, — jusqu'à ce que, brisé, — livide, éperdu, — il s'affaisse auprès du mort.

Et le poème se termine par cette exclamation, où la majesté du style égale la grandeur de la pensée :

Conscience, jamais endormie, — muet et tenace témoin, — qui ne laisses jamais sans châtiment — aucun crime en la vie! — La loi se tait, le monde oublie, — mais qui peut secouer ton joug? — Le souverain Créateur a voulu — que, seule à seule avec la faute, — tu fusses tout à la fois pour le coupable, — dénonciateur, juge et bourreau.

Dans la *Vision de Fray Martin*, qui n'est autre que Martin Luther, la scène s'élargit encore et ouvre à l'imagination du lecteur le plus vaste horizon. Nous y trouvons en effet, décrites avec une délicatesse exquise, les craintes et les hésitations d'une âme ardente, partagée entre le doute et la foi, qui tantôt brûle de secouer le joug de l'obéissance, tantôt recule épouvantée devant les conséquences de son acte. C'est à l'église même, pendant la prière, que le moine augustin se voit assailli par les désirs secrets, les passions endormies, les souvenirs importuns, qui, jusqu'au fond du cloître, troublent la paix de l'existence humaine. L'envie, la haine, l'ambition, l'amour profane, tous les vices et toutes les convoitises prennent à ses yeux les formes les plus étranges, horribles ou séduisantes, et tourbillonnent emportées dans une danse fantastique; mais alors se présente une suave vision, belle, d'une beauté grave et mélancolique, où se lit la douleur. Elle fend la foule des êtres impalpables qui emplissent la nef, s'approche du chœur et vient s'appuyer sur le dossier de la stalle où le moine est assis. Celui-ci a fermé les yeux; tout à coup il sent deux bras le serrer étroitement, un baiser glacial se poser sur son front, et tandis que la voix des autres frères fait retentir la voûte des grands enseignemens de l'église, la vision invite Fray Martin à briser sa chaîne et à la suivre. « Mais qui donc es-tu? s'écrie le moine. Pourquoi troubles-tu ma paix et ma prière? — Je suis le Doute, répond-elle. » A ces mots, Fray Martin tombe évanoui.

Les frères s'empressent de relever le corps de leur compagnon. Cependant son âme, libre de tout lien, suivait la vision à travers l'espace. Elles arrivent ainsi toutes deux devant une immense roche abrupte dont la base se perd dans les ténèbres et le sommet dans la lumière. Là monte péniblement, les yeux tournés vers le ciel, déchirant sa chair aux aspérités de la route, la foule des races, des nations et des empires. Et combien fléchissent! combien tombent et disparaissent pour toujours dans les profondeurs de l'abîme! Au milieu de ce défilé, l'âme du moine a reconnu Rome, la cité éternelle, et pieusement commence à prier; mais quelle n'est pas son épouvante!

L'âme, avec une angoisse croissante, cherchait — partout la croix; partout — elle la vit brisée ou renversée. Il semblait — que la cité adultère rétablissait — en son culte les dieux déchus. — Où était Jésus? où était — Marie, étoile des mers orageuses? — où était la vérité? — L'infatigable érudition, l'art — beau encore, mais idolâtre, la science — incrédule ou rebelle, les désirs, — lâchés comme des satyres, s'abandonnaient — à une aveugle admiration pour le paganisme. — Par un grossier sacrilège, — Jupiter palpitait sous l'austère — figure de Moïse, et la voluptueuse — Vénus, sous les modestes atours — de la Mère de Dieu... Les nudités des statues, les tableaux — obscènes, les livres licencieux, étaient, — plus que l'ornement, le scandale et la honte — de la demeure pontificale; ces murs, — où devaient résonner seulement — de mystiques prières, retentissaient — de chants orduriers. — Les rites, les coutumes, les cérémonies, les usages — de la Rome païenne, s'élevant — du fond de leurs antres classiques, — comme l'odeur putride qui sort des tombes, — empestaient la terre et lentement — allaient voilant l'éclat fécond — de la croix glorieuse.

Devant cet horrible spectacle, l'âme s'émut : « O Rome, dit-elle, qu'as-tu fait de mon Dieu? » Et alors, comme si sa plainte accusatrice eût donné une vie nouvelle à la vision dolente, le fantôme du Doute monta, grandit et parut envahir l'espace. Quand l'âme rentra dans le corps du moine, sa résolution était prise, et Martin Luther se déclarait en révolte contre la ville éternelle.

Assurément, il n'y a pas lieu ici de faire un choix entre des pièces de composition assez variée pour que chacun, selon son goût ou les dispositions de son esprit, préfère l'une à l'autre; qu'il nous soit permis cependant d'attirer tout spécialement l'attention sur celle qui a pour titre : *la Forêt obscure,* et qui serait peut-être l'expression la plus parfaite de la manière et du talent de l'auteur. Là encore se retrouve l'idée morale qui domine et éclaire toute son œuvre, et dans le chaste amour de Dante pour Béatrice, perce

l'image symbolique de l'incessante aspiration de l'homme vers l'infini. Cette forêt en effet, c'est celle dont Dante a parlé au commencement de son divin livre, et par laquelle chacun des mortels est tenu de passer; c'est l'endroit, le moment mystique où, arrivé sur la seconde pente de la vie, il voit les illusions et les espérances s'échapper de son cœur, comme les feuilles sèches emportées par le vent d'automne. Perdu lui-même au milieu des ramures et des ténèbres, notre poète se lamente et désespère de pouvoir jamais retrouver sa route, quand par hasard, il aperçoit la grande figure du maître italien, qui, prenant pitié de ses peines, s'engage à lui rendre le service qu'il reçut autrefois lui-même de l'ombre de Virgile. A la voix de son guide, le poète se remet en route, mais alors les broussailles s'écartent et le terrain s'aplanit. Tout en marchant, Dante, songeur, laisse échapper le nom de Béatrice, et, curieux de sonder les mystères de cette grande âme, son compagnon lui demande comment il a pu dans son cœur unir les excellences du divin amour aux misères de l'amour humain. Dante consent à parler et, s'asseyant un moment, raconte en un langage inspiré l'histoire de son immortelle passion.

C'était aux jours joyeux et sereins — de mon beau printemps si court, — aux jours où je ne connaissais ni la méchanceté ni le mensonge.

Ce fut alors que Béatrice, innocente enfant, — elle aussi, sortie d'une noble famille, — soumit mon cœur pour la première fois.

Quelle force supérieure, inconnue, — put nous unir d'un lien si étroit — à la chaste aurore de la vie?

L'enfance protégeait notre cœur, — comme le mur protège la ville — contre l'ignoble envahisseur aux aguets.

Notre mutuelle ignorance était une citadelle — inexpugnable, mystérieuse et sainte, — fermée à toute pensée impure.

Comment pûmes-nous céder à l'attrait — d'une passion ignorée de cet âge, — et comment grandit-elle ainsi dans nos âmes?

. . . .

Cette douce affection d'enfance — enferma mon bonheur, comme le virginal — bouton de la fleur enferme son parfum.

Même je crois, et mon esprit s'attache — à cette agréable illusion, que nous étions descendus du ciel en nous aimant.

. . . .

Aujourd'hui que ma vue immatérielle s'est étendue — en pleine lumière, du haut de la cime élevée — où j'arrivai après ma dernière défaillance,

Mon doute se tourne en certitude, — et je sais que nous fûmes, en traversant le monde, — comme deux étincelles de la même flamme.

Où trouver un amour plus touchant et plus profond — que le nôtre, et qui ait été — si timide, si chaste et si réservé?

. . . .

Jamais la naïve jeune fille n'entendit — aucune parole qui fît paraître — sur ses joues le rouge de la pudeur.

Mes peines, mes soucis, mes désirs, — mes secrètes angoisses, je les exprimais — avec le muet langage des yeux,

Et sans un mot, sans que ma langue, esclave — d'une folle crainte, se hasardât à la prière, — elle devinait mon pur amour.

. . . .

Mais ensuite, quand la nuit obscure, — couronnée d'astres étincelans, — excitait ma fièvre et mon délire,

Quand seul dans ma chambre, le regard — fixé sur l'étendue ténébreuse de l'espace, — où resplendissait l'image de celle que j'aimais,

Je cherchais dans le silence et le repos — un adoucissement à mon mal, quelles tristes plaintes — exhalait ma poitrine angoissée!

Comme les abeilles accourent au rayon de miel, — ainsi mes pensées volaient vers Béatrice — à travers les murs et les grilles,

Et dans la nuit silencieuse, au moment — où elle dénouait ses cheveux d'or, — de vagues accens troublaient sa quiétude.

C'étaient sans doute mes désirs ardens — qui, chœur invisible, volaient — autour d'elle, en lui disant: Je t'adore!

Parfois dans mon douloureux état, — une voix du cœur, secrète et profonde, — me criait: Courage! tu es aimé.

. . . .

Mais en arrivant au pied de sa fenêtre, — je reculais confus, sans valeur, — et me disais: Il est encore trop tôt; je reviendrai demain.

Et jamais n'a lui le jour propice — pour mon amour, qui, prisonnier, — s'agitait en moi comme un Titan.

Peut-être sans la faiblesse que j'avoue, — nos deux existences, dans une divine extase, — se seraient fondues en un baiser.

Mais hélas! un jour à l'improviste — l'effroyable mort qui me la ravit — me laissa seul et triste au milieu de ma route.

. . . .

Ce chaste front, vase sacré — de vertu et d'amour, ces yeux — clairs comme la lueur de l'aube;

Ce sein gracieux, ces lèvres — roses, dont le pudique sourire — calmait la rigueur de mes ennuis;

Cette voix qui, tremblante, indécise, — arrivait à moi comme le chant lointain — de la nuit sur les ailes de la brise;

Tout cela, malgré mes larmes abondantes, — passa devant moi comme

une fugitive étincelle — et je ne pense encore à ce jour qu'avec épouvante.

La mort même la trouva si belle, — que pour l'emporter vers les mondes supérieurs, — son souffle destructeur ne s'imprima pas sur elle.

Je la vis, aux sinistres lueurs — des cierges blancs; on l'eût dit endormie, — la gorge couverte de fleurs odorantes,

Et sur son calme visage décoloré — je posai en tremblant un baiser,.. le premier, — l'unique baiser que je lui donnai de ma vie.

Ah! comment ai-je pu résister au choc — terrible d'une si dure épreuve? — Je ne l'ai su ni ne veux le savoir.

. . . .

Le monde était pour moi désert, — le soleil sans lumière, la nature muette, — et moi, non désolé, mais mort,

Car elle ne vit plus l'âme qui, privée de tout bien, se lance éperdue — dans les noirs abîmes du doute.

Que j'ai été malheureux!.. Mais où n'atteint pas — la clémence de Dieu qui nous envoie — le calme après la terrible tempête?

Une nuit d'insomnie, nuit d'agonie — où, entraîné par le flot violent — de la douleur, je me tordais en gémissant,

Quand, de plus en plus aveugle, seule et abandonnée, — ma raison luttait contre la peine — où la foi de l'homme s'épure,

L'image de Béatrice, douce et sereine, apparut tout à coup à mes yeux, — rayonnant d'un éclat céleste.

. . . .

Entourée de nuées lumineuses — qui lui faisaient une robe flottante, — blanche comme la neige des sommets,

Elle inclina vers moi sa virginale figure — pour éclairer mon esprit assombri — d'un rayon d'angélique tendresse.

Trois fois dans mon délire, — me redressant sur ma couche, — je voulus l'embrasser, et j'embrassai le vide,

Et au travers de son image, versant — un torrent de larmes, trois fois — je sentis mes bras retomber sur ma poitrine.

« Le ciel entendant tes continuelles prières, — s'écria la vision, cherche à te rendre — le repos perdu que tu désires,

« Et je reviens vers toi, comme l'oiseau fatigué — d'un long voyage vole vers le nid silencieux — où veille son désolé compagnon;

« Parce que, dans le sein même de la gloire, — j'étais triste en pensant à ton affliction — et je troublais par mes gémissemens le calme du divin séjour.

« Ayant pitié de ta constance — que n'ont pu ébranler ni le sort — ni le temps, ni la rigueur, ni la distance,

« Je viens te voir en retour — et par ordre d'en haut, je te dis : — Que ton amour a triomphé de la mort.

« Je m'engage à éclairer de la lumière du ciel — ton esprit géant, et en quelque endroit — que tu ailles, tu me verras toujours avec toi.

« Quand tu suivras la véritable voie : — Avance! te dirai-je, le bien nous guide, — et quand tu commenceras à douter : Espère!

« Et ton âme, en ma tendre compagnie, — montera plus haut, parce qu'elle aura deux ailes — pour s'élever vers Dieu, ta foi et la mienne.

« Je vêtirai pour toi mes vêtemens nuptiaux, — je serai ton épouse mystique et ma main — te soutiendra dans le monde, si tu fléchis.

« Je te montrerai l'inconnu, le caché; — ton esprit atteindra où n'a jamais pu — atteindre la pensée humaine;

« Et, unie à toi par un lien invisible, — dans les dures batailles de la vie, — nous serons, toi l'épée, moi le bouclier. »

C'est à dessein que nous avons, dans cette étude, multiplié les citations; ce nous a paru en somme la meilleure manière de présenter un auteur dont le nom et les œuvres sont encore peu connus chez nous. On a reproché à M. Nuñez de Arce de ne faire vibrer que les cordes graves de sa lyre, d'exprimer plutôt les sentimens énergiques que les émotions douces et tendres, d'être plus passionné que touchant. La critique ne nous semble pas bien juste, et si les tendances naturelles de son talent ou l'influence des événemens et des idées qui font la société moderne l'attirent de préférence vers les sombres tableaux, il sait aussi parler au cœur et trouver les notes émues. Nous n'en voulons d'autre exemple que le dernier morceau que nous venons de citer. Qu'il est touchant l'aveu de Béatrice dont les plaintes troublaient les joies du ciel! qu'elle est belle et vraiment divine la récompense de Dante, dont l'amour a triomphé, non-seulement des amertumes de la vie, mais des obscurités de la mort, et qui désormais, conduit par sa chaste compagne, s'élèvera par la pensée à des hauteurs jusqu'alors interdites à l'esprit humain!

Deux nouvelles œuvres lyriques de notre auteur sont déjà annoncées : *l'Athée* et *la Guerre et la Peste*. Comme leur titre l'indique, elles traiteront, elles aussi, de ces hautes questions sociales qui préoccupent les penseurs de notre époque et renfermeront un enseignement pratique. Mais M. Nuñez de Arce nous promet encore un grand poème. Quel sera-t-il? Y sentira-t-on d'un bout à l'autre la même intention doctrinaire et moralisatrice? Il y aurait là peut-être un danger. Que le poète, jusque dans les fantaisies de son imagination, respecte et glorifie les vérités morales, rien de plus juste et de plus convenable. Mais il n'a pas précisément charge de

prêcher le bien; ce qu'il doit poursuivre avant tout, ce qu'on attend, ce qu'on exige de lui, c'est le beau, la perfection dans l'art, l'idéal. Qu'il s'y élève et nous y emporte avec lui, alors il aura rempli sa mission; l'enseignement, si enseignement il y a, découlera tout naturellement de l'œuvre elle-même. Mais n'insistons pas davantage. L'habileté, le talent avec lequel M. Nuñez de Arce a déjà réussi à glisser le précepte sous l'allégorie, surtout dans son *Raymond Lulle* et sa *Forêt obscure*, nous est un garant qu'il saura tourner la difficulté et que son futur poème méritera dans la littérature espagnole une place d'honneur.

D'ailleurs les encouragemens sympathiques ne lui manqueront pas. Pline le Jeune, en constatant jadis que « l'année avait produit toute une moisson de poètes, » s'affligeait que le public montrât si peu d'enthousiasme pour les venir écouter. « La plupart des auditeurs invités, dit-il, se tiennent dans les alentours de la salle et passent le temps de la lecture à causer, et tout à coup ils se font annoncer si le poète est entré, s'il a lu le commencement, s'il touche aux dernières pages du livre; alors seulement ils entrent, et encore avec quelle lenteur, quelle hésitation! Et à peine ont-ils pris place qu'ils ne restent pas assis, mais s'en vont avant la fin, les uns furtivement et rasant les murs, les autres franchement et d'un air dégagé. » Fort heureusement pour M. Nuñez de Arce et ses confrères, ils trouvent auprès de leurs compatriotes un accueil beaucoup plus flatteur. Ce n'est pas seulement au théâtre ou à la tribune de l'Athénée que leurs vers sont lus et acclamés. Dans les centres littéraires, dans les cercles, dans les salons même, se presse pour les applaudir un auditoire aussi sensible que charmant, et nous aimons à croire que ces nouveaux suffrages ne leur sont pas les moins agréables. C'est là, si l'on peut dire, le premier effet de ce bel enthousiasme pour les choses de l'esprit qu'il honore tout à la fois et le poète qui le provoque et le public intelligent qui l'éprouve.

L. Louis-Lande.

LA

RÉGION DU BAS RHONE

II[1].

LE PORT D'AIGUES-MORTES ET LES HOUILLES DU GARD.

I

Le nom seul d'Aigues-Mortes en dit plus que bien des descriptions et réveille tout naturellement à l'esprit l'idée de marécages. Aucune ville en effet n'est mieux nommée. Aigues-Mortes se trouve dans la zone d'inondation du Rhône et est encore entourée de tous côtés par les étangs, les dunes et les bas-fonds qui constituent l'appareil littoral. Tout ce territoire aujourd'hui plus ou moins émergé, qui forme autour de l'ancienne ville de saint Louis une immense lande à peu près déserte, a fait autrefois partie de la mer; et le grand diluvium du Rhône et de la Durance a comblé, dès l'origine de notre période géologique actuelle, le golfe primitif qui s'enfonçait jusqu'aux environs de Beaucaire et de Tarascon et dont les deux extrémités étaient la montagne de Fos en Provence et celle de Cette en Languedoc.

Par sa nature même, ce littoral de formation toute récente ne pouvait être que très instable. Les différens bras du Rhône et de la Durance ont divagué longtemps sur l'immense plaine de cailloux déposés par le déluge alpin ; les grandes eaux d'inondation se sont étendues sur cette nappe presque horizontale de matériaux roulés, y ont laissé des couches successives de sable et de limon ; et

(1) Voir la *Revue* du 15 février.

tous ces sédimens entraînés aux embouchures se sont arrêtés devant la masse inerte des eaux de la mer. Chaque siècle, chaque année, chaque jour, a vu ainsi augmenter le dépôt plusieurs fois séculaire de ces matières meubles charriées par le courant du fleuve; de là une tendance naturelle de la côte à l'avancement. Les vagues et les courans de la mer produisent un effet inverse. Ils bouleversent et entraînent les terres à chaque instant déposées sur la plage; de là une tendance au reculement. Ce double phénomène est continu; il existe depuis un nombre incalculable de siècles et se produit encore sous nos yeux. Le fleuve nourrit la côte de ses alluvions, la mer la ronge et l'appauvrit, et la forme du rivage est la résultante de ces deux actions contraires; mais, dans cette lutte incessante, l'avantage doit rester au fleuve, et l'atterrissement l'emporte toujours sur la corrosion.

Des observations très précises ont permis d'établir que le Rhône, grossi de la Durance, charrie annuellement 21 millions de mètres cubes de matières minérales. Il est difficile de déterminer quelle est la proportion entre les matières minérales livrées à la mer qui restent attachées au sol sous forme d'alluvions, et celles qui sont emportées par les vagues et les courans pour se perdre dans les profondeurs éloignées de la côte; mais on peut, sans erreur sensible, admettre que le tiers, le quart au moins de ces sédimens ne dépasse pas la région des embouchures, arrêté par la masse des eaux de la mer. Il se forme alors un dépôt sous-marin qui augmente tous les jours de volume, finit par émerger au-dessus des eaux, reste comme soudé à la côte et aux berges du fleuve, et constitue en définitive le gain annuel de la terre sur la mer. Les plaines d'Arles et d'Aigues-Mortes, l'île de la Camargue, n'ont pas d'autre origine, et aujourd'hui encore nous voyons les embouchures du Rhône s'avancer chaque année de près de 50 mètres vers le large et augmenter ainsi la superficie du delta. La progression est donc continue; on peut la suivre pas à pas, et nulle part cet avancement de la terre n'est mieux accentué qu'aux environs d'Aigues-Mortes, où l'on distingue quatre cordons de dunes très nettement dessinés, tous parallèles entre eux et à la ligne du rivage, et qui marquent les anciennes limites de la côte aux siècles qui nous ont précédés.

Dès l'origine de notre période quaternaire, le premier travail de la mer a été de clore pour ainsi dire son domaine par un bourrelet de matières meubles que le Rhône avait récemment déposées dans les eaux peu profondes de la plage sous-marine. Derrière cette ligne de petites dunes, qui est le cordon littoral primitif et que la mer a renforcée de très bonne heure de manière à s'en faire une

enceinte infranchissable, sont situées les lagunes et les marais. Ce premier cordon littoral se trouve au nord d'Aigues-Mortes; c'est le massif jadis boisé, aujourd'hui très éclairci, de la Sylve Godesque. Il commence aux plages de Mauguio et de Pérols dans le département de l'Hérault, traverse la Camargue au nord de l'étang de Valcarès, et vient se souder à la montagne de Fos, dans le département des Bouches-du-Rhône. Il a détaché de la mer toute la plaine marécageuse qui se trouve au sud d'Arles et du village de Fourques, dont le nom *furca*, fourche, indique le point de diramation des deux bras du Rhône, et il constitue les bas-fonds de l'ancien port de Saint-Gilles. Cette plaine fut jadis une grande lagune, longtemps navigable, que l'exhaussement séculaire du fond des marais a depuis transformée en lagune morte, et que l'agriculture a presque en entier conquise aujourd'hui, à l'exception de l'étang de Scamandre, dont le plafond est à près de 2 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée (exactement de 1m,50 à 1m,90).

Dès qu'on a dépassé ce premier cordon littoral, si on continue à marcher vers la mer, on entre dans une large dépression de terrain; c'est l'étang de Leyran ou le Grand-Palus; les eaux en sont plus salées que celles de l'étang de Scamandre et témoignent ainsi de la présence plus récente ou d'un séjour plus prolongé de la mer disparue. On franchit ensuite un deuxième cordon littoral, parallèle au premier et formé, comme lui, de dunes sablonneuses et incultes. De rares pins parasols, quelques peupliers et une végétation souffreteuse et rabougrie, permettent de le suivre depuis Aigues-Mortes jusqu'aux étangs de la petite Camargue; c'est la seconde étape du rivage dans son mouvement séculaire d'avancement. Puis vient un troisième cordon qui présente les mêmes caractères et la même orientation et qui a isolé les étangs de la Marette, des Caïtives, de la Ville et du Roi. Une quatrième ligne de dunes enfin court le long de la plage actuelle, nue, stérile, mobile même sous l'action des vents et des tempêtes; elle complète l'appareil littoral et a séparé du domaine maritime les étangs du Repausset et du Repos. C'est la dernière station de la mer, l'extrême barrière façonnée par les vagues, œuvre toute récente pour le géologue, mais qui, pour l'historien, remonte aux époques les plus éloignées et était, sinon complètement achevée, du moins en voie de formation plusieurs siècles avant l'origine de notre ère.

Aigues-Mortes est située sur le deuxième cordon littoral, à cheval entre le Grand-Palus de Leyran et le groupe des étangs de la Ville et de la Marette. Le premier est au nord, les autres au midi. Ces longues lignes de dunes et les bas-fonds marécageux qui les séparent sont caractérisés par des flores tout à fait distinctes. Les pins

d'Alep, le peuplier blanc, les ailantes, le pin parasol, demandent pour vivre que leurs racines pénètrent dans un sol imprégné d'eau douce; et la pluie qui filtre à travers les dunes depuis longtemps dessalées entretient, à quelques mètres au-dessous de la surface, une humidité favorable à la végétation arborescente. L'eau des bas-fonds, au contraire, est saumâtre et quelquefois salée; et la flore très pauvre de ces anciennes lagunes desséchées ne présente que des joncs, des salicornes, des soudes au feuillage terne, aux fleurs indécises, à l'aspect maladif et étiolé.

Il n'est pas très aisé de déterminer aujourd'hui avec précision quelle était dans les siècles passés la situation respective du Rhône, des étangs et de la mer. On peut cependant regarder comme certain que, dans la période préhistorique, toute la plaine d'Aigues-Mortes, entièrement formée par les alluvions paludéennes et maritimes, était à peu près recouverte par les eaux mélangées du fleuve et de la lagune. L'étude géologique du sol démontre que les quatre cordons littoraux dont nous venons de parler ont détaché l'un après l'autre une nouvelle portion du domaine maritime. La mer a donc dû reculer peu à peu devant les alluvions du Rhône ; et il s'est formé successivement une baie ouverte, puis une baie fermée, enfin un marécage dont le fond s'exhausse chaque jour et deviendra, dans la suite des temps, une terre tout à fait émergée et cultivable.

Ainsi le premier cordon littoral, situé au nord de la ville d'Aigues-Mortes et qui forme le massif de la Sylve Godesque marque d'une manière fort nette la limite la plus ancienne du rivage bien antérieure aux plus hautes époques historiques connues. Sous l'action successive des ensablemens produits par les vents du sud-est, de nouvelles flèches de sable, tout à fait semblables aux *lidi* de l'Adriatique et formant trois nouveaux cordons littoraux en avant du premier, ont isolé successivement les étangs de Leyran, de la Marette, des Caïtives, de la Ville, du Roi, du Repausset et du Repos; et l'on verra très certainement dans les siècles futurs un cinquième *lido* qui fermera le golfe même d'Aigues-Mortes. Ce dernier cordon littoral est même déjà en voie de formation ; il s'enracine à la côte sur la pointe de l'Espiguette, dont l'avancement en mer a été récemment signalé par les mesures les plus précises, et viendra se souder à l'embouchure du Lez sur la plage de Pérols.

On ne peut, bien entendu, connaître que l'âge relatif de ces lignes de dunes, et on chercherait vainement à préciser l'époque exacte de leur formation. Mais ce que l'on peut nettement affirmer, c'est que, d'une part, le premier cordon littoral marque la limite extrême du domaine maritime aux temps les plus reculés, et que, d'autre part, la plage actuelle, formée par le quatrième cordon, et

qui porte encore aujourd'hui le nom de plage de *Boucanet*, qu'elle portait au XIIIe siècle, existait bien antérieurement à cette époque et n'a pas subi depuis de variations sensibles. Ce nom de Boucanet, diminutif du provençal *Bouco* et du latin *bucca*, bouche, indique assez bien que là se trouvait l'une des embouchures du Rhône, probablement la plus occidentale de toutes, celle que Pline appelait la bouche espagnole, *os hispanense*. Il est même fort probable, sans qu'on puisse l'affirmer d'une manière précise, qu'à l'époque de saint Louis, le quatrième cordon littoral ne formait pas, comme de nos jours, une ligne tout à fait continue. Des actes du XIIe et du XIIIe siècle semblent indiquer que la plage présentait en cet endroit une grande coupure, un large *grau*, qui permettait à la mer de pénétrer dans les étangs du Repausset et du Repos. Ces étangs, presque complètement atterris aujourd'hui par le Rhône, le Vistre et le Vidourle, formaient alors une rade tranquille, abritée de tous les vents par les flèches de sable du cordon littoral en voie de formation. Ils portent dans quelques actes anciens les noms caractéristiques de « Repos d'Aigues-Mortes » ou de « Repos de la mer, » désignation que l'on retrouve d'ailleurs en Provence, à l'ouest de l'embouchure du grand Rhône, dans la partie la plus tranquille du golfe de Fos.

Il serait peut-être imprudent d'être trop affirmatif dans de pareilles questions. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'ancien Rhône, dépourvu de digues, ou tout au moins imparfaitement endigué, coulait alors librement à travers les étangs au-dessus et au-dessous d'Aigues-Mortes et que l'appareil littoral, qui est aujourd'hui presque partout émergé et dont les bas-fonds sont à peine couverts d'une tranche d'eau de quelques centimètres, se composait, à l'époque des croisades, d'une série d'étangs parallèles à la côte, tous profonds et navigables, communiquant entre eux par de larges passes et alimentés à la fois par le Rhône et par la mer. C'était à vrai dire une mer intérieure; et on peut juger de la profondeur de cette lagune au XIIIe siècle et de la rapidité prodigieuse avec laquelle elle s'est depuis colmatée par la présence d'une digue en maçonnerie qu'on appelle la Peyrade, véritable brise-lames construit en pierres de gros appareil, dont on voit les débris dans l'ancien étang du Repausset. Cette jetée défensive est encore apparente sur plus de 600 mètres de développement; elle a près de 8 mètres en couronne et est protégée du côté du midi, c'est-à-dire du côté de la mer, par une ligne de pieux et des blocs d'enrochement qui ont quelquefois un volume de plus de 10 mètres cubes. Un pareil ouvrage n'a pu évidemment être établi que dans une eau très profonde; aujourd'hui la digue de la Peyrade est entourée de terres cultivables; en plusieurs points elle disparaît sous les alluvions;

on sème et on récolte à la place même où naviguaient jadis les plus fortes galères de saint Louis et de Charles-Quint.

On voit donc que, si les lignes générales du pays étaient les mêmes que celles qui existent aujourd'hui, si les cordons littoraux étaient déjà formés à l'époque du moyen âge, la topographie générale de la zone maritime offrait de notables différences au point de vue de la submersion avec l'état actuel.

L'illustre monastère de Psalmodi, situé à 5 kilomètres au nord d'Aigues-Mortes, et dont les ruines sont entourées aujourd'hui de terres en pleine exploitation agricole et de marais roseliers, à sec pendant la majeure partie de l'année, était au VIIIe siècle une véritable île; on l'appelait *insula Psalmodi*. Ce n'est pas que les flots de la mer elle-même vinssent battre au midi, comme le disait l'historien Ménard, le petit monticule de diluvium sur lequel se profile encore la nef dégradée de l'ancienne église carlovingienne; mais le Rhône et les étangs l'entouraient de tous côtés, et leurs eaux n'avaient pas encore déposé cette épaisse couche de limons qui ont fait autour de l'église noyée dans la lagune une ceinture de champs, de terres arables, de prairies et de marais cultivés.

Les navires de la Méditerranée ont pu, pendant toute la durée du moyen âge et même au XVIe siècle, remonter dans le Rhône jusqu'à Beaucaire, en passant par Aigues-Mortes et par Saint-Gilles, au-dessus de toute cette plaine aujourd'hui exhaussée par les alluvions. Les nefs pisanes et gênoises, qui faisaient alors presque tout le cabotage entre les ports de l'Espagne,de la France et de l'Italie, appartenaient à cette catégorie de bateaux qu'on appelait des « galères subtiles » et ne tiraient pas plus de $1^m,62$ d'eau ; l'accès des étangs qui entourent Aigues-Mortes et Psalmodi leur était donc très facile; et l'historien Roger de Howeden, relatant la route que suivit en 1191 la flotte anglaise qui alla joindre le roi Richard en Palestine, en côtoyant, de Lisbonne à Marseille, les rivages de la Méditerranée, pouvait très bien mentionner « le port de Saint-Gilles, situé comme celui de la bonne ville archiépiscopale d'Arles sur l'une des bouches du Rhône. »

On ne sait rien de bien précis sur l'origine même d'Aigues-Mortes. Une tradition locale la fait remonter à l'époque romaine et considère la roubine actuelle qui joint la ville à la mer comme un retranchement construit par les soldats de Marius. Rien n'est moins prouvé; et il ne faut voir dans cette vague légende qu'un de ces exemples trop fréquens de la naïve crédulité qui porte les habitans et les antiquaires de la région littorale à attribuer à César ou à Marius presque tous les accidens de terrain de la basse Provence. Le plus ancien document historique que l'on possède sur le territoire d'Aigues-Mortes est cette charte de Charlemagne qui

fait mention, en 791, de l'abbaye de Psalmodi et de la tour Matafère construite au milieu des étangs pour la défense du pays périodiquement ravagé par les Sarrasins. La tour Matafère de Charlemagne paraît avoir été le berceau de la ville de saint Louis. Sous sa protection vinrent se grouper quelques cabanes de pêcheurs; le petit bourg prit bientôt de la consistance; et, lorsque le roi de France, qui ne possédait en propre aucun port sur la Méditerranée, fit vœu de se croiser, il s'empressa d'acheter aux seigneurs abbés de Psalmodi la petite ville d'Aigues-Mortes et tout le territoire circonvoisin qui était une dépendance du monastère. Son premier soin fut de construire à grands frais un donjon destiné à protéger les pèlerins et les marchands qui stationnaient dans la ville avant de s'embarquer pour la terre-sainte. Ce fut la célèbre tour de Constance, l'un des plus remarquables monumens militaires du XIII[e] siècle. Un bref d'Innocent IV, adressé à l'évêque d'Uzès au mois de décembre 1246, une lettre du pape Clément IV au roi de France, datée de 1266, mentionnent cette imposante forteresse, *turrim opere sumptuoso*, et en parlent avec admiration et reconnaissance. Sur la plate-forme on disposa un petit farot qui est bien certainement le plus ancien phare des côtes de Provence et de Languedoc. Le bras du Rhône qui passait dans les étangs situés autour de la ville fut recreusé de manière à permettre aux galères de pouvoir naviguer entre la plage de Boucanet et le pied de la tour. Les traces de cet ancien chenal, atterri sur presque tout son parcours, existent encore à travers champs; on l'appelle « le Canal-Viel; » à mi-chemin entre Aigues-Mortes et la mer on voit, sur ses rives bordées de roseaux, des pierres tumulaires qui marquent la sépulture de quelques chevaliers morts avant leur départ pour la croisade. Tous ces vestiges constituent le meilleur argument que l'on puisse opposer à ces théories bizarres du reculement de la mer depuis saint Louis, qui trouvent encore aujourd'hui un accueil si facile et que tant de gens répètent parce qu'ils les ont entendu énoncer une fois.

Le port d'Aigues-Mortes était donc au XIII[e] siècle un port intérieur établi dans le fond des étangs; les vaisseaux stationnaient au pied de la tour de Constance; ils se rendaient au grau de la plage en suivant un chenal sinueux que les courans du Rhône avaient ouvert dans le principe, mais qu'on avait été obligé de recreuser pour assurer une communication permanente entre la ville et la mer. C'est, on le voit, le même mode de navigation qui existe dans toutes les lagunes et qui est encore pratiqué de nos jours entre Venise et l'Adriatique, depuis le célèbre quai des Esclavons jusqu'aux passes maritimes de Brondolo, de Chioggia et de Malamocco.

Quoique le plafond général de la lagune se soit considérable-

ment exhaussé depuis six siècles, la navigation entre Aigues-Mortes et la mer a lieu comme autrefois au moyen d'un canal maritime. Aujourd'hui comme au XIIIe siècle, le chenal traverse une large dépression de terrains souvent inondés, franchit les deux lignes de dunes du cordon littoral, s'engage dans l'étang du Repausset et vient aboutir à la plage où se trouve une de ces grandes coupures que l'on appelle des graus (*gradus*, passage) et qui établissent une communication permanente entre les eaux de la mer et celles des étangs. Ce grau est le Grau du Roi.

Son existence est signalée pour la première fois en 1585 aux états de la Province tenus à Béziers. Il est donc probable qu'à la suite de quelque coup de mer ou plus vraisemblablement de quelque grande inondation du Rhône, il s'est produit en ce point une rupture de la frêle barrière du cordon littoral; les eaux gonflées de la lagune, ne pouvant s'écouler assez vite par le seul grau de Boucanet, s'ouvrirent alors un chemin plus court à travers la plage. Ce fut une nouvelle porte sur la mer; elle avait l'avantage de se trouver tout à fait en face d'Aigues-Mortes : elle abrégeait la route des navires et fut immédiatement adoptée par les bateliers; on l'appela tout d'abord le *grau des Consuls*. Quelque temps après, à la suite de lettres patentes que le roi Henri IV avait délivrées le 6 octobre 1592 pour les réparations du port d'Aigues-Mortes, on lui donna le nom de *grau Henri*. Cependant le chenal et le grau, livrés à eux-mêmes sur une plage instable et formée de dunes mouvantes, ne tardèrent pas à être encombrés de sables, et on reconnut alors la nécessité de les régulariser et de les maintenir par des jetées en maçonneries s'avançant en mer. Mais il fallut bientôt subvenir à des dépenses plus urgentes, et les premiers travaux de consolidation furent presque aussitôt suspendus que commencés. Le port de Cette d'ailleurs, qui venait d'être ouvert, détournait l'attention de celui d'Aigues-Mortes ; et ce ne fut qu'en 1725 que M. Senès, ingénieur du roi dans le Languedoc, reprit les travaux projetés par Henri IV. Interrompus à plusieurs reprises, toujours menés avec beaucoup de lenteur, ils ne furent terminés que vingt ans après. En 1745 seulement, M. Mareschal, directeur des fortifications de la Province, terminait les deux môles du grau désormais solidement fixé. On l'appela, on l'appelle encore le Grau du Roi. Un petit hameau de pêche s'établit rapidement à droite et à gauche de cette ouverture et porte le même nom. Le souvenir des croisades est tellement vivant sur cette plage d'Aigues-Mortes, que pour beaucoup de personnes cette désignation rappelle le roi croisé qui avait choisi cette partie du littoral comme point d'embarquement de sa flotte. On voit qu'il n'en est rien. Le grau et le bourg sont tout à fait modernes; ce n'est pas saint Louis qui a

donné son nom à cette côte, où tout rappelle l'héroïsme chevaleresque et les ardeurs de la foi, c'est Louis XV.

Les conditions nautiques du port d'Aigues-Mortes sont exactement aujourd'hui ce qu'elles étaient au siècle dernier. L'entrée du Grau du Roi présente une ouverture de 60 mètres entre les deux môles terminés par des musoirs circulaires et qui s'avancent en mer de près de 200 mètres. Le chenal maritime débouche normalement à la plage; il se dirige en droite ligne sur Aigues-Mortes en traversant les étangs du Repausset, de la Ville et de la Marette; sa longueur est de 5 kilomètres et demi, son tirant d'eau partout supérieur à 3 mètres, sa largeur au plan de flottaison de 30 mètres. Le port n'est que l'épanouissement du chenal sous les murs mêmes de la ville. Sa largeur moyenne est de 60 mètres, sa superficie de près de 2 hectares, le développement du quai dépasse 400 mètres. C'est, on le voit, à peine suffisant pour permettre l'entrée des petits caboteurs de la Méditerranée. Le long du quai, la compagnie des chemins de fer de Paris à la Méditerranée a établi depuis quelques années une gare maritime dont le trafic principal consiste dans l'expédition des sels de Peccais. Les wagons circulent ainsi au pied même des remparts du moyen âge; la fumée des locomotives commence à noircir les murs crénelés de l'enceinte auxquels le temps et le soleil avaient donné cette magnifique couleur dorée, caractéristique de toutes les ruines du midi de la France. Nulle part le contraste entre l'outillage de l'industrie moderne et les poétiques souvenirs du passé n'est plus curieux à observer. Les remparts d'Aigues-Mortes sont, en effet, une véritable réminiscence de l'Orient militaire et religieux. L'enceinte quadrangulaire est formée de moellons de gros appareil à bossages et à ciselures, criblés de signes lapidaires. Quinze tours alternativement rondes et carrées s'élèvent aux angles et le long des murs; neuf portes sont ouvertes sur les faces du quadrilatère. Point de mâchicoulis, comme on en voit dans la plupart des villes fortifiées de l'Europe occidentale; mais de distance en distance, sur le nu des courtines ou au-dessus des portes, de petits moucharabies qui rappellent le type de fortification que les croisés avaient adopté dans toutes leurs citadelles et leurs châteaux, en Syrie, à Chypre, à Rhodes, dans tout l'Orient.

Aigues-Mortes comptait au XIIIe siècle une population de plus de quinze mille âmes; l'enceinte avait même été établie de manière à pouvoir renfermer à l'aise plus de quarante mille habitans; mais elle n'a jamais été entièrement remplie. La ville n'a cessé de décroître depuis l'époque des croisades, et c'est tout au plus si les derniers recensemens accusent un chiffre de trois mille âmes.

L'artiste et l'archéologue cependant ne sauraient se plaindre de cette misère et de cet abandon, et la vieille cité de saint Louis doit

très certainement à son isolement d'avoir échappé à la fois au marteau des démolisseurs et au zèle des restaurateurs. L'enceinte et les tours sont exactement aujourd'hui dans l'état où elles sont sorties des mains du Génois Bocanegra, auquel Philippe le Hardi avait confié la direction des travaux de la fortification et du port. La campagne elle-même a gardé une physionomie orientale très prononcée. C'est la même tristesse et la même lumière que dans les plaines sablonneuses du Nil et du Sahara; c'est le même horizon grandiose, c'est aussi la même végétation.

En présence de cette ville morte, où la nature comme les monumens rappellent un autre temps et un autre monde, l'homme le plus positif se plaît à évoquer le souvenir des croisades. Ces pierres séculaires et presque intactes, couvertes de signes hiéroglyphiques, semblent garder le nom de ceux qui les ont cimentées. Ce port, qui n'est plus qu'une mare, apparaît rempli encore de galères et de nefs catalanes, pisanes, génoises et provençales; et l'on se plaît à reconstituer par la pensée la scène grandiose, unique peut-être au monde, de cet embarquement de plus de cinquante mille chrétiens armés, silencieux, émus, animés de ce sentiment plein d'une grandeur étrange qui envahit le cœur de l'homme à la veille des longs voyages, et emportés par ce vertige secret et inexplicable qui s'empare si facilement des masses croyantes et tient à la fois des terreurs de l'exil et des espérances du pèlerinage.

II.

Créée par saint Louis, fortifiée par Philippe le Hardi, Aigues-Mortes a joui pendant longtemps de toutes les faveurs royales. Le port de Cette n'existait pas encore. Celui de Narbonne était ensablé depuis plusieurs siècles et appartenait aux vicomtes de cette ville. Le port sarrasin de Maguelone avait son évêque pour suzerain. Les graus de Montpellier relevaient des rois d'Aragon. Les ports d'Agde et de Saint-Gilles appartenaient aux comtes de Toulouse; Marseille et la Provence indépendante ne devaient être réunies à la couronne qu'un siècle plus tard. Le port d'Aigues-Mortes était en réalité le seul point du littoral où le roi pût commander en maître, et ce port lui rappelait de trop glorieux souvenirs pour ne pas être l'objet d'une prédilection toute particulière. Cette prédilection se traduisit par des immunités, des privilèges et des exemptions de taxes de toute sorte, au détriment, bien entendu, de toutes les provinces voisines. On n'avait pas alors la moindre notion de ce que nous appelons la liberté commerciale. Un port au moyen âge n'était pas seulement un havre naturel ou un bassin creusé de main d'homme destiné à abriter et à recevoir des navires, et disposé pour l'embar-

quement et le débarquement des marchandises; c'était aussi un ensemble d'institutions fiscales, administratives, économiques, établies en vue de développer la prospérité commerciale d'une localité et d'assurer des revenus au pays, un véritable bureau de péage, ou plutôt un poste de rançon où l'on taxait de la manière la plus arbitraire tous les navires qui passaient dans un rayon souvent fort considérable. Tel fut Aigues-Mortes pendant près de quatre siècles. Les limites officielles du port s'étendaient alors depuis le grau de Boucanet, où la flotte de saint Louis avait pris le large et qui se trouve aujourd'hui dans le département de l'Hérault, jusqu'à la pointe de l'Espiguette, qui marque à peu près la limite du département des Bouches-du-Rhône. Il comprenait donc tout l'atterrage des côtes du département du Gard.

Tous les navires qui traversaient la mer dans ces limites, ceux mêmes que l'on pouvait apercevoir au large aussi loin que la vue pouvait s'étendre du farot qui avait été établi sur la plate-forme de la tour de Constance, étaient tributaires de la ville privilégiée. Les dépositions insérées dans l'enquête de 1298 et de 1299, au sujet des griefs du roi de Mayorque, et les lettres patentes du roi Jean, en date du 28 avril 1363, rappellent qu'un droit d'un denier pour livre était frappé sur toutes les marchandises importées ou exportées par mer, et que cette même taxe était établie pour tous les navires en transit. Tout navire, une fois entré dans le rayon du farot d'Aigues-Mortes, était tenu d'y venir acquitter les droits prescrits. Une galère armée était toujours prête à appareiller pour saisir les barques de commerce qui déchargeaient leurs marchandises sur d'autres points du littoral, notamment dans les graus situés à l'ouest d'Aigues-Mortes au moyen desquels on pouvait remonter au port de Lates, à 2 kilomètres seulement de Montpellier. Malgré les vives réclamations des habitans de cette ville, les marchands italiens furent soumis, comme les nationaux, à l'obligation d'aborder au port d'Aigues-Mortes. L'impôt fut même doublé et quadruplé après saint Louis, et une requête, adressée en 1356 par les consuls de Montpellier au roi Jean, parle de la taxe de « quatre deniers pour livre sur toutes les marchandises qui viennent et s'en vont par ledit port d'Aigues-Mortes. » Ce port était en fait le seul reconnu de tout le Languedoc. Il était défendu d'ouvrir de nouveaux graus et même de profiter de ceux qui existaient naturellement depuis la rivière de l'Aude jusqu'aux embouchures du Rhône, et le roi Jean édictait solennellement que « de Narbonne à Aigues-Mortes et du cap de Leucate au grau de Passon (c'est ainsi qu'on désignait alors la bouche du grand Rhône), nul ne serait assez osé pour faire ouvrir un grau ou pour aborder avec une nef ou toute autre espèce de navire ailleurs

qu'à son grau d'Aigues-Mortes. » Ces privilèges exorbitans furent ratifiés par tous les rois de France; et en 1557 Henri II, renchérissant encore, ordonnait que des pieux fussent plantés au grau voisin de Mauguio pour n'en laisser l'accès libre qu'aux seules barques de pêcheurs.

Mais ces mesures de protection devaient être vaines. C'est le sort de tous les ports situés dans la zone d'inondation d'un fleuve de trouver la mort dans la lagune même qui leur a donné la vie. Le Rhône comblait peu à peu la lagune d'Aigues-Mortes; et, comme le port n'était en somme qu'une partie des étangs de la Ville et de la Marette traversés par le fleuve, il ne tarda pas à s'envaser. Le mal était déjà bien avancé lorsque François I[er] fit détourner l'un des bras du Rhône pour défendre contre les inondations les salines de Peccais. Il n'y eut plus dès lors de courant dans la lagune; les eaux privées de circulation croupirent sur place; l'évaporation développa à la surface de cet immense marécage des miasmes putrides. En même temps le sous-sol vaseux s'exhaussait d'une manière continue; les profondeurs devenaient partout insuffisantes, les navires arrivaient de plus en plus difficilement sous les murs de la ville; il leur fallut bientôt s'arrêter en vue de la plage, où ils déchargeaient leur cargaison sur des allèges, — opération pénible et même dangereuse, car ils se trouvaient exposés à la fois aux coups de mer, aux déprédations des pirates et souvent même se pillaient les uns les autres. C'est en vain que Charles IX et Henri IV cherchèrent à ranimer le commerce. Le désert se faisait peu à peu autour de la ville jadis si animée. L'émigration prenait d'effrayantes proportions; les habitans, minés par la fièvre, connurent bientôt la misère et la faim. Pour comble d'infortune, le port de Cette détourna d'Aigues-Mortes toutes les faveurs royales, et il ne resta plus à la vieille cité de saint Louis que le souvenir de sa grandeur passée et le plus magnifique diadème architectural que le moyen âge ait laissé au front de ses villes fortifiées.

Aigues-Mortes expie cruellement aujourd'hui les privilèges dont elle a joui pendant quatre siècles. C'est de tous les ports de la Méditerranée celui qui est le plus délaissé; c'est surtout celui qui a la plus détestable réputation. Ce discrédit et cet abandon ne sont pas aussi mérités qu'on semble le croire.

Il est certain que, tant que le port d'Aigues-Mortes n'a été qu'un mouillage dans l'intérieur d'une lagune, tant que cette lagune elle-même a été envahie par les eaux limoneuses du Rhône, la situation nautique ne pouvait être que variable et précaire. Chaque inondation déplaçait et exhaussait le fond des étangs, et on pouvait prévoir l'époque fatale où la lagune vive serait transformée en lagune morte, dans laquelle la navigation serait désormais im-

possible. Mais le mal qui est fait aujourd'hui ne peut plus se reproduire. Tous les bras du Rhône sont rejetés à l'est. Les marais qui entourent Aigues-Mortes sont en grande partie asséchés. On n'y entretient plus de l'eau que pour l'industrie du sel; tout le reste est devenu ou deviendra bientôt une plaine d'alluvions; la culture commence à s'emparer des bas-fonds de cette mer disparue, et, bien que la plage soit couverte de dunes instables et ne présente pas le relief immuable des côtes rocheuses, on peut affirmer que cette partie du littoral est dans un état de fixité très satisfaisant.

Telle n'est pas cependant l'opinion vulgaire. « Il est bien des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois, » fait remarquer Montesquieu. De ce nombre sont la théorie du recul de la mer devant Aigues-Mortes et l'atterrissement de la plage par les apports incessans du Rhône.

Tous ceux qui ont étudié par eux-mêmes la topographie de cette partie de nos côtes savent très bien que la ligne du rivage n'a pas subi, depuis le XIIIe siècle, de variations appréciables. Il est vrai que, partout où une plage est sablonneuse et exposée à tous les coups de vent soit du large, soit de terre, le talus qui forme la barrière de la mer peut éprouver quelques oscillations sous l'action des tempêtes. A l'époque où la théorie du courant littoral de Montanari était presque universellement adoptée et où l'on admettait que ce courant devait faire le tour entier de la mer Méditerranée, suivre fidèlement toutes les anfractuosités de son littoral et passer même dans la mer de Marmara, la Mer-Noire et la mer d'Azof, on n'hésitait pas à lui attribuer aussi presque exclusivement la plupart des effets d'ensablemens qui se produisent dans les ports du golfe de Lyon; et c'est ainsi qu'on pensait que les sables du Rhône, transportés par le courant littoral, étaient la principale cause des ensablemens des ports de Cette et d'Agde, et étaient même entraînés jusque dans le golfe de Roses, en Espagne.

Rien n'est plus contraire à l'évidence des faits. Il est clair en effet que, si les sables du Rhône peuvent être entraînés dans une certaine mesure par les courans littoraux qui se forment sous l'influence des vents du sud et du sud-est, ils ne sauraient franchir les parages profonds où ils doivent se déposer dès qu'ils ne sont plus tenus en suspension par l'effet de l'agitation de la mer; et, d'autre part, l'examen des sables depuis le Rhône jusqu'en Espagne démontre de la manière la plus nette qu'il n'y a pas eu transport à une aussi grande distance. A Roses, les sables présentent un grain volumineux et assez grossier; à Agde et à Cette, ils sont beaucoup plus petits, réguliers et arrondis; aux embouchures du Rhône, c'est du limon. L'inverse devrait avoir lieu s'il y avait eu transport depuis le Rhône jusqu'au golfe de Roses.

Un seul fait d'ailleurs permettra de répondre péremptoirement à tous ceux qui, par respect pour une tradition assez mal comprise, affirment que la mer s'est retirée d'Aigues-Mortes depuis le jour où saint Louis s'y est embarqué. Le chenal maritime, on l'a vu plus haut, débouche à la mer au petit village du Grau du Roi, en traversant les dunes de l'appareil littoral. La plage aux abords est entièrement formée de sable très fin et très meuble; ce sont là les conditions les plus défavorables au maintien d'une passe navigable; et, s'il y avait menace d'ensablement et progression de la plage, on ne pourrait manquer d'observer au grau moderne quelques variations dans son assiette et une diminution de profondeur à la passe. Les relevés les plus exacts ont été faits depuis longtemps et plusieurs fois par an à cette embouchure; le fond n'a pas varié; la plage sous-marine conserve son talus régulier; et, depuis plus de trente ans, on n'a jamais reconnu la nécessité de donner le moindre coup de drague en mer en dehors de la ligne des musoirs.

Cet état d'équilibre du fond sablonneux qui constitue la plage d'Aigues-Mortes est dû à la disposition même de la côte. Le Grau du Roi se trouve en effet dans l'enfoncement d'un golfe; il est protégé à l'est par une saillie qui s'avance en mer de près de 2 kilomètres, la pointe de l'Espiguette, et se termine à l'ouest, dans le département de l'Hérault, à l'embouchure du Lez qu'on appelle le Grau de Palavas. La corde de cette grande courbe à peu près circulaire est de 20 kilomètres; sa flèche ou son enfoncement est de 7 kilomètres environ. La plage d'Aigues-Mortes se trouve précisément à l'extrémité de la flèche, dans la partie la plus profonde et la mieux abritée du golfe; elle est ainsi à l'abri des courans littoraux qui pourraient altérer la courbure de la plage, elle est en outre défendue du côté du large par la pointe même de l'Espiguette qui joue le rôle d'un véritable brise-lames et met le golfe à l'abri des coups de mer du sud et du sud-est. Dans ces conditions, le fond sous-marin est d'une stabilité presque absolue; et il est certain que, mieux que beaucoup de plages sablonneuses au-devant desquelles on a construit avec succès des ouvrages avancés en mer, cette partie du littoral se prête d'une manière très favorable à l'établissement de môles et de jetées qui permettraient de créer au Grau du Roi un avant-port de relâche et d'abri, aménagé suivant les exigences modernes de la navigation.

Les excellentes conditions nautiques du Grau du Roi en ont fait d'ailleurs un des premiers ports de pêche de la Méditerranée. Malgré l'insuffisance, on peut même dire l'absence de toute installation, la vie qui a abandonné Aigues-Mortes s'est développée sur la plage d'une manière assez rapide. Le hameau, qui se composait à peine de quelques maisons couvertes de chaume au commencement du

siècle, ne compte pas aujourd'hui moins de douze cents habitans, tous pêcheurs. Trente gros bateaux, portant cette magnifique voile triangulaire dont le type s'est conservé sans altération depuis plus de vingt siècles à la surface de toutes les mers latines, naviguent par couples dans les eaux du Grau du Roi, attelés deux à deux à un immense filet traînant qui laboure le fond du golfe; on les nomme des *bœufs*, et ils exploitent d'une manière régulière toute la partie de la mer qui s'étend depuis le cap de Cette jusqu'aux Saintes-Maries, à l'embouchure du petit Rhône. Une vingtaine de bateaux de même nature, appartenant au port de Cette, viennent se joindre à eux pendant les grosses mers du sud et du sud-est qui rendent la navigation si dangereuse le long des côtes du département de l'Hérault. Près de cinquante embarcations de plus petit modèle, appelées des *moures de porc*, sont affectées à la pêche du thon; enfin une véritable flottille de bateaux génois et espagnols ont, pendant la belle saison, choisi le Grau du Roi pour leur port d'attache et se livrent principalement à la pêche de la sardine et du maquereau. L'effectif de tous ces équipages est de près de six cents hommes. Par la facilité de son entrée et la sûreté de son mouillage, le Grau du Roi est donc à la fois le port de pêche de toute la partie de la Méditerranée comprise entre Cette et le Rhône et le refuge naturel d'un grand nombre de pêcheurs des localités environnantes ou même des pays étrangers, dont les embarcations ne peuvent entrer au Grau de Palavas, n'ont pas d'abri aux Saintes-Maries et redoutent l'entrée du port de Cette.

Mais si l'industrie de la pêche est prospère, le commerce est aujourd'hui à peu près nul. Toutefois, malgré la redoutable concurrence du port de Cette, le mouvement commercial s'est maintenu jusqu'à ces dernières années. Dans la période de 1830 à 1840, les états des douanes relevaient à Aigues-Mortes, tant à l'entrée qu'à la sortie, de cinq à six cents navires, représentant 40,000 tonnes environ. Ce n'étaient à vrai dire que de petits caboteurs, tirant à peine de 2 à 3 mètres et jaugeant de 50 à 150 tonneaux. Quelque modestes que soient ces chiffres, ils prouvent cependant que le commerce n'avait pas alors perdu l'habitude de regarder Aigues-Mortes comme un de ses marchés. On y recevait encore, il y a quarante ans, des huiles, du vin et du blé, des denrées coloniales et une assez grande quantité de vin du Roussillon; on exportait en échange des vins du Languedoc, des alcools, des fruits et du sel. L'Afrique, l'Italie et l'Espagne avaient conservé quelques relations avec l'ancien port de saint Louis; mais ces dernières lueurs devaient bientôt s'éteindre.

Vingt ans plus tard, en 1860, le nombre des navires diminuait de moitié et n'était que de deux cent soixante-dix, représentant à

peine 12,000 tonneaux. En 1870, il descendait à cent soixante, et le tonnage n'atteignait pas 6,000. Les derniers recensemens datent de 1878 et donnent des chiffres dérisoires; ils ne signalent que soixante-dix navires à l'entrée qui correspondent à un tonnage de 3,000 tonneaux à peine; encore faut-il retrancher de ce chiffre une vingtaine de navires qui sont entrés en relâche dans le canal du Grau du Roi, à la suite de quelque bourrasque du sud-est, et sont repartis quelques jours après pour reprendre leur route. Le mouvement réel du port n'a donc été que de cinquante-un navires; le chiffre des entrées n'a été que de 1,986 tonnes, dont 759 en oranges provenant des Baléares. Les navires sont repartis sur lest, à l'exception d'un seul qui a pris au retour un maigre chargement de 24 tonnes de charbon. La situation est donc lamentable.

A vrai dire, le port d'Aigues-Mortes n'existe plus. Ce n'est pas que les aménagemens actuels ne soient à la rigueur suffisans pour le mouvement du petit cabotage. La rade, on l'a vu, est une des plus sûres de la Méditerranée. Depuis Marseille jusqu'en Espagne, c'est incontestablement le meilleur refuge du golfe de Lyon; et, pendant les grosses mers du sud-est, le mouillage d'Aigues-Mortes, placé entre la région découverte des embouchures du Rhône, où les vents font rage de tous côtés, et le port de Cette, dont l'entrée est si périlleuse, se présente comme une rade hospitalière, où les navires, affalés à la côte et craignant de continuer leur route, peuvent dans des eaux relativement calmes attendre sur leurs ancres le premier moment d'embellie. L'entrée du Grau du Roi, quoique étroite, ne présente pas de sérieuses difficultés; des fonds de plus de 3 mètres permettraient aux petits caboteurs de remonter jusqu'à Aigues-Mortes en suivant un chenal large, rectiligne et parfaitement entretenu. Sous les murs de la ville, les navires peuvent accoster bord à quai et trouvent des wagons qui facilitent le débarquement immédiat des marchandises et assurent leur expédition par un chemin de fer relié aux grandes lignes du réseau national. Cet ensemble de conditions semblerait propre à développer une certaine vie commerciale dans l'ancienne ville de saint Louis. Il n'en est rien. Malgré quelques travaux modernes et l'installation d'une gare maritime, la désertion est générale, l'abandon complet. Cette et Marseille ont absorbé toute l'activité de la région. Les transports par chemin de fer ont porté le plus rude coup au commerce local et au petit cabotage; et il est probable que ce mouvement de concentration, cet épuisement de tout un littoral au profit de deux ports privilégiés n'est pas sur le point de s'arrêter. Cette centralisation excessive n'a pu se produire qu'au détriment des villes et des ports secondaires, qui sont depuis vingt ans dans une période de déclin manifeste. Tout comme Aigues-Mortes, qui est le seul

port du Gard, Port-Vendres, qui exportait les produits du Roussillon, la Nouvelle et Agde, qui écoulent ceux des vallées de l'Aude et de l'Hérault, sont dans une décadence complète. C'étaient à la fois des centres d'affaires, des lieux de séjour et de travail: ce sont à peine aujourd'hui des points de passage.

De toutes ces villes déchues, Aigues-Mortes est certainement celle dont la pauvreté et l'abandon sont le plus sensibles et contrastent de la manière la plus douloureuse avec les souvenirs glorieux de sa fortune passée. Mais, quels que soient sa misère et son délaissement à l'heure présente, c'est peut-être celle qui est appelée dans un avenir prochain à la plus soudaine résurrection.

La pensée de ressusciter Aigues-Mortes n'est pas nouvelle. Le 13 mars 1807, le conseil de la ville émettait le vœu que le port de saint Louis fût rétabli sous le nom de Port-Napoléon. Un projet fut dressé par les ingénieurs, et un décret d'utilité publique était rendu le 6 janvier 1810 pour l'exécution des travaux. La barre qui existait, alors comme aujourd'hui, à l'embouchure du Rhône, paralysait la navigation. Le passage du fleuve à la mer était fermé par les atterrissemens, et le canal d'Arles à Bouc venait d'être ouvert dans la pensée de faciliter à la batellerie fluviale l'accès du port de Marseille. La création du canal de Beaucaire pouvait, sur la rive gauche, ouvrir de même celui du port d'Aigues-Mortes. Le bassin devait être recreusé à 3 mètres de profondeur au pied de la Tour de Constance, le chenal redressé et approfondi; c'était plus qu'il n'en fallait alors pour le commerce maritime, qui ne se faisait que par navires de faible échantillon. Malheureusement les préoccupations et les dépenses de la guerre arrêtèrent l'exécution des travaux, et le port d'Aigues-Mortes rentra dans l'oubli.

Mais depuis lors le développement croissant de la production houillère du Gard est venu apporter dans la question un nouvel élément. L'exportation de ces houilles sur une très grande échelle ne peut avoir lieu que par un port situé à proximité des lieux d'extraction et spécialement aménagé à cet effet. Ce port, nous espérons le démontrer, ne peut être que celui d'Aigues-Mortes.

III.

L'industrie de la houille dans le département du Gard remonte, sans aucun doute, à une haute antiquité. Ce n'est toutefois que dans notre siècle, vers l'année 1825, que le marché s'est agrandi et que la création de nouvelles voies de communication et le développement de toutes les industries a augmenté le nombre et la nature des débouchés. Aujourd'hui, la houille du Gard, transportée à Cette et à Marseille, fait une concurrence sérieuse aux charbons

anglais; et on peut prévoir le jour où, plus heureuse que les charbons du nord en présence des charbons belges, elle pourra approvisionner une grande partie des marchés de la Méditerranée.

D'après M. Élie de Beaumont, le terrain houiller qui se trouve au pied des Cévennes, sur le versant qui regarde le Rhône, présente du nord au sud une longueur de 32 kilomètres sur une largeur qui varie de 8 à 14 kilomètres. La nature a divisé ce grand gisement en deux bassins distincts, celui du Gardon et celui de la Cèze; le premier est caractérisé par le groupe de la Grand'-Combe, le second par celui de Bessèges. Rien n'est mieux connu aujourd'hui et n'est plus exactement mesuré que la valeur et la puissance de nos richesses houillères, et les progrès de la science géologique permettent de lire aussi bien dans les profondeurs de la terre qu'à la surface du sol. Il résulte des sondages et des opérations faites depuis près de trente ans par les ingénieurs des mines, que la coupe théorique du bassin du Gard donnerait au terrain houiller une puissance de 1,000 mètres, renfermant vingt-cinq couches et ayant une épaisseur totale de 46^{m},25 de houille.

Le progrès a été remarquable dans le Gard. Les relevés des ingénieurs des mines accusent en effet les chiffres suivans :

En 1810, on extrayait. . .		19,840	tonnes.
1820	— . .	27,895	—
1830	— . .	43,977	—
1840	— . .	187,709	—
1850	— . .	283,478	—
1857	— . .	650,635	—
1860	— . .	1,005,081	—

La production en 1860 a donc été plus de vingt fois celle de 1830. Mais cette progression est loin de s'arrêter.

En 1865, elle atteignait 1,222,308 tonnes; en 1870, 1,300,876; en 1875, 1,551,220; en 1877 et 1878, elle s'est approchée de 1,800,000; au premier jour, elle atteindra 2 millions, et les appréciations des hommes les plus compétens permettent d'affirmer que, dans un avenir peu éloigné, elle se fixera normalement à près de 3 millions de tonnes.

Tout ce charbon ne se consomme pas en France. Notre pays cependant ne produit guère annuellement que 14 millions de tonnes et en brûle plus de 20 millions pour les besoins de son industrie. Il doit par conséquent demander le tiers de sa consommation à l'importation étrangère; c'est l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne qui sont assez heureuses pour le lui fournir. Par contre, la consommation est inférieure à la production dans la zone de la

Méditerranée; et les charbons du Gard, après avoir satisfait à toutes les demandes locales, constituent un excédent considérable qui peut devenir un élément de fret important pour l'exportation maritime.

Au premier abord, il semble assez peu rationnel de se dessaisir d'un produit dont on manque pour ses propres besoins et qu'on est obligé de demander dans une très forte proportion à l'étranger. Mais il n'en est pas du charbon comme des marchandises ordinaires. On conçoit en effet très bien que les mines du Maine, de la Loire et de l'Aveyron, par suite de leur position géographique, alimentent spécialement une partie du centre de la France et que leurs charbons ne puissent être destinés à l'exportation. Il en est de même des houilles du Nord, si insuffisantes pour approvisionner nos départemens septentrionaux; ces départemens sont obligés d'emprunter pour les besoins de leurs nombreuses industries toutes les houilles de provenance étrangère. Ainsi les produits du bassin de Sarrebruck alimentent notre ancienne Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté; les houilles belges pénètrent dans huit ou dix de nos départemens du nord, où la consommation du combustible minéral est si active et qui sont encore dans la nécessité d'avoir recours aux charbons anglais; ces derniers enfin envahissent la Normandie et tout l'ouest de la France, qui est pour eux un immense débouché.

La concurrence avec les produits de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Angleterre est donc impossible dans la majeure partie de la France; et on doit se résigner, pour très longtemps encore, sinon pour toujours, à voir les charbons étrangers tenir la plus grande place sur les marchés de l'est, de l'ouest et du nord.

Mais il n'en est pas de même dans la vallée du Rhône et dans la région maritime. Le littoral, qui était autrefois un marché exclusivement anglais, a pris depuis peu d'années une physionomie toute différente. Pendant longtemps nos produits étaient restreints à une consommation purement locale, et des entrepôts de charbons anglais venaient s'établir presque sur les lieux de production de nos houilles, comme pour mieux faire ressortir l'inutilité de nos efforts et l'impossibilité de notre concurrence. La situation a changé. Nos houilles luttent victorieusement aujourd'hui sur la place de Marseille avec les produits de la Grande-Bretagne. Nous avons marché très rapidement dans cette voie d'indépendance industrielle; le moment est proche où nos exportations ne s'arrêteront pas à quelques villes de l'Italie et de l'Espagne; et, grâce au percement de l'isthme de Suez, nous devons un jour faire concurrence aux produits de l'Angleterre, non-seulement sur tous les points du littoral de la Méditerranée et de la Mer-Noire, mais jusque dans l'extrême Orient.

La houille est en effet une de ces matières dont le prix brut est

tellement minime et que l'on consomme en si grande quantité, que la question de transport domine pour elle toutes les autres. On l'a dit souvent et on ne saurait trop le répéter : le transport fait le prix de la houille. Le marché du combustible est donc circonscrit par les besoins de la consommation d'une certaine zone au-delà de laquelle les frais de transport augmentent le prix de vente dans des proportions telles qu'on est obligé, ou de laisser enfoui dans le sol l'excédent des richesses inexploitées, ou d'utiliser cet excédent en l'exportant par le port le plus voisin. « Si la France, peut-on lire dans l'enquête qui a été faite sur la question des houilles il y a près de dix ans, ne possédait qu'un seul et vaste bassin houiller, situé à quelques kilomètres de la Méditerranée et produisant les 20 millions de tonnes nécessaires à la consommation du pays tout entier, alors même que le prix de revient sur le carreau des mines serait très faible et que les tarifs des transports sur l'intérieur seraient réduits à leur extrême minimum, ce bassin ne pourrait fournir aux besoins de nos départemens de l'ouest, du nord et de l'est et faire concurrence aux houilles anglaises, belges et allemandes. Son rôle serait tout différent, et, après avoir alimenté la consommation d'un certain rayon normal kilométrique, il devrait exporter le surplus par un des ports les plus rapprochés des houillères. Ce port deviendrait alors le Newcastle de la France. » Or on sait que le bassin de Newcastle ne produit pas moins de 22 millions de tonnes de houille et qu'elles sont presque toutes destinées à l'exportation.

Cette question des houilles a été plusieurs fois l'objet des études les plus sérieuses, et en 1866 une importante mission fut confiée à M. le comte de Ruolz, inspecteur général des chemins de fer, afin de coordonner tous les faits relatifs à la production, au mouvement commercial et à l'exportation des charbons en France et surtout en Angleterre. C'est en effet dans la Grande-Bretagne qu'il faut aller pour trouver réunies les plus magnifiques conditions de développement et d'expansion du combustible minéral.

Tandis qu'en France les bassins houillers les mieux placés pour l'exportation se trouvent en général à une distance de 100 à 200 kilomètres de la mer, les principaux bassins exportateurs anglais, ceux de la Tyne, du nord et du sud du pays de Galles, de la Clyde, de l'Ayrshire, du Fifeshire et du Lothian, confinent à la mer, et leurs produits peuvent être conduits directement aux navires en cheminant au sein même des exploitations charbonnières. Les moins favorisés, ceux de Lancashire, ne sont qu'à 36 kilomètres du port; et pour racheter cette infériorité relative, qui serait considérée chez nous comme une condition excellente et bien supérieure à tout ce que nous possédons, on y voit des exploitations

tellement perfectionnées comme voies de communication, qu'un canal souterrain pénètre dans les mines jusqu'au débouché des galeries, de sorte que le charbon, au sortir des tailles, est chargé sur les bateaux qui le transportent vers la mer d'Irlande par le canal de Manchester à Liverpool.

L'excès considérable de la production sur la consommation a naturellement pour conséquence de procurer aux navires anglais un fret de sortie assuré, et c'est non moins à ce fret de sortie qu'à sa situation insulaire et au grand développement de ses côtes que l'Angleterre doit la supériorité de sa marine marchande. L'exploitation houillère, en effet, augmente sans cesse le nombre de ses navires de commerce, de ses matelots, des ouvriers de ses chantiers, et accroît par suite les ressources de la marine de l'état. L'Angleterre regarde à bon droit la flotte charbonnière de Newcastle comme le point de départ de sa puissance maritime. C'est la principale école de ses marins, et le commerce de la houille a pu être appelé avec raison « le père et le protecteur de la marine britannique. »

Ainsi donc, au point de vue commercial, l'exportation houillère, si elle pouvait être organisée chez nous sur une vaste échelle, procurerait à notre marine marchande, comme elle le fait en Angleterre, un fret de sortie à peu près constant. Or, on sait que l'un des principaux obstacles qu'elle rencontre pour soutenir la concurrence anglaise est précisément la rareté du fret de sortie ; à part ses fers, ses céréales et ses vins, dont la production traverse maintenant une crise dont on ne prévoit pas encore la fin, la France n'expédie guère que des produits manufacturés, marchandises légères pour la plupart.

De toutes les matières lourdes, la houille est celle qui rend les plus grands services à la navigation britannique ; c'est le transport de ce combustible qui permet aux navires anglais de faire des trajets considérables pour aller chercher du fret de retour. C'est ainsi que ces navires, chargés de charbons, arrivent sur divers points de la Méditerranée et y prennent des marchandises qu'ils amènent dans nos ports, même à Marseille, à des prix auxquels les nôtres ne peuvent descendre, forcés qu'ils sont de compenser par l'élévation du fret de retour l'absence du fret d'aller.

Tout navire anglais, en quête de chargement, est certain d'en trouver à Newcastle, à Sunderland, à Cardiff et dans vingt autres ports du Royaume-Uni. Il peut y prendre pour l'Inde du fret à 40 ou 50 francs la tonne, et se contenter au retour d'un fret de 60 ou 70 francs, tandis que le navire français, parti sur lest pour la même destination n'y peut charger en retour pour couvrir ses dépenses, à moins de 100 ou 110 francs.

Aidés par l'exportation des houilles françaises, nos navires pour-

raient porter du charbon à Alexandrie, à Beyrouth, à Constantinople, à Odessa, à Trébizonde, etc., et prendre, en retour, les cotons d'Égypte, les sésames et les laines de Syrie, les huiles de Turquie et les blés de Crimée, à un fret qui serait insuffisant pour la marine anglaise. Notre industrie trouverait ainsi dans ce genre d'exportation des avantages certains; car la houille procurerait à nos navires des sorties régulières et favoriserait l'envoi de nos produits manufacturés sur les marchés de la Méditerranée et de la Mer-Noire. Le navire, lesté de charbon, pourrait transporter les soieries de Lyon, les cotonnades de Mulhouse et de Rouen, et nos mille articles de fabrication et de fantaisie qui font encore la loi et ont toute la vogue de la mode dans les pays civilisés des deux mondes, sur une multitude de points où ces marchandises ont dû bien souvent céder la place aux marchandises anglaises. « Qu'on nous donne la houille à bon marché, disait un de nos armateurs, alors nous pourrons prendre de la marchandise légère comme chargement complémentaire, et nos produits manufacturés, dont le prix de revient n'est que de quelques centièmes plus cher que celui des produits britanniques similaires, rachèteront ce désavantage par l'infériorité du prix de transport (1). »

Le désavantage essentiel de notre marine marchande tient en effet à la nature même des productions et des besoins de notre pays et peut se traduire par cette formule : supériorité du tonnage importé sur le tonnage exporté. Sur cent bâtimens d'égale capacité qui abordent en France avec des chargemens complets, près de soixante en repartent à vide. Cette balance du tonnage est tout autre que celle du commerce; l'une se déduit du poids, l'autre de la valeur des objets échangés; et la navigation d'un pays peut languir dans des conditions où ses manufactures sont en pleine activité. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, les cent millions de soieries que nous avons exportés par mer dans certaines années prospères, tout en employant un très grand nombre d'ouvriers, ne fournissent à la marine qu'un aliment insignifiant; le transport d'une bien moindre valeur en fer, en bois, en houille, pourrait occuper cent fois plus de matelots. Nous recevons, par mer surtout, des marchandises encombrantes et des matières premières; nous renvoyons, par la même voie, des produits manufacturés d'une valeur très supérieure sous un moindre volume; et l'insuffisance des chargemens est habituelle dans nos ports de commerce. En d'autres termes, nos navires sortent en général sur lest, c'est-à-dire dans les plus mauvaises conditions commerciales.

L'exportation de la houille permettra de faire cesser cette cause

(1) *Question des houilles.* Mission de M. de Ruolz en France et en Angleterre, Paris, 1872; Imp. nat.

d'infériorité au moins dans le bassin de la Méditerranée. A ce premier avantage d'assurer un fret de sortie à nos navires, le charbon en joint un autre, celui de pouvoir procurer le plus souvent un fret de retour aux navires importateurs étrangers. Lorsque ces navires arrivent en effet à Marseille et à Cette chargés de marchandises lourdes ou encombrantes telles que du soufre, des douelles, des minerais, des grains qu'ils nous amènent de l'Adriatique, de la Méditerranée, de la Mer-Noire ou des États-Unis, ils sont obligés la plupart du temps de repartir sur lest. Si, au contraire, notre charbon se présentait à eux sur les quais de nos ports, il leur assurerait un fret de retour régulier; et les expéditeurs de ces navires pourraient développer en toute sûreté leurs opérations sur la France, et auraient tout intérêt à prendre en retour, même à prix réduit, un chargement de houilles françaises.

Les transformations de l'industrie moderne dans ces dernières années permettraient d'ailleurs d'assurer un fret de retour tout spécial aux navires exportateurs de charbon. Ce fret est le minerai de fer. Le développement de nos industries métallurgiques est en effet lié à celui de nos houillères. Les établissemens de forges et de fonderies viennent tout naturellement se grouper à proximité des lieux de production du combustible minéral dont ils absorbent une si grande quantité. Mais le minerai convenable se trouve rarement à pied d'œuvre. La fabrication de l'acier fondu, qui tend de plus en plus à se substituer au fer pour le grand outillage de nos railways et les formidables engins de notre flotte, exige d'ailleurs aujourd'hui des minerais spéciaux d'une richesse bien supérieure à celle dont on s'était contenté jusqu'à présent.

Le département du Gard, en particulier, qui possède quinze hauts fourneaux, ne peut être alimenté par la production des minerais indigènes. Ces minerais sont assez pauvres, ne contiennent qu'une proportion de métal de 20 à 30 pour 100 et ne peuvent être utilisés que si on les mélange avec des minerais supérieurs; car les lits de fusion des hauts fourneaux doivent présenter une teneur en fer de 35 à 45 pour 100 en moyenne. Il est donc nécessaire d'avoir recours à des minerais étrangers beaucoup plus riches; et on va les chercher assez loin dans les Pyrénées, en Espagne, à l'île d'Elbe et surtout en Afrique, où les magnifiques gisemens de Mokta-el-Hadid, près de Bône, présentent près de 17 millions de tonnes d'affleurement, contenant 67 pour 100 environ de fer, admirablement disposés pour l'embarquement, à l'embouchure de la Seybouse, et pouvant alimenter largement tous les hauts fourneaux du littoral, de la vallée du Rhône et du centre de la France.

La question de transport, si importante pour le charbon, ne l'est pas moins pour le minerai; et il est évident qu'un échange peut et

doit tout naturellement s'établir entre les navires exportateurs de houille, qui deviendront à leur retour des navires importateurs de minerais de fer.

Seul de tous les bassins houillers de France, celui du Gard est dans des conditions comparables à ceux de l'Angleterre. Non-seulement il est près du littoral, mais la production y dépasse de beaucoup la consommation. Il est d'ailleurs de la dernière évidence que ses produits ne peuvent remonter le cours supérieur de la vallée du Rhône, qui appartient aux charbons de la Loire, encore moins venir faire concurrence au cœur et dans le nord de la France aux charbons allemands et anglais. Il faut donc de deux choses l'une, ou qu'il laisse enfouie en pure perte dans le sol une partie de ses richesses minérales, ou qu'il utilise le superflu de sa production en l'exportant par un port aussi voisin que possible du carreau des mines et qui jouera sur notre littoral le même rôle que les ports de Newcastle, de Cardiff, de Sunderland sur les côtes d'Angleterre.

Ce port ne peut être qu'Aigues Mortes. Il présente en effet sur Cette et Marseille un premier avantage, — le plus grand peut-être lorsqu'il s'agit du transport de la houille, — celui de la proximité. Il en résulte tout d'abord une économie d'autant plus appréciable que le bénéfice de la vente sur une tonne de charbon est très peu élevé. Mais une des raisons qui semblent devoir recommander Aigues-Mortes d'une manière toute spéciale, c'est la possibilité d'y établir dans d'excellentes conditions toutes les installations nécessaires pour une très large exportation de matières lourdes et encombrantes. Ni Marseille, ni Cette, déjà riches, très peuplées, absorbées par des opérations de transit toujours croissantes, et dont les quais sont déjà trop étroits pour la manutention de denrées de toute sorte, ne sauraient être de grands ports exclusivement charbonniers. L'espace manque, et il faut pouvoir tailler en plein drap pour installer des voies de garage et des appareils de chargement et de déchargement comme on en voit à Swansea, à Cardiff, à Newcastle, à Sunderland, où les wagons conduisent le charbon, quelques heures après son extraction, sur les écoutilles mêmes du navire exportateur, de telle sorte que le plus grand steamer à hélice reçoit un chargement de près de 1,200 tonnes en moins de quatre heures. On le voit donc : Aigues-Mortes, mieux que tout autre port de la Méditerranée, peut devenir le point de départ de nos charbons indigènes. La prévention séculaire de l'ensablement doit être aujourd'hui complètement dissipée, grâce à des études récentes et à des sondages réguliers exécutés depuis près de trente ans. Le golfe présente une rade foraine parfaitement abritée. La plage est fixe ; les fonds sont constans. Il serait donc possible d'établir dans cet immense enfoncement de la mer un avant-port qui

communiquerait avec le chenal maritime, de recreuser ensuite ce chenal et de disposer sur ses rives plusieurs lignes de voies ferrées le long desquelles les bateaux charbonniers pourraient venir régulièrement opérer leur chargement.

Le canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire ouvre d'ailleurs l'accès du Rhône; quelques modifications de peu d'importance, un élargissement et un approfondissement sur place, l'allongement des écluses, peuvent le transformer facilement en canal maritime et permettraient à la batellerie fluviale de venir, sans rompre charge, jusque sous les murs d'Aigues-Mortes. Là s'opérerait le transbordement sur les navires de mer. Aigues-Mortes redeviendrait ainsi ce qu'il était au XIIIe siècle, un port en communication directe avec le grand fleuve, pouvant écouler tous les produits de sa vallée. Les houilles de la Loire, de leur côté, dont l'extraction dépasse de beaucoup les progrès de la consommation et n'est limitée que par l'insuffisance des débouchés, pourraient s'ajouter à celles du Gard et concourir avec elles à former ce précieux fret de sortie qui manque presque toujours à notre marine marchande.

Rien ne s'oppose à la réalisation d'un pareil programme. La question se résume en deux termes bien nets qu'il suffit de rapprocher pour que la solution s'impose d'elle-même. D'une part, un bassin houiller dont les produits dépassent de plusieurs centaines de mille tonnes toutes les demandes dans son rayon normal de consommation; de l'autre, un port aujourd'hui désert, voisin des centres de production, en communication avec l'un des plus grands fleuves de la France, établi dans le fond d'un golfe tranquille, sur une plage à l'abri des ensablemens et dans des conditions exceptionnelles pour permettre l'établissement sur des terrains horizontaux et indéfinis d'un grand outillage d'exportation. Les Anglais, nos maîtres dans les affaires industrielles, n'ont jamais hésité à rapprocher ces deux termes, et ce rapprochement est un des principaux élémens de leur puissance maritime et commerciale.

La question d'ailleurs, qui n'a été jusqu'ici que timidement étudiée, vaut la peine d'être traitée à fond. La transformation et le perfectionnement de notre matériel de transport sont une œuvre nationale. Le gouvernement en a pris depuis peu l'initiative d'une manière vigoureuse et conduit cette entreprise avec une intelligence et une autorité universellement reconnues. L'ouverture d'un port charbonnier à Aigues-Mortes serait certainement une de ses plus belles créations. Elle intéresse trop notre marine dans la Méditerranée et nos grandes industries dans le midi de la France pour ne pas appeler sa sollicitude et éveiller toutes ses sympathies.

CHARLES LENTHÉRIC.

REVUE LITTÉRAIRE

LES SALONS DE DIDEROT.

Vous n'avez rien de mieux à faire, il pleut, et, par hasard, vous vous sentez en disposition de payer un peu de plaisir d'un peu d'ennui. Je sais la pièce que vous pourriez aller voir et je sais aussi le roman que vous pourriez lire, mais pour aujourd'hui vous aimez mieux remonter dans l'histoire, et vous avisez sur les rayons de la bibliothèque une édition de Diderot. Justement, depuis quelques années, « le philosophe » est à la mode. On le croyait oublié, que dis-je? on le croyait enterré sous le lourd amas des in-folio de son *Encyclopédie*,

> Mais voilà qu'il renaît de sa chute profonde,

et qu'à la faveur d'une édition nouvelle (1) son nom, comme jadis, court dans les bouches et sous les plumes des hommes. C'est le temps de le lire : peut-être bien, — tant la vogue est passagère, — n'en retrouveriez vous pas de sitôt l'occasion.

Vous feuilletez donc ces vingt volumes. De loin en loin vous notez une réflexion qui trahit le philosophe : de deux prémisses fausses on voit encore assez souvent, comme par une dérision de la logique, sortir une conclusion vraie; c'est ainsi qu'à force d'entre-choquer des sophismes, Diderot, quelquefois, en fait jaillir une vive lumière. Une étincelle brille, file, et soudainement s'évanouit. Vous ne laissez pas d'ailleurs de lire quelques pages, de ci, de là; c'est la bonne manière de lire Diderot,

(1) En rappelant cette édition, toute récente encore, nous nous faisons un agréable devoir de rappeler en même temps au souvenir du lecteur les belles études de M. Caro dans la *Revue* du 15 octobre, du 1er novembre, et du 1er décembre 1879.

c'est la seule. Il convient lui-même « qu'il faut lui pardonner une page commune en faveur d'une bonne ligne, » et il a raison, mais il se pourrait qu'il eût tort de croire qu'en cela « il ressemble aux anciens. » Vous vous arrêtez plus longtemps sur *le Rêve de d'Alembert* et sur *le Neveu de Rameau*: voilà qui se lit en effet d'un bout à l'autre, et d'une seule haleine, comme le roman d'un métaphysicien qui divague, ou comme le paradoxe d'un cynique qui se joue de la naïveté des bonnes âmes. Enfin vous arrivez à ces fameux *Salons*, — et j'y arrive avec vous.

C'est ici que l'enthousiasme des éditeurs, commentateurs, biographes, et autres, se déchaîne irrésistiblement. Ils convenaient, — d'assez mauvaise grâce, à la vérité, pour la plupart, — mais cependant ils convenaient qu'on ne peut pas prudemment confier la réforme du théâtre à l'auteur des *Entretiens sur le Fils naturel*, — ou la réforme des mœurs à l'auteur des *Bijoux indiscrets*, — ou la réforme des lois à l'auteur du *Supplément au Voyage de Bougainville*; — c'est ici qu'ils prennent leur revanche et que, donnant la bride à leur admiration contenue jusque-là péniblement, ils triomphent. Le voilà, le vrai Diderot, le créateur en France de la critique d'art! le voilà, l'initiateur du public français à la connaissance du beau! *Ecco il vero Pulcinella.*

Qu'y a-t-il de légitime dans ce grand enthousiasme? et ces *Salons* sont-ils vraiment ce que l'on est convenu qu'ils sont?

A tout le moins reconnaîtra-t-on d'abord que les impressions de Diderot ne sont pas celles de tout le monde. Peut-être savez-vous sa façon d'admirer la nature: « Ma Sophie! quel endroit que ce Vignory! que la chère sœur ne me parle jamais de ses sophas, de ses oreillers mollets, de ses tapisseries, de ses glaces, de son froid attirail de volupté!.. Imaginez-vous une centaine de cabanes entourées d'eau, de vieilles forêts immenses, des coteaux... Non! pour l'honneur des garçons de ce village je ne veux pas me persuader qu'une fille puisse mettre le pied hors de sa maison sans être détournée,.. Ma Sophie! ne verrez-vous jamais Vignory (1)? » C'est aussi sa façon d'admirer les œuvres de l'art: « La différence qu'il y a entre la *Madeleine* du Corrège et celle de Vanloo, c'est qu'on s'approche tout doucement de la *Madeleine* du Corrège, qu'on se baisse sans faire le moindre bruit, et qu'on prend le bas de son habit de pénitente seulement pour voir si les formes sont aussi belles là-dessous qu'elles se dessinent au dehors. » Je ne choisis pas le passage au hasard de la lecture; il est encore du petit nombre de ceux que l'on puisse convenablement citer. C'est que dans les entrailles de ce philosophe, il s'agite un éternel démon de luxure. Je le crois très volontiers quand il nous dit qu'il avait la tête « tout à fait du caractère d'un ancien orateur, » mais j'ajoute qu'il avait aussi quelque chose en lui de Caliban. Joignez à ces jugemens d'un goût si pur toutes ces anec-

(1) Texte expurgé.

dotes si crues, dont il n'est pas jusqu'à trois que l'on ose répéter en bon lieu, telle historiette du jeune président de Brosses, ou telle joyeuseté de la vieille Mme de Sabran. Diderot, comme il le déclare lui-même « ne balance jamais à préférer l'expression la plus cynique, qui est toujours la plus simple. » De là ces comparaisons ordurières et ces façons ignobles d'écrire qui lui viennent si naturellement sous la plume. Et vraiment il excipe ici d'un bien singulier bénéfice. Comme on ne peut pas le citer, il en résulte qu'on ne peut caractériser ce qu'il y a de grossier en lui que par des expressions générales, et comme d'ailleurs il les faut très fortes, on a presque toujours l'air, non pas tant de le juger sur pièces et sur preuves que de l'injurier sans cause. Rappellerai-je maintenant ces digressions infinies, tantôt une dissertation sur l'agriculture et tantôt une biographie de l'abbé du Gua de Malves? et des bouquets à Sophie, cette Sophie qui ne connaissait pas son bonheur de « serrer entre ses bras un homme de bien; » et des récriminations à l'adresse de Mme Diderot, cette pauvre Nanette qu'il n'avait épousée que « pour coucher avec, » toutes choses, comme on imagine, des plus intéressantes pour les abonnés de la *Correspondance* de Grimm, pour la reine de Suède ou pour le roi de Prusse; et des exclamations, et des invectives, et des apostrophes, et des prosopopées, toutes les figures de la pire des rhétoriques au service, pour le plus souvent, de la pire des doctrines, enfin par-dessous tout cela, par-dessous toutes ses grandes affectations de naturel et de bonhomie, le plus insolent étalage de sa propre personne, une expansion, une dilatation, un épanouissement de soi dont Jean-Jacques lui-même est bien loin: — tels sont, à la première lecture, ces *Salons* tant vantés; et telle est, à la prendre en gros, l'œuvre immortelle du Platon des encyclopédistes.

Est-il vrai toutefois qu'il y ait, comme on l'enseigne, de l'or dans ce fumier? dans ce fatras, des pages qui méritent de vivre? des principes dignes d'être médités, dans ce capharnaüm de toutes les thèses, de toutes les antithèses, et de toutes les synthèses?

Pour des pages qui méritent de vivre, oui, certainement oui. J'en sais de bonnes, j'en sais de belles, et quelque étrange que soit le mot quand on l'écrit d'un tel auteur, j'en sais plusieurs d'*exquises*. Si loin qu'il soit de la perfection, sans doute, et presque toujours hors d'une juste mesure, Diderot n'en est pas moins, par instans, l'un de nos grands écrivains. Et dans ses *Salons*, comme ailleurs, — peut-être même plus nombreuses et plus voisines de la perfection que nulle part ailleurs, — il a laissé des pages qui dureront, je le crois parce que je le souhaite, autant que la langue française.

Mais pour des principes dignes d'être médités, retenus et suivis, il faut distinguer, et c'est selon qu'on l'entend. — Qu'il y ait dans les *Salons*, même sur les choses de l'art, nombre d'idées justes et

vraies, c'est ce qu'on ne saurait nier. Et puis comment voudriez-vous qu'il en fût autrement? Jamais homme fût-il moins embarrassé de se contredire? Le oui et le non, le pour et le contre, le blanc et le noir, n'a-t-il pas tout soutenu? Connaissez-vous quelque théorie dont son éloquence déclamatoire ne se soit pas un jour ou l'autre emparée comme d'un thème pour ses variations? Et serait-il possible qu'ayant brassé tant d'idées, discuté tant de questions, et risqué tant de solutions, il n'eût jamais rencontré juste, et que le vrai l'eût fui d'une fuite éternelle? Il l'a donc quelquefois attrapé. Aussi bien, comme tous les improvisateurs, il excelle, au terme d'un long développement, après avoir tâtonné, pour ainsi dire, et laborieusement fouillé dans la confusion de ses propres pensées, à trouver tout d'un coup l'expression qui résume et qui grave, le trait qui s'enfonce dans l'esprit et y demeure attaché. « Il y a, dit-il, quelque part, un moyen sûr de faire prendre à celui qui nous écoute un puceron pour un éléphant : il ne s'agit que de pousser à l'excès l'anatomie circonstanciée de l'atome vivant. » Sous une forme un peu lourde, mais aisément intelligible à tout le monde, voilà l'axiome contre lequel ne prévaudront jamais les efforts ni les tours de force d'aucun *réalisme*. Romancier, peintre ou poète, le réaliste est un homme qui croit qu'une addition de détails vrais suffit à former un ensemble, et qui peint ou qui décrit le « puceron » comme il ferait « l'éléphant. » Diderot dit encore : « Il faut que l'artiste ait dans l'imagination quelque chose d'ultérieur à la nature. » Voilà, formulée d'un mot, la loi contre la fatalité de laquelle viendront éternellemeut se briser les tentatives et les assauts de toute espèce de *naturalisme*. Un naturaliste est un homme dont l'œil ou l'esprit ne se rendent pas compte que pas un être de la nature n'est un exemplaire tellement achevé de son type que l'imagination n'en puisse concevoir au-delà quelque exemplaire plus achevé.

Vous pouvez déjà faire une observation : c'est que ces deux aphorismes ne sont pas moins vrais de la littérature que de la peinture. C'est ce qu'on appelle ordinairement le mérite, et c'est ce que j'appelle au contraire le défaut des *Salons*. Ne doutez pas que ce soit par là qu'ils plaisent, mais réfléchissez aussi que c'est par là qu'ils ont jeté la critique d'art dans une voie dangereuse. Et voici pourquoi.

Les principes de Diderot sont vrais, quand ils sont vrais, en tant que toutes les formes de l'art sont soumises aux mêmes lois de nature ou, si vous l'aimez mieux, aux mêmes conventions nécessaires. Il existe une logique *formelle*, c'est-à-dire des lois générales du raisonnement, qui restent ce qu'elles sont, à quelque catégorie d'objets que le raisonnement s'applique et dans quelque ordre de sciences que l'activité de la pensée s'exerce. Tout de même, il existe une esthétique *formelle*, c'est-à-dire des lois générales de beauté qui ne varient pas de l'art de peindre à l'art d'écrire et qui gouvernent aussi souverainement la poésie d'Eschyle

que la peinture de Michel-Ange. Il sera vrai, par exemple, en peinture comme en poésie, que tous les détails d'une œuvre devront être ordonnés par rapport à un centre de perspective unique. La faute est égale, et diminue pareillement d'un degré la valeur de l'œuvre, quand Corneille, écrivant *Horace*, implique trois actions l'une dans l'autre, et quand Raphaël, peignant *l'École d'Athènes*, nous place à un point de vue pour l'architecture et à un autre point de vue pour les personnages. Leur en faire un mérite, — et on l'a fait, — c'est d'une superstition puérile, à peu près comme si l'on louait l'Apollon du Belvédère d'avoir, ce dit-on, je ne sais qu lle épaule plus étroite que l'autre, et les jambes inégales. Ces lois générales et suprêmes, Diderot les connaît ou, pour mieux dire, il les soupçonne, car, après tout, le plus grand effort de l'esprit humain ne va guère qu'à les entrevoir. Il a même donné, de quelques-unes d'entre elles, quelques-unes des expressions les plus heureuses qu'on en puisse donner.

Mais en dehors de ces lois générales — au-dessus, au-dessous, à côté d'elles? je n'en sais rien ni n'ai besoin d'en rien savoir, — il y a des lois particulières, qui ne dépendent plus ou qui dépendent bien moins de la constitution de l'esprit humain que de la nature des moyens d'expression propres et exclusifs à chacune des grandes formes de l'art; lois spéciales, lois techniques, lois enfin qui ne sont plus données *a priori*, mais qui se créent elles-mêmes et d'elles-mêmes *a posteriori*, c'est-à-dire à mesure du progrès de l'art. La beauté d'un poème ou d'un tableau dépend assurément de ce que ce poème ou ce tableau font d'impression sur l'esprit, et du choc, pour ainsi dire, qu'en reçoit la sensibilité, mais elle dépend aussi de la *matière* avec laquelle et sur laquelle travaillent le peintre et le poète, et de la *manière* dont ils l'ont traitée. La *manière* de Raphaël ou de Racine, c'est la *touche* de l'un, c'est le *style* de l'autre, dans l'un et l'autre cas, c'est l'espèce de maîtrise que le génie de Racine exerce sur la *matière* de l'art d'écrire comme le génie de Raphaël sur la *matière* de l'art de peindre. C'est pourquoi vous noterez que toutes les grandes révolutions littéraires sont des révolutions de la langue. Chez nous, en France, à bien regarder l'histoire de notre littérature, c'est la langue, d'abord et en définitive, que tous les novateurs ont *révolutionnée* dans son fonds; Ronsard, Malherbe, Boileau, Jean-Jacques, Chateaubriand, Victor Hugo. Tout de même, les grandes révolutions de l'histoire de l'art sont des révolutions dans le matériel même de l'art. Considérez seulement la distance franchie dans le passage de la mosaïque à la fresque, et de la fresque à la peinture à l'huile. Voulez-vous des exemples plus particuliers? Il en est de toute sorte. Si vous cherchez une différence fondamentale entre la peinture italienne et la peinture allemande, vous la trouverez dans ce fait que les grands italiens sont sortis de l'école de la mosaïque et de la fresque, tandis qu'Albert Dürer sortait d'une école de gravure. Un peintre vous prouverait sans

peine que de l'une à l'autre de ses trois manières, c'est sa *technique*, proprement et peut-être uniquement, que Raphaël a modifiée.

Et remarquez bien que, s'il n'en était pas ainsi, — si la beauté d'une œuvre d'art ne dépendait pas essentiellement de la technique, — si la différence de la technique ne creusait pas un abîme entre les différentes formes de l'art, — si tout ce qui se peint pouvait s'écrire, si tout ce qui s'écrit pouvait se sculpter, si tout ce que l'on sculpte pouvait se mettre en musique — il n'y aurait plus alors ni musique, ni sculpture, ni peinture, ni poésie, mais il ne subsisterait qu'une forme unique de l'art, indivise, confuse, et, si l'on me permet cette apparente contradiction dans les termes, véritablement amorphe.

Ces lois particulières, dont la connaissance et les applications, en leur lieu, font le prix de toute critique digne de ce nom, parce que seules, en effet, elles ramènent la critique du ciel, pour ainsi dire, sur la terre, et des hauteurs où s'élaborent les généralités de l'esthétique abstraite sur ce terrain plus solide où les œuvres d'art sont examinées, étudiées, jugées en elles-mêmes; sur leurs qualités intrinsèques et non plus dans leurs rapports avec cette beauté prétendue faussement idéale, « qui serait comme l'eau pure et qui n'aurait point de saveur particulière; » caractérisées par les mots qui leur conviennent et non plus par ces expressions indéterminées, vagues et flottantes qui servent à louer à peu près indifféremment, du même accent d'admiration banale, une toile de Raphaël, une tragédie de Racine, un opéra de Mozart; — Diderot les connaît-il? On peut répondre hardiment que non. Il sent bien que son éducation critique est incomplète et que, de n'avoir pas manié l'ébauchoir comme de n'avoir pas eu, selon son expression, « le pouce passé quelque temps dans la palette, » il lui manque quelque chose. Il en laisse échapper plus d'une fois l'aveu, chemin faisant. Il vient, sur je ne sais plus quel tableau de prononcer un jugement sévère, et il ajoute : « Avec cela, je ne serais pas étonné qu'un peintre me dît : Le bel éloge que je ferais de ce tableau, de toutes les beautés qui y sont et que vous n'y voyez pas! » Il dit ailleurs, en parlant de Chardin, et c'est un pas encore vers la vérité vraie : « Si le sublime du technique n'y était pas, son idéal serait misérable! » Le sublime du technique! C'était placer Chardin bien haut, peut-être! Diderot ne connaissait ni les italiens ni les hollandais. Par malheur, ce ne sont là que des éclairs. En aucun sujet que ce soit, Diderot n'est homme à faire feu qui dure. Et s'il sent qu'il lui manque quelque chose, il ne le sent décidément que d'une manière théorique, en vertu de ce commun proverbe, que pour être forgeron il ne saurait nuire d'avoir un peu forgé. Il n'a pas sur ce quelque chose de notion précise et certaine. Il s'aviserait de le vouloir acquérir qu'il ne saurait même pas dans quelle direction il faudrait le chercher. Je n'en demanderai d'autre preuve que ce qu'il écrit un jour à propos d'une toile de La Grenée, qu'il malmène assez

vivement : « Rien à dire ni pour le dessin, ni pour la couleur, ni pour le faire. » N'êtes-vous pas bien tenté d'apprendre ce qui manque donc à La Grenée ? Vous allez le savoir : « Mon ami, tu peins, tu dessines à merveille, tu sais étudier la nature, — vous voyez qu'il enchérit et qu'en fait de technique il ne disputera rien à La Grenée, — mais,.. mais tu ignores le cœur humain. » Nous y voici ! La netteté, la précision que Diderot ne peut pas mettre dans ses jugemens comme critique d'art, et qu'il y veut mettre pourtant, pour ne pas destituer sa critique de toute autorité, c'est comme littérateur et comme dramaturge qu'il va se faire tout un système de les y mettre. Que La Grenée, qui fait métier de peindre, sache peindre ou ne sache pas peindre, c'est bien de cela qu'il s'agit ! « Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant, » tel doit être le projet de tout honnête homme qui prend « la plume ou le pinceau. » Vous qui vous demandiez pourquoi ce philosophe avait écrit *Jacques le Fataliste*, vous le saurez désormais : c'était pour rendre « la vertu aimable. »

Importer des intentions de prédicateur dans la littérature, — et de prédicateur de quel évangile ! — importer pareillement des intentions de littérature dans la peinture, nous connaissons désormais l'idéal de Diderot. Il parle donc de peinture en pur littérateur qu'il est. Il n'a pas seulement juxtaposé le domaine des deux arts, il les a superposés et il a trouvé que la coïncidence était parfaite. Non-seulement il n'y a rien, selon lui, dans le champ de la peinture qui ne puisse être transposé dans le champ de la littérature, ou réciproquement, mais il fait de la valeur littéraire d'une toile l'infaillible mesure de sa valeur pittoresque. « Ordonner une composition, une scène de mœurs, une scène pathétique... une scène de famille... » tel est le fin et le tout de l'art. Il dira donc bravement : « Otez aux tableaux flamands et hollandais la magie de l'art, et ce seront des croûtes abominables ; le Poussin aura perdu toute son harmonie, et le *Testament d'Eudamidas* restera une chose sublime. » C'est exactement comme s'il disait : ôtez aux comédies de Molière la magie de l'art et il vous restera.... le drame bourgeois de Diderot. Voilà bien sa vraie pensée, le dernier mot de son esthétique. Otez l'exécution et ne regardez qu'à l'intention, — ôtez la forme, et avec la forme le fond, car dans toute œuvre d'art digne de ce nom, ils se pénètrent intimement l'un l'autre, — et ne regardez qu'à la bonne volonté, — ôtez l'art enfin et ne regardez qu'au sujet.

Le sujet, — c'est ce qui le préoccupe. Juger des sujets, c'est sa partie, fournir des sujets aux peintres dans l'embarras, c'est devenu sa spécialité. Résisterons-nous au plaisir d'en rappeler un ? Il s'agissait « d'éterniser les marques de bonté qu'il avait reçues de la grande souveraine. » La grande souveraine ! cette terrible impératrice Catherine dont il avait été la si bonne dupe ! « Élevez son buste ou sa statue sur un piédestal, entrelacez autour de ce piédestal la corne d'abondance, faites-en sortir

tous les symboles de la richesse; contre ce piédestal appuyez mon épouse, qu'elle verse des larmes de joie, qu'un de ses bras posé sur l'épaule de son enfant elle lui montre de l'autre notre bienfaitrice commune; que cependant la tête et la poitrine nues, comme c'est mon usage, l'on me voie portant mes mains vers une vieille lyre suspendue à la muraille. » Là-dessus il prétend qu'un artiste ami lui répondit : « Je vois le tableau, » mais je crois qu'il se vante. Il serait curieux pourtant de savoir si cette toile existe quelque part.

Après cela, qu'en général, et bien avant Diderot, la préoccupation du sujet ait été le défaut et j'ose dire, la grande raison d'infériorité de la peinture française, il n'y a pas à le contester (1). Telle toile de Poussin lui-même est ordonnée, répartie, distribuée comme une pièce littéraire, comme un sermon de Bourdaloue, par exemple, ou de Massillon.

Étudiez sommairement au Louvre le tableau de *la Femme adultère*. Comme il s'en faut que ce soit une des bonnes toiles de Poussin, on y saisit à nu le procédé de composition Au fond, des lignes d'une architecture massive précisent le lieu de la scène. Au premier plan et au centre de la toile, Jésus, dans une attitude dont j'avoue que je ne saurais clairement définir la signification, forme groupe avec une créature lourdement affaissée sous le poids de la honte. De quel crime est-elle coupable ? Regardez au second plan. Cette autre femme qui porte un enfant sur ses bras et qui contemple la scène avec une expression d'étonnement tempéré d'un peu de compassion, c'est la mère, c'est l'épouse fidèle et chaste qui, par sa seule présence, vous donne ingénieusement l'explication du groupe principal. En effet, le crime de la femme adultère, c'est la violation de la foi conjugale, mais la foi conjugale ne s'échange entre l'homme et la femme que pour assurer la perpétuité de la famille. Cependant, de droite et de gauche, l'action se déroule par le développement de deux groupes symétriques ; ils contiennent chacun cinq personnages, dont les attitudes se balancent et s'équilibrent; les couleurs aussi se répondent. De ces spectateurs assemblés, les uns ont compris la parole divine : ce sont des jeunes gens et des vieillards.

A l'âge où l'on croit à l'amour,

comme dit le poète, on pardonne aisément la faute de la femme; on l'excuse quand on touche au déclin de la vie. Ceux-là font donc le geste de l'approbation à peine contenue; ceux-ci le geste de la prudence qui suspend son jugement, qui n'ose pas absoudre, et pourtant qui ne voudrait pas condamner. Les *mœurs* de chaque âge sont ainsi fidèlement obser-

(1) Remarquez comme quoi, par une contradiction démonstrative, dans notre école moderne, l'absence du *sujet* a fait la supériorité du paysage et du portrait sur presque tous les autres genres.

vées. Les autres, cependant, s'ils ont des yeux c'est pour ne point voir, et des oreilles c'est pour ne pas entendre. Ce sont des hommes dans la force de l'âge et par conséquent dans la maturité de l'orgueil : le peintre les a placés aux deux extrémités de la toile. Ils fuient cette scène de scandale ; à droite, le dernier fait le geste de l'indignation pharisaïque ; à gauche, le dernier fait le geste de la confusion exaspérée, l'un et l'autre terminant l'action par un même mouvement du bras, par une même indication de tout le corps, tourné de trois quarts. L'action est complète, puisque le peintre vous a mis sous les yeux un vivant témoignage de la diversité des impressions que produisit la parole divine quand elle fut prononcée pour la première fois et qu'aussi bien elle n'a pas cessé de produire parmi les hommes.

Certainement cette peinture psychologique, ou, comme on l'a nommée, philosophique, suppose les plus rares qualités d'esprit et de réflexion, de composition et de science. Et pourtant si Poussin n'était pas le peintre de ses *Bacchanales*, de ses grands paysages, de tant de toiles enfin sans *sujet*, serait-il notre Poussin? Et ne voyez-vous pas la question finale qu'on ne saurait éviter : esprit, réflexion, composition même, au sens dont nous parlons, sont-ce bien là des qualités de peintre? et ne sont-ce pas plutôt des qualités littéraires?

J'interroge en effet un peintre, et voici ce qu'il me dit du sujet dans l'école vénitienne : « Quand le Titien peint l'*Ensevelissement du Christ*, qu'y voit-il? Un contraste, idée plastique, un corps blanc, livide et mort, porté par des hommes sanguins et pleuré, dans un deuil qui les rend plus belles par de grandes Lombardes aux cheveux roux. Voilà comme on entendait alors le *sujet*. Vous voyez que la curiosité d'être vrai n'était pas grande et que le désir d'être nouveau n'allait pas plus loin que le désir d'être exact (1). » École italienne, dites-vous, école vénitienne! Superstition quasi païenne de la beauté! triomphe de la ligne à Florence et triomphe de la couleur à Venise! Il me semble que c'est bien quelque chose déjà, si ce n'est presque tout, dans un art qui comme la peinture ne saurait parler à l'esprit que par l'intermédiaire du plaisir et de la joie des yeux! Mais écoutez le même peintre encore, et ce qu'il nous dit du sujet dans l'école hollandaise : « Dans leur peinture proprement pittoresque et anecdotique, on n'aperçoit pas la moindre anecdote. Aucun sujet bien déterminé, pas une action qui exige une composition réfléchie, expressive, particulièrement significative, nulle invention, aucune scène qui tranche sur l'uniformité de cette existence des champs et de la ville, plate, vulgaire, dénuée de passion, on pourrait dire de sentimens. » Ainsi de l'une à l'autre extrémité de l'art, même absence de sujet ou du moins même insigni-

(1) Eug. Fromentin, *un Été dans le Sahara*.

fiance, et ce sont des chefs-d'œuvre. Est-ce à dire que la pensée soit interdite aux peintres? Assurément non, mais « il semble qu'elle n'ait vraiment soutenu que les grandes œuvres plastiques et qu'en se diminuant pour entrer dans les œuvres d'ordre moyen elle ait perdu toute valeur. » Ajouterai-je que, dans les grandes œuvres plastiques elles-mêmes, telles que les chambres de Raphaël ou les fresques de la Sixtine, si grande et si claire, en un certain sens, que la pensée puisse être, on ne voit pas qu'elle puisse être rendue par la littérature, traduite par des phrases, égalée par des mots? Quand les peintres pensent, il faut qu'ils pensent d'une façon à eux particulière, je veux dire qui leur est imposée par les moyens d'expression dont ils disposent et qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être les moyens d'expression de la littérature. Ils ne seraient pas en effet des peintres si ce qu'ils peignent, ils pouvaient tout aussi bien le dire ou le chanter et produire en nous les mêmes émotions, toujours.

C'est pourquoi, tout au rebours de Diderot, dont on ne saurait guère contester qu'encore aujourd'hui les idées règnent presque souverainement dans la critique d'art, je ne sais s'il ne faudrait pas commencer par poser ce principe, qu'en peinture le sujet a pour office uniquement de cacher ou mieux encore d'escamoter le tableau. C'est ainsi que, dans certaine littérature, l'ordinaire office des *images*, comme on les appelle, et de la *couleur*, est précisément de faire illusion sur l'absence de pensée. L'auteur des *Salons*, ici comme partout, est venu troubler et confondre les genres. Ce qu'il exige du peintre, ce sont, il nous l'a dit lui-même, des « scènes pathétiques » et des « scènes de mœurs, » mais ce qu'il louera du style de Buffon ou de Rousseau, c'en sera « le beau coloris. » Il est presque incroyable combien ce mot, dont on a tant abusé, mais dont je défie bien qu'on me dise le sens exact, revient de fois sous sa plume et sous celle aussi de son ami M. Grimm. En présence d'une belle page, il s'écriera : « Quel tableau! » mais en présence d'une belle toile il veut pouvoir s'écrier : « Quel drame! » Vous lui demanderez donc en vain ce qu'il semble pourtant que la critique d'art devrait s'efforcer de nous apprendre. Qu'est-ce que le beau, par exemple, pour l'œil de l'artiste, peintre ou sculpteur? Diderot ne vous le dira pas. « Après cela, dit quelque part Benvenuto Cellini, tu dessineras l'os appelé *sacrum* : il est très beau. » Qu'est-ce que Benvenuto trouve de beau dans cet os? Voilà ce que je ne comprends pour ma part que d'une manière vague et générale, à condition que vous ne m'interrogiez pas, et voilà ce qu'il faudrait m'expliquer. « Rembrandt, dit quelque part un disciple du maître, a porté à son comble l'art d'unir les couleurs amies. » J'entends encore, si vous voulez, mais j'entends sans entendre, et pourvu que vous ne me pressiez pas. Qu'est-ce que des « couleurs amies » et qu'est-ce que l'art de les unir? Voilà encore ce qu'il faudrait

m'expliquer. Car évidemment ce florentin et ce hollandais, dans une combinaison de lignes ou dans une association de couleurs, voient et admirent quelque chose que nous pouvons bien admirer sur leur parole et de confiance, mais que nous n'y voyons pas, nous, très clairement. La ligne et la couleur leur parlent un langage qu'elles ne nous parlent pas. Quels sont les élémens de ce langage, et quelle en est la grammaire? quelles sensations, quels sentimens, quelles idées est-il capable d'éveiller en nous? dans quelles limites sa valeur d'expression est-elle renfermée? par où confine-t-il au langage de la sculpture, et par où touche-t-il au langage de la littérature? quand est-ce enfin qu'il empiète sur le domaine réservé d'une autre langue, c'est-à-dire d'un autre art? Voilà encore, voilà toujours ce qu'il faudrait m'expliquer. Diderot ne l'a guère essayé qu'une fois, à notre connaissance, dans un morceau, d'ailleurs très remarquable et souvent cité, sur les limites précisément de la sculpture et de la peinture.

Combien d'autres questions, qu'il n'a pas seulement effleurées! Qu'est-ce que dessiner, par exemple, et qu'est-ce que peindre? Qu'est-ce qu'un dessinateur et qu'est-ce qu'un coloriste? Vous le savez, — comme vous saviez tout à l'heure ce que Hoogstraten et Benvenuto Cellini voulaient dire. En effet, vous entendez quelque chose là-dessous, et vous en parlez, vous en dissertez, vous vous permettez même d'en juger. Et tout ira bien, pour peu que vous ne serriez pas les mots de trop près et que vous ne prétendiez jamais les vider de ce qu'ils contiennent d'idées. Car alors vous vous apercevriez que vous ne vous compreniez vous-même qu'à la faveur de beaucoup de vague et d'assez de confusion. Supposons maintenant que vous la teniez, cette définition du dessinateur et du coloriste, assez précise pour qu'il n'y ait pas deux manières de l'entendre, assez large en même temps pour ne laisser en dehors d'elle aucun grand maître? Il vous reste alors une petite question à résoudre : comment chaque maître, en y restant fidèle, a-t-il su pourtant demeurer lui-même? Je ne vois pas qu'il y ait dans les *Salons* ombre d'une réponse à tous ces problèmes. Si vous voulez comprendre comment on peut pourtant les traiter, et par là, mesurer d'un coup d'œil ce qui manque aux *Salons* de Diderot, relisez les analyses qu'Eugène Fromentin, dans ses *Maîtres d'autrefois*, ici même, a jadis données du génie de Rubens et de Rembrandt.

A la vérité, que si *Pantophile*, comme l'appelait Voltaire, ne vous apprend rien de tout cela ni ne se soucie de vous l'apprendre, il vous enseignera d'autres choses à son avis, sans doute, infiniment plus curieuses. Il a besoin, — c'est lui qui l'avoue, — qu'on le tire par la manche pour qu'il ne passe pas devant un Raphaël sans s'en apercevoir, mais il sait en revanche qu'il y a « une beauté monarchique » et « une beauté républicaine. » Il sait aussi tous les traits dont l'ensemble constituera la phy-

sionomie du sauvage *en soi*. « Le sauvage a les traits fermes, vigoureux et prononcés, des cheveux hérissés, une barbe touffue, la proportion la plus rigoureuse dans les membres : quelle est la fonction qui aurait pu l'altérer? Il a chassé, il a couru, il s'est battu contre l'animal féroce, il s'est exercé ; il s'est conservé, il a produit son semblable, les deux seules occupations naturelles. » J'arrête ici le portrait métaphysique du sauvage, et je vous épargne celui de « sa compagne. » Il sait encore l'art d'établir des conformités morales et des analogies mystérieuses : « Si vous peignez une chaumière et que vous placiez un arbre à l'entrée, je veux que cet arbre soit vieux, rompu, gercé, caduc; qu'il y ait une conformité d'accidens, de malheur et de misère entre lui et l'infortuné auquel il prête son ombre les jours de fête. » Il sait l'art enfin de faire parler éloquemment les ruines, au moyen d'inscriptions et devises, dans le goût de ces banderoles que les imagiers d'autrefois faisaient naïvement sortir de la bouche de leurs personnages. Il y a des marchandes d'herbes et de fruits dans une toile d'Hubert Robert. « Pourquoi ne lit-on pas, en manière d'enseigne, au-dessus de ces marchandes d'herbes :

DIVO AUGUSTO, DIVO NERONI ? »

Il y a un obélisque. « Pourquoi n'avoir pas gravé sur cet obélisque :

JOVI SERVATORI, QUOD PERICULUM FELICITER EVASERIT, SYLLA.

ou

TRIGESIES CENTENIS MILLIBUS HOMINUM CÆSIS, POMPEIUS. »

Voilà du moins un tableau qui ferait réfléchir Diderot, qui renouvellerait en lui de saintes colères, ou qui le jetterait dans de salutaires méditations sur la vanité des choses de ce monde.

On le voit, c'est ce qui s'appelle finir par où l'on a commencé. Si l'on n'entre pas en effet dans le détail trop avant, si l'on ne se laisse pas distraire du courant de sa lecture par des remarques tantôt justes, tantôt fines, tantôt profondes, mais toujours incidentes, et que, sans se préoccuper davantage de concilier les infinies contradictions de Diderot, on reçoive de ses *Salons* l'impression d'ensemble qu'ils font sur un lecteur de bonne foi, — nul effort, nulle trace d'un effort du critique pour acquérir ce qui lui manque, non pas même pour s'en enquérir. Une grande ignorance de la *technique* de l'art, et cette ignorance non-seulement avouée, déclarée, professée par endroits, ce qui ne pourrait, après tout, que faire honneur à la franchise de Diderot, mais les lacunes, et pour ainsi dire les trous, que cette ignorance creuse dans

les *Salons* du philosophe, comblés tant bien que mal par des considérations littéraires ou morales, ce qui n'a pu que faire insensiblement dévier la critique d'art de la route qu'elle aurait dû suivre. Il faut donc bien s'entendre et bien convenir de ce que les mots voudront dire avant de saluer en Diderot le créateur de la critique d'art.

Oui, si la critique d'art est proprement un *genre littéraire*, qui n'exige que des qualités littéraires, et qu'on puisse traiter convenablement sans connaître autre chose de la peinture ou de la sculpture que les impressions qu'elles donnent, Diderot peut passer pour le créateur et l'un des maîtres de ce genre. Mais si la critique d'art, comme aussi bien toute critique, comme la critique littéraire et comme la critique scientifique, est et doit être quelque chose de plus que le compte rendu des impressions du juge, — si tout jugement doit être appuyé sur des motifs et si ces motifs doivent être déduits des principes, — si les principes à leur tour doivent être tirés de la connaissance entière des ressources, des moyens d'expression, de la matière et de la technique d'un art, — on y regardera sans doute à deux fois, et la conclusion sera tout autre. Car enfin, si la manière de Diderot n'est pas la bonne, si même peut-être elle est la pire, étant la moins instructive qu'il y ait pour le public et la moins profitable aux artistes, qu'a-t-il créé qu'un exemple de confusion, et que nous a-t-il légué qu'un modèle d'erreur? Il a pris dans ses *Salons* justement le contre-pied de la vraie critique d'art, comme dans ses *Entretiens sur le Fils naturel* il avait pris le contre-pied de la vraie critique dramatique. Il a mis devant ce qui était derrière et du principal il a fait l'accessoire, il a parlé de l'art de peindre précisément comme si l'art de peindre visait à provoquer l'émotion littéraire, et de l'art dramatique précisément comme si l'art dramatique était avant tout l'art d' « ordonner » des tableaux vivans. Et c'est pourquoi nous n'hésiterons pas à conclure qu'en dépit de toutes les qualités que l'on voudra, — qualités d'écrivain et qualités de penseur, — les *Salons* ne font pas plus d'honneur que les *Entretiens sur le Fils naturel* à ce que nos pères eussent appelé sa judiciaire. Il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot : il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant pris.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1880.

Lorsqu'il y a quelques jours, un sentiment sincère et courageux poussait un jeune député républicain à provoquer des explications en plein parlement sur les décrets du 29 mars, un doute s'était élevé aussitôt. Ce débat, engagé sous la forme d'une interpellation, pouvait-il avoir un résultat et une sanction? N'aurait-il pas plus d'inconvéniens que d'avantages? S'il prenait un caractère politique, la question était tranchée d'avance par le seul fait de l'existence d'une majorité résolue à couvrir de son vote un acte accompli pour lui plaire, à poursuivre jusqu'au bout une manifestation qu'elle avait presque imposée. Si le débat restait simplement juridique, il ouvrait une voie périlleuse où la chambre pouvait être entraînée à usurper, à confondre tous les pouvoirs, en s'arrogeant le droit d'interpréter les lois, en faisant œuvre de magistrature.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une discussion était peut-être désormais difficile à éluder, et dès que la discussion ne pouvait être évitée, le jeune député qui s'est chargé d'interpeller le gouvernement au nom des intérêts de la république comme au nom des croyances religieuses, M. Lamy, a certainement réussi à pallier quelques-uns des inconvéniens les plus graves d'un tel débat. M. Lamy a parlé en jurisconsulte libéral, pénétrant et habile, montrant ce qu'il y a de suranné, d'incohérent et d'inapplicable dans toutes ces lois vainement invoquées, dangereusement empruntées à tous les régimes du passé. Il a serré la question de sa nerveuse et souple éloquence, et la seule conclusion qu'il ait voulu donner à son discours, c'est que le mieux serait aujourd'hui de s'occuper d'une loi nouvelle sur les associations au lieu de recourir à des lois douteuses. Que pouvait objecter le gouvernement au vif et lumineux exposé de M. Lamy? M. le garde des sceaux a répondu par des subtilités peu sérieuses sur la différence entre les congrégations et les associations, par l'affirmation de tout ce qui est justement contesté, par des appels aux plus vieux préjugés révolutionnaires, par l'évocation assez étrange de l'année 1792 et de Danton, qui est peut-être ici une singulière autorité. Il n'a pas pris garde que, parmi ces « lois existantes »

qu'il a énumérées, qu'il a voulu rattacher aux traditions révolutionnaires, il y en a précisément une, celle du 18 août 1792, qui n'a pas même une apparence de légalité, puisqu'elle date d'un moment où la royauté avait disparu et où la république n'existait pas encore, où il n'y avait ni constitution ni pouvoirs réguliers pour sanctionner et promulguer une loi. M. le garde des sceaux a eu beau faire afficher son discours sur les murs dans toutes les communes de France, il n'a rien démontré; il n'a sûrement pas donné l'ombre d'une autorité nouvelle aux décrets du 29 mars, et en définitive après le vote du simple ordre du jour qui a été réclamé par M. le président du conseil, qui était peut-être le meilleur dénoûment du débat, mais qui ne prouve rien, le gouvernement ne reste pas moins au point où il était la veille. L'interpellation de M. Lamy ne l'a point affaibli si l'on veut, l'ordre du jour ne l'a pas fortifié, et les exaltations lyriques de M. le garde des sceaux sur l'année révolutionnaire et sur Danton, si elles n'étaient pas un mouvement de vaine éloquence, ne seraient pas de nature à rehausser le crédit moral du ministère. La vérité est que de cette discussion il n'est resté qu'un sentiment plus vif de la situation fausse où le gouvernement s'est placé en subissant les conditions de l'esprit de parti et de secte, en donnant à des passions de combat ce redoutable gage des décrets du 29 mars qui sont destinés à peser sur toute la politique, qui préparent dans tous les cas à la république de bien inutiles épreuves.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Que veut-on que fasse le gouvernement aujourd'hui ? Il s'est lié certainement plus qu'il ne l'a cru; il s'est engagé dans une voie où il n'a plus même toujours la liberté de ses résolutions. La grande question de la politique intérieure de la France, cela est bien clair, est dans le choix entre la république sérieuse, libérale, modérée telle qu'elle a été inaugurée par la constitution de 1875, et la république agitatrice, radicale, portant la guerre dans les institutions, dans le domaine des intérêts, des croyances et des traditions. Pendant quelque temps c'est la première de ces républiques qui a gardé l'avantage, qui s'est défendue non sans effort, mais non sans succès; elle a pu se dire la république conservatrice, libérale, la république ouverte et facile, comme on voudra l'appeler. Aujourd'hui, on ne peut s'y méprendre, la politique a dévié et de plus en plus elle dévie, elle a changé de direction, elle est soumise à d'autres influences, elle court vers d'autres régions. C'est la seconde république qui apparaît ou qui reparaît avec ses passions, ses préjugés, ses suspicions, ses mots d'ordre, et le signe le plus caractéristique de cette déviation croissante, c'est ce qui a pris le nom de « guerre au cléricalisme. » Qu'est-ce que la guerre au cléricalisme ? Ce n'est pas seulement l'exclusion des influences religieuses, c'est aussi comme une expression condensée et sensible de tout un travail qui s'accomplit pour introduire dans la république un esprit nouveau, des influences nouvelles, les passions et les procédés révolution-

naires pour substituer à la politique de libérale modération ce qu'on veut bien appeler aujourd'hui par un euphémisme la politique républicaine.

Le gouvernement a cru peut-être qu'en livrant les congrégations religieuses, en concédant aux ardeurs de secte et de parti les décrets du 29 mars, il retrouverait une certaine liberté, il se donnerait une certaine force pour résister sur d'autres points menacés : il s'est trompé. Il ne s'est point aperçu qu'en se jetant dans le courant, il s'exposait à être entraîné sans pouvoir se retenir, qu'en s'associant lui-même à cette déviation qui se poursuit, il s'affaiblissait et se désarmait, il n'était plus maître de ses résolutions. C'est là qu'il en est aujourd'hui. Le ministère, nous n'en doutons pas, a toujours l'intention de ne pas dépasser une certaine limite; il sent la nécessité de ne pas tout livrer à ceux pour qui le cléricalisme n'est pas le seul ennemi, qui, sous prétexte de réformes, s'efforcent de porter la désorganisation partout, dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée. Oui, le ministère ne demanderait pas mieux quelquefois que de s'arrêter, il essaie de résister; en réalité, il n'a pas de point d'appui, et tous les ministres l'un après l'autre, depuis M. le président du conseil jusqu'à M. le ministre de la guerre, depuis M. le ministre de l'instruction publique jusqu'à M. le garde des sceaux, tous les ministres ont pu éprouver depuis quelque temps que, dans la voie où ils sont entrés, ils ne disposent pas de leur volonté. Ils sont liés par les gages mêmes qu'ils donnent chaque jour. Les concessions qu'ils font leur sont à peine comptées, — il faut qu'ils marchent, qu'ils aillent jusqu'au bout sous l'aiguillon qui les presse. S'ils s'arrêtent, s'ils ont l'air de vouloir faire face à des exigences trop criantes, ils sont aussitôt menacés; ils risquent de disparaître obscurément, sans gloire et sans profit, dans quelque échauffourée. Voilà comment les choses se passent ! Il faut céder, céder toujours ou périr, et on le voit bien par ce qui est arrivé hier encore à M. le ministre de l'intérieur, par cette aventure toute récente qui n'est après tout qu'un incident significatif de plus, un épisode de notre politique dans la phase où elle est entrée.

L'histoire est certainement curieuse : dans la séance d'hier une crise ministérielle a pu un moment naître de la discussion de quelques articles de la loi qui doit réglementer le droit de réunion. Oui, en vérité, M. le ministre de l'intérieur a beau multiplier les preuves de sa bonne volonté républicaine, il a beau avoir signé les décrets du 29 mars : il a failli être renversé comme un athlète de la réaction, des principes conservateurs ou de l'ordre moral ! De quoi s'agit-il donc dans ces deux articles qui ont été l'occasion d'une si terrible bataille? Il s'agissait d'abord de savoir si les préfets, comme représentans du pouvoir central dans les départemens, garderont la faculté de suspendre temporairement une réunion publique dans le cas où il y aurait menace pour l'ordre. Il s'agissait encore de savoir si un agent de l'ordre public assis-

terait aux réunions, dans quelle mesure le commissaire de police pourrait intervenir, s'il aurait en définitive le droit de dissoudre une réunion tumultueuse et anarchique. Ce sont assurément là des garanties bien simples et bien modestes qui auraient pu être votées sans mettre en péril la république. N'importe, tout cela a paru grave à la commission, gardienne jalouse du droit de réunion contre le gouvernement. L'article sur le droit des préfets a été le premier sacrifié; il a été complètement rejeté malgré les efforts méritoires de M. le ministre de l'intérieur, qui a fini par se résigner, mais qui ne s'est pas facilement consolé de cette suppression. L'article sur le rôle des commissaires de police dans les réunions est devenu une affaire plus sérieuse. La commission a eu plusieurs fois à délibérer, elle a eu des amendemens à examiner, et, tout compte fait, elle s'est décidée à ne pas donner au gouvernement ce qu'il demandait, à laisser le commissaire de police dans son rôle plus que modeste de témoin impassible et impuissant des réunions. Ce malheureux commissaire de police, on voulait bien l'admettre comme une inutilité en écharpe aux honneurs de la séance, on ne pouvait décemment lui reconnaître le droit d'intervenir directement pour faire respecter la loi : c'était trop pour M. Marcou, pour M. Gatineau, pour M. Floquet!

M. le ministre de l'intérieur, il faut le dire, a payé de sa personne et n'a pas craint de se risquer pour sauver une dernière garantie d'ordre public. M. le président du conseil lui-même n'a point hésité à se jeter dans la mêlée, à porter secours à M. le ministre de l'intérieur. Il est arrivé alors ce qui est inévitable, ce qui se reproduira toutes les fois qu'on voudra résister ou s'arrêter : le gouvernement a vu se tourner contre lui une partie de ce qu'il appelle la majorité républicaine, des alliés qu'il se flatte toujours de gagner ou de retenir et dont il ne fait qu'exciter les impatiences. La discussion prenait vraiment une mauvaise tournure, et elle aurait peut-être fort mal fini pour le cabinet dans la séance même si M. le président de la chambre, avec la dextérité d'un habile tacticien, n'eût tout sauvé en décidant encore une fois le renvoi de l'article tant contesté à la commission. La question n'est après tout que suspendue, elle n'est pas résolue. Nous demandons seulement ce que c'est qu'une situation où des hommes qui prétendent former une majorité ne craignent pas de provoquer à tout propos une crise de gouvernement, et où un ministère n'a pas même assez d'autorité pour faire accepter les plus simples de ses propositions.

Est-ce que d'ailleurs les autres membres du cabinet sont plus heureux que M. le ministre de l'intérieur et peuvent se promettre d'échapper à quelque échauffourée comme celle d'hier? Ils peuvent sans doute réussir à esquiver un échec trop direct, à la condition de s'incliner devant des exigences toujours nouvelles qui ne leur laissent

même pas quelquefois le temps de battre en retraite avec dignité. M. le ministre de l'instruction publique insistait il y a quelques jours encore, il est vrai, pour qu'on réservât, dans la loi sur l'enseignement primaire, la question de la laïcité, pour qu'on se bornât d'abord à l'obligation et à la gratuité. La commission, à la tête de laquelle est M. Paul Bert, ne l'entend pas ainsi : qu'à cela ne tienne, M. Jules Ferry se hâte d'imaginer une combinaison pour tout concilier. La combinaison ne plaît pas à la commission : qu'à cela ne tienne encore, M. le ministre de l'instruction publique finira par se rendre ! Les rapports de M. le garde des sceaux avec la commission de la loi sur la magistrature sont à peu près du même genre. M. le garde des sceaux défend un peu, à demi l'inamovibilité, il promet un expédient pour se débarrasser des magistrats incommodes, qu'on mettra à la réserve. Ce n'est pas assez, la commission exige le sacrifice de l'inamovibilité : comment M. le garde des sceaux résisterait-il après s'être si bien recommandé l'autre jour des exemples de Danton à propos des décrets du 29 mars ? Une fois dans cette voie des concessions forcées, est-ce que le gouvernement ne croira pas devoir donner satisfaction à ce facétieux républicain, M. Gatineau, qui a si vertement pris à partie M. l'administrateur du Théâtre-Français pour avoir représenté *Daniel Rochat*, comédie évidemment menaçante pour la république et pour la laïcité ? Ce qu'il y a de plus clair dans tout cela, à part le ridicule, c'est qu'on sacrifie tout à l'esprit de secte et de parti ; c'est qu'on laisse se décomposer les forces de l'état, dans un moment où un vrai gouvernement serait cependant nécessaire en face de ces grèves qui commencent à se produire et des manifestations de démagogie qui se préparent pour de lugubres anniversaires.

Les affaires des grandes nations sont à peu près les affaires de tout le monde. Les déplacemens de pouvoir, les oscillations d'opinion, les changemens de politique qui s'accomplissent dans un pays ont leur contre-coup dans les autres pays. C'est l'histoire de ces élections anglaises qui n'ont pas eu seulement une importance intérieure pour l'Angleterre, qui ont été un événement pour l'Europe et dont toutes les conséquences ne peuvent être encore pressenties.

Jusqu'ici la crise est à peine dénouée. Le parlement n'est réuni que d'hier, et les premières séances de la chambre des communes n'ont été marquées que par un incident bizarre, qui est peut-être un symptôme : un député nouveau, radical et athée, M. Bradlaugh, a refusé de prêter le serment d'allégeance au nom de Dieu. La question a été livrée par le speaker à l'examen d'une commission. Le ministère, quant à lui, a fini par se constituer régulièrement, laborieusement, dans des conditions assez larges pour comprendre des représentans de toutes les fractions du parti libéral, depuis les anciens whigs jusqu'aux radicaux, depuis lord Selborne et lord Hartington jusqu'à M. Chamberlain. La transmission du pouvoir est complète ; il ne reste au cabinet

libéral qu'à se mettre à l'œuvre, à se présenter au parlement, à exposer la politique sous le drapeau de laquelle il entend rallier sa majorité. Le premier ministre, M. Gladstone, personnellement, n'a eu encore ni le temps ni l'occasion de s'expliquer, ou s'il a rompu le silence, c'est pour expier ses péchés de candidat, des intempérances de langage qui auraient pu lui créer des embarras. Dès son avènement au pouvoir, il s'est cru prudemment obligé d'écrire une lettre au comte Karolyi, ambassadeur austro-hongrois à Londres, pour atténuer ou même retirer des paroles par trop vertes qu'il avait laissées échapper au cours de ses pérégrinations électorales, sur l'Autriche et sur l'empereur François-Joseph. Le premier ministre de la reine Victoria a oublié les vivacités de M. Gladstone et il s'est mis galamment en règle avec l'ambassadeur impérial. Rien de plus honorable assurément que cette démarche destinée à guérir une blessure qui avait été ressentie à Vienne; pour un homme appelé à reprendre le gouvernement de la nation anglaise, mieux aurait valu peut-être n'avoir pas à débuter au ministère par l'aveu d'une légèreté ou d'un excès de langage inutile.

Maintenant que l'étiquette est sauvée par la lettre de M. Gladstone au comte Karolyi, quelle sera en réalité l'influence des dernières élections et de l'avènement des libéraux sur la politique extérieure de l'Angleterre ? Jusqu'à quel point et dans quelle mesure le nouveau cabinet se propose-t-il de modifier la direction de la diplomatie britannique en Orient ou sur le continent? C'est la grande question, c'est ce qui fait la gravité des changemens qui viennent de s'accomplir au-delà du détroit? Pour la France, c'est bien entendu, il ne s'agit plus de raviver les mauvais souvenirs de 1870. Le nouveau chef du *foreign-office,* lord Granville, paraîtrait avoir tenu récemment à expliquer encore une fois la conduite du cabinet de Londres au temps de la guerre. Ce qu'il y a de mieux, c'est de n'en plus parler. Le cabinet Gladstone-Granville de 1870 a compris les intérêts de l'Angleterre d'une certaine manière; il n'a pas dû les comprendre de façon à satisfaire le sentiment anglais lui-même, puisque bientôt après l'opinion populaire lui infligeait une sorte d'éclatant désaveu par les élections qui rendaient le pouvoir aux tories. Aujourd'hui tout cela est passé si l'on veut; entre le cabinet libéral qui vient de naître à Londres et le gouvernement français, il n'y a que des raisons de bonne amitié, d'entente sérieuse. Si, comme il l'assure, le cabinet de 1880 fait entrer cette entente dans ses desseins, il trouvera, à n'en pas douter, dans notre nouvel ambassadeur à Londres, M. Léon Say, un homme tout préparé à répondre à ces dispositions favorables. Au fond, la vraie question, la question délicate du moment n'est pas là; elle est dans le système de conduite que le ministère libéral va suivre en Orient, dans les relations avec les puissances du Nord et du centre de l'Europe. Lord Granville n'aurait pas tardé, dit-on, à communiquer les idées, les intentions du nouveau gouvernement à tous les

représentans de l'Angleterre au dehors. Le ministère Gladstone, cela est bien clair, ne va pas bouleverser brusquement tout un ensemble de politique et désavouer l'œuvre de ses prédécesseurs ; ce que lord Beaconsfield et lord Salisbury ont fait, il l'accepte. Il prend pour point de départ, il adopte comme garantie de la paix européenne à l'heure présente le traité de Berlin ; mais ce traité, il y a bien des manières de le comprendre, de l'exécuter, et c'est ici que commence l'inconnu, que peuvent éclater les conséquences de l'évolution qui vient de s'accomplir à Londres.

Que se proposait réellement lord Beaconsfield? Il était toujours assez difficile de savoir jusqu'où pouvait aller cette entreprenante et fastueuse imagination. Engagé, moralement du moins, dans une sorte de duel avec la Russie, lord Beaconsfield tendait visiblement de plus en plus à entrer dans l'alliance austro-allemande, en subordonnant aux combinaisons continentales qu'il caressait tout ce qui regardait la Turquie. Il préparait peut-être par ses témérités aventureuses, par son incohérence agitée, une guerre colossale. Le nouveau ministère, cela se voit, n'a pas les mêmes préoccupations fixes d'hostilité à l'égard de la Russie ; il n'a pas les mêmes velléités de politique continentale et les mêmes dispositions à favoriser les envahissemens de l'Autriche en Orient sous prétexte d'opposer une barrière aux Russes. S'il n'a pas plus de sympathies que ses prédécesseurs pour les Turcs, il a peut-être d'autres idées sur les arrangemens les plus propres à sauvegarder, à constituer l'indépendance orientale. Il n'arrive sûrement pas au pouvoir avec des combinaisons gigantesques embrassant l'Asie et l'Europe. Il en résulte que, par le fait, l'Angleterre se trouve aujourd'hui dans des rapports tout autres avec la Russie, comme avec l'Allemagne et l'Autriche, comme avec la Turquie elle-même, et M. Goschen, qui est envoyé temporairement en ambassade auprès du sultan à la place de sir Austin Layard, va sans doute représenter à Constantinople une politique assez différente. Le nouveau ministère anglais va du reste avoir, sans plus tarder, à préciser ses vues et son action diplomatique à l'occasion de toutes ces affaires qui deviennent de plus en plus pressantes, qui sont comme des dépendances du traité de Berlin : fixation définitive des frontières grecques, règlement des territoires que le sultan doit céder au Monténégro et que les Albanais ne veulent pas livrer, qu'ils défendent les armes à la main. Le cabinet de Londres a aussi à intervenir pour l'exécution des réformes en Turquie, et dans toutes ces affaires qui restent en suspens quoiqu'elles soient censées réglées par le traité de Berlin, il a nécessairement à se concerter avec les autres puissances, à montrer ce qu'il veut, dans quelle mesure il entend s'engager. Parler de « combiner la fermeté avec le respect des droits des pays étrangers, » comme le faisait ces jours derniers le sous-secrétaire du *foreign office*, sir Charles Dilke, ce n'est pas bien compromettant. Il faut attendre ce que M. Gladstone, lord Granville, lord Hartington diront

dans leurs premières communications au parlement pour voir jusqu'à quel point la nouvelle politique anglaise est de nature à justifier les craintes ou les espérances qu'elle a suscitées un peu partout en Europe.

L'Allemagne n'a point pour le moment d'élections, elle n'a pas de changement de ministère; ses affaires ne sont pas moins confuses et obscures. La politique allemande, à vrai dire, est singulièrement tourmentée et embarrassée, quoiqu'elle ait un chef puissant pour la conduire, pour dénouer ou trancher les imbroglios que le plus souvent il a créés lui-même. Les affaires sont troublées, les partis sont en désarroi, les divers parlemens dont se compose l'ensemble constitutionnel de l'empire germanique s'épuisent en incohérences. Il y a des nuages ou du brouillard à Berlin, et une des expressions les plus étranges, les plus significatives de cette situation, c'est assurément le discours par lequel M. de Bismarck vient de signaler sa rentrée sur la scène parlementaire. Il y a quelque temps déjà que le chancelier n'avait pas paru au Reichstag, prétextant toujours de sa santé. Il laissait volontiers ses lieutenans aller à la bataille; il se réservait pour les grandes circonstances, et peut-être aussi était-il tout entier aux combinaisons de sa diplomatie. Il est revenu ces jours derniers au parlement, et dans ce discours d'un accent si nouveau qu'il a prononcé on sent la fatigue et l'amertume ou la tristesse d'un homme qui aurait lassé la fortune, qui commencerait à voir tous ses calculs trompés.

Évidemment, depuis quelque temps, M. de Bismarck a eu des mécomptes dans sa politique extérieure aussi bien que dans sa politique intérieure. Les événemens ont trahi ses volontés. Les élections anglaises ont été une déception ressentie à Berlin autant qu'à Vienne. L'échec éclatant de lord Beaconsfield a été visiblement une défaite pour un certain ordre de combinaisons diplomatiques. L'alliance austro-allemande perdait brusquement une de ses plus fortes garanties. Tout se trouvait changé, et depuis ce moment, depuis qu'à Berlin et à Vienne on ne croit plus pouvoir compter aussi complètement sur l'Angleterre, il n'est pas difficile de distinguer un certain mouvement de retour vers la Russie, tout au moins l'intention d'adoucir des rapports qui n'étaient pas toujours aisés. Le récent anniversaire de la naissance du tsar a été une occasion saisie avec empressement, presque avec affectation pour échanger des complimens. On s'est remis à parler de l'alliance des trois empereurs si lestement abandonnée il y a quelque temps pour l'alliance austro-allemande que lord Salisbury célébrait avec une sorte d'exaltation lyrique et un peu indiscrète. M. de Bismarck n'est point certes à une évolution près, il n'est point homme à se mettre à la merci d'une combinaison unique, même d'une combinaison préférée et habilement préparée. Il n'est pas moins vrai qu'après toutes ses démonstrations, après avoir engagé sa politique dans un sens de plus en plus

visible, il a dû éprouver quelque mauvaise humeur de se voir subitement déconcerté dans ses plans par les élections anglaises.

C'est une déception de sa diplomatie, et d'un autre côté, à l'intérieur, il n'a pas eu moins de mécomptes et d'ennuis irritans. Depuis quelque temps, le parlement se montre assez peu favorable à tout ce qu'il propose et se livre à une guerre qui, pour être une guerre de détails, n'est pas moins cuisante. Le parlement a repoussé ses propositions de colonisation allemande aux îles Samoa. Le parlement s'est opposé d'avance à l'ét blissement du monopole du tabac, qui est une des parties de son système financier. Voici maintenant qu'un conflit plus vif s'est déclaré sur un point délicat, à propos du port franc de Hambourg que le chancelier veut introduire dans la zone douanière de l'empire et qui résiste à l'annexion. Entendons-nous. Selon la constitution même de l'empire, Hambourg, comme Brême, a gardé ses droits de ville libre et de port franc. M. de Bismarck n'attaque pas la position de haute lutte, de front, mais il la tourne en annexant à la zone douanière Altona, qui touche à Hambourg, un quartier qui appartient à Hambourg, de telle sorte que la ville libre cernée de toutes parts, réduite à des franchises stériles, n'aurait plus qu'à rendre les armes en demandant à être elle-même annexée. La question s'est présentée devant le Reichstag à propos de l'acte de navigation de l'Elbe et d'une convention commerciale signée avec l'Autriche. Le gouvernement ne reconnaît pas au Reichstag le droit constitutionnel de se prononcer sur un point qui, selon lui, serait du ressort exclusif du conseil fédéral; le Reichstag a maintenu ses prérogatives, les droits de Hambourg ont trouvé de vifs défenseurs, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans ces débats un des principaux adversaires des projets du gouvernement a été un des anciens collaborateurs du chancelier, M. Delbruck. C'est justement à cette occasion que M. de Bismarck a cru devoir intervenir et qu'il a exhalé ses plaintes non-seulement contre Hambourg, qui vient d'élire un socialiste au parlement, mais contre toutes les oppositions, contre tous ceux qu'il accuse de lui créer des embarras.

Non, assurément, M. de Bismarck n'a plus l'humeur joviale et confiante. Il a des griefs contre tout le monde. Il n'est pas content de M. Delbruck, qui, après avoir été à côté de lui un des premiers fonctionnaires de l'empire, un de ses collaborateurs, combat ses projets. Il n'est pas content des nationaux-libéraux, qu'il raille volontiers, qui, après avoir été longtemps ses complices, ont refusé de l'accepter aveuglément pour guide, de le suivre jusqu'au bout dans sa campagne réactionnaire de l'an dernier. Il n'est pas non plus content du centre catholique, de qui il espérait mieux et à qui il avait donné aussi des espérances, qui l'a soutenu de ses votes pour les mesures contre les socialistes, pour le rétablissement de la protection commerciale, mais qui depuis quelques mois s'est tourné contre lui dans l'affaire des îles

Samoa, dans la question du monopole du tabac. Celui qu'on a appelé le chancelier de fer n'est content ni des hommes, ni des partis, ni même de la situation générale de l'Allemagne, car, à propos de cette modeste affaire de Hambourg, il va jusqu'à signaler avec une hardiesse singulière un mal plus profond, l'affaiblissement de l'idée de l'unité allemande. « Oui, a-t-il dit défiant les protestations, cette idée s'affaiblit. Le particularisme fait des progrès, les luttes des partis s'accentuent, le champ où s'entre-choquent les passions s'agrandit. J'ai le droit de vous le dire, je suis un témoin compétent... » Chose étrange ! le grand sceptique laisse éclater dans ce discours un sentiment superbe de mélancolie auquel on n'était pas accoutumé. « Je ne suis plus jeune, dit-il, j'ai vécu et aimé, j'ai combattu aussi; je n'ai jamais eu qu'un guide dans ma carrière de ministre, c'est la volonté de l'empereur, et si je n'ai pas encore quitté mon poste, c'est parce que je n'ai pas pu abandonner l'empereur à son grand âge, contre sa volonté; j'en ai eu le désir plus d'une fois. Je vous l'avoue, je me sens las, las jusqu'à l'épuisement, surtout quand je vois les obstacles qui surgissent devant moi chaque fois que j'ai à défendre l'empire allemand, la nation allemande, l'unité allemande. »

Que dans tout cela il y ait un peu l'art du grand comédien politique, c'est possible; il ne faudrait pas trop s'y fier, et à travers ce dégoût altier des choses, le tacticien se retrouve dans les derniers mots du discours, par lesquels le chancelier menace les nationaux-libéraux, — s'ils se refusent à le suivre, — de livrer le pouvoir au centre catholique et aux conservateurs. M. de Bismarck a pu exagérer avec calcul pour rallier une majorité. Il y a certainement aussi dans ce langage la sincérité d'un homme qui se sent aux prises avec des difficultés de tout genre. M. de Bismarck subit le sort de tous les grands dominateurs. Il a cru pouvoir jouer avec tous les partis; il s'est servi tour à tour des libéraux-nationaux contre le centre catholique, du centre contre les libéraux-nationaux, promettant aux uns la paix religieuse, aux autres le maintien des lois de mai; il a fini par rencontrer la défiance de tous. L'affaire de Hambourg peut être encore facilement arrangée dans la commission où elle a été renvoyée. La situation dévoilée par M. de Bismarck ne reste pas moins saisissante, et ce sont peut-être les élections anglaises qui auront contribué à en dégager le caractère en faisant éclater ces redoutables aveux.

C'est, à ce qu'il paraît, le moment des crises, et l'Italie à son tour vient d'être conduite par les conflits parlementaires à une dissolution de la chambre des députés, à l'agitation électorale qui remplit depuis quelques jours la péninsule. C'était, à dire vrai, un peu prévu dans les conditions précaires où vivait le ministère Cairoli-Depretis, toujours affaibli par les divisions de son propre parti, par la guerre que lui faisaient les dissidens de la gauche, M. Crispi, M. Nicotera, M. Zanardelli.

Il ne fallait qu'un prétexte pour précipiter la crise, et le prétexte a été le vote d'un nouveau douzième provisoire du budget. Par une fatalité, l'Italie est trop souvent réduite à cet expédient du vote décousu des douzièmes budgétaires. Le parlement a voté déjà quatre douzièmes depuis le commencement de l'année; il avait il y a trois semaines à voter le cinquième, celui du mois de mai. Cette fois la commission de la chambre des députés proposait un ordre du jour témoignant le regret de voir le gouvernement prolonger ce système. Un ordre du jour de confiance substitué à cette motion, réclamé et appuyé par le gouvernement, a été rejeté, et le cabinet n'avait plus qu'à se retirer ou à proposer au roi la dissolution de la chambre. C'est à cette dernière résolution que le roi Humbert a dû s'arrêter, d'autant mieux qu'il aurait été un peu embarrassé pour trouver les élémens d'une administration nouvelle dans la coalition qui a formé la majorité artificielle du dernier scrutin de la chambre. Voilà donc où aboutit ce règne de la gauche italienne qui a déjà quatre ans de durée et qui ne s'est manifesté que par une succession de ministères également impuissans! De tout ce que la gauche italienne avait mis dans ses programmes rien n'est encore réalisé, ni la suppression de l'impôt sur la mouture, ni la réforme électorale, ni la réforme de l'organisation provinciale et communale. Les programmes des élections de 1876 restent les programmes des élections de 1880. — Ce n'est pas notre faute, disent assez mélancoliquement les ministres d'aujourd'hui, c'est la faute de ceux qui, en soulevant des discussions inutiles, ont retardé des réformes annoncées par une parole royale! Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à leur tour les dissidens de la gauche ainsi accusés rendent le ministère Cairoli-Depretis responsable de ces retards, tandis que la droite se borne à signaler les erreurs et les fautes des uns et des autres, l'impuissance de tous ceux qui ont été ses successeurs au pouvoir.

Le procès est maintenant porté devant le pays. M. Nicotera est à Naples, où il essaie de conquérir l'opinion du midi; M. Crispi s'efforce de gagner la Sicile, M. Zanardelli fait des discours dans le Vénitien. M. Sella, M. Minghetti soutiennent la cause modérée à Milan et à Bologne. Les ministres sont eux aussi en campagne. La lutte est partout engagée. La question commencera à se décider dès demain, premier jour des élections. Que va-t-il sortir de tout ce mouvement? Est-ce que le coup de théâtre des élections anglaises se reproduirait au-delà des Alpes? Ce qui est certain dans tous les cas, c'est que, si l'Italie a besoin des réformes qu'on lui promet, elle a besoin avant tout de retrouver un parlement moins divisé et un gouvernement moins incertain pour maintenir son crédit et son influence de nation nouvelle.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.